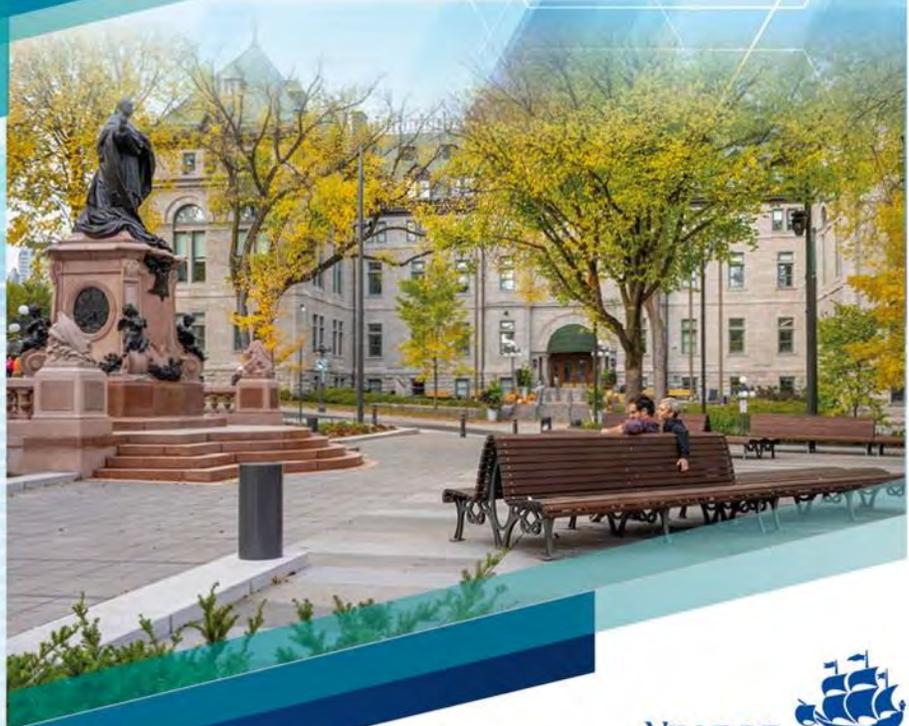


Fonctionnement
et investissement

Service des finances

BUDGET 2025



AVIS AU LECTEUR

Les données présentées dans ce document sont en millions de dollars. L'arrondissement des données au million de dollars peut faire en sorte que les montants totaux diffèrent des sommes présentées.

Le budget est présenté de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Par ailleurs, les dépenses du budget 2024 ont été reclassées sur une base comparable à celle de la présentation de 2025 en ce qui a trait à la rémunération, compte tenu de l'avancement des discussions sur les conventions collectives.

Table des matières

Budget 2025 en bref.....	1
Mot du maire.....	3
Mot du vice-président du comité exécutif.....	5
Le budget 2025 en bref.....	6
Priorités de la Ville.....	18
Cadre financier.....	26
Dette nette.....	27
Programme décennal d'immobilisations 2025-2034.....	28
Profil de Québec.....	33
Québec en quelques chiffres.....	35
Carte du territoire.....	41
Conseil municipal.....	42
Organigramme général.....	43
Perspectives économiques.....	45
Contexte économique international.....	47
Contexte économique national.....	49
Perspectives économiques pour la ville de Québec et la région.....	50
Facteurs de risques.....	54
Planification stratégique et financière à long terme.....	55
Planification stratégique.....	57
Mission.....	57
Valeurs.....	57
Développement durable.....	57
Alignement stratégique 2020-2025.....	58
Planification financière.....	65
Principales hypothèses budgétaires.....	66
Cadre financier et processus budgétaire.....	67
Normes budgétaires et comptables.....	69
Structure financière.....	69
Fonds de fonctionnement et d'investissement.....	69
Cadre financier et politiques financières.....	71
Cadre financier.....	72
Politiques financières.....	73
Excédent accumulé.....	78

Processus de planification annuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement.....	81
Processus d'élaboration du budget de fonctionnement.....	81
Processus d'élaboration du programme d'immobilisations	82
Budget selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public	85
Budget de fonctionnement 2025	91
Sommaire des revenus et dépenses	93
Revenus	95
Sommaire des revenus.....	97
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	101
Quotes-parts	107
Transferts.....	109
Services rendus	110
Imposition de droits.....	112
Amendes et pénalités	113
Intérêts	114
Autres revenus.....	115
Affectations	116
Analyses complémentaires relatives aux revenus	117
Dépenses	121
Sommaire des dépenses.....	123
Dépenses des unités administratives.....	130
Direction générale.....	135
Citoyen et vitalité urbaine	143
Services de proximité	149
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	157
Infrastructures durables	163
Dépenses de financement.....	169
Autres dépenses	173
Analyses complémentaires relatives aux dépenses.....	176
Dépenses par objet.....	176
Rémunération globale.....	177
Effectif.....	183
Impact des investissements sur le budget de fonctionnement.....	189
Partage de compétences.....	190
Investissements et dette	193
Investissements en immobilisations	195

Programme décennal d'immobilisations 2025-2034.....	195
Projets d'investissement annuels	197
Grands projets du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034.....	197
Investissements de la Ville de Québec	200
Détail des investissements	200
Développement durable.....	201
Maintien de la pérennité des actifs	202
Financement des investissements	204
Investissements en transport en commun.....	206
Réseau de transport de la Capitale	206
Tramway de Québec	207
Effectif.....	208
Dette et planification financière	209
Dette	209
Poids de la dette	211
Programme et hypothèses d'emprunt	212
Analyses complémentaires relatives aux investissements et à la dette	213
Actifs de la Ville de Québec.....	213
Annexes	227
Taux de taxe foncière et tarification	229
Historique budgétaire	232
Sources – Indicateurs des services rendus.....	236
Glossaire.....	239
Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations.....	244

Index des tableaux

Tableau 1 – Inflation et taux de croissance du PIB pour la région de Québec et les principaux partenaires commerciaux	49
Tableau 2 – Indicateurs économiques de la région métropolitaine de recensement de Québec	51
Tableau 3 – Perspectives budgétaires quinquennales	65
Tableau 4 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses.....	66
Tableau 5 – Cadre financier	72
Tableau 6 – Excédent de fonctionnement affecté	78
Tableau 7 – Réserves financières	79
Tableau 8 – Fonds réservés.....	79
Tableau 9 – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés	79
Tableau 10 – Excédent de fonctionnement non affecté	80
Tableau 11 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP	88
Tableau 12 – Sommaire des prévisions budgétaires	93
Tableau 13 – Revenus	98
Tableau 14 – Mesures du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités	99
Tableau 15 – Revenus supplémentaires non liés à l'indexation générale des taxes foncières	100
Tableau 16 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes	101
Tableau 17 – Variation de la facture de taxes en 2025 de la résidence unifamiliale moyenne de 379 000 \$	105
Tableau 18 – Quotes-parts	107
Tableau 19 – Synthèse des quotes-parts d'agglomération au budget 2025.....	108
Tableau 20 – Variation des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées.....	108
Tableau 21 – Transferts	109
Tableau 22 – Services rendus.....	110
Tableau 23 – Imposition de droits	112
Tableau 24 – Amendes et pénalités	113
Tableau 25 – Intérêts.....	114
Tableau 26 – Autres revenus	115
Tableau 27 – Affectations	116
Tableau 28 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2024 .	120
Tableau 29 – Dépenses	124
Tableau 30 – Budget des unités administratives par services rendus	125
Tableau 31 – Ajouts de services des unités administratives en 2025	128
Tableau 32 – Dépenses des unités administratives.....	130
Tableau 33 – Direction générale	139
Tableau 34 – Dépenses par objet de la Direction générale	139
Tableau 35 – Citoyen et vitalité urbaine	145
Tableau 36 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine	145
Tableau 37 – Portrait des arrondissements	150
Tableau 38 – Services de proximité	152
Tableau 39 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité.....	152
Tableau 40 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation	152
Tableau 41 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	159
Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine .	159
Tableau 43 – Infrastructures durables.....	165
Tableau 44 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables	165
Tableau 45 – Énergie de la DGA aux infrastructures durables	165

Tableau 46 – Service de la dette	169
Tableau 47 – Paiement comptant d’immobilisations et réserve d’infrastructures pour changements climatiques	171
Tableau 48 – Contributions aux organismes	173
Tableau 49 – Autres frais	174
Tableau 50 – Dépenses par objet	176
Tableau 51 – Rémunération globale	177
Tableau 52 – Régimes de retraite	180
Tableau 53 – État d’un régime de retraite	181
Tableau 54 – Évolution de l’effectif - budget 2025	184
Tableau 55 – Effectif	186
Tableau 56 – Partage des compétences	191
Tableau 57 – Programme décennal d’immobilisations (Ville et RTC)	196
Tableau 58 – Programme décennal d’immobilisations de la Ville de Québec (excluant le RTC)	196
Tableau 59 – Sommaire des investissements par unité administrative	200
Tableau 60 – Sommaire des investissements liés à la Stratégie de développement durable	201
Tableau 61 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative	203
Tableau 62 – Sources de financement des investissements (excluant le RTC)	205
Tableau 63 – Sommaire des investissements du RTC	206
Tableau 64 – Effectif au budget d’investissement*	208
Tableau 65 – Dette	210
Tableau 66 – Programme et hypothèses d’emprunt	212
Tableau 67 – Portrait sommaire des actifs	213
Tableau 68 – Inventaire des actifs par catégorie	214
Tableau 69 – Inventaire des actifs (Technologies de l’information)	216
Tableau 70 – Critères de valeur et de vulnérabilité	216
Tableau 71 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles et de la valorisation)	217
Tableau 72 – Critères de priorisation des travaux	218
Tableau 73 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux)	218
Tableau 74 – Inventaire des actifs (Ingénierie)	219
Tableau 75 – Infrastructures linéaires	220
Tableau 76 – Valeur de remplacement selon les actifs	220
Tableau 77 – Besoin de renouvellement annuel selon les actifs	220
Tableau 78 – Détermination d’une cote de vétusté par type d’actifs : mesure des paramètres	221
Tableau 79 – Critères de priorisation des travaux	222
Tableau 80 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation)	222
Tableau 81 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)	223
Tableau 82 – Actifs sous la responsabilité du service	223
Tableau 83 – Valeur de remplacement	223
Tableau 84 – Détermination de l’indice de vétusté 0-5 ans	224
Tableau 85 – Mesure de l’état des actifs	224
Tableau 86 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)	225
Tableau 87 – Coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années	225
Tableau 88 – Taux de taxation 2025	229
Tableau 89 – Tarification des matières résiduelles	230
Tableau 90 – Tarification de l’aqueduc et des égouts	231
Tableau 91 – Revenus selon les budgets adoptés	232
Tableau 92 – Dépenses selon les budgets adoptés	233
Tableau 93 – Rémunération globale selon les budgets adoptés	234
Tableau 94 – Effectif selon les budgets adoptés	235

Index des graphiques

Graphique 1 – Provenance des revenus	97
Graphique 2 – Droits sur mutations immobilières	112
Graphique 3 – Amendes et pénalités	113
Graphique 4 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* de la province de Québec.....	118
Graphique 5 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* de la province de Québec	119
Graphique 6 – Répartition des dépenses.....	123
Graphique 7 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement	170
Graphique 8 – Efforts consacrés aux immobilisations	172
Graphique 9 – Dépenses par objet	176
Graphique 10 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés	180
Graphique 11 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général	182
Graphique 12 – Effectif selon les budgets adoptés.....	183
Graphique 13 – Mesure de rendement de l’effectif* (productivité) selon les budgets adoptés.....	185
Graphique 14 – Effectif Ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec	185
Graphique 15 – Financement des investissements 2025 (excluant le RTC)	204
Graphique 16 – Dette nette	211
Graphique 17 – Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés	211
Graphique 18 – Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec	212
Graphique 19 – Valeur des actifs	213

Index des figures

Figure 1 – Planification budgétaire stratégique	81
Figure 2 – Calendrier du budget.....	81
Figure 3 – Priorités du Programme décennal d’immobilisations	82
Figure 4 – Calendrier du Programme décennal d’immobilisations.....	83
Figure 5 – Fonctionnement des régimes de retraite.....	181

BUDGET 2025

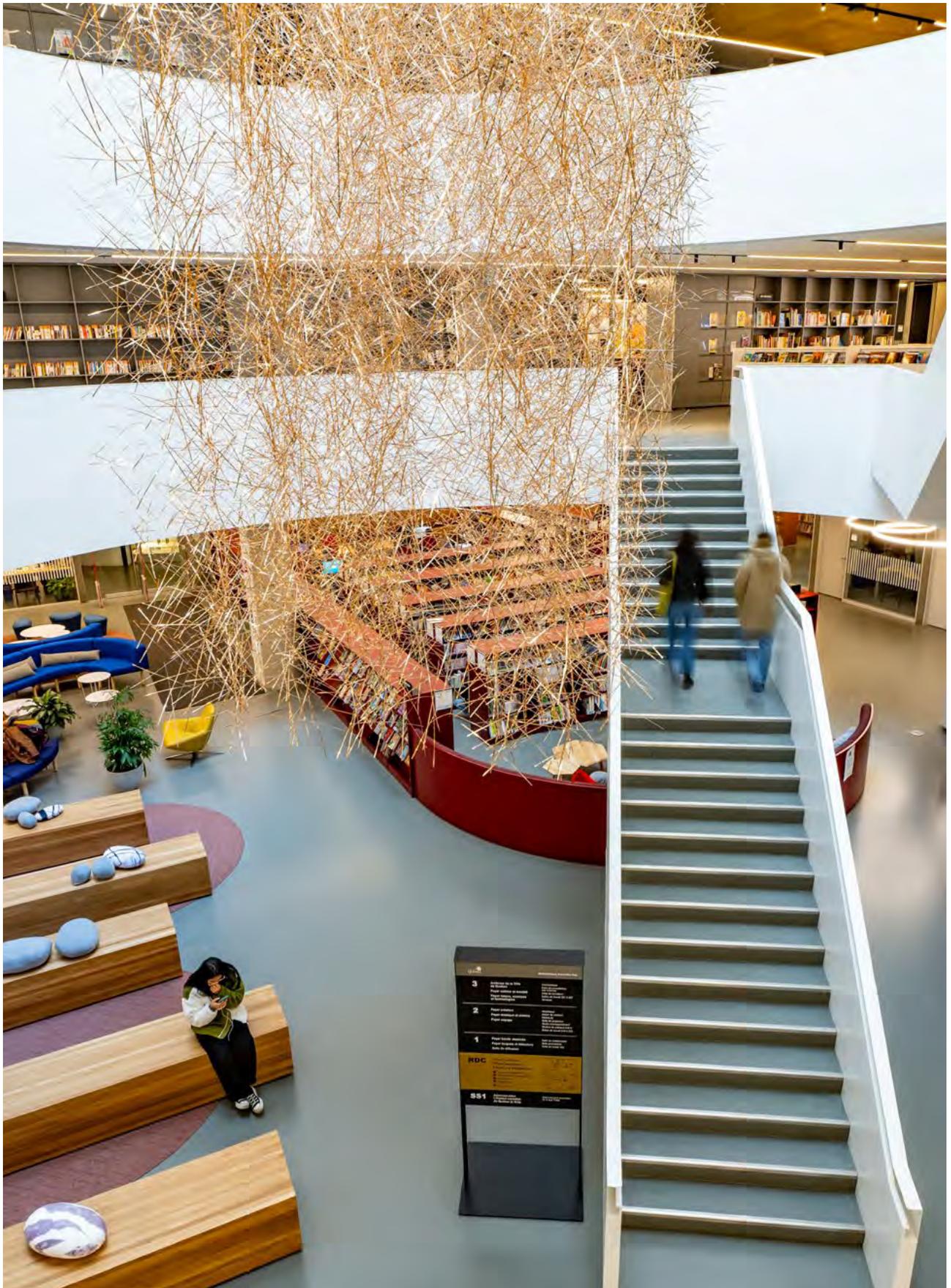
En bref

Fonctionnement
et investissement



VILLE DE
QUÉBEC

*l'accent
d'Amérique*





BRUNO MARCHAND
Maire de Québec

Après une année 2023 marquée par l'inflation et une pénurie de main-d'œuvre rarement observée au cours des 30 dernières années, l'année 2024 aura permis un certain retour à la normale. Un marché de l'emploi sur le point d'équilibre ainsi que la baisse des taux d'intérêt observée au cours des derniers mois nous permettent d'aborder 2025 avec un optimisme prudent.

Cette année encore, notre priorité demeure la protection du pouvoir d'achat des citoyennes et des citoyens de Québec. C'est pourquoi, pour une troisième année consécutive, la hausse des taxes sera inférieure à l'inflation observée. La majoration des taxes de 2,9 % pour l'année 2025, qui se compare à une inflation observée de 3,2 %, permettra à la Ville de présenter la hausse totale de taxes la moins élevée sur quatre ans parmi les grandes villes du Québec.

Pour rendre cela possible, la Ville de Québec procédera à des mesures de réduction des dépenses par ses différentes unités administratives de l'ordre de 31,7 M\$. En plus de limiter l'augmentation de l'impôt foncier, ces économies nous permettront de poursuivre nos investissements dans des dossiers prioritaires.

À cet effet, nous effectuerons la plus importante hausse d'effectifs policiers depuis la création de la nouvelle Ville en 2002. Nous maintiendrons également nos efforts afin de répondre à la crise du logement et mieux soutenir les citoyens plus vulnérables.

Les changements climatiques demeurent une préoccupation de premier plan. Ainsi, nous continuerons donc d'alimenter la réserve financière destinée à y faire face et réaliserons plusieurs projets visant à augmenter la résilience de la Ville de Québec.

Il est par ailleurs important de souligner que ce budget s'inscrit dans le respect de notre cadre financier. Le solde de la dette reculera de 5,2 M\$ en 2025, faisant ainsi de Québec l'une des rares villes présentant une diminution constante de la dette depuis 10 ans.

C'est un budget qui nous offre de solides leviers pour poursuivre la réalisation de nos priorités, sans que les prochaines générations aient à en assumer la charge. Il promet aux citoyens de Québec une ville sécuritaire, abordable et prospère.





**PIERRE-LUC
LACHANCE**

Vice-président
du comité exécutif
et responsable
des finances

La Ville de Québec est reconnue pour sa rigueur, son audace et sa capacité à relever les défis.

Élaborer un budget municipal nécessite de mettre ces trois aptitudes à profit pour établir l'équilibre entre la capacité de payer des citoyens et une offre de services collectifs de qualité.

Le budget 2025 que nous vous présentons arrive à consolider cet équilibre sur le plan financier, tout en assurant une Ville bien entretenue, sécuritaire, et dotée d'une vitalité économique et d'une cohésion sociale renforcées. L'un des exemples les plus probants à cet effet est que pour une troisième année consécutive, la hausse de taxes est inférieure à l'inflation, malgré le maintien ou l'augmentation de nos investissements en sécurité publique, en logement ou encore en soutien aux personnes vulnérables ou en situation d'itinérance.

De plus, nous présentons ce budget dans une perspective d'assurer le développement durable de la Ville. Il prend en compte les besoins d'entretien et de remplacement des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement et leur pérennité.

Québec est reconnue pour son cadre financier robuste en matière d'investissement et de gestion de la dette. Depuis 10 ans, nous réduisons successivement la dette, un exploit que peu d'organisations gouvernementales peuvent se vanter d'accomplir. Les ratios de la dette et du service de la dette sur les revenus de fonctionnement sont en baisse. Les citoyens peuvent être pleinement rassurés; les finances de la Ville de Québec sont gérées avec le plus grand soin, de manière avisée et responsable.

En conclusion, je vous invite à accorder une attention spéciale au Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 qui présente une vision à long terme de nos investissements. Il offre sans contredit un aperçu emballant de l'avenir de Québec!

LE BUDGET 2025 EN BREF

La Ville de Québec dépose un budget de fonctionnement équilibré de 2 015,4 M\$ pour l'année 2025. Le budget présente à la fois les revenus et les dépenses de fonctionnement ainsi que les investissements prévus dans les infrastructures, afin d'offrir un portrait clair et complet des finances de la Ville.

Les données financières de ce budget sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale excluant les organismes faisant partie de son périmètre comptable.

Par ailleurs, le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée, et ce, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette présentation regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du Réseau de transport de la Capitale (RTC) et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).



› Le budget de fonctionnement 2025

2 015,4 M\$ en dépenses

Hausse de **111,3 M\$ (5,8 %)** par rapport au précédent budget, répartie comme suit :

- ▶ Continuité des services existants : 78,0 M\$
- ▶ Efforts de réduction des dépenses par les unités administratives : -39,1 M\$
- ▶ Ajouts de services prioritaires aux citoyens : 20,8 M\$
- ▶ Service de la dette et autres dépenses : 16,7 M\$
- ▶ Contribution au RTC : 19,9 M\$
- ▶ Réserve d'infrastructures pour changements climatiques : 15,0 M\$

Avant les ajouts de services prioritaires aux citoyens, l'augmentation des dépenses est de 2,9 %, soit à un niveau inférieur à l'Indice des prix à la consommation (IPC) observée de 3,2 % au 31 août 2024.

› Plan d'investissement 2025-2034

9 289,8 M\$ sur 10 ans¹

Cet horizon de planification permet d'assurer le maintien des actifs et la prestation de services de qualité aux citoyens d'aujourd'hui et de demain.

¹ Incluant les investissements du RTC

› Un budget équilibré

Pour assurer l'équilibre budgétaire, les revenus sont augmentés par :

- ▶ Une hausse de 2,5 % des taxes, combinée à l'impact de 0,4 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraînant une majoration globale de 2,9 % du compte de taxes, soit un niveau inférieur à l'inflation observée de 3,2 %
- ▶ Des revenus supplémentaires découlant de la tarification de biens et services
- ▶ Une affectation de l'excédent de fonctionnement pour 25,0 M\$

› Dette nette prévue

1 523,8 M\$

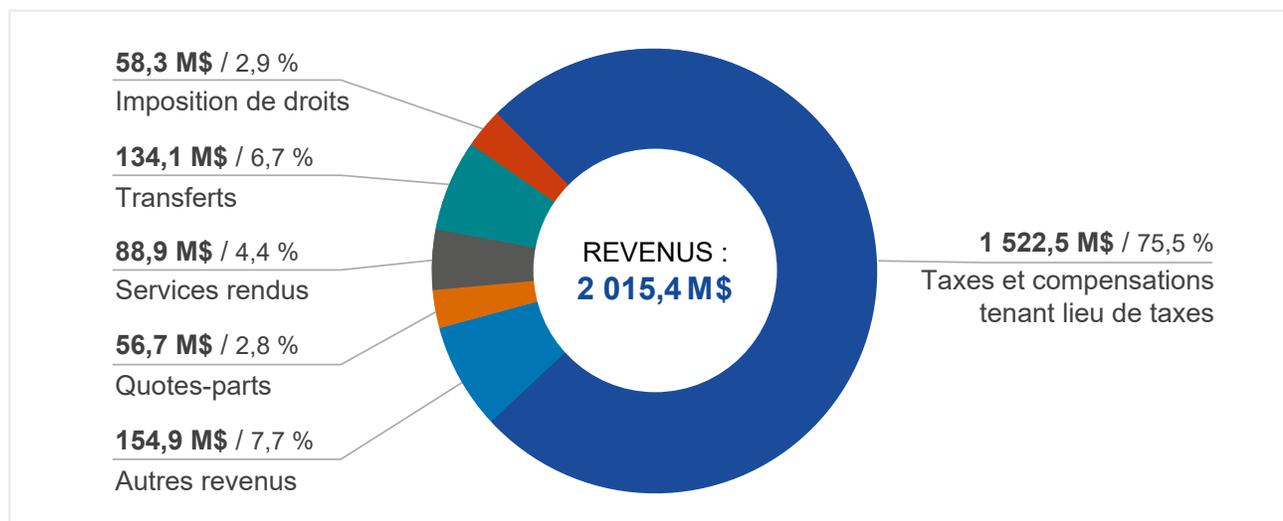
En baisse de -5,2 M\$ par rapport au budget précédent

Diminution de la dette nette pour une 10^e année consécutive, passant de 1 670,5 M\$ en 2015 à 1 523,8 M\$ en 2025, soit une diminution de 146,7 M\$.

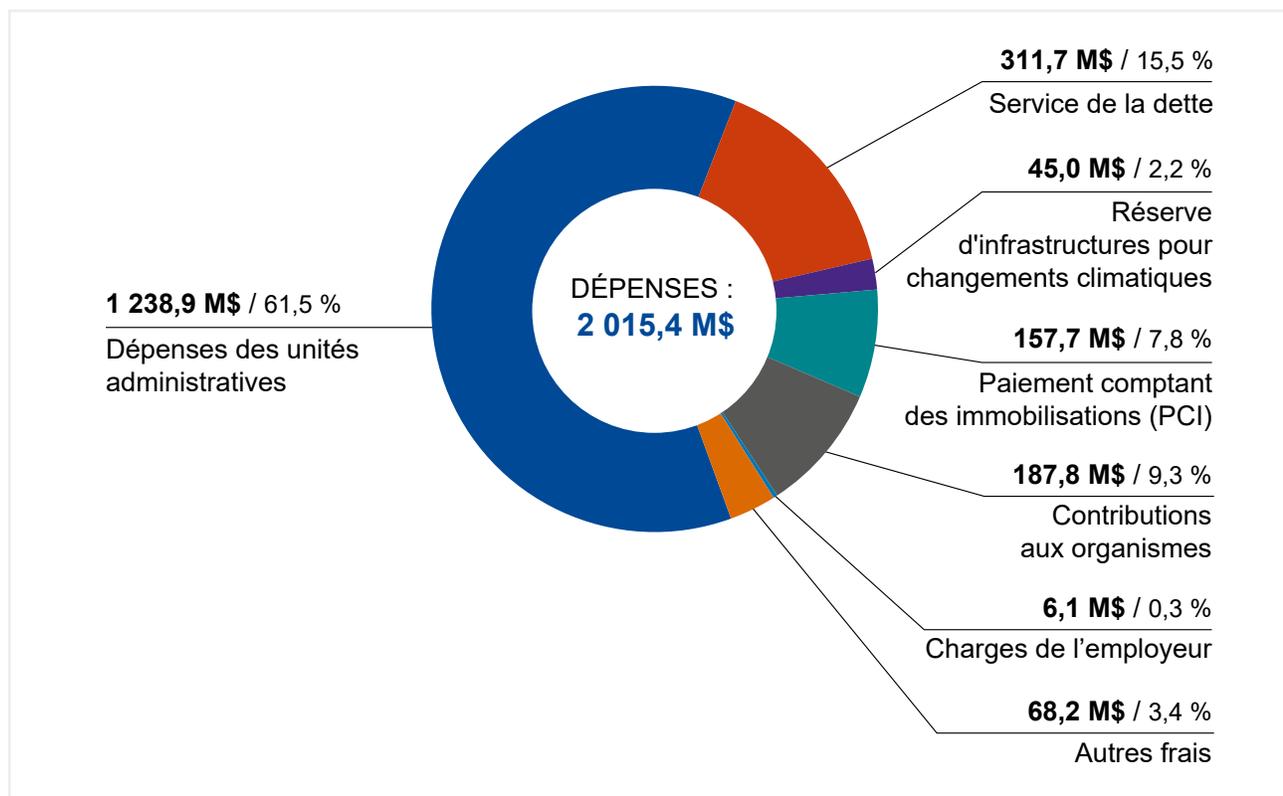
REVENUS ET DÉPENSES



Provenance des revenus



Répartition des dépenses





BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

TAXATION : augmentation de 2,9 % inférieure à l'inflation observée de 3,2 %

Résidentiel

↑	2,5 %	Taxe foncière générale
↑	0,4 %	Tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles
↑	2,9 %	Hausse de la facture de taxes

En 2025, la hausse de 2,5 % des taxes, combinée à l'impact de 0,4 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraîne une hausse globale de 2,9 % du compte de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne.

VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2025 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE (incluant les condominiums)

Selon l'évaluation moyenne : 379 000 \$													
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Lorette-ville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne	Variation
Facture de taxes 2024*	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 338 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 223 \$	3 217 \$	3 255 \$	
Indexation													
Taxes foncières générales	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	
Tarifications	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	
Total de l'indexation	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	2,5 %
Ajustement des tarifications	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	} 0,4 %
Variation de la taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-2 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-1 \$	
Facture de taxes 2025	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 430 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 317 \$	3 311 \$	3 348 \$	
Variation totale de la facture de taxes en 2025	94 \$	94 \$	94 \$	94 \$	94 \$	92 \$	94 \$	94 \$	94 \$	94 \$	94 \$	93 \$	
	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,8 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %	2,9 %

*Calculée sur une valeur de 379 000 \$ plutôt que 293 000 \$ au budget 2024, à la suite du dépôt des nouveaux rôles d'évaluation foncière 2025-2026-2027

Au total pour 2025, cette indexation représente une hausse de la facture de taxes de 93 \$ pour une résidence unifamiliale moyenne.

Non résidentiel

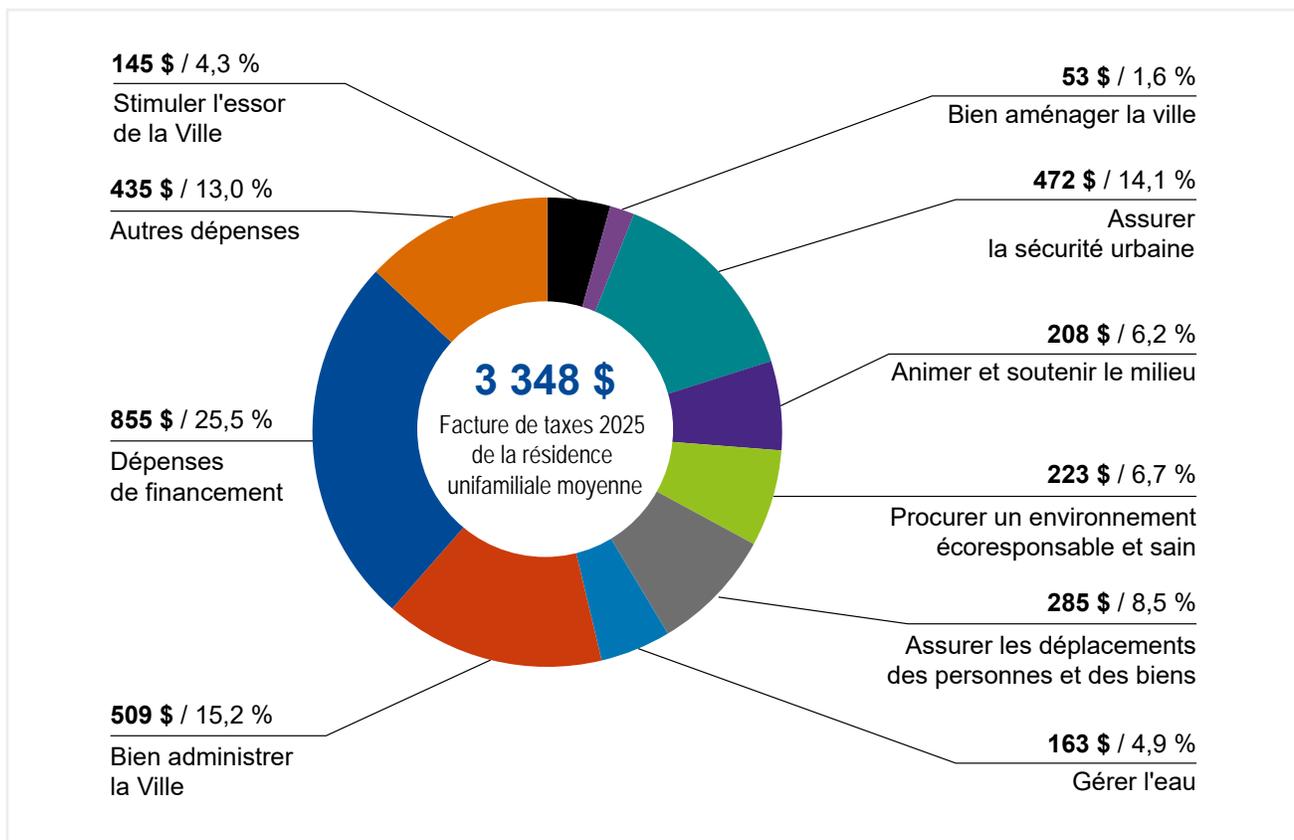
↑	2,5 %	Taxe foncière générale
↑	0,4 %	Tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles
↑	2,9 %	Hausse de la facture de taxes

En 2025, la hausse de 2,5 % des taxes, combinée à l'impact de 0,4 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraîne une hausse globale de 2,9 % du compte de taxes non résidentiel moyen.

Par ailleurs, les propriétaires d'immeubles non résidentiels, qui sont facturés au volume¹, peuvent agir sur les montants payés en tarifications fiscales sur l'eau et les matières résiduelles. Ainsi, l'augmentation du compte de taxes pourrait être inférieure à 2,9 % si leur consommation était réduite.

¹Certains immeubles sont facturés selon un taux appliqué à la valeur de l'immeuble ou du bâtiment

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR SERVICES RENDUS pour une résidence unifamiliale moyenne





VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Un **BUDGET DE FONCTIONNEMENT ÉQUILIBRÉ** de **2 015,4 M\$**, en hausse de **111,3 M\$** (5,8 %).

BUDGET DES REVENUS 2024		Contribution à la hausse	1 904,1 M\$
↑	Hausse générale des taxes de 2,5 %	1,8 %	33,6 M\$
↑	Ajustement des tarifications fiscales - eau et matières résiduelles	0,3 %	5,4 M\$
↑	Nouvelles constructions et rénovations des immeubles existants	0,9 %	16,4 M\$
↑	Majoration du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis	0,3 %	6,1 M\$
↑	Élargissement de l'application de la taxe sur les surfaces imperméables	0,1 %	1,0 M\$
↑	Taxe sur l'immatriculation	1,0 %	18,8 M\$
↑	Quotes-parts	0,3 %	6,7 M\$
↑	Revenus de transferts	0,8 %	14,8 M\$
↓	Intérêts sur placements	-0,2 %	-3,8 M\$
↑	Gestion des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec	0,7 %	13,6 M\$
↓	Autres revenus	-0,2 %	-1,3 M\$
VARIATION TOTALE		5,8 %	111,3 M\$
BUDGET DES REVENUS 2025			2 015,4 M\$

BUDGET DES DÉPENSES 2024		Contribution à la hausse	1 904,1 M\$
↑	Dépenses des unités administratives en continuité des services existants	4,1 %	78,0 M\$
↑	Autres dépenses	1,2 %	22,9 M\$
↓	Service de la dette	-0,3 %	-6,2 M\$
Sous-total pour la continuité des services		5,0 %	94,7 M\$
↓	Efforts de réduction des dépenses des unités administratives	-2,1 %	-39,1 M\$
Sous-total incluant les efforts de réduction des dépenses		2,9 %	55,6 M\$
↑	Ajouts de services en lien avec la Stratégie de développement durable	0,8 %	16,0 M\$
↑	Ajouts de services prioritaires aux citoyens	0,3 %	4,8 M\$
↑	Majoration de la contribution au RTC	1,0 %	19,9 M\$
↑	Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	0,8 %	15,0 M\$
Sous-total des ajouts de services prioritaires		2,9 %	55,7 M\$
VARIATION TOTALE		5,8 %	111,3 M\$
BUDGET DES DÉPENSES 2025			2 015,4 M\$

SOMMAIRE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

Le tableau suivant présente le sommaire des revenus et des dépenses du budget de fonctionnement de la Ville de Québec.

Sommaire des prévisions budgétaires de fonctionnement

(en millions de dollars)

Activités de fonctionnement	RÉEL		PROJETÉ*	BUDGET		ÉCART	
	2022	2023	2024	2024**	2025	2025-2024	
REVENUS							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 435,5	1 441,0	1 522,5	81,5	5,7 %
Quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	56,7	6,7	13,4 %
Transferts	82,2	87,2	121,1	119,3	134,1	14,8	12,4 %
Services rendus	74,1	84,8	89,4	87,0	88,9	1,9	2,2 %
Imposition de droits	75,9	66,3	58,0	53,6	58,3	4,7	8,8 %
Amendes et pénalités	19,5	20,3	23,8	23,8	24,8	1,0	4,2 %
Intérêts	31,6	49,1	36,6	35,6	33,0	-2,6	-7,3 %
Autres revenus	11,7	14,0	10,5	7,3	18,8	11,5	157,5 %
Affectations	85,1	87,5	92,6	86,5	78,3	-8,2	-9,5 %
Total des revenus	1 726,8	1 817,3	1 917,5	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %
DÉPENSES							
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	80,0	84,1	97,8	99,2	104,5	5,3	5,4 %
Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	217,4	230,6	245,8	15,2	6,6 %
Services de proximité	330,9	369,6	384,6	375,8	323,2	-52,6	-14,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	261,6	257,0	278,9	21,9	8,5 %
Infrastructures durables	181,9	203,2	224,8	216,6	286,5	69,9	32,3 %
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 186,2	1 179,2	1 238,9	59,7	5,1 %
Autres dépenses	188,5	187,5	230,7	219,3	262,1	42,8	19,5 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	297,8	306,4	312,7	318,0	311,7	-6,2	-2,0 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	158,0	163,5	157,7	157,7	157,7	-	- %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	45,0	15,0	50,0 %
Total dépenses de financement	455,8	485,3	500,4	505,7	514,4	8,8	1,7 %
Total des dépenses	1 661,9	1 772,9	1 917,3	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	64,9	44,4	0,2	0,0	0,0		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	36,0	21,9	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	35,2	20,1	n/d	n/d	n/d		
Écart des revenus sur les dépenses	0,8	1,8	n/d	n/d	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	65,7	46,2	0,2	0,0	0,0		

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

** Le budget 2024 des dépenses a été ajusté sur une base comparable à celle de la présentation de 2025

Le tableau suivant présente le sommaire du budget de fonctionnement de la Ville de Québec et le budget d'investissement de la Ville de Québec et du RTC.

Sommaire des prévisions budgétaires du budget de fonctionnement et d'investissement (en millions de dollars)

	Budget		Écart	
	2024	2025	2025-2024	
Budget de fonctionnement - Ville de Québec	1 904,1 M\$	2 015,4 M\$	111,3 M\$	5,8 %
Budget d'investissement - Ville de Québec	1 027,3 M\$	1 021,6 M\$	-5,7 M\$	-0,6 %
Budget d'investissement - RTC	241,3 M\$	299,1 M\$	57,8 M\$	24,0 %
Total budget d'investissement	1 268,6 M\$	1 320,7 M\$	52,1 M\$	4,1 %

Le tableau suivant présente le rapprochement des prévisions budgétaires consolidées² de l'état des résultats, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Rapprochement des prévisions budgétaires consolidées de l'état des résultats (en millions de dollars)

RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES CONSOLIDÉES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS							
	Budget 2024	Budget 2025					
Non audité	Budget NCSP consolidé	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé*	Ajustements NCSP consolidé	Budget NCSP consolidé
Revenus							
Fonctionnement	2 089,6 M\$	1 056,5 M\$	1 763,8 M\$	340,9 M\$	2 147,4 M\$	32,6 M\$	2 180,0 M\$
Investissement	403,1 M\$	131,0 M\$	81,4 M\$	128,6 M\$	341,0 M\$	8,8 M\$	349,8 M\$
Total des revenus	2 492,7 M\$	1 187,5 M\$	1 845,2 M\$	469,5 M\$	2 488,4 M\$	41,4 M\$	2 529,8 M\$
Charges	2 092,5 M\$	953,3 M\$	1 598,6 M\$	319,2 M\$	1 857,3 M\$	394,3 M\$	2 251,6 M\$
Excédent (déficit) de l'exercice	400,2 M\$	234,2 M\$	246,6 M\$	150,3 M\$	631,1 M\$	-352,9 M\$	278,2 M\$

* Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et partenariats



² Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

MESURES DE RÉDUCTION DES DÉPENSES

Afin de limiter l'augmentation des dépenses, des économies à la hauteur de 31,7 M\$ ont été identifiées, et ce, sans affecter les services essentiels aux citoyens. À cela s'ajoute un exercice de réévaluation des honoraires professionnels, pour un montant de 7,4 M\$, portant les efforts de réduction des dépenses à un total de 39,1 M\$. Le tableau suivant présente le sommaire de ces efforts budgétaires.

Mesures de réduction des dépenses des unités administratives
(en dollars)

	Budget 2025
Optimisation dans la gestion administrative	
Frais administratifs (diminution de 15 %)	
Réduction des frais de déplacement et de repas	490 805 \$
Réduction des fournitures de bureau	133 681 \$
Espaces locatifs	
Diminution des baux	676 975 \$
Gestion des équipements	
Reclassement d'équipements de nature capitalisable vers le budget d'investissement	800 000 \$
Ajustement pour l'entretien mineur d'applications ou d'outils technologiques	643 531 \$
Gestion des bâtiments	
Mesures d'économie d'énergie	541 000 \$
Réduction des frais d'entretien	487 204 \$
Ajustement du contrat d'agents de sécurité à la centrale de police	210 357 \$
Gel et optimisation de la flotte de véhicules légers	
Projet pilote d'économies sur le volume de carburant	182 000 \$
Voies de circulation	
Économies dans l'entretien des voies de circulation, incluant déneigement	2 075 000 \$
Sous-total optimisation dans la gestion administrative	6 240 552 \$



	Budget 2025
Optimisation dans la gestion des services	
Matières résiduelles	
Gestion des matières recyclables prises en charge par Éco Entreprises Québec	8 891 171 \$
Optimisation des opérations aux écocentres	500 000 \$
Collecte hivernale toutes les deux semaines	325 000 \$
Efficiences des opérations et collecte des matières résiduelles en régie	155 000 \$
Réduction des coûts de la collecte des encombrants	150 000 \$
Matières organiques	
Réduction des coûts au centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec	1 500 000 \$
Réduction des coûts de collecte et de traitement des résidus alimentaires	966 193 \$
Traitement des eaux	
Réduction des coûts de dépistage des conduites en plomb	639 000 \$
Événements	
Subventions aux événements	200 000 \$
Sous-total optimisation dans la gestion des services	13 326 364 \$
Contrôle de la masse salariale	
Économies sur mouvements de personnel et abolitions de postes	8 686 245 \$
Réduction des heures supplémentaires	1 767 277 \$
Sous-total contrôle de la masse salariale	10 453 522 \$
Autres mesures de réduction des dépenses	1 667 793 \$
Sous-total des mesures de réduction des dépenses	31 688 232 \$
Remise à zéro des honoraires professionnels	7 408 166 \$
Efforts de réduction des dépenses	39 096 397 \$



REVENUS SUPPLÉMENTAIRES

Le budget 2025 prévoit 36,2 M\$ de revenus supplémentaires associés aux coûts de livraison de services publics de la Ville dont :

- ▶ 1,5 M\$ provenant de l'indexation générale de 3,2 % de la tarification des biens et services fournis par la Ville

De nouvelles initiatives :

- ▶ 18,8 M\$ pour l'imposition d'une taxe de 60 \$ sur l'immatriculation des véhicules de promenade
- ▶ 6,1 M\$ pour l'augmentation du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis passant de deux à trois fois le taux de base
- ▶ 5,4 M\$ en lien avec l'ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles
- ▶ 1,0 M\$ découlant de l'élargissement de l'application de la taxe sur les surfaces imperméables
- ▶ 3,4 M\$ provenant de l'ajustement de certaines tarifications des biens et services fournis par la Ville, incluant une nouvelle redevance sur les rejets industriels

Le tableau suivant présente le détail des revenus supplémentaires associés à la livraison de services.

Revenus supplémentaires (en dollars)

	Budget 2025
Taxes	
Taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade	18 819 300 \$
Majoration du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis	6 054 904 \$
Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services	5 384 922 \$
Élargissement de l'application de la taxe sur les surfaces imperméables	1 000 000 \$
Total taxes	31 259 126 \$
Autres sources de revenus	
Élargissement de l'application de la tarification pour l'occupation de la chaussée	1 600 000 \$
Indexation générale de 3,2 % des tarifs sur les biens et services fournis par la Ville	1 521 793 \$
Changements aux paliers des droits sur les mutations immobilières	1 500 000 \$
Redevance sur les rejets industriels	300 000 \$
Total autres sources de revenus	4 921 793 \$
Total des revenus supplémentaires	36 180 919 \$





PRIORITÉS DE LA VILLE

Le budget 2025 de la Ville supporte six grandes priorités :

- ▶ Habitation et aménagement
- ▶ Mobilité et interconnectivité
- ▶ Dynamisme économique, culturel et innovation
- ▶ Développement durable, biodiversité et environnement
- ▶ Développement social, lutte à la pauvreté et à l'exclusion
- ▶ Saine gestion de l'administration publique

Il présente de nombreuses initiatives pour appuyer ces priorités tant au niveau des dépenses de fonctionnement (20,8 M\$) que du Programme décennal d'immobilisations (PDI).

Habitation et aménagement :

Une Ville à l'échelle humaine, tissée de quartiers où il fait bon vivre



Québec, c'est avant tout les gens qui l'habitent. C'est pourquoi chaque quartier est le reflet des citoyens qui y vivent. Des milieux dynamiques, vibrants et accessibles autant pour les jeunes familles que pour les aînés : voilà ce que l'on souhaite pour Québec!

Le service rendu aux citoyens lié à cette priorité organisationnelle est le suivant :



Bien aménager la ville

Démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Mise en œuvre de la Vision de l'habitation**
 - › Budget d'investissement 2025 : **7,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **23,5 M\$**
- ▶ **Logements sociaux**
 - › Budget d'investissement 2025 : **61,7 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **117,8 M\$**
- ▶ **Programme Rénovation Québec**
 - › Budget d'investissement 2025 : **6,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **65,0 M\$**
- ▶ **Programme Accès Famille**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **25,0 M\$**
- ▶ **Aménagement urbain accompagnant la réfection de rues**
 - › Budget d'investissement 2025 : **15,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **79,7 M\$**
- ▶ **Écoquartiers Pointe-aux-Lièvres et D'Estimauville**
 - › Budget d'investissement 2025 : **5,9 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **12,0 M\$**
- ▶ **Réaménagement de l'avenue D'Estimauville**
 - › Budget d'investissement 2025 : **0,4 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **9,4 M\$**
- ▶ **Interventions dans les milieux naturels et boisés urbains**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **14,5 M\$**

Mobilité et interconnectivité :

Une mobilité diversifiée, fluide et sécuritaire pour tous

Crédit : Réseau de transport de la Capitale



Forte de son rayonnement tant national qu'international, Québec attire de nombreux nouveaux citoyens qui souhaitent s'y épanouir tout en contribuant à son économie et à son développement. Cette réalité démographique commande de prendre des décisions à la fois responsables et visionnaires en termes de mobilité. Encore cette année, et après une année d'achalandage record pour des initiatives comme Flexibus et àVélo, l'offre de transport est bonifiée. Connectivité entre les différents quartiers, mobilité active et sécurité sont au cœur de l'action de la Ville.

Le service rendu aux citoyens lié à cette priorité organisationnelle est le suivant :

Assurer les déplacements des personnes et des biens

Services assurant la réalisation, le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficacité des réseaux de mobilité

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► Tramway de Québec

- › Budget d'investissement 2025 : **262,7 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **352,5 M\$**

► Projets de développement, de maintien et d'électrification du RTC

- › Budget d'investissement 2025 : **299,1 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **3,5 G\$**

► Mise en œuvre de la Vision de la mobilité active et de l'intermodalité pour faciliter et sécuriser les déplacements actifs, interconnectés avec les transports en commun

- › Budget d'investissement 2025 : **23,5 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **194,5 M\$**

► Stratégie de sécurité routière 2025-2029

- › Budget d'investissement 2025 : **12,0 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **120,0 M\$**
- › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,3 M\$**

► Télémétrie et géomatique pour les opérations de déneigement

- › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,3 M\$**
- › Coût total du contrat de location d'équipements : **3,2 M\$**

► Corridor Lorettain

- › Budget d'investissement 2025 : **4,0 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **6,0 M\$**



Dynamisme économique, culturel et innovation :

Une Ville animée, attractive et prospère



La Ville de Québec est une pépinière de talents et un terreau fertile pour la création et l'innovation. Chacun à sa manière, artistes et entrepreneurs nous lient et nous représentent ici comme ailleurs. Ils sont au cœur des quartiers et forment les piliers de l'attractivité de la Ville. Veiller au bon développement des écosystèmes tant culturel qu'entrepreneurial de Québec est prioritaire, et ce, partout sur le territoire.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :

Animer et soutenir le milieu

Moyens pour soutenir et renforcer le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Soutien à la politique culturelle afin de promouvoir la diversité culturelle et bonifier les services et les immobilisations des bibliothèques de Québec**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,0 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **20,0 M\$**
- ▶ **Entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville**
 - › Budget d'investissement 2025 : **24,2 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **234,6 M\$**
- ▶ **Église Saint-Jean-Baptiste**
 - › Budget d'investissement 2025 : **0,3 M\$**
- ▶ **Patinoires extérieures réfrigérées couvertes**
 - › Budget d'investissement 2025 : **10,2 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **16,4 M\$**
- ▶ **Centre multifonctionnel de curling**
 - › Budget d'investissement 2025 : **15,0 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **36,9 M\$**
 - › Coût total du projet : **39,5 M\$**
- ▶ **Équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment pour les surfaces multisports, les terrains de tennis et les aires de planches à roulettes**
 - › Budget d'investissement 2025 : **12,4 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **132,4 M\$**
- ▶ **Parcs et aires de jeux**
 - › Budget d'investissement 2025 : **9,4 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **74,4 M\$**
- ▶ **Plan directeur aquatique visant à offrir des équipements aquatiques et des espaces publics accessibles et conviviaux, incluant le maintien de la pérennité des bassins**
 - › Budget d'investissement 2025 : **7,3 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **76,8 M\$**
- ▶ **Contribution à l'Espace Riopelle au Musée national des beaux-arts du Québec**
 - › Contribution 2025 : **2,5 M\$**
- ▶ **Bibliothèque Étienne-Parent – Préparation des plans et devis**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,0 M\$**
- ▶ **Améliorations des infrastructures pour les Jeux du Canada 2027**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,0 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **2,9 M\$**
- ▶ **Soutien financier à la mission des corporations de loisirs**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,3 M\$**
- ▶ **Entretien et surveillance de la nouvelle patinoire couverte Bleu Blanc Bouge et du parc Victoria**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,2 M\$**



Stimuler l'essor de la Ville

Activités stimulant l'attractivité et le dynamisme socio-économique de la Ville, pour une croissance durable

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Pôle d'innovation de l'Est**

- › Budget d'investissement 2025 : **14,5 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **19,8 M\$**

► **Revitalisation du secteur de la rue Racine**

- › Budget d'investissement 2025 : **2,0 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **4,0 M\$**

► **Bonification de l'offre de toilettes publiques dans le secteur du Vieux-Québec**

- › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,2 M\$**

Développement durable, biodiversité et environnement : Une Ville saine et verte qui prend soin de son territoire et de ses ressources



L'influence des changements climatiques sur les activités quotidiennes est une évidence scientifique. Afin de préserver les espaces pour les générations futures, les projets d'adaptation aux changements climatiques se multiplient, tout en poursuivant les investissements dans la réserve financière prévue à cet effet.

Augmenter le verdissement, assainir les cours d'eau, assurer une saine gestion des matières résiduelles, préserver la biodiversité et les milieux naturels font entre autres partie des priorités de la Ville.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :



Procurer un environnement écoresponsable et sain

Activités de coordination et de mise en œuvre procurant un environnement propre, vert et pérenne

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

► **Réserve financière pour la pérennité et le développement des infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques**

- › Dotation 2025 : **45,0 M\$**, en hausse de 15,0 M\$

► **Mise en œuvre du Plan de transition climatique 2021-2025**

- › Budget d'investissement 2025 : **21,0 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **57,0 M\$**
- › Coût total : **100,0 M\$**

► **Pérennité des bâtiments et des équipements du complexe de valorisation énergétique, incluant l'entretien préventif**

- › Budget d'investissement 2025 : **13,0 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **103,0 M\$**
- › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,8 M\$**

► **Aménagement des écocentres**

- › Budget d'investissement 2025 : **7,0 M\$**
- › PDI 2025-2034 : **11,5 M\$**

- ▶ **Aménagement des sites permettant la gestion des sols d'excavation**
 - › Budget d'investissement 2025 : **9,9 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **21,2 M\$**
- ▶ **Plantation d'arbres et autres végétaux**
 - › Budget d'investissement 2025 : **7,9 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **81,2 M\$**
- ▶ **Planification et mise en œuvre du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles**
 - › Budget d'investissement 2025 : **4,6 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **42,9 M\$**
- ▶ **Plan directeur du parc naturel du Mont-Bélair**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,5 M\$**
- ▶ **Projets de mise en valeur des milieux naturels**
 - › Budget d'investissement 2025 : **1,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **19,0 M\$**
- ▶ **Aménagement des sentiers de vélo de montagne et fatbike**
 - › Budget d'investissement 2025 : **0,6 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **2,2 M\$**
- ▶ **Mesure et suivi de la qualité de l'air**
 - › Budget d'investissement 2025 : **0,4 M\$**

Gérer l'eau

Activités de protection de la ressource, de la captation, du traitement, de la distribution, de la collecte, de l'assainissement et du contrôle des eaux assurant une eau de qualité pour les citoyens et l'environnement

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Réfection des infrastructures de traitement de l'eau potable et des eaux usées, incluant l'usine de Sainte-Foy**
 - › Budget d'investissement 2025 : **29,1 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **226,3 M\$**
- ▶ **Travaux correctifs à la rivière Lorette**
 - › Budget d'investissement 2025 : **22,0 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **56,0 M\$**
- ▶ **Plan de protection du lac Saint-Charles**
 - › Budget d'investissement 2025 : **4,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **20,6 M\$**
- ▶ **Pérennité et intervention sur les réseaux d'aqueduc et d'égouts**
 - › Budget d'investissement 2025 : **4,0 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **44,5 M\$**



Développement social, lutte à la pauvreté et à l'exclusion : Une Ville bienveillante qui ne laisse personne derrière



Plus que jamais, la Ville de Québec occupe un rôle pivot dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion. Avec les partenaires, tant communautaires que gouvernementaux, elle poursuit ses efforts pour faire de Québec une ville qui prend soin de tous les citoyens et qui trace la voie vers l'inclusion sociale.

Par des politiques et des programmes adaptés, la Ville pose des gestes en matière de sécurité urbaine et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :

Animer et soutenir le milieu

Moyens pour soutenir et renforcer le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Plan d'action en itinérance 2024-2030**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **1,0 M\$**
 - › Budget total : **4,7 M\$**
- ▶ **Bonification du programme ÉquiMobilité**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,8 M\$**
 - › Budget total : **1,8 M\$**
- ▶ **Vision de l'immigration 2024-2030**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,4 M\$**
 - › Budget total : **0,9 M\$**
- ▶ **Plan d'action en matière d'accessibilité universelle**
 - › Budget d'investissement 2025 : **0,3 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **3,2 M\$**
- ▶ **Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025**
 - › Budget d'investissement 2025 : **0,8 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **9,8 M\$**



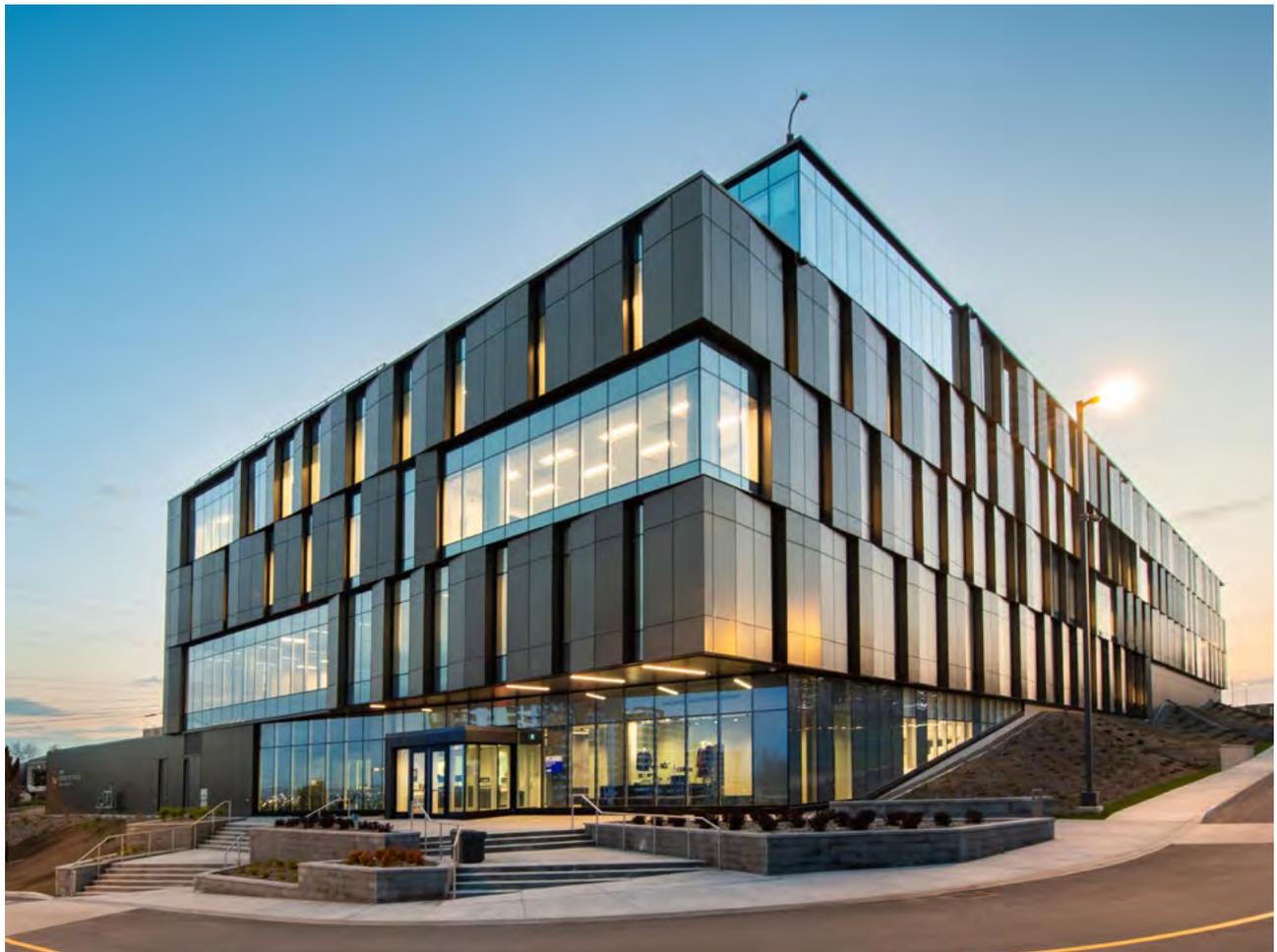


Assurer la sécurité urbaine

Actions assurant la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Hausse de 51 effectifs au Service de Police**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **7,1 M\$**
- ▶ **Hausse de 35 effectifs au Service de protection des incendies**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **3,8 M\$**
- ▶ **Acquisition d'équipements pour le Schéma de couverture de risques en incendie incluant le remplacement d'équipements motorisés**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,4 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **46,0 M\$**
- ▶ **Acquisition et remplacement d'équipements motorisés pour le Service de police**
 - › Budget d'investissement 2025 : **10,4 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **23,7 M\$**
- ▶ **Construction, agrandissement et réaménagement des casernes de pompiers**
 - › Budget d'investissement 2025 : **2,1 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **12,2 M\$**



Saine gestion de l'administration publique :

Une Ville efficace et performante



Offrir une qualité de vie incomparable aux citoyens de Québec, tout en respectant leur capacité de payer exige une rigueur budgétaire exemplaire. La Ville travaille continuellement à l'optimisation de ses pratiques au bénéfice des citoyens. En ce sens, des mesures de réduction des dépenses de 31,7 M\$ seront réalisées en 2025, tout en maintenant un service de qualité aux citoyens.

Les services rendus aux citoyens liés à cette priorité organisationnelle sont les suivants :



Bien administrer la Ville

Pratiques assurant la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique

Le budget 2025 propose plusieurs initiatives en ce sens, notamment :

- ▶ **Mise à niveau des infrastructures municipales liées à la gestion de l'eau et aux voies de circulation**
 - › Budget d'investissement 2025 : **112,8 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **1,3 G\$**
- ▶ **Pérennité des bâtiments et équipements urbains**
 - › Budget d'investissement 2025 : **36,1 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **460,7 M\$**
- ▶ **Pérennité du Centre Vidéotron**
 - › Budget d'investissement : **2,5 M\$**
 - › PDI 2025-2034 : **20,5 M\$**
- ▶ **Coûts d'énergie et d'entretien pour les nouvelles installations**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **1,0 M\$**
- ▶ **Politique d'approvisionnement durable axée sur l'achat local**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,1 M\$**
- ▶ **Soutien aux citoyens pour des dispositifs anti-refoulement et pour les pompes à puisard**
 - › Ajout de services au budget de fonctionnement 2025 : **0,1 M\$**



CADRE FINANCIER

Afin d'assurer une saine gestion des finances publiques, la Ville respecte son cadre financier par l'application de politiques financières rigoureuses. Ces dernières fixent certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Elles sont renforcées par les cibles suivantes :

- ▶ Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés à 70,0 % d'ici 2032
- ▶ Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032
- ▶ Réserve d'infrastructures pour changements climatiques

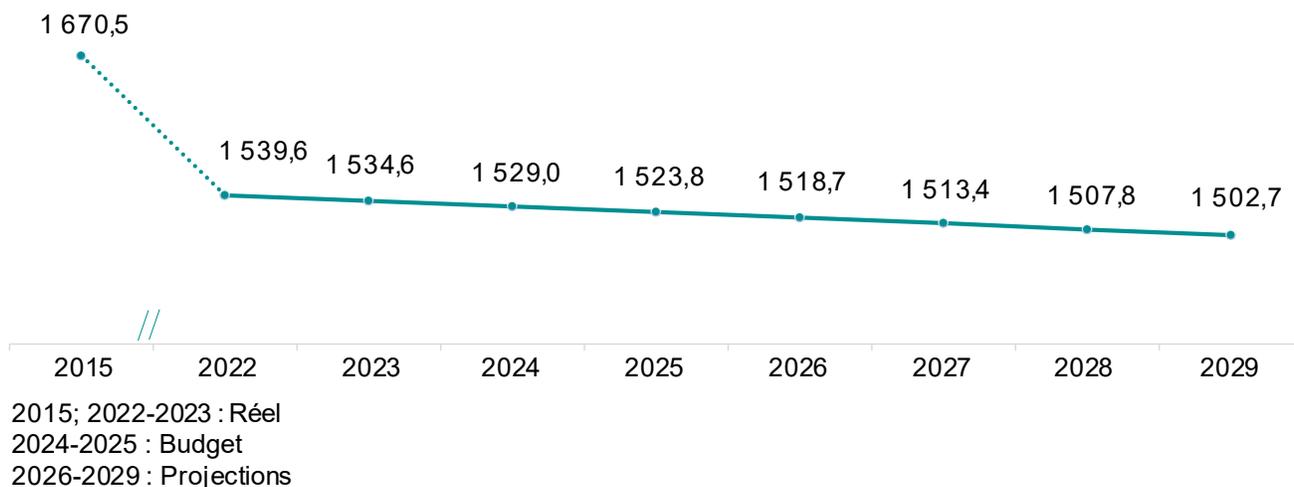
Cadre financier	Budget 2024	Budget 2025
Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 70,0 % en 2032	86,9 %	78,9 %
Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement Cible : ≤ 10,0 % en 2032	13,7 %	12,7 %
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques + 15,0 M\$ par an	30,0 M\$	45,0 M\$
Paiement comptant d'immobilisations (PCI) Cible : 157,7 M\$ récurrent	157,7 M\$	157,7 M\$
Réserve financière pour le paiement de la dette Cible : 50,0 M\$ récurrent	50,0 M\$	50,0 M\$
Rémunération globale Cible : ≤ 40,0 %	34,6 %	35,8 %
Contingent Cible : 0,5 % du budget de fonctionnement des unités administratives	5,8 M\$	6,2 M\$



DETTE NETTE

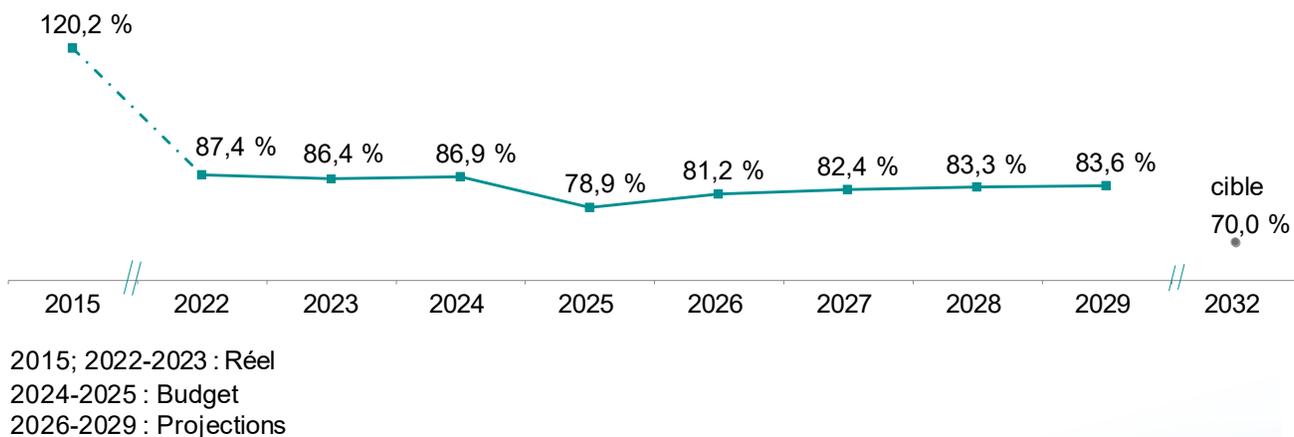
La gestion financière responsable permet de diminuer la pression sur la dette. En 2025, la dette nette recule à 1 523,8 M\$, en baisse de 5,2 M\$ par rapport au budget 2024.

Dette nette
(en millions de dollars)



En 2025, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit de 78,9 %.

Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés



PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034

La Ville effectue une planification des investissements sur une période de 10 ans afin de permettre une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville, dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

En 2025, le total des investissements prévus se situe à 1 320,7 M\$, dont 1 021,6 M\$ pour la Ville et 299,1 M\$ pour le RTC.

Sommaire des investissements

(en millions de dollars)

Programme décennal d'immobilisations	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	Total 2025-2034	
INVESTISSEMENTS									
Ville de Québec	758,9	723,8	623,7	528,4	510,2	3 145,0	2 320,5	5 465,5	58,8 %
Tramway de Québec*	262,7	89,9	-	-	-	352,5	-	352,5	-
Sous-total Ville de Québec	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0	62,6 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	299,1	381,5	514,2	381,3	391,3	1 967,4	1 504,4	3 471,8	37,4 %
Investissements totaux	1 320,7	1 195,2	1 137,9	909,7	901,5	5 464,9	3 824,9	9 289,8	100,0 %
FINANCEMENT									
Financement externe	678,9	521,1	494,1	329,4	370,9	2 394,3	1 452,3	3 846,6	41,4 %
Emprunts par obligations	390,8	422,3	408,9	366,5	366,9	1 955,4	1 554,1	3 509,5	37,8 %
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	17,0 %
Réserve pour changements climatiques, fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	93,3	94,1	77,2	56,1	6,0	326,7	30,0	356,7	3,8 %
Financement total	1 320,7	1 195,2	1 137,9	909,7	901,5	5 464,9	3 824,9	9 289,8	100,0 %

* Les montants pour 2025 et 2026 correspondent au solde de l'enveloppe des dépenses autorisées

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir notamment pour de grands projets, tels que les logements sociaux, la mobilité active, le Plan de transition et d'action climatique et la sécurité routière, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

En ce qui concerne le tramway de Québec, le gouvernement a confié en octobre dernier la maîtrise d'œuvre du projet à CDPQ Infra. Les investissements prévus au PDI au montant de 262,7 M\$ pour 2025 et de 89,9 M\$ pour 2026 correspondent au solde de l'enveloppe des dépenses autorisées par le gouvernement de 924,5 M\$. Les ajustements nécessaires au budget d'investissement seront apportés lorsque les discussions avec le gouvernement concernant les responsabilités de la Ville auront été finalisées.

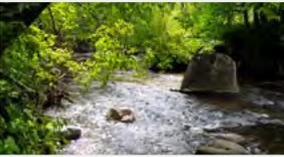
GRANDS PROJETS DU PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire.

Les investissements prévus au PDI 2025-2034 sont de 9 289,8 M\$ et comprennent notamment les grands projets présentés au tableau suivant.

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT | Montants prévus pour 2025-2034

3 471,8 M\$		Projets incluant l'électrification DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
1 264,0 M\$		Projets d' INGÉNIERIE , notamment la réhabilitation et la réfection de chaussées, la réfection et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
254,6 M\$		Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (234,6 M\$) et mise en oeuvre des VISIONS CULTURELLES (18,0 M\$)
248,3 M\$		Réfection des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (79,8 M\$), des OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (75,6 M\$) et de l' USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (70,9 M\$); protection de la PRISE D'EAU du lac Saint-Charles (20,6 M\$) et augmentation de la réserve d'eau potable de l' USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (1,4 M\$)
194,5 M\$		Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027
193,2 M\$		ACQUISITIONS ET REMPLACEMENTS DE DIVERS VÉHICULES , incluant les véhicules électriques et les bornes de recharge
191,8 M\$		Programme RÉNOVATION QUÉBEC (65,0 M\$), développement d' HABITATIONS ABORDABLES (65,0 M\$) et de LOGEMENTS SOCIAUX (36,8 M\$), programme ACCÈS FAMILLE (25,0 M\$)

136,8 M\$		Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les terrains de BASEBALL (32,2 M\$), les surfaces MULTISPORTS (24,8 M\$), les aires de PLANCHES À ROULETTES (21,5 M\$), les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL (14,2 M\$), les terrains de BASKETBALL (7,8 M\$), les surfaces synthétiques de SOCCER (4,4 M\$) et les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE (3,3 M\$)
129,0 M\$		Plan directeur AQUATIQUE
120,0 M\$		Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE
103,0 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec afin d'assurer sa pérennité et sa performance
89,9 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (56,0 M\$) et travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (33,9 M\$)
81,2 M\$		Plantation d' ARBRES et autres végétaux
2 811,7 M\$		Autres projets prévus au Programme décennal d'immobilisations
9 289,8 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2025-2034	

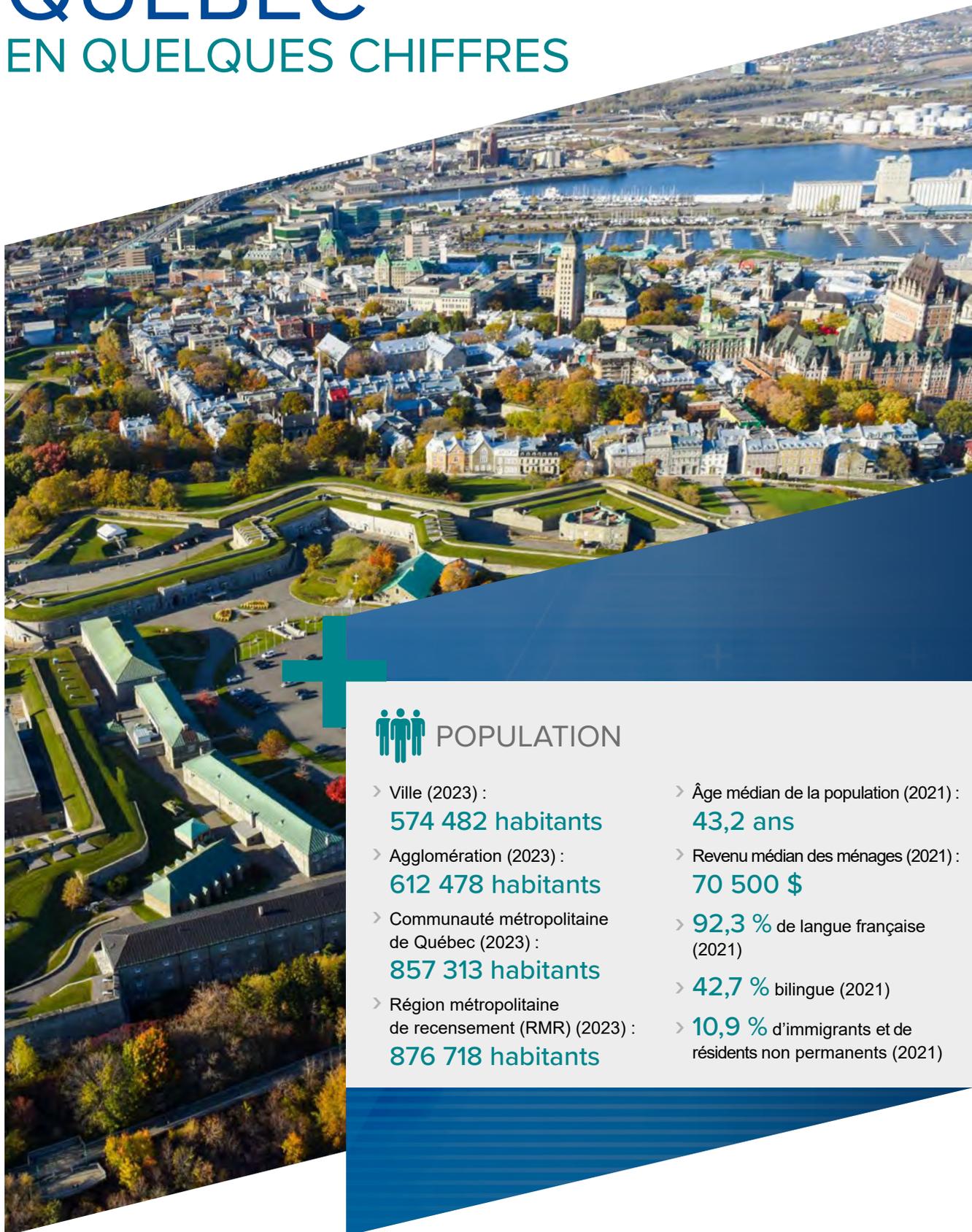


Profil de Québec



QUÉBEC

EN QUELQUES CHIFFRES



POPULATION

- > Ville (2023) :
574 482 habitants
- > Agglomération (2023) :
612 478 habitants
- > Communauté métropolitaine de Québec (2023) :
857 313 habitants
- > Région métropolitaine de recensement (RMR) (2023) :
876 718 habitants
- > Âge médian de la population (2021) :
43,2 ans
- > Revenu médian des ménages (2021) :
70 500 \$
- > **92,3 %** de langue française (2021)
- > **42,7 %** bilingue (2021)
- > **10,9 %** d'immigrants et de résidents non permanents (2021)

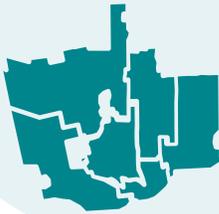


INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET PIÉTONNIÈRES



SUPERFICIE

455 km²



Bilan des infrastructures pour l'année 2024 :

- > **2 405,7 km** de routes
- > **1 342,1 km** de trottoirs
- > **409 km** de réseau cyclable
- > **126,9 km** de sentiers en milieu naturel
- > **121 000** arbres d'alignements
- > **2 ponts et 1 traversier** donnent accès à la capitale
- > Accès direct à tout le nord-est américain
- > **2 142 ouvrages d'art et structures**



> RÉSEAU DE TRANSPORT

- > **4 383** arrêts
- > **867 km de réseau**, dont 66 km de voies réservées
- > **28,2 millions** de déplacements en 2023





INFRASTRUCTURES D'EAU

- > 4 usines de production d'eau potable
- > Plus de **86 millions de m³ d'eau potable** produite par année
- > 2 stations d'épuration des eaux usées
- > **135 millions de m³ d'eaux usées traitées** par année
- > **7 020 km** de conduites d'aqueduc et d'égout



ENVIRONNEMENT

- > **5 écocentres permanents et 8 écocentres mobiles**
- > **536 parcs et espaces verts**



ÉDUCATION

- > **Université Laval**, 1^{re} université francophone en Amérique en 1852 (Séminaire de Québec en 1663)
- > École nationale d'administration publique, Institut national de recherche scientifique, Université TELUQ, Université de Montréal (campus Québec), Université du Québec à Trois-Rivières (Centre universitaire de Québec)
- > **10 collèges et cégeps**



SPORTS



- > **19 grands événements sportifs**, dont 11 à caractère international



- > **1 équipe de football universitaire**, le Rouge et Or



- > **1 équipe de hockey junior majeur**, les Remparts de Québec



- > **1 équipe de baseball professionnelle**, les Capitales



Photo : Jeff Frenette

- > **1^{er} rang des meilleures destinations touristiques au Canada en 2024** et ce pour une neuvième année consécutive (magazine *Travel + Leisure*)
- > Québec se classe au **6^e rang dans la catégorie « Le meilleur des destinations populaires au Canada »** (Tripadvisor - Travelers Choice Awards 2024)
- > Québec se classe **6^e parmi les meilleures villes au monde pour sa scène culinaire** ainsi que **5^e parmi les villes les plus accueillantes au monde** (Condé Nast Traveller (UK) — Readers' Choice Awards 2023)
- > Québec remporte le titre de **meilleure destination croisières sur l'itinéraire Canada/Nouvelle-Angleterre** (Porthole Cruise Magazine (USA) – Readers' Choice Award 2023)
- > **8,5 millions de visiteurs**
4,0 millions de touristes et 4,5 millions d'excursionnistes d'un jour
- > **2,0 G\$ en dépenses pour l'ensemble des visiteurs** (touristes + excursionnistes)
- > **Plus de 1 276 établissements d'hébergement et de restauration** (Statistique Canada, registre des entreprises)
- > **45 200 emplois** en tourisme (région touristique de Québec)



Membre de l'**Organisation des villes
du patrimoine mondial (OVPM)**

> AÉROPORT INTERNATIONAL JEAN-LESAGE



- > 2^e en importance au Québec et 11^e au Canada
- > 1 688 736 passagers en 2023

PORT DE QUÉBEC ET SON TERMINAL DE CROISIÈRES



- > 41 escales de navires (2023)
- > 154 000 croisiéristes et membres d'équipage en visite (2023)
- > 27,8 millions de tonnes de marchandises manutentionnées (2023)

> CULTURE

- > 42 festivals et événements majeurs (2024)
- > 26 établissements formant le Réseau des bibliothèques de la Ville de Québec
- > 10 musées
- > 16 lieux d'interprétation
- > 33 théâtres et salles de spectacle
- > 159 organismes culturels et artistiques professionnels
- > 120 organismes culturels amateurs
- > 543 œuvres d'art public
- > 142 structures extérieures pour les expositions éphémères



Photo : Jeff Frenette



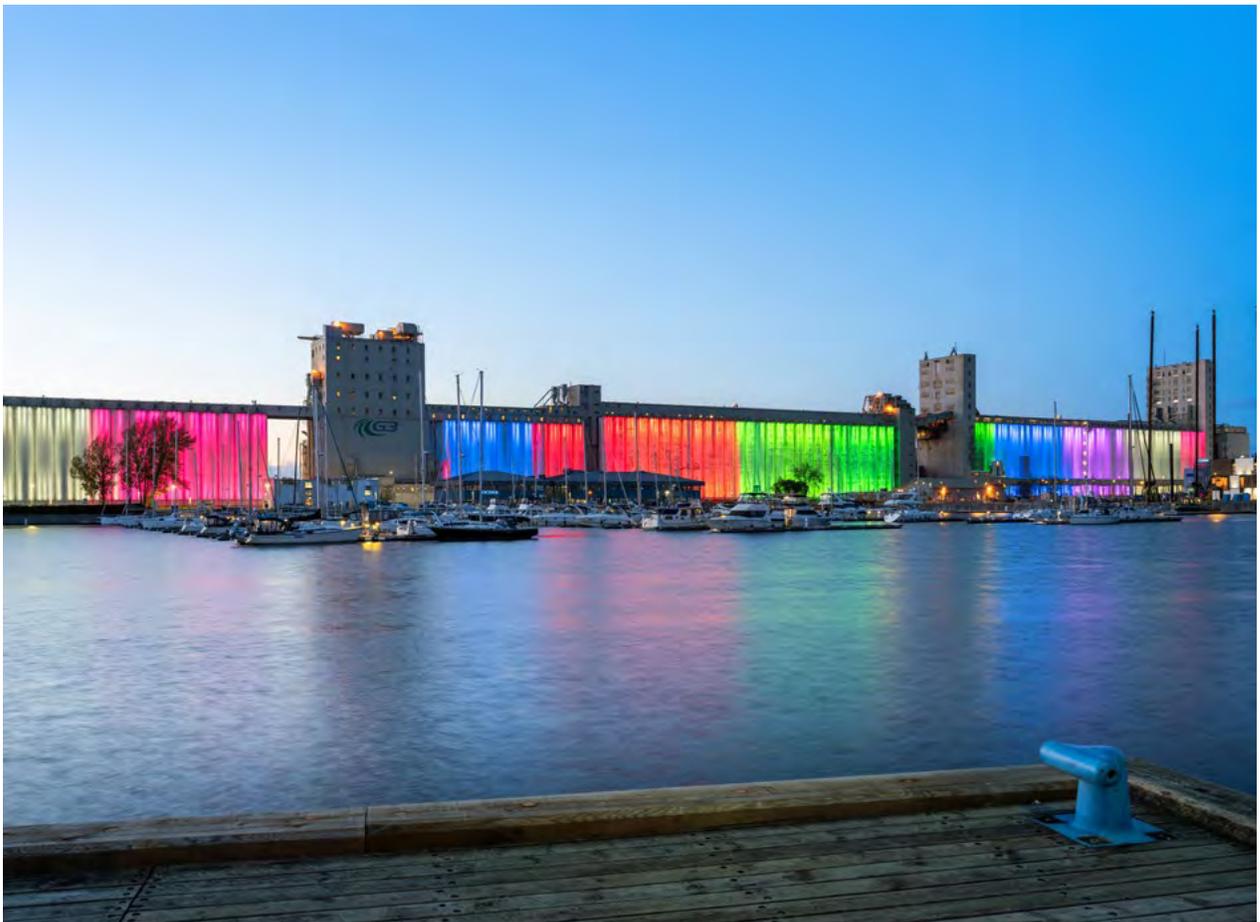
CENTRES COMMERCIAUX (2023)

- > **18,4 G\$** de ventes au détail
- > **88 complexes commerciaux** regroupant près de **2 885 entreprises**



ADMINISTRATION PUBLIQUE (FÉDÉRALE, PROVINCIALE ET MUNICIPALE)

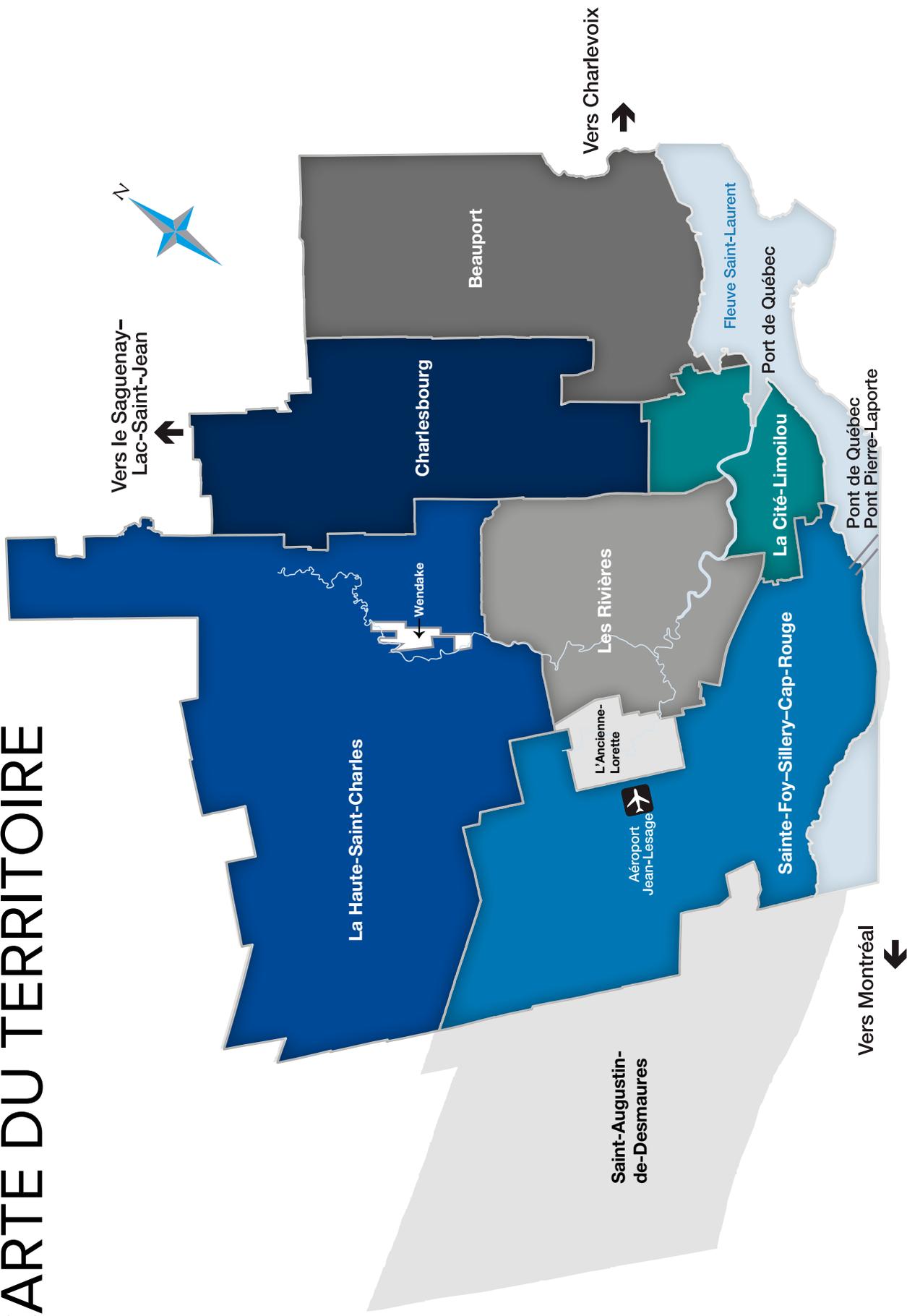
- > **48 800 emplois** en services gouvernementaux représentant 10,7 % du total de l'emploi régional



SANTÉ

- > 8 centres hospitaliers
- > 1 centre intégré universitaire de santé et services sociaux
- > 12 centres de réadaptation
- > 22 centres d'hébergement et de soin de longue durée (CHSLD)
- > 2 centres jeunesse

CARTE DU TERRITOIRE



CONSEIL MUNICIPAL



Bruno Marchand
Maire

Arrondissement de La Cité-Limoilou



Claude Villeneuve
Maizerets-Lairet
Chef de l'opposition officielle



Catherine Vallières-Roland
Montcalm–Saint-Sacrement
Présidente d'arrondissement



Pierre-Luc Lachance
Saint-Roch - Saint-Sauveur



Mélissa Coulombe-Leduc
Cap-aux-Diamants



Jackie Smith
Limoilou

Arrondissement des Rivières



Véronique Dallaire
Des Saules–Les Méandres



Patricia Boudreault-Bruyère
Neufchâtel-Lebourgneuf



Alicia Despins
Vanier-Duburger
Présidente d'arrondissement

Arrondissement de Charlesbourg



Claude Lavoie
Saint-Rodrigue
Président d'arrondissement



Marie-Pierre Boucher
Louis-XIV



Eric Ralph Mercier
Des Monts

Arrondissement de Sainte-Foy– Sillery–Cap-Rouge



David Weiser
Du Plateau



Anne Corriveau
Pointe-de-Sainte-Foy



Louis Martin
Cap-Rouge—Laurentien



Maude Mercier Larouche
Saint-Louis–Sillery
Présidente d'arrondissement

Arrondissement de Beauport



Stevens Melançon
Chute-Montmorency–Seigneurial



Isabelle Roy
Robert-Giffard
Présidente d'arrondissement



Jean-François Gosselin
Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles



Marie-Josée Asselin
Loretteville-Les Châtelés



Bianca Dussault
Val-Bélair



Steve Verret
Lac-Saint-Charles-Saint-Émile
Président d'arrondissement

COMPOSITION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Bruno Marchand
Maire
Président

Pierre-Luc Lachance
Vice-président

Marie-Josée Asselin
Vice-présidente

Mélissa Coulombe-Leduc
Membre

Maude Mercier Larouche
Membre

Marie-Pierre Boucher
Membre

Catherine Vallières-Roland
Membre

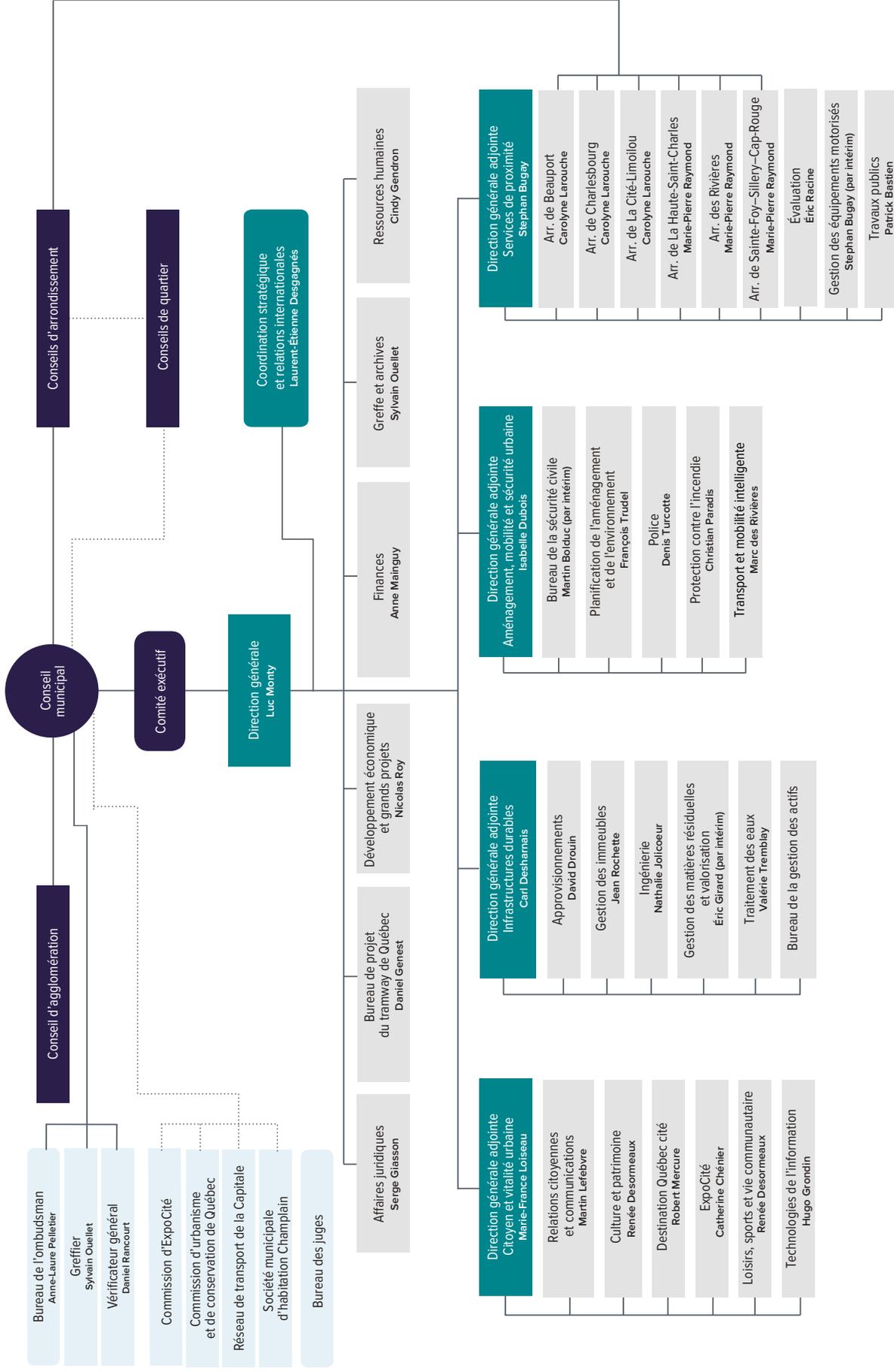
Steve Verret
Membre

David Weiser
Membre

Jean-François Gosselin
Membre

Claude Lavoie
Membre associé

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



Perspectives économiques



Perspectives économiques 2025

La ville de Québec présente une croissance économique continue depuis plus de vingt ans, à l'exception de la période pandémique. Cette constance découle d'une économie diversifiée, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'infrastructures qui répondent aux besoins des entreprises, de nombreux centres de recherches ainsi que d'une activité commerciale soutenue par un secteur touristique dynamique.

En ce qui concerne l'ensemble du Québec, une accélération du PIB est anticipée pour 2024 et 2025. En effet, une hausse de 1,3 % est attendue en 2024 alors que la progression devrait s'établir à 1,4 % en 2025. Du côté de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Québec, selon les prévisions d'Oxford Economics, la croissance économique sera également soutenue, avec une hausse anticipée du PIB de 2,4 % en 2024 et de 1,4 % en 2025.

L'accroissement de l'économie mondiale se stabilisera à un rythme modéré de 3,2 % pour 2024 et de 3,3 % en 2025. L'inflation continuera son repli et, en parallèle, les assouplissements des conditions d'emprunts se poursuivront.

CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Les économies mondiales étant fortement interreliées, certains éléments affectent, à divers degrés, l'ensemble des régions du monde, dont la région de Québec. Notamment, en 2024, les événements climatiques extrêmes ont augmenté en fréquence et en importance dans toutes les régions du monde et l'instabilité politique rend imprévisible la variation de certains prix comme ceux du pétrole et des produits agricoles. Les conflits entre la Russie et l'Ukraine et au Moyen-Orient n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les prix en 2024, mais le risque demeure élevé pour 2025.

La situation économique des principaux partenaires commerciaux de la région de Québec affecte directement l'économie régionale, que ce soit par le biais des exportations et des importations de biens des entreprises ou par l'évolution de la demande touristique.

INFLATION

La montée et la persistance de l'inflation ont marqué l'économie du Canada en 2022 et en 2023. La banque centrale est intervenue en haussant les taux d'intérêt, afin de ramener l'inflation autour du taux cible de 2 %. En 2024, le maintien du taux directeur à un niveau élevé a finalement eu raison de l'inflation. La hausse des prix a ralenti tout au long de l'année 2024 pour finalement atteindre l'objectif de la Banque du Canada en août dernier. Les données publiées à l'automne indiquent que l'augmentation des prix autour de 2 % devrait persister en 2025. Si une telle situation se confirme, la Banque du Canada pourrait procéder à de nouvelles baisses du taux directeur au début de 2025.

Dans la plupart des pays du monde, la baisse de l'inflation est amorcée et les banques centrales entament ou poursuivent le relâchement des conditions d'emprunt.

ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES

Depuis 2023, les records de températures s'enchaînent à l'échelle planétaire, incluant le Canada et le Québec. Ces derniers s'accompagnent notamment de sécheresses, de canicules, d'inondations et d'incendies de végétation. Tous ces aléas climatiques ont des impacts humanitaires et économiques importants. Des ressources financières qui auraient pu servir à améliorer ou ajouter des infrastructures doivent être allouées à de l'aide immédiate et à des efforts de reconstruction. Le Bureau d'assurance du Canada estime que les coûts des événements climatiques extrêmes ont été multipliés par dix depuis dix ans.

ENJEUX GÉOPOLITIQUES

La santé des économies mondiales repose sur la prévisibilité et la stabilité politique. Ces deux facteurs accroissent la confiance des ménages et des entreprises, ce qui les incite à générer de l'activité économique, soit par la consommation, soit par l'investissement et la production de biens et de services.

En 2024, l'économie mondiale a été affectée par des conflits majeurs qui risquent de perdurer en 2025. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine perdure alors que celui du Moyen-Orient pourrait prendre de l'ampleur. Par ailleurs, le changement de gouvernement aux États-Unis entraînera des ajustements économiques pour le Canada et le Québec.

ÉTATS-UNIS

L'économie américaine a affiché une solide croissance du PIB de 2,6 % en 2024, soutenue par l'investissement des administrations publiques et par la consommation des ménages. Les prévisionnistes anticipent une croissance du PIB de 1,6 % en 2025. En effet, en raison des taux d'intérêt encore élevés et d'une inflation encore trop vigoureuse aux yeux de la banque fédérale américaine, les entreprises investissent moins et embauchent avec plus de précautions. Un ralentissement du marché de l'emploi entraîne des répercussions économiques quasi immédiates dans la mesure où le taux d'épargne des ménages américains est faible à 2,9 %.

EUROPE

L'Europe connaît une croissance économique modeste depuis 2023. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit une progression du PIB de 0,7 % en 2024 et de 1,3 % en 2025 dans la zone euro. Les effets des taux d'intérêt élevés continuent d'avoir un impact sur l'investissement résidentiel et non résidentiel et sur la consommation des ménages. Les perspectives sont plus positives pour 2025 alors que l'assouplissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne se répercutera davantage dans l'économie.

CHINE

L'économie chinoise a connu des difficultés en 2023 et en 2024. Un important assouplissement de la politique monétaire à la fin de l'année 2024 devrait permettre de soutenir la croissance économique en 2025, malgré la montée des mesures protectionnistes à leur égard.

Tableau 1 – Inflation et taux de croissance du PIB pour la région de Québec et les principaux partenaires commerciaux

	Moyenne 2013-2019	2020	2021	2022	2023	2024p	2025p
Croissance du produit intérieur brut réel¹							
Monde ¹	3,4 %	-3,0 %	6,5 %	3,4 %	3,1 %	3,2 %	3,3 %
États-Unis ²	2,5 %	-2,2 %	5,8 %	1,9 %	2,5 %	2,7 %	1,7 %
Zone euro ¹	1,6 %	-6,2 %	5,8 %	3,5 %	0,5 %	0,7 %	1,3 %
Mexique ¹	1,6 %	-8,6 %	5,7 %	3,9 %	3,2 %	1,4 %	1,2 %
Chine ¹	7,0 %	2,2 %	8,4 %	3,0 %	5,2 %	4,9 %	4,5 %
Canada ²	2,1 %	-5,0 %	5,3 %	3,8 %	1,2 %	1,1 %	1,6 %
Québec ²	2,0 %	-4,9 %	6,7 %	2,5 %	0,2 %	1,3 %	1,4 %
RMR de Québec³							
Oxford Economics ⁴	1,9 %	-4,7 %	5,0 %	3,1 %	2,2 %	2,4 %	1,4 %
Conference Board du Canada ⁴	1,6 %	-5,2 %	5,1 %	1,7 %	-0,1 %	0,1 %	1,8 %
Inflation							
États-Unis ²	1,6 %	1,2 %	4,7 %	8,0 %	3,7 %	2,9 %	2,3 %
Zone euro ¹	1,0 %	0,3 %	2,6 %	8,4 %	5,4 %	2,4 %	2,1 %
Mexique ¹	4,0 %	3,4 %	5,7 %	7,9 %	5,5 %	4,5 %	3,0 %
Chine ¹	2,1 %	2,5 %	0,8 %	1,9 %	0,3 %	0,3 %	1,0 %
Canada ²	1,6 %	0,7 %	3,4 %	6,8 %	3,9 %	2,4 %	1,9 %
Québec ²	1,2 %	0,8 %	3,8 %	6,7 %	4,5 %	2,4 %	2,0 %
RMR de Québec ³	1,1 %	0,8 %	3,5 %	6,3 %	4,8 %	2,5 %	2,0 %

Notes :

1. Base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n°116; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, no 115

2. Pour les États-Unis, le Canada et le Québec, les prévisions sont la moyenne des prévisions de Desjardins et de la Banque Nationale en octobre 2024

3. Pour la RMR de Québec, Oxford Economics et Conference Board du Canada, données métropolitaines, septembre 2024

4. Données prévisionnelles pour 2023

CONTEXTE ÉCONOMIQUE NATIONAL

CANADA

L'inflation étant maintenant maîtrisée, l'économie canadienne devrait retrouver graduellement son souffle. Après une croissance du PIB de 1,1 % en 2024, elle devrait s'accélérer à 1,6 % en 2025. Les effets de la baisse des taux d'intérêt devraient compenser les baisses anticipées du nombre de résidents non permanents, découlant des décisions du gouvernement fédéral.

QUÉBEC

Au Québec, la croissance du PIB pour 2024 s'établit à 1,3 % et devrait atteindre 1,4 % en 2025.

Plusieurs entreprises continuent de faire preuve de prudence avant d'embaucher du personnel. La baisse des taux d'intérêt devrait soutenir la demande immobilière des ménages et la demande en biens et services de consommation. Cela devrait se traduire par une reprise graduelle de l'emploi et un repli du taux de chômage. La diminution prévue des nouveaux étudiants et travailleurs étrangers devrait limiter la croissance de la population active.

Le faible niveau de confiance des consommateurs québécois est apparent dans leurs décisions d'épargne. En effet, le taux d'épargne des ménages demeure élevé en 2024, soit environ 13 %, ce qui est nettement plus élevé que la moyenne de 5,1 % observée entre 2013 et 2019. Une marge de manœuvre est donc encore présente pour faire face aux imprévus.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES POUR LA VILLE DE QUÉBEC ET LA RÉGION

La croissance du PIB de la RMR de Québec est prévue atteindre 2,4 % en 2024. L'économie continuera de progresser en 2025 alors que la croissance attendue est de 1,4 %, soit la même que celle du Québec.

En 2025, l'inflation devrait diminuer pour s'établir à 2,0 % et les taux d'intérêt devraient quant à eux poursuivre la baisse amorcée en 2024.

L'emploi progressera en 2025. Le taux de chômage devrait s'établir à 3,9 % et demeurer l'un des plus faibles au pays.

Les mises en chantiers seront en progression en 2025, soutenues par les baisses de taux d'intérêt, la hausse des revenus des ménages et les mesures mises en place par la Ville. Le marché de la revente demeurera actif en raison d'une demande élevée de logements. Les prix de vente dans l'habitation poursuivront leur hausse en raison d'un marché très favorable aux vendeurs.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La présence importante d'industries moins vulnérables aux fluctuations économiques, notamment l'administration publique et le secteur de l'assurance, ont permis à l'économie de la ville de Québec d'afficher une croissance soutenue depuis 25 ans. Cette progression se poursuivra en 2024 et en 2025.

Comme pour le Canada et le Québec, la baisse des taux d'intérêt viendra soutenir l'économie de la région de Québec en 2025. En outre, plusieurs travailleurs de la région bénéficieront des ajustements salariaux à la suite des conclusions des conventions collectives des employés du gouvernement du Québec.

En 2024, la croissance annuelle de l'économie de la région proviendra de la progression de 12 des 14 grands secteurs économiques. Les plus fortes croissances proviendront des secteurs associés au tourisme³, des services aux entreprises⁴ et des services publics et parapublics⁵. Pour une seconde année consécutive, les baisses proviendront des secteurs de la construction et de la fabrication. Pour le secteur de la construction, le ralentissement proviendra du secteur non résidentiel.

En 2025, l'ensemble des secteurs d'activités devraient être en progression. Du côté de la fabrication de biens, les industries de la fabrication et de la construction seront les premières bénéficiaires de la baisse des taux d'intérêt. En ce qui a trait aux services, ce sont notamment les industries associées au tourisme et le commerce de détail qui seront favorisés par la réduction des charges d'intérêt supportées par les consommateurs d'ici et d'ailleurs.

³ Secteur de l'hébergement et de la restauration [72] et industrie de l'information et industrie culturelle [51, 71]

⁴ Secteur des services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien [55-56]

⁵ Secteur des administrations publiques [91], services d'enseignement [61] et soins de santé et assistance sociale [62]

Tableau 2 – Indicateurs économiques de la région métropolitaine de recensement de Québec

	Moyenne 2013-2019	2020	2021	2022	2023	2024p	2025p
Croissance du produit intérieur brut réel¹							
Québec ²	2,0 %	-4,9 %	6,7 %	2,5 %	0,2 %	1,3 %	1,4 %
RMR de Québec ³	1,9 %	-4,7 %	5,0 %	3,1 %	2,2 %	2,4 %	1,4 %
Inflation							
Québec ²	1,2 %	0,8 %	3,8 %	6,7 %	4,5 %	2,4 %	2,0 %
RMR de Québec ³	1,1 %	0,8 %	3,5 %	6,3 %	4,8 %	2,5 %	2,0 %
Croissance du PIB réel par habitant							
RMR de Québec ³	1,2 %	-5,6 %	4,4 %	1,4 %	-0,2 %	-0,8 %	1,5 %
Marché du travail - RMR de Québec							
Emplois ⁴ (000)	438,8	419,6	433,5	442,0	457,7	460,1	465,3
Variation (%)	0,9 %	-8,2 %	3,3 %	2,0 %	3,5 %	0,5 %	1,1 %
Taux de chômage ⁴ (%)	4,4 %	6,7 %	3,9 %	2,9 %	2,6 %	3,6 %	3,9 %
Taux de participation (%)	68,8 %	65,8 %	66,0 %	65,7 %	66,8 %	68,0 %	68,4 %
Taux de postes vacants au 2 ^e trimestre ^{5,6}	2,9 %	nd	6,3 %	7,6 %	6,1 %	3,4 %	
Marché immobilier résidentiel							
Croissance de la population⁷							
Québec	0,7 %	0,8 %	0,2 %	1,2 %	2,3 %	2,0 %	0,0 %
RMR de Québec	0,8 %	0,9 %	0,5 %	1,6 %	2,6 %	2,5 %	0,7 %
Ville de Québec	0,6 %	0,7 %	-0,1 %	1,6 %	3,0 %	2,5 %	0,7 %
Construction neuve⁸							
Mises en chantier - RMR de Québec (n)	5 362	6 713	9 389	8 290	5 009	6 537	6 983
Mises en chantier - Ville de Québec (n)	3 324	4 002	6 065	4 476	2 981	3 371	3 641
Revente résidentielle⁹							
Ventes - Ville de Québec (n)	4 565	6 775	6 667	5 807	5 412	5 942	6 532
Prix de vente médian des unifamiliales - Ville de Québec (\$)	249 986	270 000	310 000	340 000	350 000	383 000	394 000
Marché locatif¹⁰							
Taux d'inoccupation des logements, VdQ (%)	3,5 %	2,8 %	2,8 %	1,6 %	0,9 %	1,4 %	1,6 %
Loyer moyen, VdQ	785 \$	876 \$	914 \$	946 \$	1 000 \$	1 030 \$	1 054 \$
Activité touristique¹¹							
Taux d'occupation des hôtels - Région de Québec							
Février	61,8 %	65,4 %	22,0 %	42,8 %	63,7 %	59,2 %	
Août	86,9 %	56,2 %	72,6 %	83,8 %	80,8 %	79,3 %	
Moyenne annuelle	64,5 %	31,3 %	38,6 %	59,4 %	65,4 %	63,5 %	
Tarif quotidien moyen des hôtels - Région touristique de Québec	145,86 \$	130,50 \$	158,95 \$	194,68 \$	204,50 \$	209,46 \$	
Variation (%)	2,8 %	-18,4 %	21,8 %	22,5 %	5,0 %	2,4 %	
Nombre de passagers aériens - Aéroport Jean-Lesage (000)	1 580	504	297	1 107	1 619	1 634	
Autres							
Taux d'inoccupation des bureaux au 2 ^e trimestre - RMR de Québec ¹²	8,0 %	8,1 %	9,5 %	9,2 %	12,5 %	12,3 %	
Taux directeur - Fin d'année ¹³		0,25 %	0,25 %	4,25 %	5,00 %	3,50 %	

Notes :

- L'information pour le monde, la zone euro, le Mexique et la Chine se trouvent au tableau 1. Les taux proviennent de la base de données des Perspectives économiques intermédiaires de l'OCDE, n° 16; et base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, no 15
- Pour les États-Unis, le Canada et le Québec, les prévisions sont la moyenne des prévisions de Desjardins et de la Banque Nationale en octobre 2024
- Le PIB de la RMR de Québec, Oxford Economics, données métropolitaines, septembre 2024
La population provient des estimations et projections démographiques de l'ISQ publiées le 7 octobre 2024
- Les projections d'emploi et du taux de chômage pour 2024 et 2025 proviennent de Desjardins, "Études régionales Région administrative Chaudières-Appalaches", 7 octobre 2024
- Les données portent sur la région de la Capitale-Nationale
- Le taux de postes vacants est le nombre de postes vacants exprimé en pourcentage de la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes occupés et des postes vacants. Statistique Canada. Tableau 14-10-044101
- ISQ, Estimations de la population du Québec et à partir de 2024 : ISQ, Projections démographiques, scénario Référence A2024
Pour la Ville de Québec, le taux de croissance de la RMR a été utilisé pour 2024 et 2025. Les projections démographiques ont été publiées le 7 octobre 2024
- SCHL, portail de l'information sur le marché du travail et Perspectives sur le marché de l'habitation, données jusqu'en septembre 2024
Projection 2024-2025, Ville de Québec sur la base des données régionales et provinciales de Desjardins études économiques
- APCIQ. Baromètre du marché résidentiel, 2024T3. Prévisions, Ville de Québec
- SCHL, Rapport sur le marché locatif et Perspectives sur le marché de l'habitation - rapport 2023
Estimation 2024 et 2025, Desjardins Études régionales Capitale-Nationale, Taux d'inoccupation pour la région de la Capitale-Nationale, publié le 12 septembre 2024
- Destination Québec cité. Prévisions : Ville de Québec
- Groupe ALTUS
- Statistique Canada. Tableau 10-10-0139-01 Taux du marché monétaire et autres taux d'intérêt, Banque du Canada
Prévisions : Desjardins études économiques, Prévisions économiques et financières, septembre 2024

MARCHÉ DU TRAVAIL

Depuis plusieurs années, la région de Québec affiche un des plus bas taux de chômage parmi les régions métropolitaines de recensement du pays. Malgré un niveau plus élevé en 2024 et en 2025, la région de Québec devrait continuer d'afficher un des plus faibles taux de chômage au pays.

Les prévisionnistes s'attendent à ce que le taux de chômage de l'année 2024 s'établisse à 3,6 % et celui de 2025 à 3,9 %. Du côté de l'emploi, la création de 2 400 emplois est anticipée en 2024 et 5 200 en 2025 alors qu'il y aurait 465 300 personnes employées dans la région.

IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

L'activité immobilière est influencée par des facteurs conjoncturels, comme l'état du marché du travail et les coûts hypothécaires, et par des facteurs plus fondamentaux comme la formation de nouveaux ménages. Les coûts d'emprunts ont été élevés dans la dernière année, ce qui a ralenti la progression de la construction résidentielle. Le marché de la revente a toutefois bien résisté à la conjoncture économique.

MISES EN CHANTIER

Les taux d'intérêt élevés ont eu un impact sur les chantiers de construction à Québec. En 2024, 3 400 logements ont été construits, soit tout juste au-dessus de la moyenne des années 2013 à 2019. À la suite de la baisse des coûts d'emprunts, le nombre de nouveaux logements devrait progresser de nouveau en 2025 pour atteindre 3 600 unités.

Les projets locatifs continueront de générer environ 80 % de l'activité de construction. Ce type de logements correspond aux besoins actuels de la population plus âgée et des nouveaux arrivants. La reprise de la cadence pour la construction devrait se traduire par une légère hausse du taux d'inoccupation en 2024 et en 2025. Par ailleurs, ce taux demeurera bas à 1,4 % en 2024 et à 1,6 % en 2025, nettement sous le taux d'équilibre de 3,0 %.

MARCHÉ DE LA REVENTE

Contrairement aux autres grandes villes canadiennes, le marché de la revente de la région a bien résisté au resserrement des conditions financières. En 2023, alors que les taux hypothécaires ont atteint un sommet, les reventes ont à peine diminué et les prix ont été en augmentation.

En 2024, le marché de la revente est demeuré résilient dans la région de Québec. Les ventes s'accroissent à un rythme soutenu de près de 10 % et les prix sont en progression de 9 %. Cette tendance devrait se poursuivre en 2025.

PROJETS MAJEURS

Plusieurs projets de constructions se poursuivront à Québec en 2024 et en 2025, autant du côté résidentiel que non résidentiel, soit notamment :

- Place Fleur-de-Lys, B4 – 480 unités | 130 M\$
- Place Fleur-de-Lys, B5 – 457 unités | 128 M\$
- LaForest – 358 unités | 100 M\$
- Jardins du Vallon – 264 unités | 69 M\$
- Le Zénith (logements sociaux) – 108 unités | 50 M\$
- Le SWL – 145 unités | 50 M\$
- Le MedWay Wil – 197 unités | 45 M\$
- L'Astral – 138 unités | 36 M\$

- La Cour – 160 unités | 35 M\$
- La Perle (Quartier Mosaïque) – 221 unités | 35 M\$
- La Cité Verte (bloc D) – 120 unités | 30 M\$
- Rnovo (logements sociaux) – 59 unités | 22 M\$
- QG Vieux-Québec (Îlot Charlevoix) – 29 unités | 20 M\$
- Le Liénard – 193 unités | 20 M\$
- Le Kali – 67 unités | 20 M\$
- Novam Vitam (logements sociaux) – 70 unités | 17 M\$
- Le Bellevue, phase 5 – 52 unités | 15 M\$
- Les Compères – 110 unités | 14 M\$
- Pech-Bifröst (logements sociaux) – 50 unités | 13 M\$
- RPA de Longpré – 52 unités | 12 M\$
- Le KOS, phase 5 – 70 unités | 10 M\$
- Berthe – 27 unités | 10 M\$

Des projets non résidentiels publics importants se poursuivront également en 2024 et en 2025, soit entre autres :

Projets publics

- Nouveau centre hospitalier du Centre hospitalier universitaire de Québec | 2,2 G\$
- Nouvelles écoles et agrandissements | 300 M\$
- Pont de Québec (réfection du tablier) | 200 M\$
- Édifice Gérard-D.-Levesque, 12 rue Saint-Louis (réfection) | 188 M\$
- La Citadelle de Québec (réfection) | 160 M\$
- Échangeurs au nord des ponts de Québec et Pierre-Laporte (reconstruction) | 100 M\$
- Musée national de l'histoire du Québec | 92 M\$
- Autoroute 40 (réfection des ponts et de la chaussée) | 83 M\$
- Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (agrandissement) | 66 M\$
- Espace Riopelle du Musée national des beaux-arts du Québec (agrandissement) | 52 M\$
- Siège social RTC (agrandissement) | 49 M\$
- Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec (construction) | 42 M\$
- Autoroute 73 (reconstruction des ponts d'étagement) | 36 M\$
- Édifice du 1141, route de l'Église (réfection) | 26 M\$
- Caserne Dalhousie (agrandissement) | 24 M\$
- Édifice Hector-Fabre (réaménagement) | 24 M\$
- Aquarium du Québec (réaménagement) | 21 M\$

Projets privés

- Vantage Data Centers | 60 M\$
- QC24 Centre de données | 23 M\$
- Stationnement intérieur Industrielle Alliance | 44 M\$
- MAclinique Jules-Verne | 14 M\$
- Théâtre jeunesse Les Gros Becs | 13 M\$
- Bâtiment F, Espace d'innovation Chauveau | 11 M\$

FACTEURS DE RISQUES

À la suite du changement de gouvernement aux États-Unis, la possible mise en place de mesures protectionnistes aurait pour effet d'augmenter le prix des produits canadiens exportés aux États-Unis, ce qui limiterait les possibilités d'exportations des entreprises de la région.

De plus, l'impact des conflits internationaux, notamment au Moyen-Orient, sur le prix des produits énergétiques demeure un facteur d'incertitude. Une prolongation du conflit pourrait se traduire par une hausse des prix du pétrole.

Planification stratégique et financière à long terme



PLANIFICATION STRATÉGIQUE

MISSION

La Ville de Québec est une organisation au service des citoyens, elle est « Résolument citoyen ». La planification stratégique de son Administration vise à ce que l'ensemble des employés réalisent la mission de la Ville :

« FOURNIR, DANS LE CADRE D'UNE GESTION RESPONSABLE, LES MEILLEURS SERVICES À L'ENSEMBLE DE SES CITOYENS ».

À cet effet, la Ville de Québec assure un développement durable et cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et assume une gestion responsable des ressources humaines et financières dont elle dispose.

VALEURS

Depuis sa constitution, la Ville de Québec est animée par des valeurs fondamentales à la base des décisions, des actions et des comportements des personnes qui la dirigent, incluant tous ses employés. Ces valeurs se reflètent dans sa culture, ses pratiques et soutiennent les orientations stratégiques visant à fournir des services de la plus haute qualité au meilleur coût possible.

- LA RESPONSABILITÉ** Pour contribuer à la mission de la Ville et préserver la confiance du citoyen, nous nous engageons à faire preuve de prévoyance et de détermination dans nos décisions, à persévérer dans nos actions et à assumer nos choix.
- LE COURAGE** En considérant l'intérêt public au premier rang, nous recherchons les meilleures solutions en allant au-delà de la facilité par le courage managérial.
- LE RESPECT** Dans nos relations, nous dépassons notre première impression, nos opinions et nos convictions personnelles par une ouverture à la différence de l'autre.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville s'est engagée dans une démarche stratégique pour endosser davantage les principes de développement durable dans ses actions et ses projets. Pour ce faire, elle s'est inspirée du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations unies (ONU). La *Stratégie de développement durable* est définie par vingt orientations stratégiques regroupées dans cinq défis collectifs.

Décarbonation

- Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active
- Accroître l'attractivité du transport collectif, les déplacements et faciliter l'intermodalité
- Profiter d'une énergie sobre en carbone, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules
- Mettre en œuvre des mesures de captation et de séquestration du carbone atmosphérique

Transition

- Informer, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation
- Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable

Résilience

- Aménager et déminéraliser le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques
- Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité
- Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels
- Créer des milieux de vie compacts, inclusifs et attrayants

Cohésion sociale

- Reconnaître la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville
- Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité
- Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population
- Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion, ainsi que leurs effets

Santé globale

- Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance
- Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique
- Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité
- Offrir des parcs, équipements de plein air et espaces publics accessibles et conviviaux

La mise en œuvre de la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec repose à la fois sur des plans, notamment le *Plan de transition d'action climatique* et le *Plan d'action solidaire*, ainsi que sur l'alignement stratégique. À cet égard, des travaux ont été effectués afin d'utiliser l'alignement stratégique comme levier supplémentaire pour opérationnaliser la *Stratégie de développement durable*. Cette approche permet de positionner le développement durable au cœur de la vision stratégique de la Ville.

ALIGNEMENT STRATÉGIQUE 2020-2025

Par sa planification stratégique, la Ville de Québec établit un processus en continu permettant à l'organisation d'aligner les efforts collectifs de ses employés vers une vision commune. La direction de la Ville souhaite que l'organisation soit « Une Ville performante tournée vers le citoyen ». Une organisation tournée vers le citoyen signifie l'adoption de pratiques qui leur apportent le maximum de bénéfices.

Pour assurer l'atteinte de cet objectif, l'Administration a regroupé les activités de la Ville en huit grandes catégories de services rendus tournées vers le citoyen.

Services rendus – Visions

Le tableau suivant définit les services rendus et la vision associée à chacun d'eux.

Services rendus	Définitions	Visions
 Stimuler l'essor de la ville <i>Vivre dans une ville en plein essor</i>	<p>Activités stimulant l'attractivité et le dynamisme socio-économique de la ville, pour une croissance durable.</p>	<p>Être une capitale plus innovante, créative et responsable, qui attire davantage de main-d'œuvre, d'entrepreneurs et de visiteurs.</p>
 Bien aménager la ville <i>Vivre dans une ville bien aménagée</i>	<p>Démarches de planification collaboratives et inclusives permettant de faire de la ville un endroit sachant répondre aux enjeux de qualité de vie urbaine.</p>	<p>Être reconnue comme un milieu de vie attractif, sécuritaire, accueillant, prospère et durable.</p>
 Assurer la sécurité urbaine <i>Se sentir en sécurité dans le milieu urbain</i>	<p>Actions assurant la sécurité et le sentiment de sécurité, tant pour les citoyens que pour les visiteurs.</p>	<p>Engager la collectivité de la ville de Québec dans un projet de société priorisant la santé durable et le bien-être des citoyens.</p>
 Animer et soutenir le milieu <i>Habiter dans un milieu dynamique et inclusif</i>	<p>Moyens pour soutenir et renforcer le développement social, sportif, culturel, artistique et touristique, au niveau local.</p>	<p>Être une référence de qualité de vie, par son attractivité, son inclusion et son dynamisme dans l'animation et le soutien du milieu.</p>
 Procurer un environnement écoresponsable et sain <i>Vivre dans un environnement écoresponsable</i>	<p>Activités de coordination et de mise en œuvre procurant un environnement propre, vert et pérenne.</p>	<p>Former une communauté saine et résiliente face aux changements climatiques, sociaux et économiques.</p>
 Assurer les déplacements des personnes et des biens <i>Bien se déplacer</i>	<p>Services assurant la réalisation, le bon fonctionnement, l'entretien et l'efficacité des réseaux de mobilité.</p>	<p>Bénéficier d'un réseau de mobilité accessible, sécuritaire, efficace et pérenne.</p>
 Gérer l'eau <i>Utiliser l'eau de façon responsable et durable</i>	<p>Activités de protection de la ressource, de la captation, du traitement, de la distribution, de la collecte, de l'assainissement et du contrôle des eaux assurant une eau de qualité pour les citoyens et l'environnement.</p>	<p>En harmonie avec la nature, bénéficier en tout temps d'une eau potable de qualité et en quantité suffisante tout en étant assurée de la pérennité de la ressource.</p>
 Bien administrer la Ville <i>Gouvernance</i> <i>Soutien aux services rendus</i> <i>Vivre dans une ville bien administrée</i>	<p>Pratiques assurant la saine gestion des ressources et l'engagement des citoyens et des partenaires dans la vie démocratique.</p>	<p>Être reconnue par ses citoyens pour une gestion responsable, transparente et efficace des ressources.</p>

Pour chacun de ces services rendus, des orientations spécifiques de la *Stratégie de développement durable* ont été attribuées. Ces orientations 2025, ainsi que des indicateurs de performance, alignent les gestionnaires et l'ensemble du personnel sur les objectifs à atteindre. Le tout se traduit en plans d'action cohérents au sein des unités administratives de l'organisation.

Orientations de la Stratégie de développement durable

Stimuler l'essor de la ville

Bien aménager la ville

Assurer la sécurité urbaine

Animer et soutenir le milieu

Procurer un environnement écoresponsable et sain

Assurer les déplacements des personnes et des biens

Gérer l'eau

Bien administrer la Ville

Cohésion sociale								
Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population		X	X					
Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion ainsi que leurs effets		X	X	X				
Reconnaître la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville	X			X				
Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité				X				
Décarbonation								
Accroître l'attractivité du transport en commun et faciliter l'intermodalité		X	X			X		
Mettre en œuvre des mesures de captation et de séquestration du carbone atmosphérique		X			X			
Prévoir des infrastructures et des incitatifs favorisant la mobilité active		X	X					
Profiter d'une énergie sobre en carbone, efficace et renouvelable pour alimenter les infrastructures et les véhicules					X	X		X
Résilience								
Aménager et déminéraliser le territoire afin de prévenir et minimiser les risques croissants liés aux aléas climatiques		X	X				X	
Assurer la vitalité de la biodiversité et l'interconnectivité des écosystèmes naturels		X			X			
Préserver la ressource en eau et assurer l'accès pour tous à une eau potable de qualité		X					X	
Créer des milieux de vie compacts, inclusifs et attrayants		X	X	X				
Santé globale								
Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique		X	X	X				
Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance						X		X
Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité		X		X				
Offrir des parcs, des équipements de plein air et des espaces publics accessibles et conviviaux		X	X		X			
Transition								
Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation	X						X	X
Informar, sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux du développement durable	X							X
Mettre en œuvre un modèle économique qui équilibre équité, environnement et prospérité	X							
Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable	X				X			X

Services rendus aux citoyens – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la performance des services rendus aux citoyens.

Indicateur des services rendus	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul ⁶
 Stimuler l'essor de la ville				
1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant	61 450 \$ (\$ de 2017)	2023	↑	PIB de la région de Québec par rapport à la population de la région
2 Indice de recommandation client	29	2023	↑	Différence entre les promoteurs et les détracteurs – Enquête de satisfaction
 Bien aménager la ville				
3 Plantation d'arbres	14 691	2023	↑	Nombre total d'arbres plantés ou fournis par la Ville
4 Indice de « marchabilité »	45	2023	↑	Indice de mesure du potentiel piétonnier basé sur la distance entre une adresse et les lieux à proximité, Walk Score® : https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec
 Assurer la sécurité urbaine				
5 Indice de perception du sentiment de sécurité	7,8	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
6 Nombre de collisions mortelles et graves	44	2023	↓	Nombre de collisions mortelles et graves sur le territoire de la ville de Québec
 Animer et soutenir le milieu				
7 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques	8,0	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
8 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs	7,5	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
9 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs	7,7	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)

⁶ Voir annexe pour la source des indicateurs



Procurer un environnement écoresponsable et sain

10 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants	7,8	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
11 Taux de valorisation résidentiel	53 %	2023	↑	Matières résiduelles résidentielles récupérées et détournées de l'élimination (résidus verts, matières recyclables, matières récupérées dans les éco-centres, encombrants) par rapport à l'ensemble des matières résiduelles générées sur le territoire de l'agglomération de Québec



Assurer les déplacements des personnes et des biens

12 Nombre de déplacements annuels en transport en commun	28,2 (millions)	2023	↑	Somme des montées payantes effectuées par le Réseau de transport de la Capitale
13 Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule	5,2	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
14 Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)	6,3	Hiver 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
15 Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière	6,2	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)



Gérer l'eau

16 Quantité d'eau distribuée par personne par jour	375 l/p/j	2023	↓	Débit total annuel d'eau par rapport à la population
17 Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable	8,0	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)



Bien administrer la Ville

18 Mesure de rendement de l'effectif (productivité)	327 197 \$	2023	↑	Dépenses totales par rapport au nombre d'employés
19 Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés	86,4 %	2023	↓	Dette nette consolidée sur les revenus de fonctionnement consolidés

Axes de performance organisationnelle – Visions

Le tableau suivant définit les axes de performance organisationnelle, visant l'administration municipale, et la vision associée à chacun d'eux.

Performance organisationnelle	Définitions	Visions
 Santé-sécurité	Définit le mieux-être physique et psychologique des employés de la Ville	La valeur santé-sécurité au travail est intégrée à tous les niveaux de l'organisation
 Qualité	Définit l'excellence des services offerts aux citoyens tant par la Ville que par ses partenaires, et ce, tout au long du processus	La Ville de Québec est un modèle de qualité de service qui fait la fierté de l'ensemble des employés
 Productivité	Définit l'efficience de l'organisation à livrer les services attendus en termes de délais, de qualité et de coûts	Une Ville efficiente dans la prestation des services aux citoyens
 Coûts	Définit la gestion optimale des ressources financières et de la rentabilité organisationnelle	Le maintien d'une culture de gestion financière rigoureuse dans les décisions et dans les opérations
 Employés Partenaires	Définit les saines pratiques de gestion du capital humain par l'attractivité, la fidélisation et l'engagement	La Ville de Québec est un employeur qui se démarque pour ses pratiques de gestion favorisant l'attraction, la fidélisation et l'engagement de ses employés

Axes de performance organisationnelle – Indicateurs

Le tableau suivant expose les indicateurs qui permettent de suivre la gestion efficace des axes de performance organisationnelle.

Indicateur de performance	Résultat	Date indicateur	Tendance visée	Méthode de calcul
 Santé-sécurité				
1 Taux d'absence en accident du travail	0,53 %	2023	↓	Nombre d'heures en accident du travail multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
2 Taux d'absence en maladie	3,83 %	2023	↓	Nombre d'heures d'absence en maladie multiplié par 100, par rapport au total des heures correspondant à l'horaire régulier
 Qualité				
3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services	8,0	Printemps 2024	↑	Satisfaction des citoyens évaluée par le sondage de satisfaction à l'égard des services municipaux (moyenne de satisfaction sur 10)
4 Taux de plaintes	3,5 %	2023	↓	Nombre de plaintes par rapport au nombre de demandes
 Productivité				
5 Pourcentage de rémunération globale	33,9 %	2023	↓	Rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement
 Coûts				
6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement	5,8 %	2025	≤ aux prévisions	Variation des dépenses de fonctionnement budgétées par rapport à celles de l'année précédente
7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives	102,1 %	2023	≤ 100 %	Dépenses des unités administratives par rapport au budget adopté
 Employés-Partenaires				
8 Taux de mobilisation	7,1	2023	↑	Moyenne des différents facteurs de mobilisation, soit des 12 points de mesure de l'expérience-employé
9 Taux de roulement du personnel	6,4 %	2023	↓	Nombre de départs d'employés réguliers par rapport à l'effectif du personnel régulier

PLANIFICATION FINANCIÈRE

En 2025, il est prévu que la croissance économique de la Ville s'accélère à 2,2 % et les perspectives économiques restent favorables à moyen et long terme en raison du dynamisme de plusieurs secteurs économiques. En outre, plusieurs projets d'investissement sont en cours de réalisation.

La planification financière de la Ville sur plusieurs exercices financiers permet une meilleure planification des projets d'investissement ainsi que des nouveaux besoins à prévoir au budget de fonctionnement. Elle est révisée annuellement. Bien qu'un exercice de projections financières à long terme ne puisse être parfait par sa nature, il permet d'anticiper les défis financiers auxquels la Ville devra faire face.

Les finances de la Ville peuvent être soumises à plusieurs pressions. Celles-ci peuvent provenir des fluctuations externes, notamment de l'inflation, des taux d'intérêt et du prix des ressources naturelles. Elles peuvent provenir aussi des besoins en nouveaux services, en infrastructures ainsi que des orientations des gouvernements supérieurs entraînant des répercussions pour la Ville.

Aux fins du processus de planification budgétaire à moyen terme, soit sur cinq ans, la Ville prévoit une augmentation annuelle moyenne des revenus de 3,2 % soit un rythme légèrement inférieur à celui des dépenses projetées. À cette fin, l'écart budgétaire sera résorbé annuellement à compter de 2026 pour assurer l'équilibre des revenus et des dépenses.

Tableau 3 – Perspectives budgétaires quinquennales
(en millions de dollars)

PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES	Budget		Projections			
	2024	2025	2026	2027	2028	2029
REVENUS						
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 441,0	1 522,5	1 569,9	1 620,5	1 658,5	1 712,1
Autres revenus	463,1	492,9	493,8	480,6	504,4	513,4
Total revenus	1 904,1	2 015,4	2 063,8	2 101,1	2 162,9	2 225,5
DÉPENSES						
Dépenses des unités administratives	1 179,2	1 238,9	1 277,3	1 313,1	1 355,3	1 386,2
Autres dépenses	219,3	262,1	273,4	277,1	276,1	289,8
Service de la dette	318,0	311,7	329,7	311,7	314,9	321,7
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	30,0	45,0	60,0	75,0	90,0	105,0
Total dépenses	1 904,1	2 015,4	2 098,1	2 134,5	2 193,9	2 260,4
Écart à résorber des dépenses sur les revenus	-	-	34,3	33,4	31,1	34,8
Équilibre budgétaire	-	-	-	-	-	-

PRINCIPALES HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES

À la suite de l'étude des tendances passées et de l'évaluation des projections d'avenir, les perspectives budgétaires ont été établies sur les bases d'indexation des revenus et dépenses comprises dans le tableau suivant. Ces hypothèses sont révisées annuellement.

Tableau 4 – Principales hypothèses de projections des revenus et des dépenses

VARIATIONS ANNUELLES PROJÉTÉES	2025	2026	2027	2028	2029
Ajouts au rôle	16,4 M\$	17,6 M\$	18,0 M\$	18,5 M\$	19,5 M\$
Taxes résidentielles et non résidentielles	2,5 %*	Inflation observée			
Transport en commun	Selon le cadre financier du RTC				
Taux d'intérêt sur le financement à long terme	4,50 %	4,25 %	3,75 %	3,75 %	3,75 %
Réserve financière pour le paiement de la dette	Maximum atteint				
Paieement comptant d'immobilisations	Maximum atteint				
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	45,0 M\$	60,0 M\$	75,0 M\$	90,0 M\$	105,0 M\$
Rémunération	Selon les conventions collectives				
Biens et services	5,7 %	2,5 % **	2,0 % **	2,0 % **	2,0 % **
Énergie	3,7 %	2,0 % **	2,0 % **	2,0 % **	2,0 % **

* Auquel s'ajoute l'ajustement des tarifications fiscales pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles

** Indexation et ajout de services

Facteurs globaux à court terme pouvant affecter les décisions

Bien que les hypothèses sous-jacentes aux prévisions budgétaires soient soigneusement étudiées, il n'en demeure pas moins que certains événements, hors du contrôle de la Ville, peuvent modifier les projections, entre autres :

- l'augmentation des taux d'intérêt supérieure à ce qui est prévu actuellement
- la croissance des ajouts au rôle d'évaluation (nouvelles constructions)
- l'augmentation du prix des ressources
- les écarts liés à l'inflation
- la vigueur économique

Cadre financier et processus budgétaire



NORMES BUDGÉTAIRES ET COMPTABLES

La Ville de Québec présente son budget de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions).

STRUCTURE FINANCIÈRE

Les données financières de fonctionnement sont non consolidées, c'est-à-dire qu'il s'agit du budget de l'administration municipale. En ce qui concerne les données financières d'investissement, elles sont consolidées avec les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC).

Le document budgétaire comprend une section qui présente le budget de la Ville sur une base consolidée conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP), selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). À cet effet, il regroupe les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que du RTC et de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

FONDS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La Ville consigne et surveille ses obligations financières par le biais des fonds de fonctionnement et d'investissement.

FONDS DE FONCTIONNEMENT (BUDGET DE FONCTIONNEMENT)

Le fonds de fonctionnement comprend les revenus et les dépenses annuels associés à la prestation de services municipaux. Une des principales sources de financement de ce fonds provient des taxes municipales.

Les dépenses de fonctionnement sont présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs (dépenses communes, frais de financement et contributions). Ces dépenses comprennent généralement la rémunération, les avantages sociaux, les services professionnels et techniques, la formation, la location et la réparation d'immeubles, de machinerie, de véhicules et d'équipements, les dépenses en énergie et fournitures diverses, des contributions et subventions afférentes à différents programmes, les télécommunications et les dépenses courantes relatives au financement des immobilisations.

En présence de surplus, ils sont d'abord transférés dans l'excédent de fonctionnement non affecté. Le conseil municipal décide ensuite de l'affectation de cet excédent. Le cas échéant, un déficit pourrait être couvert à l'aide de cet excédent.

FONDS D'INVESTISSEMENT (BUDGET D'INVESTISSEMENT)

Le fonds d'investissement permet de financer les projets d'immobilisations que la Ville prévoit effectuer pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens par un meilleur aménagement urbain.

Ces dépenses ont un effet profitable pendant plus d'un an et mènent à l'acquisition, à l'agrandissement ou à l'amélioration de la durée de vie utile normale d'une immobilisation. De nombreux projets d'immobilisations s'étendent sur plusieurs années.

Tous les projets, de même que leur mode de financement, figurent au programme des immobilisations adopté annuellement par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. La portion courante du financement de ces immobilisations figure dans les dépenses de financement du fonds de fonctionnement.

Par ailleurs, le fonds d'investissement comprend également les prêts aux organismes, les placements à long terme et les propriétés destinées à la revente.

CADRE FINANCIER ET POLITIQUES FINANCIÈRES



La Ville de Québec accorde une importance primordiale à la gestion financière des fonds publics. Pour gérer adéquatement les finances municipales, une approche méthodique de planification et de prise de décisions est requise. Le cadre financier a fait l'objet d'une mise à jour en juin 2023.

Les principaux objectifs du cadre financier sont :

- Respecter l'encadrement légal
- Intégrer des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans tous les processus d'analyse financière, en conformité avec la Stratégie de développement durable
- Maintenir l'équilibre budgétaire
- Préserver un niveau de taxation approprié
- Assurer le financement de services municipaux de qualité
- Contrôler l'endettement
- Adopter les meilleures pratiques en matière de gestion durable des actifs
- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Mettre en application les politiques financières et en assurer le suivi

Champ d'application

Le cadre financier s'applique à l'ensemble des employés des unités administratives et aux élus formant les instances décisionnelles de la Ville.

Les politiques financières encadrent la gestion financière de la Ville. Elles font l'objet d'un processus d'amélioration continue en termes de rigueur, de transparence et de performance. Elles contribuent aux conditions de succès du maintien de la notation de crédit de haute qualité de la Ville. Elles permettent également de se prémunir contre les effets des cycles économiques et leurs répercussions conjoncturelles sur l'équilibre budgétaire et le maintien des services publics.

Le cadre financier prend également en compte le contexte juridique spécifique à la Ville, notamment en ce qui a trait à la nature des dépenses, soit d'agglomération, mixte ou de proximité.

Le cadre financier regroupe les politiques suivantes :

- La gestion des revenus
- La gestion des dépenses
- L'équilibre budgétaire
- La gestion de la dette
- La gestion durable des actifs
- La gestion de l'excédent accumulé
- La gestion des liquidités

CADRE FINANCIER

Les politiques financières fixent certaines balises essentielles à l'atteinte des objectifs fixés au cadre financier et à l'application de bonnes pratiques de gestion.

Tableau 5 – Cadre financier

BALISES	DÉFINITIONS	OBJECTIFS	CIBLES
ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE	Encadrer la planification financière afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire	Budget annuel équilibré	Prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses
CADRE FINANCIER PLURIANNUEL	Planification financière à moyen et à long terme	Effectuer une projection pluriannuelle des budgets de fonctionnement et d'investissement	Mise à jour annuelle de la projection
DETTE NETTE CONSOLIDÉE REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS	Solde de la dette nette consolidée ⁷ par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés ⁷	Limiter l'endettement	≤ 70,0 % en 2032
SERVICE DE LA DETTE NETTE REVENUS DE FONCTIONNEMENT	Capital et frais de financement à la charge de la Ville versés annuellement par rapport aux revenus de fonctionnement	Mesurer l'ampleur des remboursements annuels de la Ville Un ratio inférieur à la limite autorisée dégage de la latitude pour la réalisation de nouveaux services aux citoyens	≤ 10,0 % en 2032
EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉS	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières	Réserver les sommes suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues	Déneigement : 20,0 M\$ Autoassurance : 8,7 M\$ Prévoyance : 20,0 M\$
RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Mode de financement employé qui vise à établir et à maintenir une réserve pour infrastructures qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville	Diminuer la pression sur la dette et permettre à la Ville une plus grande flexibilité dans la réalisation de ses projets	+ 15 M\$/an ⇒ Cible : 300 M\$
PAIEMENTS COMPTANT D'IMMOBILISATIONS (PCI)	Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement	Diminuer la pression sur la dette en payant comptant des immobilisations	⇒ Maintien du niveau ⇒ 157,7 M\$/an récurrent
RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE	Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette	Sécuriser et contrôler la dette en fonction de paiements accélérés	⇒ Maintien du niveau ⇒ 50,0 M\$/an récurrent
RÉMUNÉRATION GLOBALE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Rémunération globale (rémunération et charges de l'employeur) de la Ville par rapport aux dépenses de fonctionnement	Maintenir le ratio de la rémunération globale à un niveau optimal pour la Ville	≤ 40 %
CONTINGENT	Poste budgétaire aux dépenses de fonctionnement	Pouvoir à des dépenses imprévues	0,5 % du budget de fonctionnement des unités administratives
LIQUIDITÉS DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements de portefeuille excluant la réserve financière de l'ex-Québec	Assurer une flexibilité financière à la Ville	≥ 20 %

⁷ Soit ceux de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

POLITIQUES FINANCIÈRES

Les politiques énoncent des pratiques de gestion financière pour l'ensemble des activités de la Ville. Elles servent de guide à la prise de décisions pour les instances décisionnelles de la Ville, incluant les unités administratives, ainsi que pour l'ensemble des employés.

Ces politiques sont évolutives afin de tenir compte, notamment, des modifications au cadre légal, aux obligations administratives et financières et à l'adoption des meilleures pratiques de gestion. Chaque politique comprend des objectifs spécifiques, qui sont supportés par des pratiques de gestion rigoureuses, responsables et durables. Ces pratiques servent de guide à l'administration municipale.

POLITIQUE DE GESTION DES REVENUS

La Politique de gestion des revenus vise à encadrer l'ensemble des revenus de la Ville, notamment les taxes et les tarifications fiscales, les droits sur mutations immobilières et les revenus de biens et de services rendus.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Guider les autorités de la Ville dans le choix des sources de financement requises pour s'acquitter des obligations et s'assurer de la solidité financière de la Ville
- Faciliter l'identification de sources de revenus stables, suffisantes et diversifiées
- Favoriser des sources de financement qui permettent le respect du principe d'équité et l'atteinte des objectifs de développement durable que s'est fixé la Ville
- Assurer la pertinence, la transparence et la diffusion de l'information financière

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- La Ville identifie des sources de revenus suffisantes et stables
- La Ville identifie des sources de revenus diversifiées et adaptées aux services aux citoyens
- La Ville identifie des sources de revenus équitables, notamment en recourant à l'écofiscalité
- La Ville effectue la perception des revenus selon les bonnes pratiques reconnues
- La Ville mesure ses résultats en termes de gestion des revenus

POLITIQUE DE GESTION DES DÉPENSES

La Politique de gestion des dépenses vise à encadrer l'ensemble des dépenses de la Ville à l'exception des dépenses associées au service de la dette.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Assurer la transparence et la diffusion de l'information dans la gestion des ressources financières
- Encadrer les actions des employés de la Ville en lien avec l'utilisation des ressources financières
- Minimiser les risques financiers pour la Ville
- Établir les principes directeurs dans l'administration et le contrôle des ressources financières afin de s'assurer que la Ville applique les meilleures pratiques de gestion
- Favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable que s'est fixé la Ville

Les pratiques de gestion couvrent les principaux postes de dépenses, soit la main-d'œuvre et les biens et services.

POLITIQUE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

La Politique de l'équilibre budgétaire vise à encadrer la planification financière de la Ville afin d'assurer le respect de l'équilibre budgétaire. Elle est complémentaire aux politiques de gestion des revenus et de gestion des dépenses.

Étant donné les besoins en matière de ressources humaines, matérielles et financières, la Ville se donne un cadre et des pratiques de gestion afin de s'assurer de respecter la loi en matière d'équilibre budgétaire.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Orienter les décisions de l'administration en matière de planification financière
- Anticiper les déficits budgétaires
- Optimiser l'affectation des fonds de la Ville
- Minimiser les risques financiers pour la Ville
- Assurer l'équité intergénérationnelle du fardeau fiscal et de l'endettement
- Favoriser l'atteinte des objectifs de développement durable que s'est fixé la Ville

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Budget annuel de fonctionnement
- Planification financière à moyen et à long terme
- Suivi budgétaire

POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

La Politique de gestion de la dette s'applique à la dette nette à la charge de la Ville, soit l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers.

La Ville réalise annuellement d'importants investissements afin d'offrir des services municipaux de qualité et de maintenir des équipements et des infrastructures publiques en bon état, et ce, en conformité avec la Politique de gestion durable des actifs. Pour financer les investissements, la Ville a principalement recours à des :

- Paiements comptant sur immobilisations
- Excédents accumulés, incluant des réserves financières
- Financements à la charge de tiers
- Emprunts

Pour limiter l'endettement découlant des emprunts, la Ville définit des balises qui s'inspirent des meilleures pratiques en gestion financière.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Définir une stratégie pour le financement des investissements en conformité avec la Politique de gestion durable des actifs
- Respecter l'encadrement légal prévu à la charte de la Ville et aux lois applicables
- Avoir accès, en temps opportun, aux capitaux requis pour financer les investissements
- Déterminer les balises pour respecter la capacité d'endettement de la Ville
- Respecter l'équité intergénérationnelle en maintenant un équilibre entre la capacité de payer des citoyens et les services offerts
- Maintenir, voire améliorer, la notation de crédit de la Ville

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Maintenir une notation de crédit de haute qualité
- Établir des balises permettant de mesurer et de contrôler le niveau d'endettement
- Gérer la dette avec prudence
- Déterminer les stratégies dans la sélection des investissements à financer par emprunt
- Établir des directives opérationnelles de gestion de la dette

POLITIQUE DE GESTION DURABLE DES ACTIFS

La Politique de gestion durable des actifs vise à s'assurer que les actifs de la Ville :

- Répondent aux besoins actuels et futurs des citoyens
- Soient en bon état pour fournir des services durables et sécuritaires à la population
- Respectent la capacité de payer des contribuables

La politique s'applique à tous les actifs municipaux, notamment les infrastructures comme les usines et ouvrages en traitement des eaux, les conduites des réseaux d'aqueduc et d'égout, le complexe de valorisation énergétique, le centre de biométhanisation, les chemins, les rues, les trottoirs, les ouvrages d'art, les systèmes d'éclairage et les signaux lumineux, les parcs et les terrains de jeux. Elle s'applique également, sans s'y limiter, aux bâtiments, au parc véhiculaire, aux actifs technologiques ainsi qu'à la machinerie lourde et à l'outillage.

De plus, la Ville reconnaît la contribution des actifs naturels dans la qualité de vie des citoyens. Elle inclura, par exemple, les milieux humides, les falaises et la foresterie urbaine dans les inventaires et les pratiques de gestion des actifs.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Énoncer les grands principes qui guideront les intervenants dans la gestion des actifs municipaux
- Assurer la pérennité des actifs de la Ville et préserver le patrimoine
- Assurer la cohésion entre la politique et les objectifs de la Stratégie de développement durable de la Ville
- Définir et mettre en place un comité de gestion des actifs

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Prestation de services aux citoyens
- Développement durable et équité intergénérationnelle
- Responsabilité financière
- Approche globale et innovation
- Rôles et responsabilité du comité de gestion des actifs

POLITIQUE DE GESTION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

La Politique de gestion de l'excédent accumulé s'applique aux composantes de l'excédent accumulé sur lesquelles les instances municipales peuvent exercer un pouvoir décisionnel. Aux fins de cette politique, les composantes sont :

- L'excédent de fonctionnement non affecté
- L'excédent de fonctionnement affecté
- Les réserves financières et les fonds réservés
- Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Certains éléments spécifiques de l'excédent accumulé sont par ailleurs prévus par la loi et sont exclus de la portée de la présente politique.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Définir la nature des sommes à conserver à même l'excédent accumulé afin de permettre à la Ville d'atteindre les objectifs prévus dans le cadre financier
- Chiffrer les seuils minimums à maintenir ou à viser pour certaines composantes
- Définir les conditions d'utilisation des sommes disponibles
- Déterminer les mécanismes de renflouement des excédents

Pour atteindre les objectifs fixés par la politique, la Ville se dote de pratiques de gestion rigoureuses, responsables et durables. Ces pratiques servent de guide à l'administration municipale.

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Excédent de fonctionnement non affecté
- Excédent de fonctionnement affecté
- Réserves financières, notamment la réserve d'infrastructures pour changements climatiques
- Fonds réservés
- Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)
- Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice terminé
- Appropriation de l'excédent de fonctionnement non affecté en cours d'année

POLITIQUE DE GESTION DES LIQUIDITÉS

La Politique de gestion des liquidités consiste à encadrer l'ensemble des opérations associées aux placements des liquidités qui soutiennent les activités de la Ville.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la politique se définissent comme suit :

- Maintenir un niveau de liquidité optimal
- Optimiser le rendement dans le respect des objectifs de diversification des placements et de préservation du capital
- Assurer une saine gestion des risques, notamment pour préserver le capital en favorisant une bonne diversification des placements
- Exercer une vigie des nouveaux produits de placement et des meilleures pratiques
- Favoriser les placements avec des institutions financières ayant des initiatives en responsabilité sociale et environnementale
- Contrôler et évaluer les résultats et la performance financière

Les pratiques de gestion s'appliquent aux éléments suivants :

- Gérer les liquidités avec prudence
- Établir des stratégies et des balises permettant d'assurer un niveau de liquidité optimal
- Encourager les initiatives en développement durable
- Fixer des directives opérationnelles
- Assurer une utilisation efficiente de l'emprunt temporaire

EXCÉDENT ACCUMULÉ

Les fonds sont gérés en fonction de lois établies, de règles municipales ou du cadre financier et sont intégrés au budget de la Ville. Ils sont composés :

- de l'excédent de fonctionnement affecté
- des réserves financières
- des fonds réservés
- de l'excédent de fonctionnement non affecté

L'excédent de fonctionnement affecté est géré en fonction des règles municipales et de la politique de gestion de l'excédent accumulé. Le conseil municipal et le conseil d'agglomération peuvent, par résolution, décréter des excédents affectés à même l'excédent de fonctionnement non affecté, en précisant les fins de la création de ces excédents affectés.

Tableau 6 – Excédent de fonctionnement affecté

(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2023	Dotations annuelles prévues 2025
Excédent de fonctionnement affecté		
Anciennes villes	0,8	-
Nouvelle Ville		
Déneigement	20,0	-
Autoassurance	8,7	-
Prévoyance*	13,6	-
Équilibre budgétaire 2024	25,0	-
Programme décennal d'immobilisations 2024	17,0	-
Programme Rénovation Québec (PRQ)	8,0	-
Plan d'action solidaire de la <i>Stratégie de développement durable</i>	7,1	-
Viabilité hivernale	4,7	-
Cession autres actifs	1,5	-
Contribution Académie St-Louis	1,5	-
Pérennité des infrastructures	1,5	-
Protection de la canopée	0,2	-
Autres (projets en cours, fermeture fonds de roulement)	0,1	-
Total nouvelle Ville	108,9	-
Total de l'excédent de fonctionnement affecté	109,7	-

* Au 31 décembre 2024, il est prévu que le fonds de prévoyance se situe à 14,0 M\$

Les réserves financières sont constituées dans le but de financer des dépenses d'investissement et de fonctionnement. Une réserve est créée par règlement du conseil. Depuis 2023, la Réserve financière pour la pérennité et le développement d'infrastructures et l'adaptation aux changements climatiques a été créée afin de constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Tableau 7 – Réserves financières

(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2023	Dotation annuelle prévue 2025
Réserves financières		
Déficit actuariel ex-Québec	286,2	6,2
Pérennité et développement des infrastructures et adaptation aux changements climatiques*	15,4	45,0
Pérennité du Centre Vidéotron et de ses équipements *	4,2	2,5
Entrepreneuriat	2,6	-
Paiement de la dette	3,4	50,0
Total réserves financières	311,8	103,7

* La dotation annuelle inclut les revenus en intérêts générés au cours de l'exercice financier

Les fonds réservés sont des fonds dont l'existence ou l'utilisation est dûment prévue dans des dispositions législatives.

Tableau 8 – Fonds réservés

(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2023	Dotation annuelle prévue 2025
Fonds réservés		
Fonds local d'investissement	12,1	-
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6,1	-
Fonds élections	2,7	1,6
Cession d'immeubles industriels	1,5	-
Fonds de parcs et de terrains de jeux	3,3	-
Fonds local de solidarité	0,3	-
Fonds stationnement	0,3	-
Total fonds réservés	26,3	1,6

Tableau 9 – Excédent de fonctionnement affecté, réserves financières et fonds réservés

(en millions de dollars)

	Réel cumulatif 31-12-2023	Dotation annuelle prévue 2025
Excédent de fonctionnement affecté	109,7	-
Réserves financières	311,8	103,7
Fonds réservés	26,3	1,6
Total de l'excédent de fonctionnement affecté, des réserves financières et des fonds réservés	447,8	105,3

L'excédent de fonctionnement non affecté est le surplus libre à la fin de l'exercice financier. Il s'agit de la somme des surplus constatés à la fin de chaque exercice financier, mais non affectés à des fins spécifiques.

Tableau 10 – Excédent de fonctionnement non affecté
(en millions de dollars)

Excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2023	102,6
Décisions d'affectation prises au cours de l'année 2024	
Décisions suivant le dépôt des résultats financiers 2023	
Renflouement de l'excédent affecté du fonds de prévoyance	-6,5
Redistribution du surplus d'agglomération en application du règlement R.A.V.Q. 1538	-2,6
Affectation pour l'agrandissement d'un dépôt à neige	-0,2
Excédent de fonctionnement projeté pour l'exercice 2024*	0,2
Budget 2025	
Affectation à l'équilibre budgétaire 2025	-25,0
Affectation au budget d'investissement 2025	-7,5
Total des décisions d'affectations 2024	-41,6
Excédent de fonctionnement non affecté projeté pour 2024	61,0

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

PROCESSUS DE PLANIFICATION ANNUELLE DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

PROCESSUS D'ÉLABORATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le processus budgétaire est destiné à assurer l'exercice d'un contrôle, l'obligation de rendre des comptes et la planification en matière de budget. La préparation du budget annuel, soumis à l'approbation du conseil municipal et du conseil d'agglomération, permet le contrôle démocratique des dépenses.

À la suite de son adoption, le budget peut être modifié par l'administration municipale par le biais de virements de fonds ou de crédits déjà votés. Par ailleurs, le conseil municipal peut modifier le budget global de la Ville, après son adoption, pour tenir compte de revenus supplémentaires (dons ou subventions) dont le versement est assuré. Il peut aussi préparer un budget supplémentaire pour combler un déficit. Une résolution par laquelle le conseil modifie le budget doit être transmise au MAMH selon les règles prescrites à cet effet. Également, le conseil doit adopter, avec un budget supplémentaire, un règlement imposant une taxe spéciale.

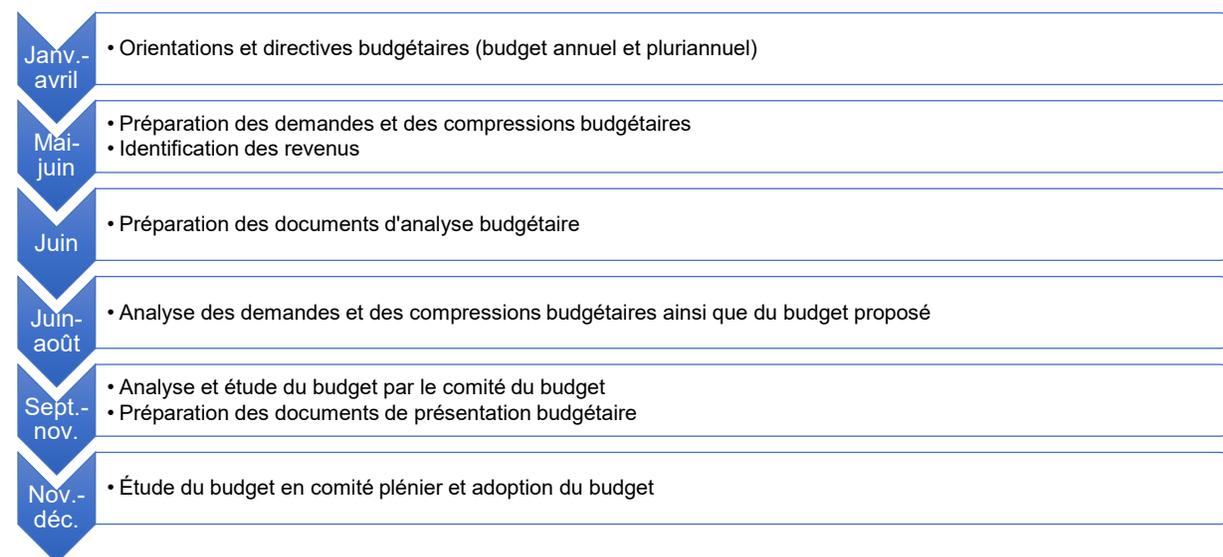
Le budget comprend les revenus et les dépenses prévus pour l'année à venir. En tant qu'outil de planification, le budget permet à la Ville d'analyser les conséquences de ses programmes, de ses politiques et de ses plans d'action en termes de revenus et de dépenses ainsi que les liens existants entre eux.

Figure 1 – Planification budgétaire stratégique



De manière séquentielle, le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

Figure 2 – Calendrier du budget



PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS

L'élaboration du programme d'immobilisations⁸ passe, dans un premier temps, par l'évaluation de l'état des immobilisations de la Ville, soit leur désuétude et la récupération du retard en regard du maintien de leur pérennité. À cet effet, chacune des unités administratives évalue d'abord l'investissement nécessaire afin d'assurer le maintien des infrastructures de la Ville en bon état.

Par la suite, le programme d'immobilisations inclut les nouvelles infrastructures nécessaires pour répondre à l'évolution des besoins. Les enveloppes des projets d'investissement déjà présentés, mais non réalisés sont réévaluées annuellement et intégrées au programme d'immobilisations lorsque requis.

Enfin, des orientations de travail sont transmises aux unités administratives, incluant les enveloppes budgétaires prévisionnelles, afin de leur permettre d'élaborer leurs projets d'investissement.

Une analyse exhaustive de l'ensemble des projets d'investissement est effectuée, dans le respect des enveloppes budgétaires accordées et de la capacité de réalisation des travaux d'investissement.

Ce processus d'évaluation et de planification est rigoureux. Il vise à répondre aux besoins et à éviter un sous-investissement dans les infrastructures.

PRÉSENTATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Afin d'assurer un suivi optimal de la réalisation des travaux d'investissement, les projets du programme d'immobilisations sont sous la responsabilité de l'unité administrative qui évalue le besoin d'investissement.

PRIORITÉS

Un des premiers objectifs de la Ville est d'assurer le renouvellement de ses infrastructures. Elle souhaite également améliorer la qualité de vie des citoyens par de nouveaux projets d'investissement.

Figure 3 – Priorités du Programme décennal d'immobilisations



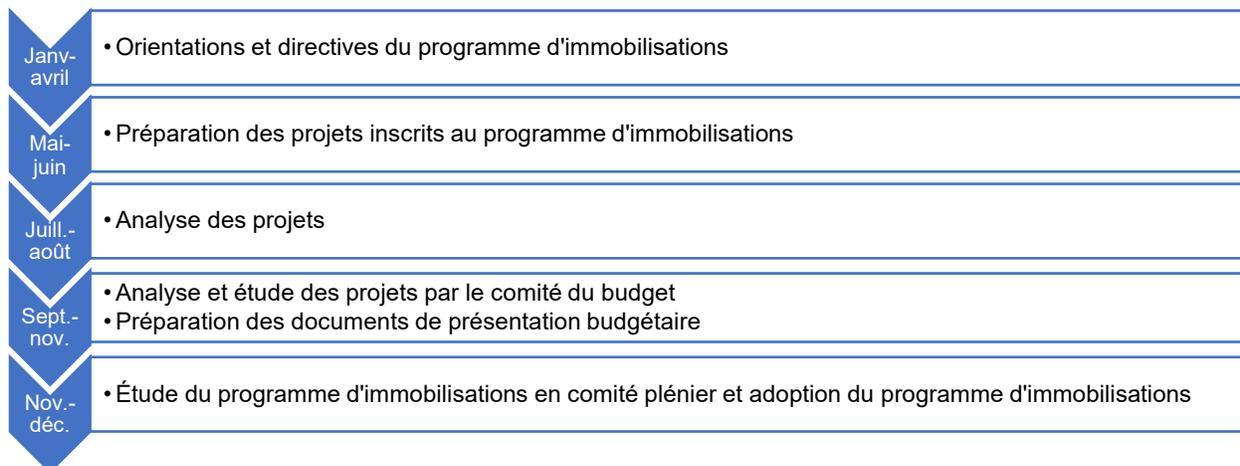
Conséquemment à ces objectifs, les critères de sélection des projets inscrits au programme d'immobilisations sont :

- La mise à l'étude, le niveau de préparation et d'analyse du projet
- L'impact des projets sur le maintien de la pérennité des infrastructures. La séquence des travaux à effectuer est établie selon des analyses, notamment basées sur l'indice de vétusté des infrastructures
- L'achèvement des projets déjà amorcés
- Les répercussions des projets sur les services à la population et sa sécurité
- La disponibilité de financement externe
- Les nouveaux projets qui s'inscrivent dans le cadre du plan d'urbanisme et de mobilité ou dans un plan d'action, notamment la Stratégie de développement durable et les nouveaux investissements requis pour les changements climatiques

⁸ Excluant les investissements du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le processus budgétaire de la Ville se déroule entre janvier et décembre.

Figure 4 – Calendrier du Programme décennal d'immobilisations



IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les projets d'investissement inscrits au programme d'immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais de leur mode de financement et des frais d'exploitation liés à ces derniers.

Mode de financement influençant le budget de fonctionnement :

➤ Emprunts à long terme

Ils constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement; c'est ce qu'on appelle le service de la dette.

➤ Paiements comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques

Le paiement comptant d'immobilisations est un mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. Une nouvelle réserve d'infrastructures pour changements climatiques a été mise en place en 2023. Celle-ci vise à constituer une réserve de fonds pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Cette réserve a donc un impact sur la dette et conséquemment sur le service de la dette et le budget de fonctionnement.

Frais d'exploitation influençant le budget de fonctionnement

➤ Frais d'exploitation

Les dépenses concernant l'exploitation et l'entretien d'une infrastructure sont comptabilisées au budget de fonctionnement.

Budget selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public



PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES SELON LES NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC

Cette section présente, en premier lieu, le rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire avec les revenus et les dépenses non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Par la suite, les prévisions budgétaires sont présentées sur une base consolidée, conformément aux NCSP, selon le format prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Elles regroupent les revenus et les charges de l'administration municipale ainsi que des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Les ajustements requis afin de se conformer aux NCSP sont les suivants :

- l'ajout des apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues
- l'ajout des revenus et des frais de gestion de placements de portefeuille
- l'ajout de la charge d'amortissement des immobilisations des organismes compris dans le périmètre comptable de la Ville
- l'ajout des charges autofinancées

Au moment de la consolidation des budgets, les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et les partenariats sont éliminées.

Tableau 11 – Rapprochement entre les revenus et les dépenses non consolidés sur base budgétaire et conformément aux NCSP
(en millions de dollars)

		Budget de l'Administration municipale ⁽¹⁾				
		2021	2022	2023	2024	2025
Revenus sur base budgétaire	(2)	1 581,6	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4
Éléments de conciliation						
Affectations fiscales		(105,7)	(78,5)	(91,0)	(87,0)	(78,8)
Revenus relatifs aux charges autofinancées		18,1	21,6	20,9	27,5	18,7
Revenus de placements de portefeuille		7,3	11,0	10,8	17,8	13,8
Apports des terrains et infrastructures servant d'assises de rues		22,8	33,6	12,1	13,1	8,8
Revenus d'investissement de sources externes		338,5	431,8	556,8	301,7	259,5
Revenus conformément aux NCSP	(3)	1 862,7	2 075,3	2 281,8	2 177,2	2 237,5
Dépenses de fonctionnement sur base budgétaire	(2)	1 581,6	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4
Éléments de conciliation						
Affectations fiscales		(409,9)	(419,3)	(443,1)	(460,6)	(450,8)
Charges autofinancées		30,8	24,8	25,0	28,0	24,0
Frais de gestion de placements de portefeuille		0,9	0,9	0,9	1,2	1,6
Amortissement des immobilisations	(4)	241,9	268,4	259,9	275,1	310,1
Dépenses de fonctionnement attribuables aux investissements		71,4	81,1	158,2	145,7	150,7
Charges conformément aux NCSP	(5)	1 516,7	1 611,6	1 773,1	1 893,5	2 051,0
Excédent (déficit) sur base budgétaire		-	-	-	-	-
Excédent (déficit) conformément aux NCSP		346,0	463,7	508,7	283,7	186,5

1. L'Administration municipale comprend les compétences d'agglomération et de nature locale

2. Revenus et dépenses présentés dans le budget de la Ville voté au conseil de ville et au conseil d'agglomération

3. Revenus de l'Administration municipale au rapport financier (page S12, ligne 22, colonne Budget Administration municipale)

4. Amortissement des immobilisations de l'Administration municipale au rapport financier (page S12, ligne 33, colonne Budget Administration municipale)

5. Charges de l'Administration municipale au rapport financier (page S12, ligne 34, colonne Budget Administration municipale). Les charges comprennent l'amortissement des immobilisations

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025 (en millions de dollars)

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Budget 2025				Ajustements NCSP ² consolidé	Budget NCSP ² consolidé
	Budget NCSP ² consolidé	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹			
Revenus								
Fonctionnement								
Taxes	1 302,9	3,7	1 376,8		1 379,1			1 379,1
Compensations tenant lieu de taxes	134,6		142,0		140,2			140,2
Quotes-parts	47,3	893,3		173,9	56,7			56,7
Transferts	270,4	77,1	99,0	60,4	240,8	10,0		250,8
Services rendus	180,7	53,2	35,7	103,4	192,2	9,0		201,2
Imposition de droits	53,8	0,1	58,3		58,4			58,4
Amendes et pénalités	23,8	10,8	14,0		24,8			24,8
Revenus de placements de portefeuille	17,8					13,8		13,8
Autres revenus d'intérêts	36,6	13,4	19,6	1,2	34,2			34,2
Autres revenus	21,7	4,9	18,4	2,0	21,0	(0,2)		20,8
Effet net des opérations de restructuration								
	2 089,6	1 056,5	1 763,8	340,9	2 147,4	32,6		2 180,0
Investissement								
Taxes								
Quotes-parts								
Transferts	379,0	92,0	74,4	128,6	331,9			331,9
Imposition de droits	1,9	0,7	1,2		1,9			1,9
Autres revenus								
Contributions des promoteurs	13,1					8,8		8,8
Autres	9,1	38,3	5,8		7,2			7,2
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux								
	403,1	131,0	81,4	128,6	341,0	8,8		349,8
	2 492,7	1 187,5	1 845,2	469,5	2 488,4	41,4		2 529,8
Charges								
Administration générale	175,9	82,7	168,8	33,3	173,1	17,6		190,7
Sécurité publique	297,5	283,0	278,8		310,1	22,2		332,3
Transport	663,8	226,2	395,7	272,0	548,3	156,6		704,9
Hygiène du milieu	379,7	148,6	269,7		285,7	118,2		403,9
Santé et bien-être	72,5	67,8	73,8	5,4	83,8	4,6		88,4
Aménagement, urbanisme et développement	144,5	60,0	152,2		151,9	16,0		167,9
Loisirs et culture	273,1	50,4	211,2		212,9	59,1		272,0
Réseau d'électricité								
Frais de financement	85,5	34,6	48,4	8,5	91,5			91,5
Effet net des opérations de restructuration								
	2 092,5	953,3	1 598,6	319,2	1 857,3	394,3		2 251,6
Excédent (déficit) de l'exercice	400,2	234,2	246,6	150,3	631,1	(352,9)		278,2

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et les partenariats

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RAPPROCHEMENT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025 (en millions de dollars)

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Budget 2025				Ajustements NCSP ² consolidé	Budget NCSP ² consolidé
	Budget NCSP ² consolidé	Agglomération	Locale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹			
Excédent (déficit) de l'exercice	400,2	234,2	246,6	150,3	631,1	(352,9)	278,2	
Moins : revenus d'investissement	(403,1)	(131,0)	(81,4)	(128,6)	(341,0)	(8,8)	(349,8)	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(2,9)	103,2	165,2	21,7	290,1	(361,7)	(71,6)	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
Immobilisations								
Amortissements	328,6					368,7	368,7	
Produit de cession (Gain) perte sur cession	0,5	0,2	0,3		0,5		0,5	
Réduction de valeur / Reclassement								
	329,1	0,2	0,3		0,5	368,7	369,2	
Propriétés destinées à la vente								
Coût des propriétés vendues								
Réduction de valeur / Reclassement								
	-	-	-	-	-	-	-	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux								
Remboursement ou produit de cession (Gain) perte sur remboursement ou sur cession								
Provision pour moins-value / Réduction de valeur								
	-	-	-	-	-	-	-	
Financement								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	76,6	37,7	51,8		89,5		89,5	
Remboursement de la dette à long terme	(212,3)	(67,5)	(123,8)	(15,1)	(206,4)		(206,4)	
	(135,7)	(29,8)	(72,0)	(15,1)	(116,9)		(116,9)	
Affectations								
Activités d'investissement	(159,7)	(53,1)	(96,0)	(3,4)	(152,5)		(152,5)	
Excédent (déficit) accumulé								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	0,4		3,0		3,0		3,0	
Excédent de fonctionnement affecté	33,3	0,1	27,1		27,2		27,2	
Réserves financières et fonds réservés	(53,0)	(27,1)	(24,6)	(3,0)	(54,7)	(7,0)	(61,7)	
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(11,5)	6,5	(3,0)	(0,2)	3,3		3,3	
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs								
	(190,5)	(73,6)	(93,5)	(6,6)	(173,7)	(7,0)	(180,7)	
	2,9	(103,2)	(165,2)	(21,7)	(290,1)	361,7	71,6	
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	-	-	-	-	-	-	-	

1. Le total consolidé exclut les opérations entre les compétences d'agglomération, les compétences de nature locale et les organismes contrôlés et les partenariats

2. Normes comptables canadiennes pour le secteur public

Budget de fonctionnement 2025



Budget annuel de fonctionnement

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes. Il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population tels que le déneigement, la collecte des matières résiduelles, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement de ces services provient des taxes municipales et des compensations tenant lieu de taxes.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, la Ville prévoit au budget 2025 des revenus au moins égaux aux dépenses.

Le budget 2025 totalise 2 015,4 M\$, soit une hausse de 111,3 M\$ (5,8 %) par rapport au précédent budget.

SOMMAIRE DES REVENUS ET DÉPENSES

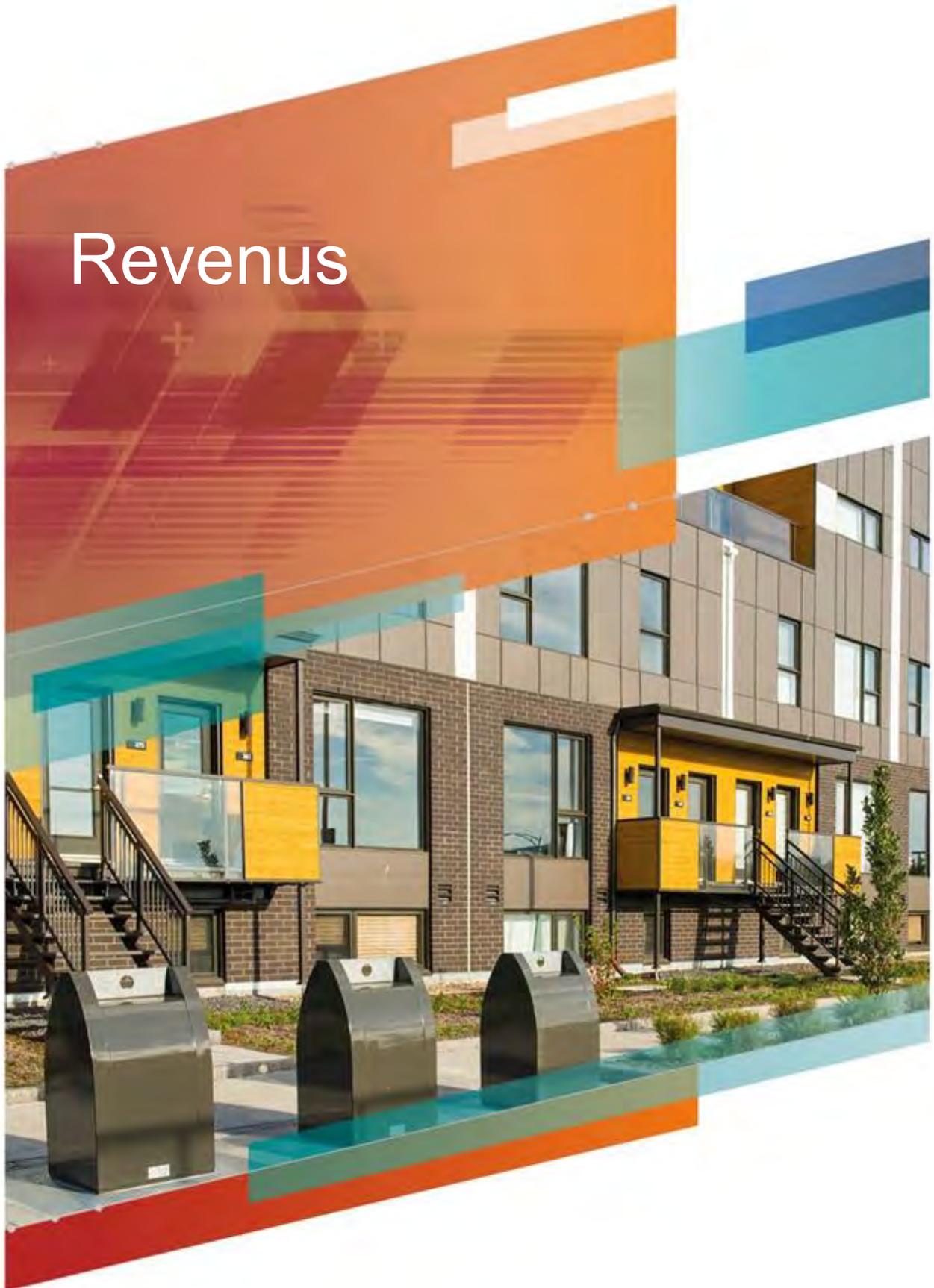
Tableau 12 – Sommaire des prévisions budgétaires
(en millions de dollars)

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024**	2025	2025-2024
REVENUS							
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 435,5	1 441,0	1 522,5	81,5	5,7 %
Quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	56,7	6,7	13,4 %
Transferts	82,2	87,2	121,1	119,3	134,1	14,8	12,4 %
Services rendus	74,1	84,8	89,4	87,0	88,9	1,9	2,2 %
Imposition de droits	75,9	66,3	58,0	53,6	58,3	4,7	8,8 %
Amendes et pénalités	19,5	20,3	23,8	23,8	24,8	1,0	4,2 %
Intérêts	31,6	49,1	36,6	35,6	33,0	-2,6	-7,3 %
Autres revenus	11,7	14,0	10,5	7,3	18,8	11,5	157,5 %
Affectations	85,1	87,5	92,6	86,5	78,3	-8,2	-9,5 %
Total revenus	1 726,8	1 817,3	1 917,5	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %
DÉPENSES							
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	80,0	84,1	97,8	99,2	104,5	5,3	5,4 %
Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	217,4	230,6	245,8	15,2	6,6 %
Services de proximité	330,9	369,6	384,6	375,8	323,2	-52,6	-14,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	261,6	257,0	278,9	21,9	8,5 %
Infrastructures durables	<u>181,9</u>	<u>203,2</u>	<u>224,8</u>	<u>216,6</u>	<u>286,5</u>	<u>69,9</u>	32,3 %
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 186,2	1 179,2	1 238,9	59,7	5,1 %
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	21,6	-4,3	2,6	2,0	6,1	4,1	208,1 %
Contributions aux organismes	144,1	152,2	166,6	166,8	187,8	21,0	12,6 %
Autres frais	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>61,6</u>	<u>50,5</u>	<u>68,2</u>	<u>17,7</u>	35,1 %
Total des autres dépenses	188,5	187,5	230,7	219,3	262,1	42,8	19,5 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	297,8	306,4	312,7	318,0	311,7	-6,2	-2,0 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	158,0	163,5	157,7	157,7	157,7	-	-
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	<u>15,4</u>	<u>30,0</u>	<u>30,0</u>	<u>45,0</u>	<u>15,0</u>	50,0 %
Total dépenses de financement	455,8	485,3	500,4	505,7	514,4	8,8	1,7 %
Total des dépenses	1 661,9	1 772,9	1 917,3	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %
EXCÉDENT AVANT ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES	64,9	44,4	0,2	-	-		
ÉLÉMENTS EXTRABUDGÉTAIRES							
Revenus	36,0	21,9	n/d	n/d	n/d		
Dépenses	<u>35,2</u>	<u>20,1</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>	<u>n/d</u>		
Écart des revenus sur les dépenses	0,8	1,8	n/d	n/d	n/d		
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	65,7	46,2	0,2	-	-		

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

** Le budget 2024 des dépenses a été ajusté sur une base comparable à celle de la présentation de 2025

Revenus

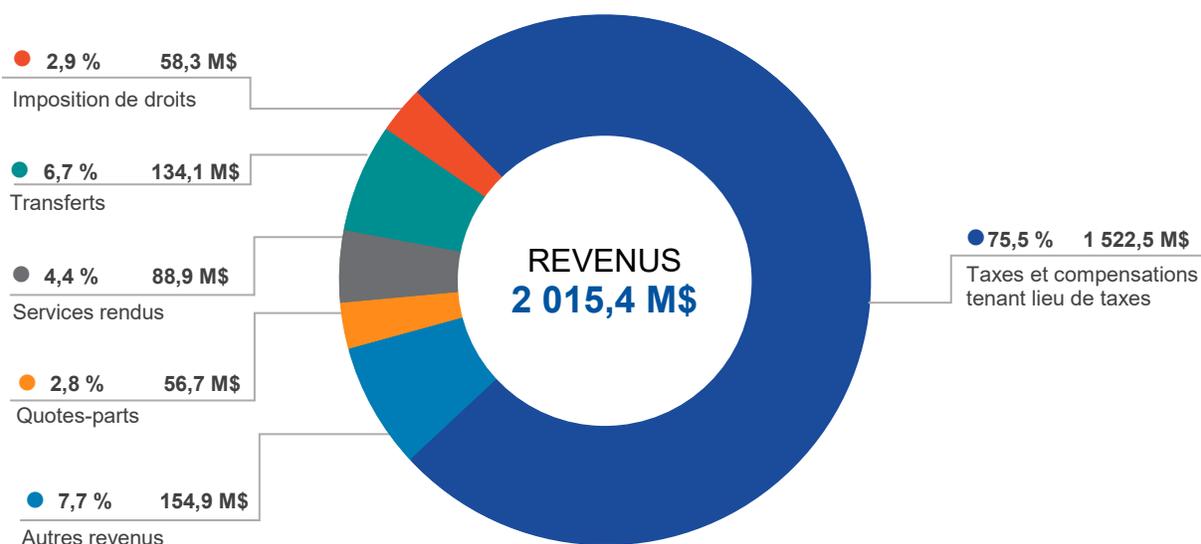


SOMMAIRE DES REVENUS

Les revenus prévus en 2025 s'élèvent à 2 015,4 M\$, en hausse de 111,3 M\$ (5,8 %) par rapport au précédent budget.

Graphique 1 – Provenance des revenus

(en millions de dollars)



Les revenus prévus par la Ville émanent des taxes et des compensations associées aux immeubles dans une proportion de 75,5 %. Les transferts provenant des autres paliers de gouvernement comptent pour 6,7 % des recettes alors que 4,4 % des revenus découlent des services rendus aux citoyens. L'imposition de droits, principalement les droits sur mutations immobilières, représente 2,9 % des revenus. Les revenus provenant des autres villes formant l'agglomération de Québec à titre de contribution aux dépenses d'agglomération comptent pour 2,8 %. Les autres revenus, qui représentent 7,7 % des recettes, proviennent principalement de l'émission de permis, des amendes et pénalités, des revenus d'intérêts, de la cession d'actifs municipaux et des affectations.



Tableau 13 – Revenus
(en millions de dollars)

REVENUS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 435,5	1 441,0	1 522,5	81,5	5,7 %
Quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	56,7	6,7	13,4 %
Transferts	82,2	87,2	121,1	119,3	134,1	14,8	12,4 %
Services rendus	74,1	84,8	89,4	87,0	88,9	1,9	2,2 %
Imposition de droits	75,9	66,3	58,0	53,6	58,3	4,7	8,8 %
Amendes et pénalités	19,5	20,3	23,8	23,8	24,8	1,0	4,2 %
Intérêts	31,6	49,1	36,6	35,6	33,0	-2,6	-7,3 %
Autres revenus	11,7	14,0	10,5	7,3	18,8	11,5	157,5 %
Affectations	85,1	87,5	92,6	86,5	78,3	-8,2	-9,5 %
Total revenus	1 726,8	1 817,3	1 917,5	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %

*Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes sont en hausse de 81,5 M\$ par rapport à 2024. Ce montant comprend les éléments suivants :

- l'indexation des taux de taxes représente 33,6 M\$. Elle a été limitée à 2,5 %, bien que l'inflation observée, calculée en fonction de la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada pour la région métropolitaine de Québec du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024, soit de 3,2 %
- la taxe de 60 \$ sur l'immatriculation des véhicules de promenade pour un total de 18,8 M\$
- les ajouts au rôle d'évaluation foncière des nouvelles constructions et des rénovations d'immeubles pour 16,4 M\$
- la modification du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis passant de deux à trois fois le taux de base pour un montant de 6,1 M\$
- l'ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles pour un montant de 5,4 M\$ afin de se rapprocher du coût réel des services
- Élargissement de la taxe sur les surfaces imperméables à la zone urbaine pour un montant de 1,0 M\$
- l'augmentation de la taxe municipale pour le 9-1-1 de 0,2 M\$ suivant le rehaussement établi par le gouvernement du Québec

Les revenus d'imposition de droits, principalement constitués des droits sur mutations immobilières, présentent une hausse de 4,7 M\$ par rapport au budget précédent. Le budget prévoit également une augmentation des revenus de transferts de 14,8 M\$, principalement attribuable aux revenus découlant du partage associé à la croissance d'un point de taxe de vente du Québec (TVQ). Les revenus en lien avec les services rendus augmentent quant à eux de 1,9 M\$ alors que les revenus d'intérêts, d'amendes et de pénalités, les autres revenus et les affectations sont en hausse de 1,7 M\$. Finalement, il est prévu que les revenus de quotes-parts augmentent de 6,7 M\$.

PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES MUNICIPALITÉS

À l'automne 2023, un nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités a été conclu. Cette entente prend la forme d'une déclaration de réciprocité basée sur des engagements visant l'atteinte d'objectifs communs. Elle comprend notamment la reconduction des transferts figurant à l'entente de partenariat 2020-2024. Il est prévu que cette entente apportera à la Ville de Québec des revenus de 858,6 M\$ de 2025 à 2030. Elle incorpore le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec (TVQ). En 2025, cela représentera 40,3 M\$ sur un total de 133,8 M\$ découlant de ce partenariat.

Tableau 14 – Mesures du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités
(en millions de dollars)

Mesures du partenariat entre le gouvernement du Québec et les municipalités	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total 2025-2030
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	28,2	40,3	41,8	46,0	50,9	55,6	60,6	295,2
Fonds de la région de la Capitale-Nationale	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6	19,6	117,6
Fonds régions et ruralité	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1	12,6
Remboursement à 50 % de la TVQ payée	42,4	43,8	44,6	45,5	46,4	47,4	48,3	276,0
Bonification des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles publics	14,7	20,2	15,7	16,5	17,9	19,4	20,7	110,4
Subvention à la Capitale-Nationale	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	46,8
Total	114,8	133,8	131,6	137,5	144,7	151,9	159,1	858,6

REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA TVQ

Alors que le gouvernement du Canada rembourse aux municipalités 100 % de la TPS, le gouvernement du Québec ne rembourse que 50 % de la TVQ payée par la Ville sur ses dépenses.

Pour la Ville, c'est donc 42,4 M\$ en dépenses de fonctionnement et d'investissement qui sont consacrées annuellement à payer des taxes au gouvernement du Québec plutôt qu'à dispenser des services aux citoyens.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES VERSÉES PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Les immeubles qui sont la propriété du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec et des réseaux de la santé et de l'éducation sont exempts de toutes taxes municipales. Ces propriétaires versent par ailleurs des compensations tenant lieu de taxes.

Le gouvernement du Canada verse des compensations qui sont équivalentes à la taxation non résidentielle. Le gouvernement du Québec et les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation, pour leur part, versent des compensations en appliquant le taux global de taxation (TGT), qui représente environ le tiers du taux de taxe des immeubles non résidentiels.

Si les compensations versées par le gouvernement du Québec et les réseaux de la santé et de l'éducation étaient établies en fonction des taux des taxes applicables aux immeubles non résidentiels, comme c'est le cas pour le gouvernement du Canada, la Ville de Québec percevrait 128,0 M\$ de revenus supplémentaires pour l'année 2025.

Tableau 15 – Revenus supplémentaires non liés à l'indexation générale des taxes foncières
(en millions de dollars)

Budget 2025	
Taxes	
Taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade	18,8
Majoration du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis	6,1
Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services	5,4
Élargissement de l'application de la taxe sur les surfaces imperméables	1,0
Total taxes	31,3
Autres sources de revenus	
Élargissement de l'application de la tarification pour l'occupation de la chaussée	1,6
Indexation générale de 3,2 % des tarifs sur les biens et services fournis par la Ville	1,5
Changements aux paliers des droits sur les mutations immobilières	1,5
Redevance sur les rejets industriels	0,3
Total autres sources de revenus	4,9
Total des revenus supplémentaires	36,2



TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Les taxes municipales provenant des propriétaires d'immeubles imposables représentent la principale source de revenus de la Ville de Québec. Elles sont majoritairement composées des taxes foncières générales, calculées en fonction de l'évaluation des propriétés, et des modes de tarification en vigueur. À cet égard, la Ville de Québec a mis en place des modes de tarification spécifiques pour la gestion des réseaux d'aqueduc et d'égout, l'assainissement de l'eau potable et le traitement des eaux usées ainsi que pour la collecte et la disposition des matières résiduelles.



Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé, des services sociaux et de l'éducation.

BUDGET

Les revenus de taxes et de compensations tenant lieu de taxes prévus en 2025 atteignent 1 522,5 M\$, soit une variation de 81,5 M\$ (5,7 %) par rapport au budget 2024. Ces revenus sont essentiellement liés à la valeur foncière des immeubles.

Tableau 16 – Taxes et compensations tenant lieu de taxes
(en millions de dollars)

TAXES ET COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	Projeté*			Budget		Écart	
	2022	2023	2024	2024	2025	2025-2024	
Taxes et tarifications							
Taxes foncières générales	994,3	1 039,6	1 072,0	1 073,8	1 120,7	46,9	4,4 %
Gestion eau potable et eaux usées	117,9	122,1	143,1	143,1	147,3	4,2	2,9 %
Gestion des matières résiduelles	71,2	73,9	80,1	80,1	86,4	6,3	7,9 %
Compensations tenant lieu de taxes							
Gouv. du Québec et ses entreprises	91,7	96,5	105,8	107,3	111,0	3,7	3,4 %
Gouv. du Canada et ses entreprises	22,0	23,3	23,4	24,4	26,4	2,0	8,2 %
Autres sources de revenus							
Taxe sur l'immatriculation	-	-	-	-	18,8	18,8	-
Centres d'urgence 9-1-1	3,2	3,1	3,5	3,5	3,7	0,2	5,7 %
Autres revenus	5,3	5,8	7,6	8,8	8,2	-0,6	-6,8 %
Total taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 305,6	1 364,3	1 435,5	1 441,0	1 522,5	81,5	5,7 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 33,6	Indexation des taux de taxes à 2,5 % Impact de la hausse de la taxe foncière générale et des tarifications à 2,5 % alors que l'inflation observée atteint 3,2 %, basée sur la variation moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec, du 1 ^{er} septembre 2023 au 31 août 2024
↑ 18,8	Taxe sur immatriculation Imposition d'une taxe de 60 \$ sur l'immatriculation des véhicules de promenade
↑ 16,4	Ajouts au rôle Nouvelles constructions et rénovations des immeubles existants
↑ 6,1	Taux de taxes des terrains vagues desservis Modification du taux de taxe pour la catégorie des terrains vagues desservis, passant de deux à trois fois le taux de base
↑ 5,4	Ajustement des tarifications fiscales Ajustement sur les tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles afin de se rapprocher du coût réel des services
↑ 1,0	Taxe sur les surfaces imperméables Élargissement de la taxe sur les surfaces imperméables à la zone urbaine visant à favoriser la densification et à compenser une portion des coûts liés à la gestion des eaux pluviales
↑ 0,2	Centres d'urgence 9-1-1 Indexation de la taxe municipale pour le 9-1-1 établie par le gouvernement du Québec
↑ 81,5	Taxes et compensations tenant lieu de taxes

VARIATION DES COMPTES DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

En 2025, la hausse de 2,5 % des taxes, combinée à l'impact de 0,4 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraîne une hausse globale de 2,9 % du compte de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne.

En 2025, la hausse des comptes de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne, incluant l'ajustement des tarifications fiscales, s'établit à 2,9 %.

En comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) observé au 31 août 2024 s'établit à 3,2 %.

Les taux de taxation sont ajustés afin de tenir compte des facteurs ci-dessous.

Hausse générale des taxes résidentielles limitée à 2,5 % en 2025

En 2025, la hausse des taux de taxe foncière générale et des tarifications fiscales imposée aux propriétaires d'immeubles est limitée à 2,5 % comparativement à l'inflation observée au 31 août dernier qui s'établit à 3,2 %.

Indice des prix à la consommation (IPC) (1 ^{er} septembre au 31 août)	2022-2023	2023-2024	Variation annuelle (taux d'inflation)
Québec-RMR (indice)*	149,7	154,5	3,2 %

* Indice mensuel, Statistique Canada : calcul arrondi au dixième près, Ville de Québec

Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste, sauf exception, à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Variation de la contribution pour le remboursement des dettes des anciennes villes

La *Loi sur les fusions municipales* de 2002 prévoit que les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés dans chacun des anciens territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes.

En 2025, neuf des onze municipalités ayant fait l'objet du regroupement de 2002 ont entièrement remboursé les dettes qu'elles avaient contractées avant les fusions décrétées par le gouvernement du Québec. La dernière année prévue pour l'imposition de cette taxe est 2025 pour l'ancienne ville de Val-Bélair et 2027 pour l'ancienne ville de Québec.

Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles

Pour 2025, les tarifications ont été établies de manière à atteindre :

- 75 % du coût réel pour les immeubles résidentiels, représentant une augmentation moyenne de 0,4 % du compte de taxes pour une résidence unifamiliale

Le cadre financier de la Ville prévoit que les tarifications fiscales relatives à l'aqueduc, aux égouts et à la gestion des matières résiduelles fassent l'objet d'une révision régulière afin qu'elles reflètent les dépenses réelles afférentes selon la méthode du coût complet. Cette démarche vise à s'assurer que les tarifications fiscales sont liées aux bénéfices reçus par le propriétaire de l'immeuble.

Une analyse a été effectuée au cours de l'exercice 2024 afin de mettre à jour le coût réel de ces services, notamment les coûts associés au centre de biométhanisation ont été ajoutés à l'analyse. Un écart a été constaté entre les tarifications fiscales et le coût réel, ce qui requiert un ajustement à la hausse.

Le tableau suivant représente l'effet combiné de l'indexation et de l'ajustement des tarifications fiscales pour la résidence unifamiliale moyenne :

Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles pour la résidence unifamiliale moyenne (379 000 \$)		Tarifications ajustées	
Ratio 2024			
Tarifications par logement pour 2024	524 \$		524 \$
Coût réel des tarifications par logement réévalué pour 2024 ⁽¹⁾	713 \$		
Ratio des tarifications sur le coût réel pour 2024	73 %		
Ratio 2025 avant indexation			
Ajustement des tarifications à 75 % du coût	13 \$		13 \$
Tarifications par logement ajustées pour 2025 avant indexation	537 \$		
Ratio des tarifications ajustées sur le coût réel de 2024	75 %		
Indexation des tarifications par logement de 2,5 %			
Montant d'indexation (537 \$ x 2,5 %)	13 \$		13 \$
Tarifications par logement pour 2025 (537 \$ + 13 \$)	550 \$		550 \$

(1) Coût réel de 675 \$ par logement calculé pour 2023 et indexé pour 2024

VARIATION DU COMPTE DE TAXES SELON CHACUNE DES ANCIENNES VILLES

La facture de taxes pour une résidence unifamiliale moyenne de 379 000 \$ est de 3 348 \$, en hausse de 93 \$ par rapport à 2024. L'augmentation provient de la taxe foncière générale pour 68 \$, des tarifications relatives à l'eau et aux matières résiduelles pour 26 \$ et d'une diminution de 1 \$ pour la taxe des dettes des anciennes villes.

Tableau 17 – Variation de la facture de taxes en 2025 de la résidence unifamiliale moyenne⁹ de 379 000 \$¹⁰

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne		
Facture de taxes 2024*														
Taxe foncière générale	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$	2 693 \$		
Taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	121 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 \$	0 \$	38 \$		
Tarifications	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$	524 \$		
Facture de taxes totale	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 338 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 223 \$	3 217 \$	3 255 \$		
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne	Variation	
Facture de taxes 2024*	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 338 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 217 \$	3 223 \$	3 217 \$	3 255 \$		
Indexation														
Taxes foncières générales	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	68 \$	
Tarifications	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	
Total de l'indexation	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	81 \$	2,5 %
Ajustement des tarifications	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	13 \$	} 0,4 %
Variation de la taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-2 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	-1 \$	-1 \$	
Facture de taxes 2025	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 430 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 317 \$	3 311 \$	3 348 \$		
Variation totale de la facture de taxes en 2025	94 \$ 2,9 %	94 \$ 2,9 %	94 \$ 2,9 %	94 \$ 2,9 %	94 \$ 2,9 %	92 \$ 2,8 %	94 \$ 2,9 %	93 \$ 2,9 %	93 \$ 2,9 %					
	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	Saint-Émile	Sainte-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier	Moyenne		
Facture de taxes 2025														
Taxe foncière générale	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$	2 761 \$		
Taxe pour les dettes ex-villes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	119 \$	0 \$	0 \$	0 \$	6 \$	0 \$	37 \$		
Tarifications	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$	550 \$		
Facture de taxes totale	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 430 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 311 \$	3 317 \$	3 311 \$	3 348 \$		

*Calculée sur une valeur de 379 000 \$ plutôt que 293 000 \$ au budget 2024 à la suite du dépôt des nouveaux rôles d'évaluation foncière 2025-2026-2027

⁹ Incluant condominiums

¹⁰ Valeur au dépôt des nouveaux rôles d'évaluation foncière 2025-2026-2027

VARIATION DES COMPTES DE TAXES POUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

En 2025, la hausse de 2,5 % des taxes, combinée à l'impact de 0,4 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, entraîne une hausse globale de 2,9 % du compte de taxes non résidentiel moyen.

En 2025, la hausse des comptes de taxes pour les immeubles non résidentiels, incluant l'ajustement des tarifications fiscales, s'établit en moyenne à 2,9 %.

En comparaison, l'indice des prix à la consommation (IPC) observé au 31 août 2024 est de 3,2 %.

Les taux de taxation sont ajustés afin de tenir compte des facteurs ci-dessous.

Hausse des taxes non résidentielles en fonction de l'inflation

En 2025, les taux de taxe foncière générale et des tarifications fiscales imposés aux propriétaires d'immeubles non résidentiels sont limités à 2,5 % comparativement à l'inflation observée au 31 août dernier qui s'établit à 3,2 %.

Ajustement des tarifications fiscales relatives à la gestion de l'eau et des matières résiduelles

Pour 2025, les tarifications ont été établies de manière à atteindre :

- 91 % du coût réel pour les immeubles non résidentiels, représentant une augmentation moyenne de 0,4 % du compte de taxes

VARIATION DU COMPTE DE TAXES NON RÉSIDENTIEL

En conservant une consommation d'eau et une production de déchets inchangées, l'augmentation du compte de taxes se situe à 2,9 %.

Par ailleurs, les propriétaires d'immeubles non résidentiels, qui sont facturés au volume¹¹, peuvent agir sur les montants payés en tarifications fiscales sur l'eau et les matières résiduelles. Ainsi, l'augmentation du compte de taxes pourrait être inférieure à 2,9 % si leur consommation était réduite.

¹¹ Certains immeubles sont facturés selon un taux appliqué à la valeur de l'immeuble ou du bâtiment

QUOTES-PARTS

Les revenus de quotes-parts représentent la contribution des deux municipalités reconstituées de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures aux dépenses de l'agglomération. Ces dépenses assurent la prestation de services essentiels destinés à l'ensemble des citoyens de l'agglomération.

BUDGET

Les revenus de quotes-parts prévus en 2025 atteignent 56,7 M\$, soit une variation de 6,7 M\$ (13,4 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 18 – Quotes-parts

(en millions de dollars)

QUOTES-PARTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
L'Ancienne-Lorette	15,0	15,9	17,3	17,3	19,3	2,0	11,6 %
Saint-Augustin-de-Desmaures	26,1	27,9	32,7	32,7	37,4	4,7	14,4 %
Total quotes-parts	41,1	43,8	50,0	50,0	56,7	6,7	13,4 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 6,7 Quotes-parts	
↑ 2,6	Variation des dépenses nettes d'agglomération
↑ 1,4	Impact de la contribution de la Ville au Réseau de transport de la Capitale
↑ 2,7	Variation du potentiel fiscal
↑ 6,7 Quotes-parts	

Tableau 19 – Synthèse des quotes-parts d'agglomération au budget 2025

	Budget d'agglomération	2025 Quotes-parts d'agglomération des villes reconstituées	% attribuable aux villes reconstituées
Quotes-parts d'agglomération selon le potentiel fiscal ^{(1) (2)}	893,3	64,3	7,2 %
Quotes-parts des dépenses nettes à 100 % d'agglomération selon le potentiel fiscal	696,0	50,1	
Partage des dépenses mixtes nettes			
Quotes-parts sur les dépenses mixtes nettes selon le potentiel fiscal	197,3	14,2	
Financement des quotes-parts			
Montant équivalent à la contribution financière du gouvernement du Québec pour accompagner la Ville dans son rôle de capitale nationale		-7,0	
Limitation de la quote-part par la Ville de Québec pour 2025 ⁽³⁾		-1,5	
Contribution plafonnée des villes reconstituées aux dépenses mixtes nettes		5,7	
Quotes-parts subventionnées avant contribution spéciale pour T.E.C.Q.	893,3	55,8	6,3 %
Contribution spéciale pour T.E.C.Q. - Ville de L'Ancienne-Lorette		0,3	
Contribution spéciale pour T.E.C.Q. - Ville de Saint-Augustin-Desmaures		0,5	
Quotes-parts subventionnées incluant la contribution spéciale pour T.E.C.Q.		56,7	
Quotes-parts 2025 subventionnées (13,1 %)		-8,5	
Répartition des quotes-parts			
Quote-part Ville de Québec		836,6	
Quotes-parts des villes reconstituées		56,7	
Total des quotes-parts d'agglomération au budget 2025		893,3	
(1) Montant établi conformément aux principes énoncés par la Cour d'appel			
(2) Budget des dépenses d'agglomération net des revenus d'agglomération			
(3) Montant auquel s'ajoutent 3,1 M\$ provenant du transfert des dépenses d'équipements d'intérêt collectif et des voies de circulation d'agglomération à la suite du rapport Mireault			

Tableau 20 – Variation des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées

	Ville de L'Ancienne- Lorette	Ville de Saint- Augustin-de- Desmaures	Total
Quotes-parts subventionnées 2024	17,3	32,7	50,0
Quotes-parts subventionnées 2025	19,3	37,4	56,7
Variation en \$ pour 2025 des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées	2,0	4,7	6,7
Variation en % pour 2025 des quotes-parts subventionnées entre les villes reconstituées	11,6 %	14,4 %	13,4 %

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent les sommes reçues des gouvernements et des organismes qui ne sont pas compensés par des biens ou des services en contrepartie, ou qui n'ont pas à être remboursés ultérieurement. Ils sont généralement destinés à des fins précises, à l'exception des transferts de droits sur les divertissements.

BUDGET

Les revenus de transferts prévus en 2025 atteignent 134,1 M\$, soit une variation de 14,8 M\$ (12,4 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 21 – Transferts

(en millions de dollars)

TRANSFERTS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	7,0	8,6	28,2	28,2	40,3	12,1	42,9 %
Subvention à titre de capitale nationale	16,2	16,2	16,2	16,2	16,2	-	-
Contribution au service de la dette	13,0	13,9	13,4	14,3	13,9	-0,4	-2,8 %
Gestion des matières résiduelles	13,5	16,4	24,7	23,4	25,0	1,6	6,8 %
Destination Québec cité	25,7	25,2	30,8	29,2	31,0	1,8	6,2 %
Droits sur les divertissements	4,8	4,8	4,8	4,8	4,8	-	-
Autres	2,0	2,1	3,0	3,2	2,9	-0,3	-9,4 %
Total transferts	82,2	87,2	121,1	119,3	134,1	14,8	12,4 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 12,1	Partage de la croissance d'un point de la TVQ
↑ 12,1	Augmentation du montant anticipé, en 2025, pour le partage associé à la croissance d'un point de la taxe de vente du Québec prévu à l'entente de réciprocité entre les municipalités et le gouvernement du Québec
↓ -0,4	Contribution au service de la dette
↓ -0,4	Diminution des revenus découlant du service de la dette à la charge de tiers
↑ 1,6	Gestion des matières résiduelles
↑ 1,3	Augmentation des compensations provenant de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables, compte tenu de l'augmentation des dépenses nettes pour l'année financière de référence, soit 2024
↑ 0,3	Augmentation de la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
↑ 1,8	Destination Québec cité
↑ 2,1	Augmentation des revenus de la taxe sur l'hébergement, compte tenu du niveau élevé des activités touristiques
↓ -0,6	Diminution de l'utilisation des revenus reportés pour financer les activités
↑ 0,3	Augmentation provenant de subventions
↓ -0,3	Autres
↓ -0,3	Diminution provenant essentiellement du programme de soutien à l'innovation et développement de pratiques exemplaires en matière policière
↑ 14,8	Transferts

SERVICES RENDUS

On retrouve dans cette catégorie les revenus découlant des services que la Ville rend aux citoyens (ex. : loisirs, culture, stationnements), à des organismes municipaux (ex. : élimination des déchets, traitement des eaux usées, sécurité publique) et aux propriétaires d'entreprises (ex. : vente de vapeur du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec).

BUDGET

Les revenus de services rendus anticipés en 2025 s'élèvent à 88,9 M\$, soit une variation de 1,9 M\$ (2,2 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 22 – Services rendus

(en millions de dollars)

SERVICES RENDUS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Organismes municipaux	4,8	6,2	6,9	5,4	7,0	1,6	29,6 %
Destination Québec cité	2,2	2,4	2,0	2,1	2,6	0,5	23,8 %
Stationnements	9,8	12,9	12,5	13,3	13,9	0,6	4,5 %
Vente de vapeur	4,3	4,7	5,2	4,8	5,1	0,3	6,3 %
ExpoCité	4,2	6,9	7,9	7,6	7,7	0,1	1,3 %
Gestion du Centre Vidéotron	4,8	5,4	4,6	5,1	5,2	0,1	2,0 %
Loisirs et culture	6,1	7,8	7,6	7,4	8,1	0,7	9,5 %
Loyers	2,0	2,4	3,2	2,7	3,4	0,7	25,9 %
Centre de tri	10,5	7,3	9,0	7,4	-	-7,4	-
Centre de biométhanisation	-	-	2,0	3,0	4,1	1,1	36,7 %
Autres	25,4	28,8	28,5	28,2	31,8	3,6	12,8 %
Total services rendus	74,1	84,8	89,4	87,0	88,9	1,9	2,2 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 1,6 Organismes municipaux	
↑ 1,4	Augmentation des quantités reçues pour l'incinération de déchets des organismes municipaux
↑ 0,2	Divers éléments
↑ 0,5 Destination Québec cité	
↑ 0,5	Augmentation des revenus d'activités de mise en marché
↑ 0,6 Stationnements	
↑ 0,6	Augmentation des revenus liés principalement à l'indexation des tarifications
↑ 0,3 Vente de vapeur	
↑ 0,3	Indexation des revenus selon les contrats
↑ 0,1 ExpoCité	
↑ 0,1	Divers éléments
↑ 0,1 Gestion du Centre Vidéotron	
↑ 0,1	Divers éléments

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,7 Loisirs et culture	
↑ 0,5	Augmentation des revenus des centres communautaires pris en charge par des organismes. Des dépenses sont constatées en contrepartie
↑ 0,2	Autres ajustements
↑ 0,7 Loyers	
↑ 0,7	Nouveau bail pour la location du centre de tri et indexation des loyers pour les baux existants
↓ -7,4 Centre de tri	
↓ -7,4	Opérations du Centre de tri pris en charge par Éco Entreprises Québec
↑ 1,1 Centre de biométhanisation	
↑ 1,1	Augmentation des revenus de la vente de gaz naturel renouvelable découlant de l'adhésion progressive des institutions, commerces et industries au service de collecte des résidus alimentaires
↑ 3,6 Autres	
↑ 1,6	Revenus supplémentaires découlant des tarifications pour l'occupation de la chaussée
↑ 0,5	Revenus provenant des frais exigés lors de demandes de révisions à la suite du dépôt des nouveaux rôles d'évaluation foncière 2025-2026-2027
↑ 0,4	Augmentation du nombre de permis délivrés pour l'aménagement d'entrées charretières
↑ 0,2	Hausse des compensations provenant du ministère de la Sécurité publique pour les services spécialisés du Service de police en soutien à la population
↑ 0,2	Hausse des revenus de consultations en ligne pour des certificats de taxes par les notaires et professionnels
↑ 0,7	Divers éléments
↑ 1,9 Services rendus	



IMPOSITION DE DROITS



En vertu des lois en vigueur, la Ville impose des droits sur les transactions relatives à des biens immobiliers. La Ville perçoit également des revenus à la suite de l'émission de licences et de permis.

BUDGET

Les revenus d'imposition de droits représentent 58,3 M\$ en 2025, soit une variation de 4,7 M\$ (8,8 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 23 – Imposition de droits
(en millions de dollars)

IMPOSITION DE DROITS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023	2024	2024	2025	2025-2024	
Droits sur mutations immobilières	66,9	58,3	48,0	44,0	48,5	4,5	10,2 %
Licences et permis	9,0	8,0	10,0	9,6	9,8	0,2	2,1 %
Total imposition de droits	75,9	66,3	58,0	53,6	58,3	4,7	8,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

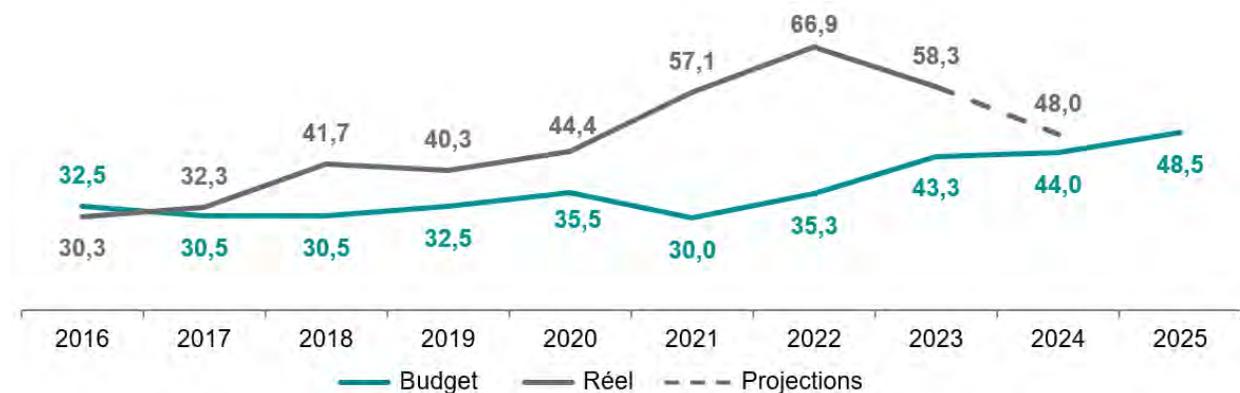
Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 4,5 Droits sur mutations immobilières	
↑ 3,0	Hausse anticipée des revenus provenant des droits sur mutations immobilières
↑ 1,5	Impact de la modification des paliers d'imposition effectuée en septembre 2024
↑ 0,2 Licences et permis	
↑ 0,2	Indexation de la tarification pour la délivrance des permis de construction
↑ 4,7 Imposition de droits	

DROITS SUR MUTATIONS IMMOBILIÈRES

Les revenus de droits sur mutations immobilières prévus en 2025 atteignent 48,5 M\$, soit une variation de 4,5 M\$ (10,2 %) par rapport au précédent budget.

Graphique 2 – Droits sur mutations immobilières
(en millions de dollars)



AMENDES ET PÉNALITÉS

Les revenus d’amendes et de pénalités proviennent de l’émission des constats d’infractions, dont ceux relatifs à la circulation et aux stationnements.



BUDGET

Les revenus d’amendes et de pénalités prévus en 2025 atteignent 24,8 M\$, soit une variation de 1,0 M\$ (4,2 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 24 – Amendes et pénalités

(en millions de dollars)

AMENDES ET PÉNALITÉS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023	2024	2024	2025	2025-2024	
Amendes et pénalités	19,5	20,3	23,8	23,8	24,8	1,0	4,2 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

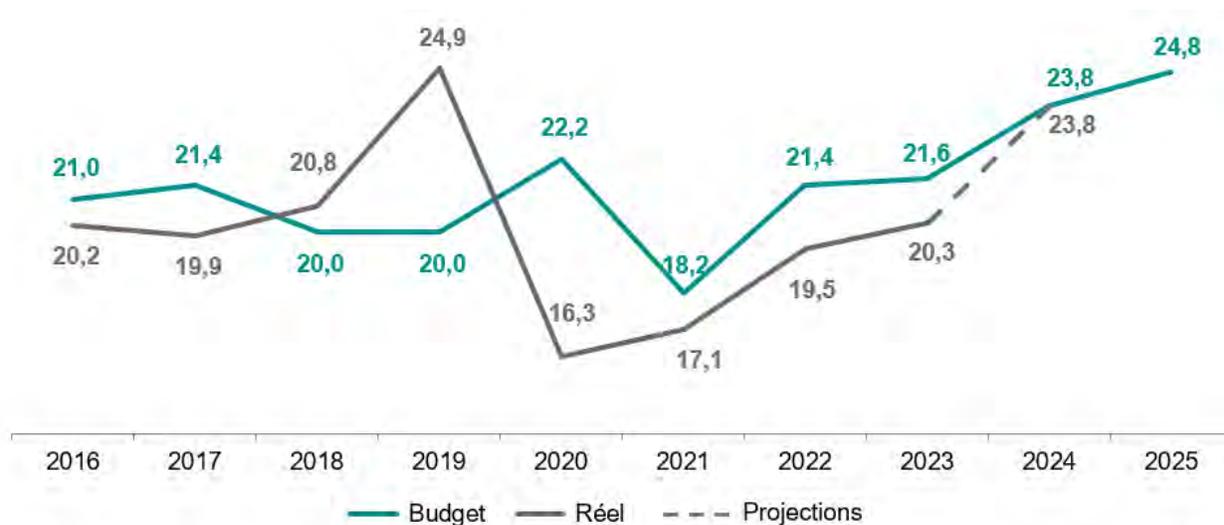
VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

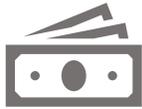
Variations (en M\$)	Justifications
↑ 1,0 Amendes et pénalités	
↑ 1,0	Augmentation du nombre de constats d’infractions
↑ 1,0 Amendes et pénalités	

Graphique 3 – Amendes et pénalités

(en millions de dollars)



INTÉRÊTS



Les revenus d'intérêts proviennent des placements et des arriérés sur les sommes dues à la Ville.

BUDGET

Les revenus d'intérêts prévus en 2025 sont de 33,0 M\$, soit une variation de -2,6 M\$ (-7,3 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 25 – Intérêts
(en millions de dollars)

INTÉRÊTS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Intérêts sur placements	24,8	42,8	30,0	30,0	26,2	-3,8	-12,7 %
Intérêts sur débiteurs	6,8	6,3	6,6	5,6	6,8	1,2	21,4 %
Total intérêts	31,6	49,1	36,6	35,6	33,0	-2,6	-7,3 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -3,8 Intérêts sur placements	
↓ -3,8	Diminutions récentes et anticipées des taux d'intérêt
↑ 1,2 Intérêts sur débiteurs	
↑ 1,2	Augmentation des revenus d'intérêts sur les sommes dues à la Ville pour s'ajuster à la moyenne réelle des années antérieures et pour tenir compte de l'indexation des montants facturés
↓ -2,6 Intérêts	

AUTRES REVENUS

Ces revenus proviennent principalement du partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec, de la vente d'actifs immobiliers détenus par la Ville et de ventes à l'encan.



BUDGET

Les autres revenus prévus en 2025 s'élèvent à 18,8 M\$, soit une variation de 11,5 M\$ (157,5 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 26 – Autres revenus

(en millions de dollars)

AUTRES REVENUS	2022	2023	Projeté* 2024	Budget		Écart	
				2024	2025	2025-2024	
Ventes d'actifs municipaux	6,8	10,4	9,5	6,5	4,0	-2,5	-38,5 %
Partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec	-	-	-	-	13,6	13,6	-
Autres revenus	4,9	3,6	1,0	0,8	1,2	0,4	50,0 %
Total autres revenus	11,7	14,0	10,5	7,3	18,8	11,5	157,5 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -2,5	Ventes d'actifs municipaux
↓ -2,5	Diminution des ventes d'actifs municipaux prévue
↑ 13,6	Partenariat pour la collecte sélective des matières recyclables avec Éco Entreprises Québec
↑ 13,6	Revenus provenant du partenariat avec Éco Entreprises Québec pour le financement des services de collecte et de transport des matières recyclables et pour la gestion et le suivi des opérations quotidiennes s'y rattachant
↑ 0,4	Autres revenus
↑ 0,3	Instauration d'une mesure écofiscale par l'imposition de redevances sur les rejets d'égouts industriels
↑ 0,1	Autres éléments
↑ 11,5	Autres revenus

AFFECTATIONS

Les affectations représentent l'utilisation spécifique de certaines sources de fonds provenant généralement des excédents de fonctionnement et des réserves.

BUDGET

Les revenus d'affectation prévus en 2025 représentent 78,3 M\$, soit une variation de -8,2 M\$ (-9,5 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 27 – Affectations

(en millions de dollars)

AFFECTATIONS	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté	20,4	28,3	25,0	25,0	25,0	-	-
Réserve financière pour le paiement de la dette	49,9	46,6	53,3	53,1	50,5	-2,6	-4,9 %
Fonds de prévoyance	11,0	6,5	6,0	-	-	-	-
Plan d'action solidaire	-	0,4	5,5	5,8	1,1	-4,7	-81,0 %
Politique de viabilité hivernale	-	0,2	0,9	0,7	0,7	-	-
Autres affectations	3,8	5,5	1,9	1,9	1,0	-0,9	-47,4 %
Total affectations	85,1	87,5	92,6	86,5	78,3	-8,2	-9,5 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -2,6	Réserve financière pour le paiement de la dette
↓ -2,6	Utilisation moindre de la réserve financière pour le paiement de la dette
↓ -4,7	Plan d'action solidaire
↓ -4,7	Diminution de l'affectation pour des actions prévues par le Plan d'action solidaire
↓ -0,9	Autres affectations
↓ -0,9	Autres éléments
↓ -8,2	Affectations

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX REVENUS

COMPARAISONS INTERMUNICIPALES DE LA TAXATION

DÉPÔT DE RÔLE 2025-2027

Le rôle d'évaluation foncière de la Ville est déposé tous les trois ans. Les valeurs qui y sont inscrites, à moins de modification à la propriété, sont valides pour la durée du rôle triennal et constituent la base d'imposition pour le calcul des taxes municipales. Le 5 septembre 2024, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec a procédé au dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal qui prend effet le 1^{er} janvier 2025 et qui sera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2027. Les variations des valeurs représentent l'évolution du marché entre le 1^{er} juillet 2020 et le 1^{er} juillet 2023. À ce titre, toutes les catégories d'immeubles présentent une hausse de valeur par rapport au rôle précédent.

Comme par le passé, la Ville a fait le choix de neutraliser entièrement l'effet de la variation des valeurs des immeubles, découlant du dépôt du rôle, sur les revenus de taxes. Ainsi, elle procède à un ajustement à la baisse des taux de taxation applicables pour annuler le revenu qui se serait dégagé de l'augmentation des valeurs. Cette opération vise à maintenir des revenus constants pour la Ville tout en assurant l'équité entre tous les propriétaires d'immeubles. Elle est effectuée indépendamment pour chaque catégorie d'immeuble pour éviter tout transfert de charge fiscale d'une catégorie à une autre.

La *Loi sur la fiscalité municipale* établit les limites inférieures et supérieures des taux particuliers à chacune des catégories d'immeubles. L'exercice d'annulation de l'effet du dépôt du rôle s'effectue dans le respect de ces balises.



TAXES RÉSIDENTIELLES

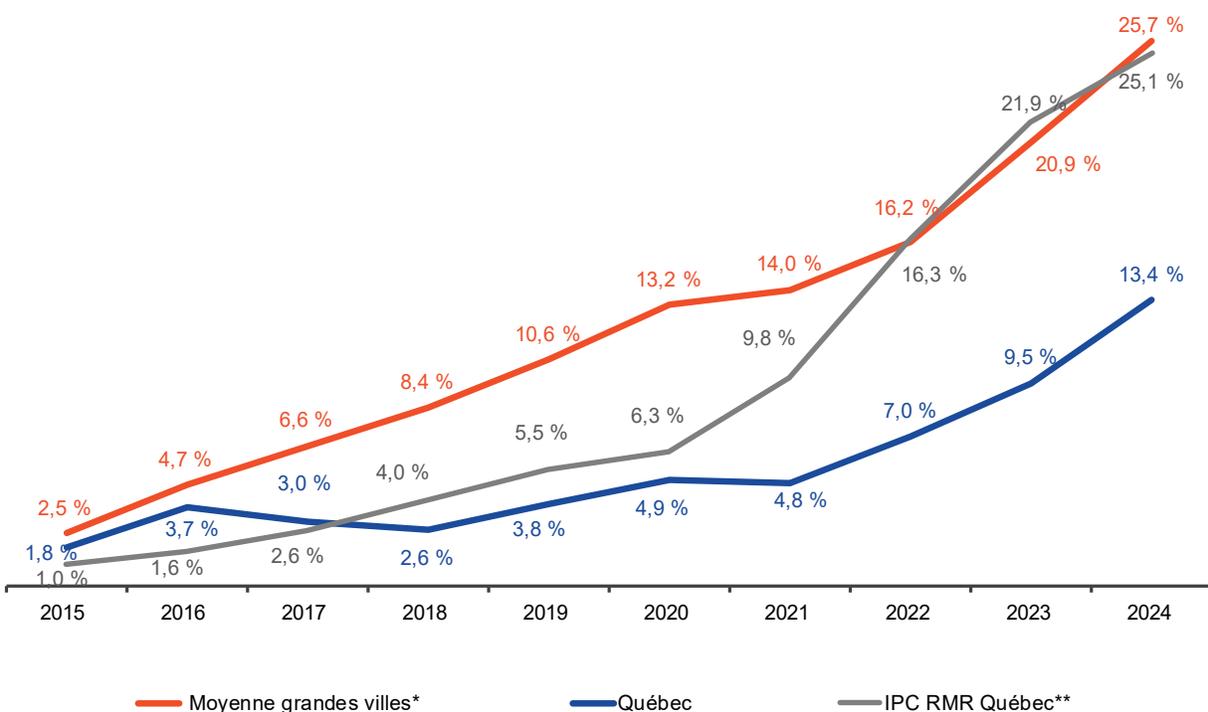
Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste, sauf exception, à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1er septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 3,9 %.

En 2025, la Ville de Québec réitère sa volonté de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation en établissant à 2,9 % l'indexation totale des taux de taxes, soit une hausse inférieure à l'inflation qui se situe à 3,2 %. De 2022 à 2025, cela se traduit par une indexation cumulative de 11,5 % par rapport à un IPC cumulatif de 16,6 %, soit un écart de 5,1 % au bénéfice des propriétaires d'immeubles résidentiels.

De 2015 à 2024, l'augmentation cumulative des hausses de taxes résidentielles de la Ville de Québec est de 13,4 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 25,7 %, soit près du double de celle de la Ville.

Graphique 4 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* de la province de Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke

** Statistique Canada

TAXES NON RÉSIDENTIELLES

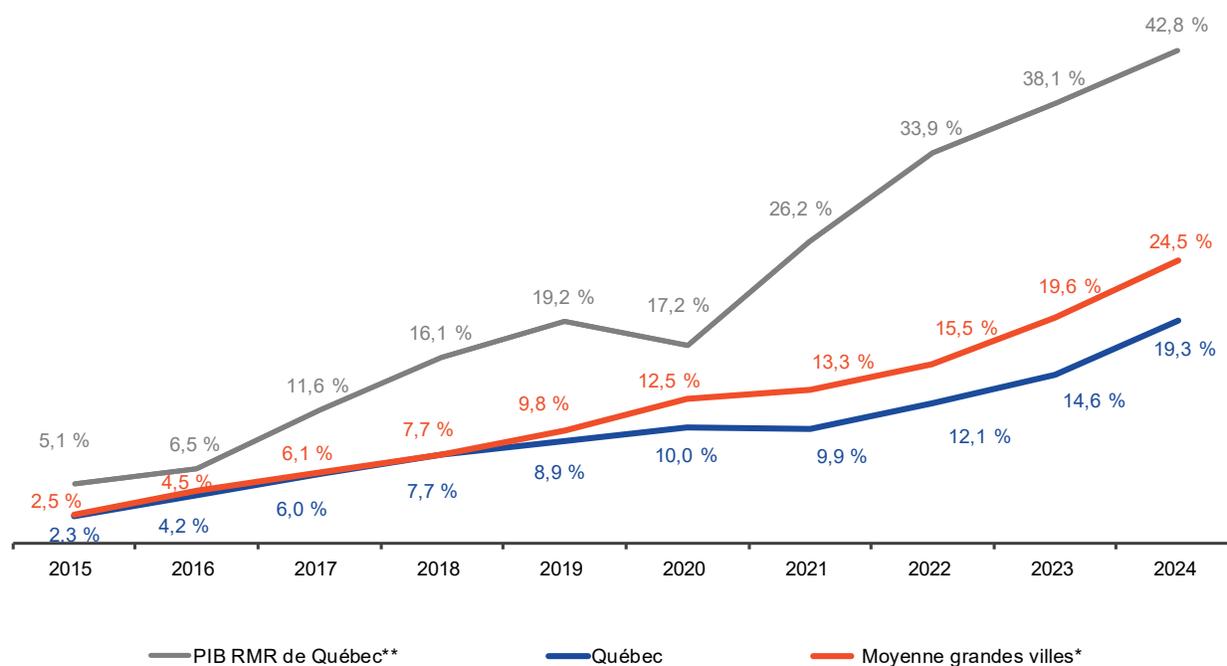
Le cadre financier de la Ville prévoit que le mode d'indexation des taxes consiste, sauf exception, à augmenter les montants de l'exercice précédent en fonction de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) de Statistique Canada, pour la région métropolitaine de Québec (RMR), selon la variation moyenne annuelle de l'indice pour la période du 1^{er} septembre au 31 août précédent l'exercice visé.

Exceptionnellement en 2021, un gel de taxes a été adopté en raison des impacts de la pandémie sur les citoyens. En 2022, l'indexation des taxes était de 2,2 %, soit identique à l'IPC annuel moyen observé. Depuis 2023, la Ville de Québec limite l'indexation des taux de taxes en deçà de l'inflation afin de soutenir les citoyens. L'IPC annuel moyen observé s'élevait à 5,6 % en 2023 et en 2024 alors que l'indexation des taux de taxes a été limitée respectivement à 2,5 % et 4,7 %.

En 2025, la Ville de Québec réitère sa volonté de soutenir les citoyens pour faire face à l'inflation en établissant à 2,9 % l'indexation totale des taux de taxes, soit une hausse inférieure à l'inflation qui se situe à 3,2 %. De 2022 à 2025, cela se traduit par une indexation cumulative de 12,3 % par rapport à un IPC cumulatif de 16,6 %, soit un écart de 4,3 % au bénéfice des propriétaires d'immeubles non résidentiels.

De 2015 à 2024, l'augmentation cumulative des hausses de taxes non résidentielles de la Ville de Québec est de 19,3 %. Pour la même période, la moyenne cumulative des hausses de taxes non résidentielles des grandes villes québécoises, excluant Québec, est de 24,5 %, soit 26,9 % supérieure à celle de la Ville.

Graphique 5 – Comparaison de la hausse cumulative des taxes non résidentielles entre la Ville de Québec et les autres grandes villes* de la province de Québec



* Montréal, Longueuil, Laval, Lévis, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke
 ** Source : Oxford Economics

COMPARAISON DE L'ÉCART ENTRE LES TAUX DE TAXES RÉSIDENTIELS ET NON RÉSIDENTIELS DES GRANDES VILLES QUÉBÉCOISES

La comparaison de ratios entre les taux résidentiels et non résidentiels de chaque municipalité peut s'avérer utile dans l'analyse des charges fiscales résidentielles et non résidentielles. Ces taux représentent l'ensemble des éléments de taxation, soit la taxe foncière générale et les tarifications fiscales, par rapport aux valeurs imposables, par tranche de 100 \$ d'évaluation. Un ratio plus faible signifie que le taux applicable au secteur non résidentiel est moins élevé en proportion de celui du secteur résidentiel.

Sur la base des budgets adoptés en 2024, la Ville de Québec imposait une charge fiscale 3,10 fois plus élevée aux propriétaires d'immeubles non résidentiels qu'à ceux qui possèdent des immeubles résidentiels pour le même montant d'évaluation, soit le meilleur ratio parmi les cinq plus grandes villes du Québec.

Tableau 28 – Taux moyens des charges fiscales totales résidentielles et non résidentielles en 2024
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

Municipalité	Résidentiel	Non résidentiel	Ratio NR/R**
Québec	1,2270	3,8017	3,10
Longueuil	0,9186	2,9735	3,24
Gatineau	0,7798	2,7334	3,51
Laval	0,8776	3,1245	3,56
Montréal	0,6357	3,2471	5,11
Moyenne*	0,8877	3,1760	3,58

* Les moyennes résidentielles et non résidentielles sont non pondérées

** Ratio = taux non résidentiel / taux résidentiel

Sources : MAMH, Rapports financiers prévisionnels et Évaluation foncière

Dépenses

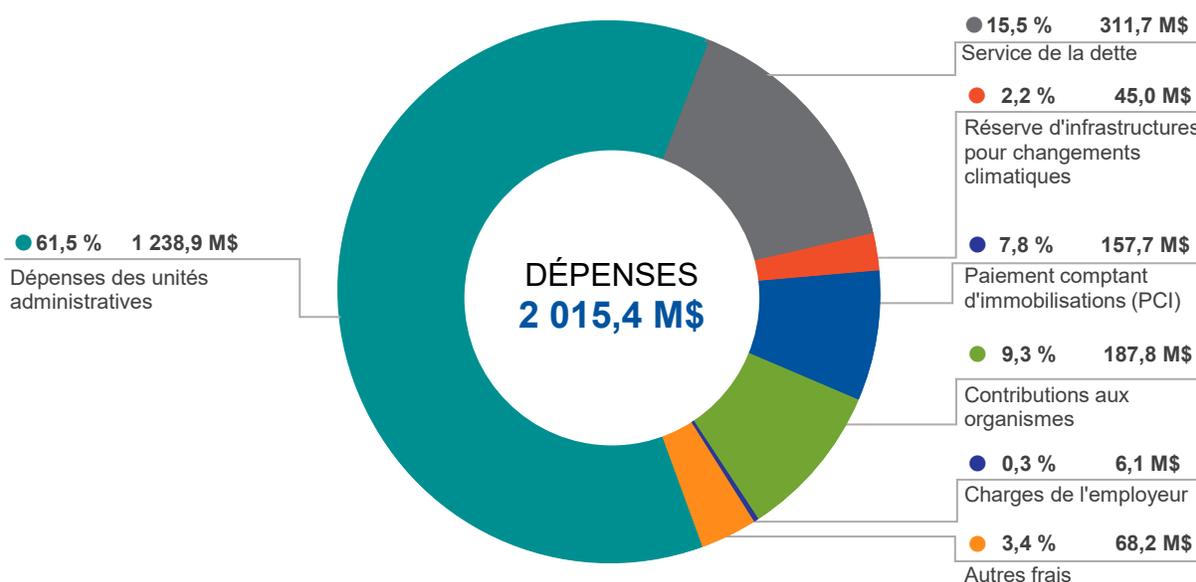


SOMMAIRE DES DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement prévues en 2025 totalisent 2 015,4 M\$, en hausse de 111,3 M\$ (5,8 %) par rapport au précédent budget.

Pour lui permettre d'offrir des services à la population de la ville de Québec, 61,5 % des dépenses, soit 1 238,9 M\$, sont dédiées aux unités administratives. Ces dépenses sont en hausse de 59,7 M\$ (5,1 %) par rapport au précédent budget. Cette hausse s'explique d'une part par les ajouts de services prioritaires aux citoyens pour 20,8 M\$ (1,8 %) et d'autre part par l'indexation résultant de l'inflation et les ajustements des dépenses récurrentes qui représentent 38,9 M\$ (3,3 %). Ces ajouts sont attribuables à des initiatives en matière de développement durable et de nouveaux services de proximité. Ils incluent notamment la bonification de services policiers, de la lutte à l'itinérance ainsi que de l'application du Schéma de couverture de risques en incendie 2025-2035.

Graphique 6 – Répartition des dépenses
(en millions de dollars)



Les dépenses de financement, incluant le service de la dette, le paiement comptant d'immobilisations et la réserve d'infrastructures pour changements climatiques, comptent pour 25,5 % des dépenses, soit 514,4 M\$ dont 311,7 M\$ pour le service de la dette, 157,7 M\$ pour le paiement comptant d'immobilisations et 45,0 M\$ pour la réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces dépenses sont en hausse de 8,8 M\$ (1,7 %) par rapport au budget précédent. Cette augmentation s'explique notamment par la dotation de la réserve financière pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville pour un montant additionnel de 15,0 M\$.

Les contributions aux organismes représentent 9,3 % des dépenses, soit 187,8 M\$. Ces dépenses sont en hausse de 21,0 M\$ (12,6 %) par rapport au budget précédent, notamment en raison de l'augmentation de la contribution au Réseau de transport de la Capitale.

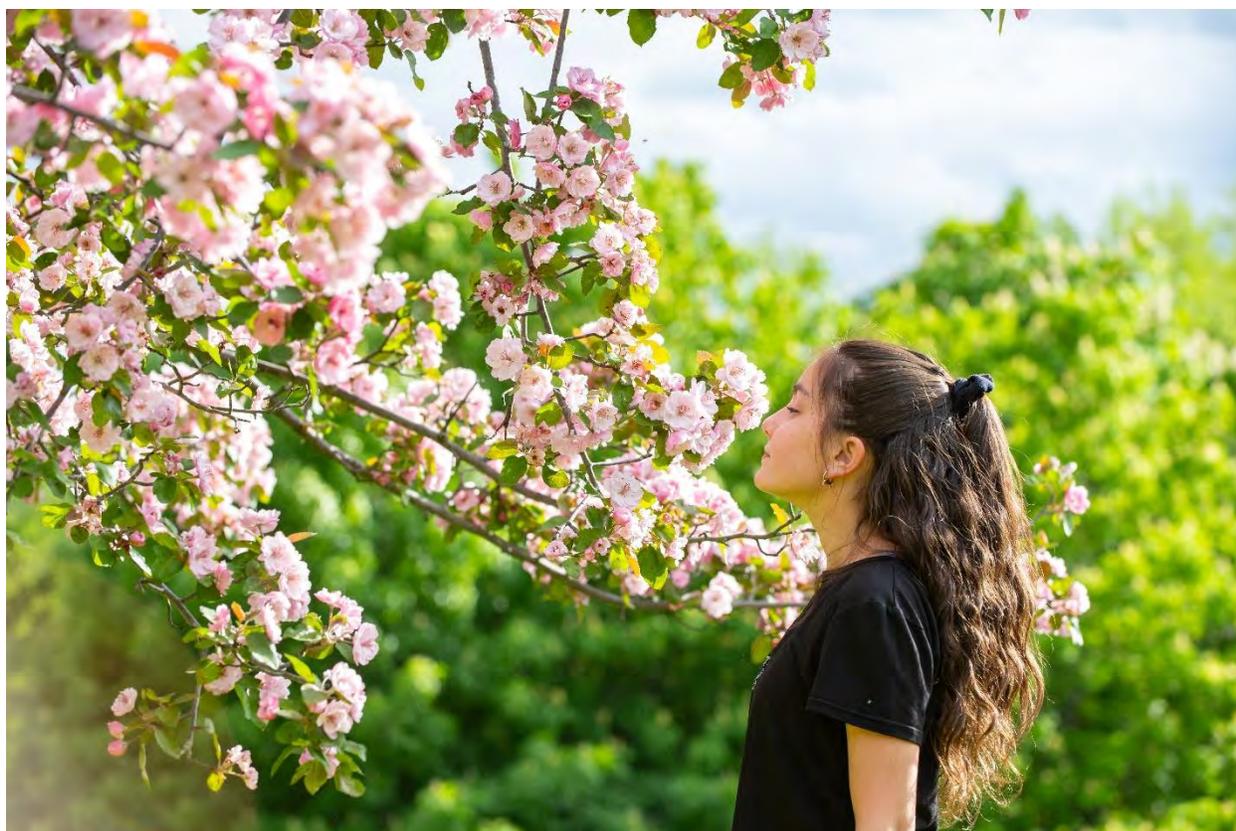
Enfin, les charges de l'employeur, non incluses dans les dépenses des unités administratives, et divers autres frais complètent le portrait des dépenses pour 3,7 % de ces dernières, soit 74,3 M\$.

Tableau 29 – Dépenses
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024**	2025	2025-2024
Dépenses des unités administratives							
Direction générale	80,0	84,1	97,8	99,2	104,5	5,3	5,4 %
Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	217,4	230,6	245,8	15,2	6,6 %
Services de proximité	330,9	369,6	384,6	375,8	323,2	-52,6	-14,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	261,6	257,0	278,9	21,9	8,5 %
Infrastructures durables	<u>181,9</u>	<u>203,2</u>	<u>224,8</u>	<u>216,6</u>	<u>286,5</u>	<u>69,9</u>	32,3 %
Total dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 186,2	1 179,2	1 238,9	59,7	5,1 %
Autres dépenses							
Charges de l'employeur	21,6	-4,3	2,6	2,0	6,1	4,1	208,1 %
Contributions aux organismes	144,1	152,2	166,6	166,8	187,8	21,0	12,6 %
Autres frais	<u>22,8</u>	<u>39,6</u>	<u>61,6</u>	<u>50,5</u>	<u>68,2</u>	<u>17,7</u>	35,1 %
Total autres dépenses	188,5	187,5	230,7	219,3	262,1	42,8	19,5 %
Total dépenses	1 206,1	1 287,6	1 416,9	1 398,4	1 501,0	102,5	7,3 %
Service de la dette	297,8	306,4	312,7	318,0	311,7	-6,2	-2,0 %
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	158,0	163,5	157,7	157,7	157,7	-	-
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	45,0	15,0	50,0 %
Total dépenses	1 661,9	1 772,9	1 917,3	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

** Le budget 2024 des dépenses a été ajusté sur une base comparable à celle de la présentation de 2025



Le tableau suivant présente le budget total des dépenses des unités administratives de 1 238,9 M\$ selon les huit catégories de services rendus.

Tableau 30 – Budget des unités administratives par services rendus
(en millions de dollars)

	Budget 2024*	Budget 2025
Stimuler l'essor de la ville 		
Coordination stratégique et relations internationales	1,0	0,9
Culture et patrimoine	-	17,6
Bureau des grands événements	17,4	-
Développement économique et grands projets	18,0	18,4
Destination Québec cité	35,4	38,8
Planification de l'aménagement et de l'environnement	1,0	1,2
ExpoCité	10,2	10,4
Total stimuler l'essor de la ville	83,0	87,3
Bien aménager la ville 		
Affaires juridiques	0,8	0,9
Culture et patrimoine	1,3	1,6
Transport et mobilité intelligente	1,1	1,4
Planification de l'aménagement et de l'environnement	12,1	10,1
Gestion du territoire	16,2	18,2
Total bien aménager la ville	31,5	32,3
Assurer la sécurité urbaine 		
Affaires juridiques	17,1	18,5
Technologies de l'information	1,9	1,6
Protection contre l'incendie	73,8	79,4
Police	158,8	174,6
Bureau de la sécurité civile	2,3	2,5
Prévention et qualité du milieu	6,8	7,2
Total assurer la sécurité urbaine	260,6	283,9
Animer et soutenir le milieu 		
Coordination stratégique et relations internationales	3,9	5,8
Culture et patrimoine	30,8	31,7
Loisirs, sports et vie communautaire	61,6	69,7
ExpoCité	0,9	1,2
Arrondissement de La Cité-Limoilou	7,4	7,4
Arrondissement des Rivières	2,9	2,8
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	2,0	1,3
Arrondissement de Charlesbourg	2,7	2,5
Arrondissement de Beauport	1,8	1,5
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	2,6	1,1
Prévention et qualité du milieu	0,3	0,4
Total animer et soutenir le milieu	116,9	125,4

Procurer un environnement écoresponsable et sain

Traitement des eaux	3,5	2,2
Entretien des voies de circulation	2,0	2,0
Prévention et qualité du milieu	19,0	19,4
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	110,7
Gestion des matières résiduelles	64,7	-
Projets industriels et valorisation	48,2	-
Total procurer un environnement écoresponsable et sain	137,4	134,4

Assurer les déplacements des personnes et des biens

Transport et mobilité intelligente	7,9	9,4
Ingénierie	1,0	1,0
Gestion des immeubles	11,6	12,4
Entretien des voies de circulation	140,9	147,1
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	1,6	1,6
Total assurer les déplacements des personnes et des biens	163,0	171,6

Gérer l'eau

Traitement des eaux	41,9	47,1
Ingénierie	5,8	6,4
Projets industriels et valorisation	1,4	-
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	42,0	43,6
Prévention et qualité du milieu	0,7	0,7
Total gérer l'eau	91,8	97,9

	Budget 2024*	Budget 2025
Bien administrer la Ville 		
Conseil municipal	6,9	7,2
Direction générale	3,1	3,2
Coordination stratégique et relations internationales	4,5	4,2
Vérificateur général	2,4	2,5
Bureau de l'ombudsman	0,4	0,4
Ressources humaines	20,0	21,0
Finances	13,0	13,7
Affaires juridiques	3,0	2,7
Technologies de l'information	52,9	54,0
Évaluation	11,3	11,5
Greffe et archives	5,2	5,2
Approvisionnement	10,1	11,2
Loisirs, sports et vie communautaire	-	0,3
Relations citoyennes et communications	-	18,8
Interaction citoyenne	9,8	-
Communications	8,5	-
Planification de l'aménagement et de l'environnement	-	0,2
Ingénierie	8,6	9,0
Gestion des immeubles	84,6	86,3
Gestion des équipements motorisés	45,7	49,2
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,8	0,9
Arrondissement des Rivières	0,9	0,9
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	1,4	1,5
Arrondissement de Charlesbourg	0,2	0,3
Arrondissement de Beauport	1,1	1,3
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,2	0,2
Entretien des voies de circulation	0,5	0,5
Total bien administrer la Ville	295,1	306,2
Total des dépenses des unités administratives par services rendus	1 179,2	1 238,9

* Redressé afin de tenir compte des différents reclassements d'activités

Les augmentations prévues se traduisent par plusieurs initiatives qui amélioreront la qualité des services rendus aux citoyens.

Tableau 31 – Ajouts de services des unités administratives en 2025

	Hausse 2025	Développement durable
Stimuler l'essor de la ville 		
Bonification de l'offre de toilettes publiques dans le secteur du Vieux-Québec	213 510	213 510
Ententes locatives	132 600	-
Total stimuler l'essor de la ville	346 110	213 510
Bien aménager la ville 		
Planification des aménagements aux fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels	107 124	107 124
Total bien aménager la ville	107 124	107 124
Assurer la sécurité urbaine 		
Hausse de 51 effectifs au Service de police	7 123 178	6 710 576
Hausse de 35 effectifs au Service de protection contre l'incendie	3 813 597	3 813 597
Acquisition d'équipements pour le Service de protection des incendies et la sécurité civile	180 000	5 000
Total assurer la sécurité urbaine	11 116 775	10 529 173
Animer et soutenir le milieu 		
Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action en itinérance	1 000 000	1 000 000
Bonification du Programme ÉquiMobilité	750 000	750 000
Poursuite de la mise en œuvre de la Vision de l'immigration	350 000	350 000
Soutien financier à la mission des corporations de loisirs	250 000	250 000
Entretien et surveillance de la nouvelle patinoire couverte Bleu Blanc Bouge et du parc Victoria	171 607	171 607
Soutien en intervention sociale à la bibliothèque Gabrielle-Roy	100 000	100 000
Surveillance à la suite de l'ouverture du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy	99 588	99 588
Bonification de la subvention au Centre régional excellence sportive Québec-Lévis	55 000	55 000
Entente d'animation culturelle à la Maison Léon-Provancher	26 010	26 010
Augmentation des heures d'ouverture hivernales pour le sentier linéaire de la rivière Saint-Charles	10 720	10 720
Total animer et soutenir le milieu	2 812 925	2 812 925
Procurer un environnement écoresponsable et sain 		
Entretien préventif pour le centre de récupération des matières organiques	500 000	500 000
Entretien préventif du complexe de valorisation énergétique	260 726	260 726
Entretien des arbres d'alignement et des plates-bandes	125 000	125 000
Entretien des sentiers de vélo de montagne	85 000	85 000
Entretien hivernal de l'accès au parc naturel du Mont-Bélair	30 000	30 000
Total procurer un environnement écoresponsable et sain	1 000 726	1 000 726
Assurer les déplacements des personnes et des biens 		
Ajouts d'équipements de sécurité et d'éclairage sur le réseau artériel municipal	415 358	-
Stratégie de sécurité routière	300 000	300 000
Télémétrie et géomatique pour les opérations de déneigement	307 200	-
Gestion de l'occupation de la chaussée	206 947	206 947
Entretien des corridors VivaCité	158 731	158 731
Piétonnisation du Vieux-Québec	50 000	50 000
Total assurer les déplacements des personnes et des biens	1 438 236	715 678
Gérer l'eau 		
Gestion des opérations assurant la qualité de l'eau potable et du traitement des eaux usées	361 026	128 558
Nouvelles obligations en matière de santé et sécurité au travail	270 391	270 391
Télémétrie pour les opérations d'entretien sur les réseaux d'aqueduc et d'égout	160 000	160 000
Total gérer l'eau	791 417	558 949

	Hausse 2025	Développement durable
Bien administrer la Ville 		
Plan de main-d'œuvre pour la gestion des équipements motorisés	643 752	-
Entretien des nouveaux véhicules	590 000	-
Énergie et entretien de la centrale de police	434 502	-
Énergie et entretien des nouveaux bâtiments	295 268	-
Développement des compétences et transformation organisationnelle	259 681	-
Entretien et énergie pour l'église de Saint-Jean-Baptiste	212 000	-
Amélioration de la gestion des inventaires	153 929	-
Entretien des nouveaux équipements audiovisuels	111 512	-
Politique d'approvisionnement durable axée sur l'achat local	108 000	108 000
Soutien aux citoyens pour des dispositifs antirefoulement et pompes à puisard	100 000	-
Énergie et entretien pour les nouvelles installations au parc Victoria	98 578	-
Entretien des nouveaux équipements de sécurité pour des installations municipales	75 881	-
Stratégie pour l'utilisation de l'intelligence artificielle	71 465	-
Droit de nommer pour les infrastructures municipales	50 000	-
Entretien du mobilier urbain	30 000	-
Total bien administrer la Ville	3 234 568	108 000
Total des ajouts de services aux citoyens par services rendus	20 847 881	16 046 085
Indexation et continuité des dépenses	38 867 165	
Variation totale des dépenses des unités administratives	59 715 046	

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES

Les unités administratives assument l'ensemble des services dispensés par la Ville à la population de Québec et à l'agglomération.

Les dépenses prévues en 2025 pour les unités administratives s'élèvent à 1 238,9 M\$, en hausse de 59,7 M\$ (5,1 %) par rapport au précédent budget.

Par ailleurs, au cours de l'année 2024, le partage des responsabilités a été modifié pour créer trois unités administratives, soit le Service des relations citoyennes et des communications, le Service de la gestion des matières résiduelles et de la valorisation et le Service des travaux publics.

Tableau 32 – Dépenses des unités administratives
(en millions de dollars)

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	Réal		Projeté* 2024	Budget		Écart	
	2022	2023		2024 **	2025	2025-2024	
Direction générale							
Conseil municipal	5,9	6,1	6,8	6,9	7,2	0,3	4,2 %
Direction générale	4,1	3,1	3,2	3,1	3,2	0,1	1,0 %
Coordination stratégique et relations internationales	2,4	4,7	8,6	9,4	10,9	1,5	15,9 %
Vérificateur général	1,7	1,5	2,4	2,4	2,5	0,1	3,8 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	16,7	18,1	20,6	20,0	21,0	1,0	5,2 %
Finances	10,8	10,9	12,8	13,0	13,7	0,7	5,4 %
Affaires juridiques	19,0	18,9	20,2	20,8	22,1	1,3	5,9 %
Greffes et archives	4,6	5,1	5,2	5,2	5,2	-	-
Développement économique et grands projets	14,5	15,4	17,6	18,0	18,4	0,4	2,3 %
Total Direction générale	80,0	84,1	97,8	99,2	104,5	5,3	5,4 %
Citoyen et vitalité urbaine							
Technologies de l'information	42,7	46,5	53,4	54,7	55,7	1,0	1,7 %
Relations citoyennes et communications	-	-	18,0	-	18,8	18,8	-
Communications	7,8	8,2	-	8,5	-	-8,5	-
Interaction citoyenne	8,2	8,8	-	9,8	-	-9,8	-
Culture et patrimoine	30,4	30,8	47,9	32,1	50,9	18,8	58,6 %
Bureau des grands événements	13,0	13,9	-	17,4	-	-17,4	-
Loisirs, sports et vie communautaire	43,4	46,0	49,8	61,6	70,0	8,4	13,7 %
Destination Québec cité	31,8	31,4	37,2	35,4	38,8	3,4	9,4 %
ExpoCité	9,7	10,1	11,1	11,1	11,6	0,5	4,2 %
Total Citoyen et vitalité urbaine	187,1	195,6	217,4	230,6	245,8	15,2	6,6 %

DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES	2022	2023	Projeté* 2024	Budget		Écart	
				2024 **	2025	2025-2024	
Services de proximité							
Évaluation	9,7	9,8	11,1	11,3	11,5	0,2	1,9 %
Gestion des équipements motorisés	42,5	44,2	45,6	45,7	49,2	3,5	7,6 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	10,4	11,1	11,7	8,1	8,3	0,2	2,3 %
Arrondissement des Rivières	5,3	5,6	6,1	3,8	3,7	-0,1	-2,8 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,2	4,4	4,6	3,4	2,8	-0,6	-19,3 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,6	4,9	5,5	2,9	2,8	-0,1	-2,5 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,5	3,8	2,9	2,9	-	-
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,7	4,6	5,0	2,9	1,3	-1,6	-53,5 %
Travaux publics							
Entretien des voies de circulation	123,2	142,4	139,2	143,4	149,5	6,1	4,3 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	39,4	40,5	43,3	43,6	45,2	1,6	3,6 %
Gestion des matières résiduelles	47,5	60,1	65,5	64,7	-	-64,7	-
Gestion du territoire	14,2	14,7	17,2	16,2	18,2	2,0	12,5 %
Prévention et qualité du milieu	21,7	23,7	26,0	26,8	27,7	0,9	3,3 %
Total Services de proximité	330,9	369,6	384,6	375,8	323,2	-52,6	-14,0 %
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine							
Protection contre l'incendie	74,1	74,8	76,8	73,8	79,4	5,6	7,6 %
Police	144,9	152,1	159,4	158,8	174,6	15,8	10,0 %
Bureau de la sécurité civile	1,9	2,1	2,3	2,3	2,5	0,2	11,2 %
Transport et mobilité intelligente	6,3	6,4	9,2	9,0	10,9	1,9	20,6 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,4	12,2	14,0	13,1	11,5	-1,5	-11,8 %
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,6	261,6	257,0	278,9	21,9	8,5 %
Infrastructures durables							
Approvisionnements	8,2	9,2	10,4	10,1	11,2	1,1	10,4 %
Traitement des eaux	32,4	39,4	46,2	45,4	49,4	4,0	8,7 %
Ingénierie	12,9	13,0	14,7	15,4	16,5	1,1	7,2 %
Gestion des immeubles	82,3	87,6	92,9	96,2	98,7	2,5	2,7 %
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	-	-	-	110,7	110,7	-
Projets industriels et valorisation	46,0	54,0	60,6	49,5	-	-49,5	-
Total Infrastructures durables	181,9	203,2	224,8	216,6	286,5	69,9	32,3 %
Total des dépenses des unités administratives	1 017,6	1 100,1	1 186,2	1 179,2	1 238,9	59,7	5,1 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

** Le budget 2024 des dépenses a été ajusté sur une base comparable à celle de la présentation de 2025

Direction générale adjointe
Direction générale



DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction générale assure l'administration générale de la Ville.

La saine gestion des ressources financières et humaines de la Ville est essentielle pour la pérennité et la réputation de la Ville sur les marchés financiers et auprès de la collectivité.

Également, la vitalité économique de la ville passe par sa performance de développement et sa place sur la scène internationale. Pour ce faire, elle doit faire face aux enjeux d'attractivité économique et sociale du territoire et se rendre encore plus compétitive à l'échelle internationale, et ce, avec l'ensemble des partenaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Il est l'organe législatif de la Ville. Il adopte les budgets et vote les crédits nécessaires à l'administration de la Ville et de ses arrondissements.

Il adopte les règlements municipaux, autorise les emprunts, détermine la structure organisationnelle de la Ville et en précise les responsabilités. Il se prononce sur les rapports que lui soumet le comité exécutif. Il peut lui commander des rapports sur tout ce qui concerne l'administration.

DIRECTION GÉNÉRALE

Elle est composée du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des ressources nécessaires à son bon fonctionnement et à l'accomplissement des tâches du directeur général.

Outre les devoirs, pouvoirs et attributions qui lui sont confiés par les lois et les règlements applicables, le directeur général est responsable de l'ensemble des services municipaux et des directions d'arrondissement ainsi que de la direction, de l'administration et de la régie interne de la Direction générale, à l'exception du vérificateur général et du Bureau de l'ombudsman.

Six unités administratives relèvent directement du directeur général : le Service de la coordination stratégique et des relations internationales, le Service des ressources humaines, le Service des finances, le Service du développement économique et des grands projets, le Service du greffe et des archives et le Service des affaires juridiques. La Direction générale est également responsable du Bureau de projet du tramway de Québec.

Elle assure également le lien avec les gouvernements fédéral, provincial et les associations municipales.

Le directeur général peut confier à un comité de gestion l'étude des questions prioritaires, des dossiers d'intérêt général ou d'autres matières qu'il détermine, et ce, afin d'assurer une meilleure coordination des services.

COORDINATION STRATÉGIQUE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Le service assure au sein de la Ville la coordination et le rayonnement de la vision de la Ville, son développement et ses stratégies, en assurant les synergies, leur cohérence et leur efficacité pour répondre aux besoins des citoyens actuels et des générations futures.

Il appuie également le comité de gestion de la Direction générale dans sa gestion courante tout en lui offrant du soutien et des conseils stratégiques.

Il coordonne les relations internationales pour le développement et le rayonnement de la Ville. À travers le protocole, il assure l'organisation et la coordination des événements protocolaires tenus par la Ville, garantissant des interactions harmonieuses et respectueuses avec nos partenaires locaux, nationaux et internationaux.

Il accompagne les services de la Ville dans le déploiement d'une culture organisationnelle d'amélioration continue (gestion de la performance) et de transformation afin d'offrir aux citoyens des services efficaces.

Enfin, il assure une coordination stratégique afin de répondre aux grands défis du vivre-ensemble, de cohésion sociale et de santé durable.

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

La *Loi sur les cités et villes* prévoit un vérificateur général nommé par résolution adoptée aux deux tiers des voix des membres du conseil municipal pour un mandat de sept ans, non renouvelable.

Le vérificateur général procède, s'il le juge opportun, à l'audit des états financiers, à l'audit de la conformité des opérations liées aux lois, aux règlements, aux politiques et aux directives et à l'audit de performance de la Ville. Il vérifie également, s'il le juge opportun, les comptes et les affaires des organismes faisant partie de son périmètre comptable, ainsi que de toute personne morale dont la Ville, ou un mandataire de celle-ci, détient plus de 50 % des parts ou des actions votantes en circulation ou nomme plus de 50 % des membres de son conseil d'administration.

Le vérificateur général peut également procéder à la vérification des comptes et des documents de toute personne qui a bénéficié d'une aide accordée par la Ville ou par une personne morale relativement à l'utilisation de l'aide accordée. Le vérificateur général peut finalement procéder à la vérification du régime ou de la caisse d'un comité de retraite de la Ville ou d'une personne morale sur demande du comité et avec l'accord du conseil municipal.

Le périmètre de vérification du vérificateur général comprend également l'ensemble des organismes assujettis aux règles contractuelles municipales en vertu de l'article 573.3.5 de la *Loi sur les cités et villes* qui sont reliés à la municipalité.

Le vérificateur général doit faire enquête chaque fois que le conseil municipal lui en fait la demande, cette requête ne devant toutefois pas avoir préséance sur ses obligations principales. Les devoirs et les pouvoirs du vérificateur général lui sont conférés par la loi.

BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Le bureau a comme mission de s'assurer que les droits des citoyens sont respectés par l'administration municipale et que ceux-ci sont traités de façon juste et équitable. Il contribue aussi à l'amélioration des services par ses recommandations. Il est indépendant de l'Administration. Il agit en fait comme protecteur du citoyen.

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande d'un citoyen lorsqu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a pu être lésé par une décision, une action ou une omission de l'administration municipale. Il intervient en dernier recours, c'est-à-dire lorsque le citoyen a épuisé ses recours administratifs.

Il n'a toutefois pas compétence sur les décisions des élus, des agents de la paix, des organismes mandataires et en matière de relations de travail.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines assure la présence de personnel qualifié, performant et mobilisé dans un environnement de travail sain, sécuritaire et innovant.

Il fournit à ses différentes clientèles les services-conseils, l'expertise et les informations requises en matière de planification de la main-d'œuvre, de développement organisationnel, de relations de travail, de prévention et de gestion de la santé et sécurité. Il voit également à l'administration de la paie et des programmes de régimes de retraite.

FINANCES

Pour encadrer les ressources financières de la Ville de Québec, le service élabore et met en œuvre des stratégies et des politiques financières et comptables en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

Il assume son rôle par la préparation et le suivi budgétaire, la préparation du rapport financier et de la reddition de comptes financière, le contrôle des dépenses et le paiement des fournisseurs, la facturation, la perception et l'encaissement des revenus ainsi que la gestion de la dette et des liquidités.

Il maintient et développe des outils pour accompagner la Ville dans l'exercice de ses activités et dans sa gestion de la performance, notamment par la gestion des systèmes financiers.

Il analyse, vulgarise et communique les informations financières tout en s'assurant qu'elles sont transparentes, accessibles et adaptées aux besoins de ses clients et de ses partenaires.

AFFAIRES JURIDIQUES

Le service fournit à la Ville le soutien juridique nécessaire à ses activités et représente ses intérêts devant toutes les instances judiciaires ou quasi judiciaires, lorsque requis.

La cour municipale exerce le pouvoir judiciaire dans les domaines de compétence qui lui sont dévolus par la loi, soit en matières civile, pénale et criminelle. À ce titre, le service soutient les activités de la cour municipale pour tous les dossiers d'infractions relevant des divers poursuivants de l'agglomération de Québec. Il assure la perception des amendes et veille à l'exécution des jugements rendus. La cour municipale est le maître d'œuvre de la justice de proximité.

Le service coordonne également les programmes de justice adaptée auprès des clientèles vulnérables de la cour municipale.

GREFFE ET ARCHIVES

Le Service du greffe et des archives assume le secrétariat général du comité exécutif, du conseil municipal et du conseil d'agglomération. Il diffuse leurs décisions, obtient les approbations requises auprès des autorités concernées et publie les avis légaux. Il contribue en outre à harmoniser la rédaction des documents et des procédures relevant des conseils d'arrondissement. De plus, il veille au bon déroulement des référendums et des élections municipales, le greffier agissant à titre de président d'élection.

À l'exception des documents et renseignements détenus par le Service de police, le Service du greffe et des archives rend accessible les documents et renseignements détenus par la Ville, aménage les droits d'accès et en fait la diffusion en application de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. En application de cette même loi, il conseille les unités administratives sur la protection des renseignements personnels ou confidentiels, participe à

l'établissement des règles de gouvernance des renseignements personnels, offre des formations et effectue des recommandations afin de prévenir ou corriger tout incident de confidentialité.

Le service est aussi responsable de la gestion documentaire et de la conservation des archives historiques de la Ville. À cette fin, il supervise et contrôle le cycle de vie de l'information, de sa création à sa destruction ou à sa conservation permanente, en vue de garantir la conformité de l'organisation aux exigences légales, opérationnelles et patrimoniales. Il identifie l'information qui a une valeur légale, engageante ou historique et détermine les durées de conservation et la disposition finale appropriée. Il participe à la mise en place de politiques, de directives, de procédures et d'outils pour soutenir les unités administratives dans la gestion de leur information. Enfin, le service acquiert, préserve et met en valeur les archives patrimoniales de la Ville de Québec pour les rendre accessibles aux chercheurs et aux citoyens.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET GRANDS PROJETS

Le Service du développement économique et des grands projets déploie une offre de services favorisant la vitalité économique de l'agglomération de Québec dans un contexte de développement durable. Il a aussi la charge du développement des espaces d'innovation et de l'essor commercial, notamment par le développement de nouveaux espaces dédiés aux activités économiques, l'appui aux regroupements de gens d'affaires et aux initiatives d'animation et de promotion, ainsi que par l'accompagnement des promoteurs et des entreprises désirant investir sur le territoire de l'agglomération. Il a également le mandat de dynamiser et d'accompagner l'entrepreneuriat en coordonnant plusieurs réseaux d'organismes et a la responsabilité des fonds dédiés au développement économique et au financement des entreprises, dont la gestion lui est déléguée par le gouvernement du Québec. Le service a enfin la charge de l'acquisition et de la vente de propriétés et de droits immobiliers, joue un rôle-conseil en acquisition auprès des autres services de la Ville et gère les baux de la Ville.

BUREAU DE PROJET DU TRAMWAY DE QUÉBEC

Le bureau de projet avait pour mandat d'encadrer la planification, la conception et la réalisation du projet de tramway de Québec. En novembre 2023, le gouvernement a mandaté CDPQ Infra afin de recommander des solutions permettant d'identifier un projet de transport structurant pour Québec et d'améliorer la mobilité et la fluidité pour l'ensemble de la région. À la suite du dépôt de leur rapport le 12 juin 2024, le gouvernement a annoncé qu'il autorisait le volet tramway de la Phase 1 du Plan CITÉ qui comprend une ligne de tramway de Cap-Rouge à Charlesbourg. Le 9 octobre 2024, le gouvernement a mandaté CDPQ Infra pour poursuivre la planification du Plan CITÉ, incluant la maîtrise d'œuvre du projet du tramway.

Il est prévu qu'une entente soit conclue avec le gouvernement afin de convenir des rôles et responsabilités de CDPQ Infra et de la Ville. Les rôles et responsabilités de la Ville seront amenés à changer considérant que la maîtrise d'œuvre du projet sera désormais assumée par CDPQ Infra. Bien que des activités et travaux resteront sous la responsabilité de la Ville, leur nature sera différente par rapport aux responsabilités que portait le bureau de projet jusqu'à maintenant. Pour livrer sa contribution municipale, la Ville transformera donc son bureau de projet actuel en un « bureau pivot » dont le mandat sera de planifier et d'encadrer les activités sous sa responsabilité. La structure organisationnelle est en cours de planification.

BUDGET

Le budget 2025 de la Direction générale est de 104,5 M\$, soit une variation de 5,3 M\$ (5,4 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 33 – Direction générale
(en millions de dollars)

DIRECTION GÉNÉRALE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Conseil municipal	5,9	6,1	6,8	6,9	7,2	0,3	4,2 %
Direction générale	4,1	3,1	3,2	3,1	3,2	0,1	1,0 %
Coordination stratégique et relations internationales	2,4	4,7	8,6	9,4	10,9	1,5	15,9 %
Vérificateur général	1,7	1,5	2,4	2,4	2,5	0,1	3,8 %
Bureau de l'ombudsman	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	-	-
Ressources humaines	16,7	18,1	20,6	20,0	21,0	1,0	5,2 %
Finances	10,8	10,9	12,8	13,0	13,7	0,7	5,4 %
Affaires juridiques	19,0	18,9	20,2	20,8	22,1	1,3	5,9 %
Greffe et archives	4,6	5,1	5,2	5,2	5,2	-	-
Développement économique et grands projets	14,5	15,4	17,6	18,0	18,4	0,4	2,3 %
Total Direction générale	80,0	84,1	97,8	99,2	104,5	5,3	5,4 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Tableau 34 – Dépenses par objet de la Direction générale
(en millions de dollars)

BUDGET DIRECTION GÉNÉRALE	2024	2025	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	71,1	72,4	1,3	1,9 %
Biens et services	26,5	30,5	4,0	15,0 %
Affectations de dépenses	1,6	1,6	-	-
Total Direction générale	99,2	104,5	5,3	5,4 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	1,3	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
↑	4,5	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre
↓	-3,2	Affaires juridiques	↓ Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement
↓	-0,3	Développement économique et grands projets	↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives
↑	0,3	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	4,0	Biens et services	
↑	1,2	Coordination stratégique et relations internationales	↑ Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action en itinérance ↑ Poursuite de la mise en œuvre de la Vision en immigration
↑	3,0	Affaires juridiques	↑ Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement ↑ Honoraires professionnels reliés à la défense de dossiers criminels
↓	-0,2	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	5,3	Direction générale	

Direction générale adjointe
**Citoyen et
vitalité urbaine**



CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE

La direction générale adjointe assume le *leadership* et l'essor des technologies de l'information.

Elle s'assure de la cohérence et de la coordination de l'ensemble des activités de communication de la Ville. Elle est responsable de la réponse citoyenne par le Centre de relation avec les citoyens (311), par les guichets de services aux citoyens ainsi que par les mécanismes de participation publique.

Dans les domaines des loisirs, des sports, du plein air, de la vie communautaire, de la culture et pour les grands événements, la direction générale adjointe propose une programmation d'activités et offre un soutien aux organismes et partenaires. Elle possède aussi l'expertise en accueil d'événements de marque.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le service est responsable des systèmes informatiques, de l'infrastructure technologique, audiovisuelle et de télécommunications nécessaires à la réalisation des activités de la Ville. Également, il accompagne les services clients dans la transformation numérique, la conception de leurs systèmes d'information et les aide à en assurer l'exploitation sécuritaire.

RELATIONS CITOYENNES ET COMMUNICATIONS

Le Service des relations citoyennes et des communications est le porte-étendard de l'image de la Ville. Il est responsable de promouvoir les activités et les réalisations de la Ville et agit pour la faire rayonner.

Il implique, consulte et informe les citoyens et les employés pour favoriser leur participation, leur mobilisation et leur adhésion aux projets de la Ville. Il assure la cohérence, l'accessibilité, la transparence, la simplicité et la fluidité des différents messages de l'organisation en établissant un dialogue constant avec les citoyens et les médias.

À l'écoute, agile et proactif, il développe et propose des outils innovants, des stratégies efficaces et des pratiques exemplaires pour répondre aux besoins et aux préoccupations des citoyens. Il gère et développe les guichets de services aux citoyens et réalise les activités de recherches et de sondages. De plus, il anime les mécanismes de participation publique et de consultations des citoyens, notamment au moyen d'approches innovantes de gestion des relations communautaires.

CULTURE ET PATRIMOINE

Le Service de la culture et du patrimoine est responsable de la Bibliothèque de Québec, de la programmation culturelle, du patrimoine, de l'archéologie, de la muséologie, de l'art public, de la toponymie, de la commémoration, des grands événements et du Bureau du cinéma et de la télévision de Québec.

Il élabore la politique municipale en matière d'art, de culture et de patrimoine et contribue à la mise en œuvre des initiatives dans ces domaines. De concert avec ses partenaires, il contribue au soutien des artistes, des entreprises et des organismes culturels tant professionnels qu'amateurs. Il favorise l'accès de la population aux arts et à la culture.

Il assure le développement des connaissances, la conservation, la mise en valeur et la diffusion du patrimoine bâti et archéologique. Il soutient les autres services de la Ville dans la planification de leurs interventions dans ces domaines.

Il est le guichet unique qui soutient et facilite la réalisation des grands événements. Enfin, le service est responsable de la coordination du Vieux-Québec, site du patrimoine mondial de l'UNESCO.

LOISIRS, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Le service, en collaboration avec ses partenaires, offre des services accessibles, diversifiés et sécuritaires en matière de loisirs, de sports et de vie communautaire contribuant à la vitalité des milieux de vie.

Il met à la disposition des citoyens et de ses partenaires des équipements récréatifs qui contribuent au mieux-être des citoyens tels que les aré纳斯, les bases de plein air, les centres de loisirs communautaires, les parcs, les piscines et les terrains sportifs. Il élabore et met en œuvre des politiques, des programmes, des plans d'action et des services qui contribuent à la qualité de vie et au bien-être des citoyens.

Il soutient les organisations du milieu pour déployer leur offre en matière de loisirs, sports et vie communautaire.

Enfin, il coordonne la mise en œuvre de certains plans d'action municipaux, notamment le Plan d'action en accessibilité universelle.

DESTINATION QUÉBEC CITÉ

Destination Québec cité est à la fois une association touristique régionale (ATR) et un service de la Ville de Québec. Il assume les rôles d'organisme de concertation et de porte-parole de l'industrie. À ce titre, il oriente et anime l'essor de l'industrie touristique de Québec et contribue activement à la prospérité économique de l'industrie. Il favorise son marketing, sa promotion, tant auprès des visiteurs que des clientèles d'affaires et des médias, son développement, l'accueil des touristes et l'information du milieu.

EXPOCITÉ

ExpoCité contribue, en complémentarité avec ses partenaires, à l'essor économique de la région de Québec en offrant des espaces, des équipements et des services de qualité adaptés aux besoins des clientèles de même que par l'accueil d'activités commerciales et d'événements rassembleurs, au bénéfice des citoyens.

BUDGET

Le budget 2025 de la Direction générale adjointe au citoyen et à la vitalité urbaine est de 245,8 M\$, soit une variation de 15,2 M\$ (6,6 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 35 – Citoyen et vitalité urbaine
(en millions de dollars)

CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Technologies de l'information	42,7	46,5	53,4	54,7	55,7	1,0	1,7 %
Relations citoyennes et communications	-	-	18,0	-	18,8	18,8	-
Communications	7,8	8,2	-	8,5	-	-8,5	-
Interaction citoyenne	8,2	8,8	-	9,8	-	-9,8	-
Culture et patrimoine	30,4	30,8	47,9	32,1	50,9	18,8	58,6 %
Bureau des grands événements	13,0	13,9	-	17,4	-	-17,4	-
Loisirs, sports et vie communautaire	43,4	46,0	49,8	61,6	70,0	8,4	13,7 %
Destination Québec cité	31,8	31,4	37,2	35,4	38,8	3,4	9,4 %
ExpoCité	9,7	10,1	11,1	11,1	11,6	0,5	4,2 %
Total Citoyen et vitalité urbaine	187,2	195,6	217,4	230,6	245,8	15,2	6,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Tableau 36 – Dépenses par objet de la DGA au citoyen et à la vitalité urbaine
(en millions de dollars)

BUDGET CITOYEN ET VITALITÉ URBAINE	2024	2025	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	98,6	99,8	1,2	1,2 %
Biens et services	132,0	146,0	14,0	10,6 %
Total Citoyen et vitalité urbaine	230,6	245,8	15,2	6,6 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	1,2	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
↑	5,0	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre
↓	-2,9	Technologies de l'information	↓ Reclassement de salaires capitalisables au budget d'investissement ↓ L'expérience des années antérieures permet d'anticiper des économies salariales liées à des délais de dotation de postes devenus vacants lors de départs à la retraite, déplacements, promotions et congés prévus dans les conventions collectives
↓	-0,4	Loisirs, sports et vie communautaire	↓ Heures non requises pour les services d'employés manuels auxiliaires
↓	-0,5	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	14,0	Biens et services	
↑	2,8	Technologies de l'information	↑ Ajustements des contrats pour le stockage, la téléphonie et les licences ↑ Contrats liés aux nouveaux équipements et logiciels ↑ Nouvelle entente avec Oracle ↑ Ajustements pour l'indexation des biens et services ↓ Ajustement au réel des enveloppes pour entretien mineur d'applications ou d'outils technologiques
↑	1,0	Culture et patrimoine	↑ Transfert du budget pour les services policiers en lien avec les grands événements vers le Service de la culture et du patrimoine ↑ Indexation et ajustement du contrat de gestion avec l'Institut canadien de Québec ↓ Transfert de la gestion du contrat de l'anneau de glace des plaines d'Abraham vers le Services des loisirs, des sports et de la vie communautaire
↑	6,9	Loisirs, sports et vie communautaire	↑ Transfert provenant des arrondissements de la responsabilité des ententes de location avec les centres de services scolaires et les écoles privées ↑ Bonification et transfert de la responsabilité du programme ÉquiMobilité provenant du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement ↑ Transfert de la gestion du contrat de l'anneau de glace des plaines d'Abraham du Service de la culture et du patrimoine ↑ Ajustement pour l'augmentation du salaire minimum et de l'indice de prix à la consommation dans les ententes de service ↑ Bonification du soutien financier à la mission des corporations de loisirs
↑	3,0	Destination Québec cité	↑ Hausse du budget autofinancé résultant de l'augmentation des activités touristiques
↑	0,3	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	15,2	Citoyen et vitalité urbaine	

Direction générale adjointe
**Services
de proximité**



SERVICES DE PROXIMITÉ

La Direction générale adjointe des services de proximité s'assure du bon fonctionnement démocratique des arrondissements, de la libre circulation des personnes et des biens, tout en veillant à offrir un environnement écoresponsable et sain à tous les citoyens de Québec.

Elle est ainsi responsable du déneigement et de l'entretien des différentes voies de circulation. Elle s'assure aussi du maintien de l'accès aux services d'aqueduc et d'égout. Elle intervient sur le plan de la gestion du territoire dans le domaine de l'urbanisme, de la délivrance des permis et des certificats ainsi que de l'inspection du territoire. Elle a la responsabilité de la prévention et de la qualité du milieu, notamment en ce qui a trait à la foresterie urbaine, à la prévention et au contrôle environnemental, à la gestion animalière ainsi qu'à la brigade scolaire. Elle est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Enfin, elle assume la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec.

ÉVALUATION

Le service est responsable de l'évaluation foncière municipale pour l'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec. Il a pour mandat de confectionner et mettre à jour les rôles d'évaluation foncière, traiter les demandes de révision, administrer les recours devant les tribunaux et offrir aux citoyens l'information pertinente à sa compréhension du processus d'évaluation foncière.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Le service met en œuvre les programmes requis pour la gestion, l'acquisition, l'entretien, l'adaptation et la sécurité des équipements motorisés ainsi que pour la gestion des carburants nécessaires à leur fonctionnement.

Il est également responsable de la formation des opérateurs sur les différents véhicules motorisés.

TRAVAUX PUBLICS

Le Service des travaux publics est responsable de l'entretien des voies de circulation et des réseaux d'aqueduc et d'égout.

Entretien des voies de circulation



Les services dispensés par les équipes opérationnelles de l'entretien des voies de circulation sont les suivantes sur tout le territoire de la ville :

- le déneigement
- la réparation et l'entretien des chaussées, des trottoirs et des pistes cyclables
- la signalisation et le marquage sur le réseau routier
- le nettoyage des rues
- le soutien aux événements spéciaux
- la tonte et le fauchage



Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout



Les équipes opérationnelles de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sont responsables de la coordination des manipulations sur les réseaux d'aqueduc pour garantir aux citoyens une alimentation continue en eau potable durant la réalisation des projets techniques de pérennité sur nos infrastructures, de même que de tout le volet de l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout sur tout le territoire de la ville, soit :

- l'entretien préventif
- l'entretien des réseaux principaux et locaux

ARRONDISSEMENTS

La Ville de Québec est constituée de six arrondissements :

LA CITÉ-LIMOILOU

DES RIVIÈRES

SAINTE-FOY –SILLERY –CAP-ROUGE

CHARLESBOURG

BEAUPORT

LA HAUTE-SAINT-CHARLES

Chaque arrondissement possède un conseil d'arrondissement formé de représentants élus. Ils se distinguent par leur environnement et par leurs caractéristiques sociodémographiques, et tous proposent un éventail de services directs à la population.

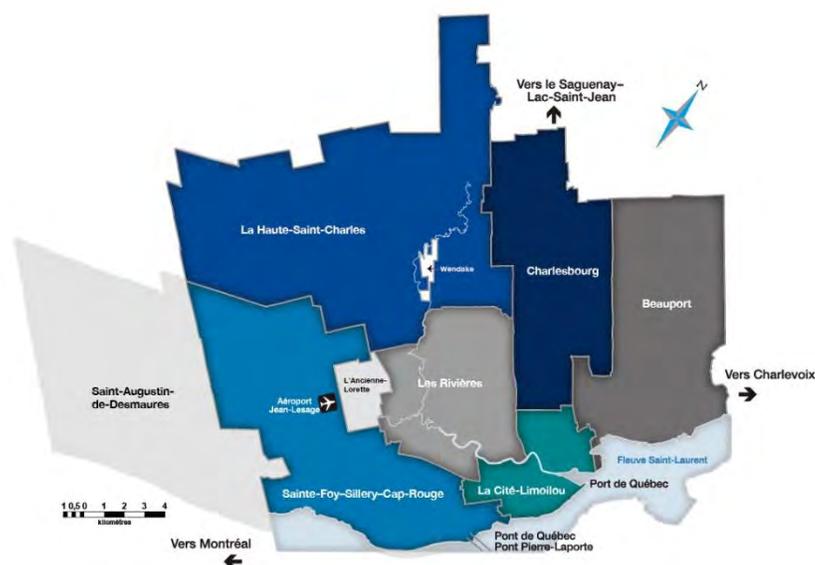


Tableau 37 – Portrait des arrondissements

ARRONDISSEMENTS	La Cité-Limoilou	Des Rivières	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Charlesbourg	Beauport	La Haute-Saint-Charles	Ville de Québec
Population (habitants) ¹	111 820	82 148	117 904	85 605	85 400	91 605	574 482
Superficie (km ²) ¹	22,2	48,6	95,0	66,8	74,3	148,4	455,3
Parcs et espaces verts (nb.) ²	120	68	143	48	73	84	536
Valeur moyenne d'un logement résidentiel (excluant condominium) (\$) ³	470 367	406 257	538 098	371 244	364 678	361 845	411 621
Valeur moyenne d'un logement en condominium (\$) ³	359 072	268 306	323 019	228 257	239 931	254 918	296 569

¹ Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - Décret de population 2024

² Ville de Québec, septembre 2024

³ Ville de Québec, Service de l'évaluation, septembre 2024

Les directions d'arrondissements se partagent les responsabilités de la façon suivante :

Gestion du territoire

La gestion du territoire comprend les responsabilités suivantes pour toute la ville :

- l'émission des permis et certificats ainsi que l'application de la tarification
- l'urbanisme
- les inspections liées à la délivrance des permis, le suivi des requêtes citoyennes, l'application du règlement sur l'entretien et la salubrité des bâtiments ainsi que le règlement sur les nuisances. Elle gère également les différents programmes de subvention liés à l'habitation.



Prévention et qualité du milieu

La prévention et qualité du milieu comprend les responsabilités suivantes pour toute la ville :

- la gestion de la brigade scolaire
- la prévention et le contrôle environnemental :
 - la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement et du milieu de vie des citoyens
 - le suivi et le contrôle des normes environnementales des équipements et des activités municipales
 - l'application de la réglementation en matière d'environnement
 - la promotion des bonnes pratiques environnementales
- la foresterie urbaine et l'horticulture :
 - la plantation et l'entretien des arbres et des aménagements floraux
 - la lutte aux ravageurs forestiers et aux plantes exotiques envahissantes
 - l'aménagement et l'entretien de divers milieux naturels
- la gestion animalière :
 - la gestion et le suivi du contrat du centre animalier et du refuge municipal
 - la planification des espaces canins
 - le contrôle des animaux domestiques via :
 - l'application de la réglementation sur les animaux domestiques
 - la gestion de l'enregistrement des animaux domestiques
 - les enquêtes de dangerosité canine
 - l'organisation de cliniques de micropuçage
 - l'information, la sensibilisation et les communications aux citoyens



BUDGET

Le budget 2025 de la Direction générale adjointe aux services de proximité est de 323,2 M\$, soit une variation de -52,6 M\$ (-14,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 38 – Services de proximité
(en millions de dollars)

SERVICES DE PROXIMITÉ	2022	2023	Projeté*	Budget		Écart	
				2024	2025	2025-2024	
Évaluation	9,7	9,8	11,1	11,3	11,5	0,2	1,9 %
Gestion des équipements motorisés	42,5	44,2	45,6	45,7	49,2	3,5	7,6 %
Arrondissement de La Cité-Limoilou	10,4	11,1	11,7	8,1	8,3	0,2	2,3 %
Arrondissement des Rivières	5,3	5,6	6,1	3,8	3,7	-0,1	-2,8 %
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	4,2	4,4	4,6	3,4	2,8	-0,6	-19,3 %
Arrondissement de Charlesbourg	4,6	4,9	5,5	2,9	2,8	-0,1	-2,5 %
Arrondissement de Beauport	3,5	3,5	3,8	2,9	2,9	-	-
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	4,7	4,6	5,0	2,9	1,3	-1,6	-53,5 %
Travaux publics							
Entretien des voies de circulation	123,2	142,4	139,2	143,4	149,5	6,1	4,3 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	39,4	40,5	43,3	43,6	45,2	1,6	3,6 %
Gestion des matières résiduelles	47,5	60,1	65,5	64,7	-	-64,7	-
Gestion du territoire	14,2	14,7	17,2	16,2	18,2	2,0	12,5 %
Prévention et qualité du milieu	21,7	23,7	26,0	26,8	27,7	0,9	3,3 %
Total Services de proximité	330,9	369,6	384,6	375,8	323,2	-52,6	-14,0 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Tableau 39 – Dépenses par objet de la DGA aux services de proximité
(en millions de dollars)

BUDGET SERVICES DE PROXIMITÉ	2024	2025	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	139,3	141,4	2,1	1,5 %
Énergie	12,6	13,1	0,5	4,0 %
Biens et services	223,9	168,7	-55,2	-24,7 %
Total Services de proximité	375,8	323,2	-52,6	-14,0 %

Tableau 40 – Services de proximité : activité de déneigement et entretien des voies de circulation
(en millions de dollars)

BUDGET ACTIVITÉS DE DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION	2024	2025	Écart	
Déneigement	91,9	95,4	3,5	3,8 %
Entretien des voies de circulation	34,2	33,6	-0,5	-1,5 %
Autres activités de déneigement et d'entretien des voies de circulation	15,4	16,2	0,7	4,7 %
Total Déneigement et entretien des voies de circulation	141,5	145,2	3,7	2,6 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	2,1	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
↑	5,8	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre
↑	0,6	Gestion des équipements motorisés	↑ Ajout de postes pour soutenir le plan de main-d'œuvre à la gestion et à l'optimisation de l'utilisation des équipements motorisés
↑	0,8	Entretien des voies de circulation	↑ Poursuite de la reprise en régie d'une partie des activités de marquage de la chaussée ↑ Ajustement en lien avec la Politique de viabilité hivernale relativement aux dépôts à neige et à la géomatique ↑ Ajustement du temps supplémentaire et des primes pour répondre aux activités estivales et hors neige
↑	0,3	Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	↑ Ajout de postes d'ingénieur de chantier en matière de santé et sécurité au travail en lien avec les nouvelles obligations auxquelles la Ville est soumise
↓	-7,7	Gestion des matières résiduelles	↓ Reclassement du budget vers le nouveau Service de la gestion des matières et de la valorisation
↑	1,4	Gestion du territoire	↑ Transfert de responsabilité de la Section des subventions aux bâtiments du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement vers la Gestion du territoire
↑	0,4	Prévention et qualité du milieu	↑ Reprise en régie en lien avec le Programme pour l'agrire du frêne
↑	0,5	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	0,5	Énergie	
↑	0,5	Carburant	↑ Augmentation du coût du carburant utilisé pour le parc véhiculaire
↓	-55,2	Biens et services	
↓	-2,8	Ensemble des arrondissements	↓ Transfert vers le budget du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de la responsabilité des ententes de location avec les centres de services scolaires et les écoles privées ↑ Ajustement des dépenses pour la prise en charge des centres communautaires par des organismes
↑	1,1	Gestion des équipements motorisés	↑ Indexation des biens et services pour l'entretien du parc véhiculaire ↑ Entretien et immatriculation des nouveaux véhicules
↑	3,9	Entretien des voies de circulation	↑ Indexation des contrats de déneigement en cours et renouvellement de contrats pour six zones ajustées à la Politique de viabilité hivernale ↑ Poursuite de la reprise en régie d'une portion des activités de marquage au sol ↑ Travaux ponctuels d'entretien des voies de circulation
↓	-57,1	Gestion des matières résiduelles	↓ Reclassement du budget vers le nouveau Service de la gestion des matières et de la valorisation
↓	-0,3	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↓	-52,6	Services de proximité	

Direction générale adjointe
**Aménagement,
mobilité et sécurité
urbaine**



AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE

La Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine comprend les activités permettant l'aménagement du territoire, l'élaboration et le maintien du schéma d'aménagement ou du plan d'urbanisme, la protection et le développement durable respectueux de l'environnement et le développement de la mobilité globale.

De plus, elle assure la protection des personnes et de la propriété.

Elle regroupe aussi les activités relatives au contrôle, à la prévention et aux mesures d'urgence en matière de sécurité civile.

PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Le service assure, par la gestion des risques, la prévention, l'éducation du public, une intervention d'urgence rapide, la protection et le sauvetage des personnes, des biens et de l'environnement lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou par tout autre risque. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires, le tout conformément aux engagements prévus à l'intérieur du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Conformément à l'article 43 de la *Loi sur la sécurité incendie*, le service détermine le point d'origine, les causes probables et les circonstances d'un incendie ou examine les causes et les circonstances qui ont un lien avec d'autres incendies.

S'il y a lieu, à la suite d'analyses incorporant, entre autres, le portrait démographique, les orientations stratégiques, les changements de toute nature, il présente toute recommandation visant à assurer une meilleure protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les incendies et tout autre risque sur le territoire desservi par la Ville.

POLICE

Conformément à la *Loi sur la police* qui établit que tous les services de police québécois doivent protéger la vie et les biens des citoyens, maintenir la paix et le bon ordre, prévenir et combattre le crime et faire respecter les lois et règlements en vigueur, le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) doit être en mesure d'offrir des services de niveau 4 (500 000 à 999 999 habitants) (L. Q. ch. 59, section G). Outre ses obligations légales, le SPVQ se donne pour mission d'assurer aux citoyens des services de qualité, en partenariat avec nos communautés, afin de conserver le caractère sécuritaire de la ville et de l'agglomération de Québec.

BUREAU DE LA SÉCURITÉ CIVILE

En adoptant les meilleures pratiques, le Bureau de la sécurité civile soutient et coordonne les actions des partenaires ainsi que des intervenants et sensibilise les citoyens afin que tous réagissent de manière appropriée en cas de sinistres ou de situations d'exception.

TRANSPORT ET MOBILITÉ INTELLIGENTE

La mission du service consiste à développer et à gérer un ensemble d'infrastructures de mobilité sécuritaire, fonctionnel et adapté aux différents milieux de vie permettant au citoyen de se déplacer selon ses besoins.

PLANIFICATION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le service élabore la vision d'aménagement du territoire, d'environnement, d'habitation et de mobilité durable du territoire de la ville. Il coordonne la mise en œuvre de projets majeurs urbains, dont les projets d'ouvertures de rues et de logement social, ainsi que les projets de développement durable et les projets d'aménagement des espaces publics. Il est également responsable de la réglementation en matière d'urbanisme de la Ville et soutient les unités administratives pour l'acquisition et le traitement d'information sur le territoire en matière d'aménagement et d'environnement.



BUDGET

Le budget 2025 de la Direction générale adjointe à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine est de 278,9 M\$, soit une variation de 21,9 M\$ (8,5 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 41 – Aménagement, mobilité et sécurité urbaine
(en millions de dollars)

AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	Réal		Projeté*			Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Protection contre l'incendie	74,1	74,8	76,8	73,8	79,4	5,6	7,6 %
Police	144,9	152,1	159,4	158,8	174,6	15,8	10,0 %
Bureau de la sécurité civile	1,9	2,1	2,3	2,3	2,5	0,2	11,2 %
Transport et mobilité intelligente	6,3	6,4	9,2	9,0	10,9	1,9	20,6 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	10,4	12,2	14,0	13,1	11,5	-1,5	-11,8 %
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	237,6	247,5	261,6	257,0	278,9	21,9	8,5 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Tableau 42 – Dépenses par objet de la DGA à l'aménagement, à la mobilité et à la sécurité urbaine
(en millions de dollars)

BUDGET AMÉNAGEMENT, MOBILITÉ ET SÉCURITÉ URBAINE	2024	2025	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	239,6	264,6	25,0	10,4 %
Biens et services	17,4	14,3	-3,1	-17,5 %
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	257,0	278,9	21,9	8,5 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	25,0	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
↑	13,5	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre
↑	3,8	Protection contre l'incendie	↑ Ajout d'effectifs pour le déploiement du Schéma de couverture de risques en incendie 2025-2035
↑	8,7	Police	↑ Ajout de ressources requises, notamment pour l'amélioration de la présence policière et assurer la sécurité sur le territoire
			↑ Indexation des primes et du temps supplémentaire
↓	-1,4	Planification de l'aménagement et de l'environnement	↓ Transfert de responsabilité de la Section des subventions aux bâtiments du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement vers la Gestion du territoire
↑	0,4	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↓	-3,1	Biens et services	
↓	-1,3	Protection contre l'incendie	↓ Ajustement du budget pour l'acquisition d'équipements de nature capitalisable
			↓ Ajustement du budget pour l'acquisition de vêtements en lien avec le Schéma de couverture de risques en incendie
↓	-1,4	Planification de l'aménagement et de l'environnement	↓ Transfert de la responsabilité du programme ÉquiMobilité vers le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
↓	-0,4	Autres unités administratives	↓ Autres éléments
↑	21,9	Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	

Direction générale adjointe
**Infrastructures
durables**



INFRASTRUCTURES DURABLES

La Direction générale adjointe aux infrastructures durables est responsable des opérations, de l'entretien, des investissements et d'une saine gestion durable des actifs des infrastructures municipales, du traitement des eaux usées et potables, des immeubles, de la gestion des matières résiduelles et du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec (CVÉ). Elle est aussi responsable des approvisionnements pour l'ensemble de la Ville.

APPROVISIONNEMENTS

Le service est responsable de l'obtention des biens et services requis pour l'ensemble des activités de la Ville dans le respect des règles d'approvisionnement établies. Il assure aussi la gestion des inventaires, des magasins et du centre de distribution. De plus, il est responsable de la cueillette et de la livraison du courrier interne et de la mise à la poste.

TRAITEMENT DES EAUX

Le service assure l'exploitation et la gestion d'actifs des équipements industriels, comprenant quatre usines de production d'eau potable, deux stations d'épuration des eaux usées, un centre de biométhanisation des matières organiques et un laboratoire d'analyse agréé. Il est responsable de l'opération et de l'entretien de sept usines et de 1 170 ouvrages d'envergure du réseau de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de l'agglomération de Québec ainsi que de la mise en œuvre du Programme d'élimination du plomb dans l'eau potable.

Il assure le traitement et la distribution de l'eau potable de la Ville, en surpassant les normes réglementaires provinciales et fédérales en vigueur, pour répondre aux besoins des citoyens. Il assure également, par le biais de son laboratoire agréé, le contrôle de la qualité de l'eau potable, le suivi de la performance de l'assainissement des eaux usées ainsi que la caractérisation physicochimique et microbiologique d'échantillons d'eau, de sols et d'air.

Dans un souci de performance et d'amélioration des pratiques, il participe activement à différents programmes d'excellence en gestion des eaux.

INGÉNIERIE

Le service identifie, définit et réalise les projets de construction, de consolidation et de réhabilitation relatifs aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, aux ouvrages d'art, à la voie publique, à la signalisation lumineuse et à l'éclairage des rues. Il assure également l'élaboration des bonnes pratiques en matière d'ingénierie et le support à l'exploitation des infrastructures. Il gère les activités d'arpentage, de cadastre, de cartographie urbaine, la base de données institutionnelles sur l'état et le fonctionnement des réseaux et les informations afférentes. Il gère également les interventions découlant des entreprises de réseaux techniques urbains.

GESTION DES IMMEUBLES

Le service est le gestionnaire des biens immobiliers de la Ville. Il est responsable d'exploiter et d'entretenir les bâtiments et les équipements municipaux de la Ville comme les terrains et structures de jeux, les monuments, le mobilier urbain, les signaux lumineux et le réseau d'éclairage de rue. Il accomplit une gestion rigoureuse des actifs, afin de maintenir un indice de vétusté des installations, de bon à excellent.

Le service planifie et réalise également les projets de construction, de rénovation et de réfection relatifs aux bâtiments, places publiques et parcs. Il assure l'élaboration des bonnes pratiques en développement

durable et en modélisation des données du bâtiment (BIM) pour obtenir des installations de qualité et performantes.

Il a aussi mis en place une politique de gestion des espaces qui permet une transformation graduelle et optimisée des espaces à bureaux et un aménagement selon les principes du LEAN-Management des ateliers et des garages dans le but d'augmenter la productivité des employés.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE LA VALORISATION

Le Service de la gestion des matières résiduelles et de la valorisation est responsable des services de collecte offerts aux citoyens corporatifs et résidentiels (traitement des feuilles, des encombrants, des balayures de rues et des boues de puisard) ainsi que des matières récupérées dans les écocentres. Il vise en outre l'amélioration du taux de détournement de l'élimination en mettant en œuvre les actions liées au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.

Le service assure le bon fonctionnement et l'entretien du complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec comprenant l'incinérateur et le centre de récupération des matières organiques (CRMO). Il est aussi responsable du centre de collecte des matières résiduelles de la Cité Verte et des sites d'enfouissement où sont acheminés les résidus ultimes.

Il gère les ententes sur la gestion des matières résiduelles avec les organismes désignés et les municipalités de la communauté métropolitaine. Il assure la valorisation de l'énergie et des résidus des procédés de traitement des matières résiduelles. Enfin, il est responsable de l'opération du réseau de vapeur fournissant l'énergie à des entreprises.

BUDGET

Le budget 2025 de la Direction générale adjointe aux infrastructures durables est de 286,5 M\$, soit une variation de 69,9 M\$ (32,3 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 43 – Infrastructures durables
(en millions de dollars)

INFRASTRUCTURES DURABLES	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023	2024	2024	2025	2025-2024	
Approvisionnements	8,2	9,2	10,4	10,1	11,2	1,1	10,4 %
Traitement des eaux	32,4	39,4	46,2	45,4	49,4	4,0	8,7 %
Ingénierie	12,9	13,0	14,7	15,4	16,5	1,1	7,2 %
Gestion des immeubles	82,3	87,6	92,9	96,2	98,7	2,5	2,7 %
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	-	-	-	110,7	110,7	-
Projets industriels et valorisation	46,0	54,0	60,6	49,5	-	-49,5	-
Total Infrastructures durables	181,9	203,2	224,8	216,6	286,5	69,9	32,3 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Tableau 44 – Dépenses par objet de la DGA aux infrastructures durables
(en millions de dollars)

BUDGET INFRASTRUCTURES DURABLES	2024	2025	Écart	
Rémunération (incluant avantages sociaux)	88,1	102,9	14,8	16,8 %
Énergie	36,3	37,6	1,3	3,6 %
Biens et services	92,2	146,0	53,8	58,4 %
Total Infrastructures durables	216,6	286,5	69,9	32,3 %

Énergie



Les dépenses d'énergie incluent l'électricité, le gaz, le mazout et le carburant. L'électricité, le gaz et le mazout sont administrés par le Service de la gestion des immeubles tandis que la gestion du carburant est effectuée par le Service de la gestion des équipements motorisés.



Tableau 45 – Énergie de la DGA aux infrastructures durables
(en millions de dollars)

BUDGET ÉNERGIE	2024	2025	Écart	
Carburant	0,5	0,5	-	-
Électricité	31,1	32,0	0,9	3,0 %
Gaz	4,7	5,1	0,4	8,3 %
Total énergie	36,3	37,6	1,3	3,6 %

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)		Justifications	
↑	14,8	Rémunération (incluant avantages sociaux)	
↑	4,8	Ensemble des unités administratives	↑ Indexation des salaires, avancements d'échelons, avantages sociaux et mouvements de main-d'œuvre
↑	7,7	Gestion des matières résiduelles et valorisation	↑ Reclassement du budget provenant du Service de la gestion des matières résiduelles
↑	0,3	Approvisionnements	↑ Ajout de ressources requises pour l'amélioration de la gestion des inventaires
↑	1,1	Traitement des eaux	↑ Ajout de ressources requises, notamment pour le suivi financier du service, la supervision de contremaîtres et un meilleur soutien scientifique des procédés de laboratoires
↑	0,5	Gestion des matières résiduelles et valorisation	↑ Inscription des postes à régulariser dans le cadre du renouvellement des conventions collectives ↑ Ajout d'effectifs pour consolider l'entretien préventif du complexe de valorisation énergétique ↑ Formation d'une équipe de nettoyage à la suite de la montée en charge au centre de récupération des matières organiques
↑	0,4	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	1,3	Énergie	
↑	0,9	Électricité	↑ Indexation des tarifs de l'électricité ↓ Mise en place d'un programme d'économie d'énergie ↑ Ajustement du coût de l'énergie pour la centrale de police
↑	0,4	Gaz	↑ Indexation des tarifs de gaz ↑ Énergie pour les nouveaux bâtiments
↑	53,8	Biens et services	
↑	57,1	Gestion des matières résiduelles et valorisation	↑ Reclassement du budget provenant du Service de la gestion des matières résiduelles
↑	0,5	Traitement des eaux	↑ Ajustement du coût des activités de la valorisation du digestat ↑ Ajustement du coût des produits chimiques liés aux opérations de traitement des eaux
↓	-3,9	Gestion des matières résiduelles et valorisation	↓ Collecte des matières recyclables prises en charge par Éco Entreprises Québec ↑ Ajustement des coûts pour l'exploitation du complexe de valorisation énergétique, notamment pour l'entretien et pour la hausse des redevances à l'élimination ↑ Indexation sur les biens et services requis pour les opérations courantes, notamment les produits chimiques ↑ Ajustement en lien avec le transbordement de déchets pour parer à des arrêts de production pour entretiens et réparations ↑ Ajustement des coûts pour les contrats de collectes ↓ Économies en lien avec la distribution des sacs nécessaires au tri des résidus alimentaires
↑	0,1	Autres unités administratives	↑ Autres éléments
↑	69,9	Infrastructures durables	

Dépenses de financement et autres dépenses



DÉPENSES DE FINANCEMENT

SERVICE DE LA DETTE

Les investissements en immobilisations influencent le budget de fonctionnement par le biais des frais de financement et du remboursement de la dette à long terme. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.



Le service de la dette comprend l'ensemble des sommes que l'organisation est tenue de verser pour rembourser le capital et payer les intérêts et les frais d'émission d'obligations municipales au cours de l'exercice financier. Il inclut notamment les affectations à la réserve financière pour le paiement de la dette.

BUDGET

Le budget 2025 du service de la dette est de 311,7 M\$, soit une variation de -6,2 M\$ (-2,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 46 – Service de la dette
(en millions de dollars)

SERVICE DE LA DETTE NETTE	Réal			Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023	2024		2024	2025	2025-2024	
Remboursement de capital	194,8	197,6	199,8		201,2	191,3	-9,8	-4,9 %
Frais de financement	53,0	58,8	62,9		66,8	70,4	3,6	5,4 %
Affectations (réserve financière pour le paiement de la dette)	50,0	50,0	50,0		50,0	50,0	-	0,0 %
Service de la dette avant revenus associés	297,8	306,4	312,7		318,0	311,7	-6,2	-2,0 %
Moins : Revenus associés au service de la dette**	65,6	62,5	68,6		69,3	65,3	-3,9	-5,7 %
Service de la dette nette	232,2	243,9	244,1		248,7	246,4	-2,3	-0,9 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

** Sommes remboursées par les tiers et utilisation des sommes accumulées pour le service de la dette

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

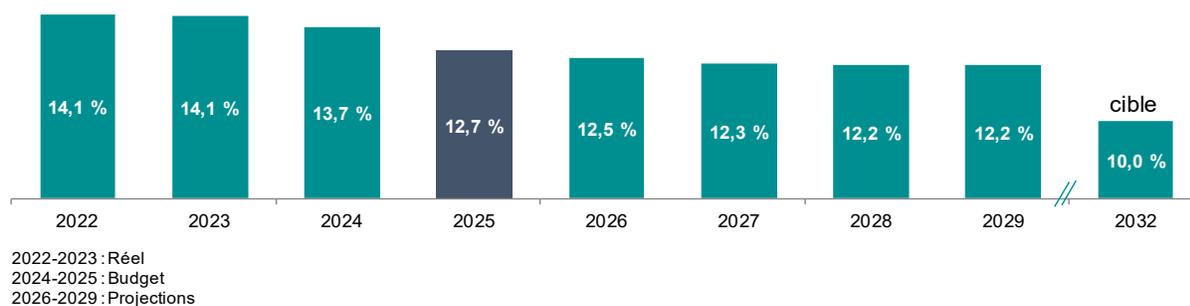
Variations (en M\$)	Justifications
↓ -9,8	Remboursement de capital
↓	Diminution des remboursements de capital en conformité avec la planification prévue
↑ 3,6	Frais de financement
↑	Impact des taux d'intérêt élevés sur les emprunts effectués en 2023 et 2024
↓ -3,9	Revenus associés au service de la dette
↓	Utilisation moindre de la réserve financière destinée aux remboursements d'emprunts lors des refinancements
↓	Baisse des revenus d'intérêts associés à des remboursements en provenance des gouvernements
↓ -2,3	Service de la dette nette

SERVICE DE LA DETTE NETTE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT

En 2025, il est prévu que le ratio du service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement soit de 12,7 %, en baisse de 1,0 % par rapport au budget de 2024.

La cible est de ramener le service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement à 10,0 % d'ici 2032. Cette réduction vise à dégager des sommes et les utiliser pour le financement des services rendus aux citoyens plutôt qu'au remboursement de la dette.

Graphique 7 – Service de la dette nette par rapport aux revenus de fonctionnement



RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE LA DETTE

Une réserve financière visant à sécuriser et à contrôler la dette en fonction de paiements anticipés a été créée en 2012. Il s'agit de sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette. Ces sommes serviront au paiement des refinancements de la dette actuelle. Ainsi, en plus de contribuer à la diminution de la dette, le paiement comptant d'une partie des refinancements génère également des économies d'intérêts et de frais d'émissions d'obligations, d'où l'impact sur la dette et, conséquemment, sur le service de la dette au budget de fonctionnement. La réserve est incluse dans le service de la dette et la dotation 2025 est de 50,0 M\$.

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Le paiement comptant d'immobilisations (PCI) est un mode de financement employé pour payer comptant une dépense d'immobilisations, c'est-à-dire à même le budget annuel de fonctionnement. La réserve d'infrastructures pour changements climatiques est une réserve financière qui sera utilisée pour la pérennité et le développement des infrastructures de la Ville et l'adaptation aux changements climatiques.

Pour la gestion de la dette, la Ville prévoit le recours au paiement comptant d'immobilisations et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques. Ces mesures visent à réduire la pression sur la dette et sur le service de la dette. La Ville peut ainsi réaliser des travaux pour ses immobilisations sans augmenter la dette.

BUDGET

Le budget 2025 comprend des paiements comptant d'immobilisations de 157,7 M\$ ainsi que 45,0 M\$ affectés à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques, soit un total de 202,7 M\$. Cela représente une variation de 15,0 M\$ (8,0 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 47 – Paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques

(en millions de dollars)

PAIEMENT COMPTANT D'IMMOBILISATIONS ET RÉSERVE D'INFRASTRUCTURES POUR CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Réal			Projeté*		Budget		Écart	
	2022	2023	2024	2024	2025	2024	2025	2025-2024	
Paiement comptant d'immobilisations	158,0	163,5	157,7	157,7	157,7	-	-		
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	-	15,4	30,0	30,0	45,0	15,0	50,0 %		
Total paiement comptant d'immobilisations et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	158,0	178,9	187,7	187,7	202,7	15,0	8,0 %		

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 15,0	Réserve d'infrastructures pour changements climatiques
↑	Dotation de la réserve financière pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville selon le cadre financier
↑ 15,0	Paiement comptant d'immobilisations et réserves d'infrastructures pour changements climatiques

EFFORTS CONSACRÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les efforts consacrés aux immobilisations dans le budget de fonctionnement incluent les paiements comptant d'immobilisations, la réserve d'infrastructures pour changements climatiques ainsi que la réserve pour le paiement de la dette. Les sommes qui y sont consacrées totalisent 252,7 M\$ au budget 2025.

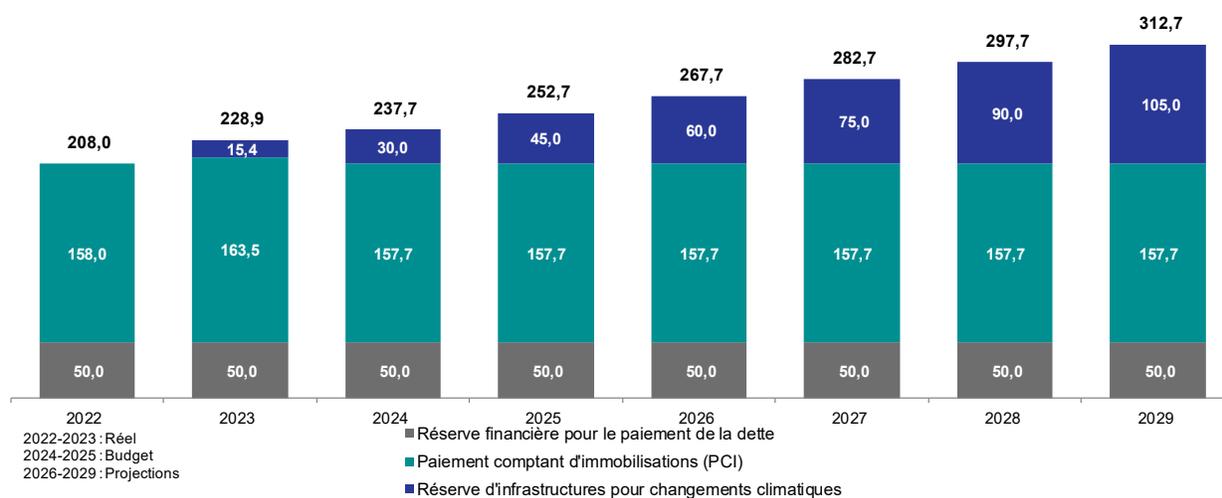
Les paiements comptant d'immobilisations, combinés à la réserve pour le paiement de la dette et à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques représentent 252,7 M\$, soit 12,5 % du budget des dépenses de fonctionnement. Il s'agit d'efforts importants qui visent à limiter le recours à l'emprunt.

Ces outils permettent de limiter l'endettement et, par le fait même, de réduire le solde de la dette annuelle qui en découle. Dans l'opinion de crédit publiée en 2024, la firme de notation Moody's souligne l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. À cet égard, la Ville dispose d'un cadre de gouvernance solide reconnu par l'agence de notation pour le respect de son cadre financier et pour son contrôle des risques.

Le budget prévoit une dotation additionnelle annuelle de 15,0 M\$ à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques, la portant à 45,0 M\$ pour 2025. Le montant accumulé dans cette réserve pourra être utilisé pour la pérennité et le développement des grandes infrastructures de la Ville.

Graphique 8 – Efforts consacrés aux immobilisations

(en millions de dollars)



AUTRES DÉPENSES

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur comprennent les avantages sociaux et les charges sociales reliés aux salaires des élus et des employés de la Ville. Elles sont une composante de la rémunération globale.

Les avantages sociaux (charges sociales et charges des services courants liées aux régimes de retraite) sont inclus aux dépenses des unités administratives. Les charges de l'employeur présentées sous la rubrique « Autres dépenses » comprennent conséquemment la charge d'équilibre liée aux régimes de retraite et les autres charges.

BUDGET

Le budget 2025 des charges de l'employeur qui sont présentées sous la rubrique « Autres dépenses » est de 6,1 M\$. Le portrait global des charges de l'employeur ainsi que l'analyse détaillée de ces dernières sont présentés sous la rubrique « Rémunération globale » du présent document.

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Les contributions aux organismes sont celles que la Ville effectue auprès de différents organismes publics, dont des organismes municipaux, gouvernementaux et autres.

La dépense liée au transport en commun est une contribution aux coûts des services assumés par un organisme supramunicipal, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC), à la suite d'un transfert de pouvoirs et de responsabilités en matière de transport en commun.

BUDGET

Le budget 2025 des contributions aux organismes est de 187,8 M\$, soit une variation de 21,0 M\$ (12,6 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 48 – Contributions aux organismes

(en millions de dollars)

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	135,3	143,1	154,0	154,0	173,9	19,9	12,9 %
Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	5,2	5,3	8,5	8,7	9,5	0,8	9,2 %
Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)	3,3	3,5	3,7	3,7	4,1	0,4	9,9 %
Autres organismes	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	-0,1	-8,4 %
Total contributions aux organismes	144,1	152,2	166,6	166,8	187,8	21,0	12,6 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 19,9 Réseau de transport de la Capitale (RTC)	
↑ 21,2	Augmentation de la contribution au RTC incluant la taxe sur l'immatriculation
↓ -1,3	Ajustement de la contribution 2024 pour le service de vélopartage àVélo
↑ 0,8 Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ)	
↑ 0,8	Augmentation de la contribution à l'OMHQ selon les prévisions budgétaires de l'organisme
↑ 0,3 Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) et autres organismes	
↑ 0,4	Augmentation de la contribution à la CMQ selon les prévisions budgétaires de l'organisme
↓ -0,1	Autres éléments
↑ 21,0 Contributions aux organismes	

AUTRES FRAIS

Le contingent est une réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités) alors que les mauvaises créances sont des créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Les divers autres frais comprennent tous les autres frais éventuels pouvant être rattachés à la rémunération tels que les vacances à payer et l'équité salariale. Ces frais incluent également diverses dépenses non attribuables à une unité administrative donnée ou à une activité particulière destinée à prendre en compte certaines obligations et opérations de l'organisation (ex. : pensions, rentes, invalidités). Différentes provisions font aussi partie de ces dépenses (ex. : salaires, indemnités, sites d'enfouissement et réserve « cycle de vie »).

BUDGET

Le budget 2025 des autres frais est de 68,2 M\$, soit une variation de 17,7 M\$ (35,1 %) par rapport au précédent budget.

Tableau 49 – Autres frais

(en millions de dollars)

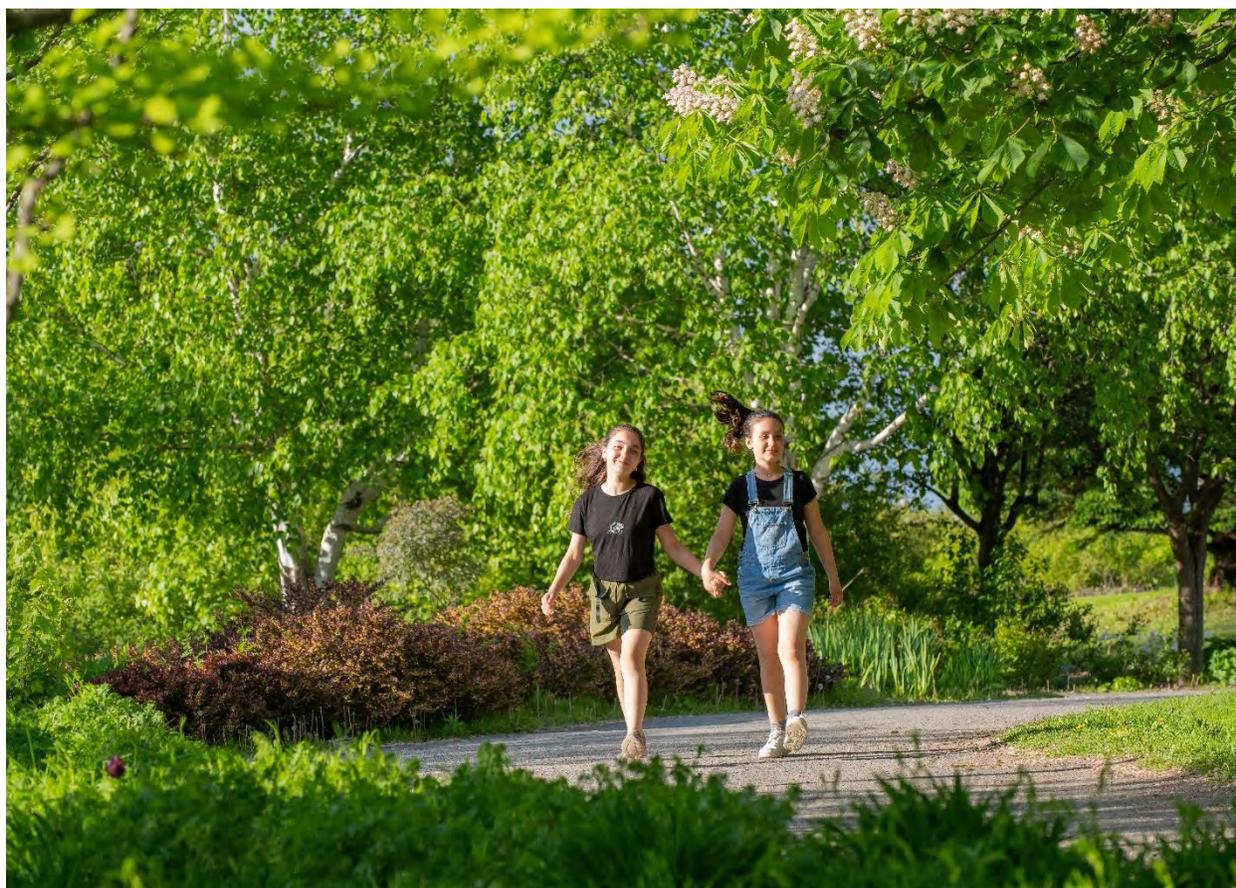
AUTRES FRAIS	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Contingent	0,1	-	5,0	5,8	6,2	0,4	6,2 %
Mauvaises créances	0,5	0,9	0,9	0,9	0,8	-0,1	-11,1 %
Divers autres frais	22,2	38,7	55,7	43,8	61,2	17,4	39,8 %
Total autres frais	22,8	39,6	61,6	50,5	68,2	17,7	35,1 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 0,4 Contingent	
↑	Ajustement du contingent à 0,5 % du budget de fonctionnement des unités administratives selon le cadre financier
↓ -0,1 Mauvaises créances	
↓	Autres éléments
↑ 17,4 Divers autres frais	
↑	Ajustement de provisions, notamment celles en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public
↑	Augmentation de la réserve cycle de vie pour le Centre Vidéotron (passant de 2,0 M\$ à 2,5 M\$)
↑ 17,7 Autres frais	



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX DÉPENSES

DÉPENSES PAR OBJET



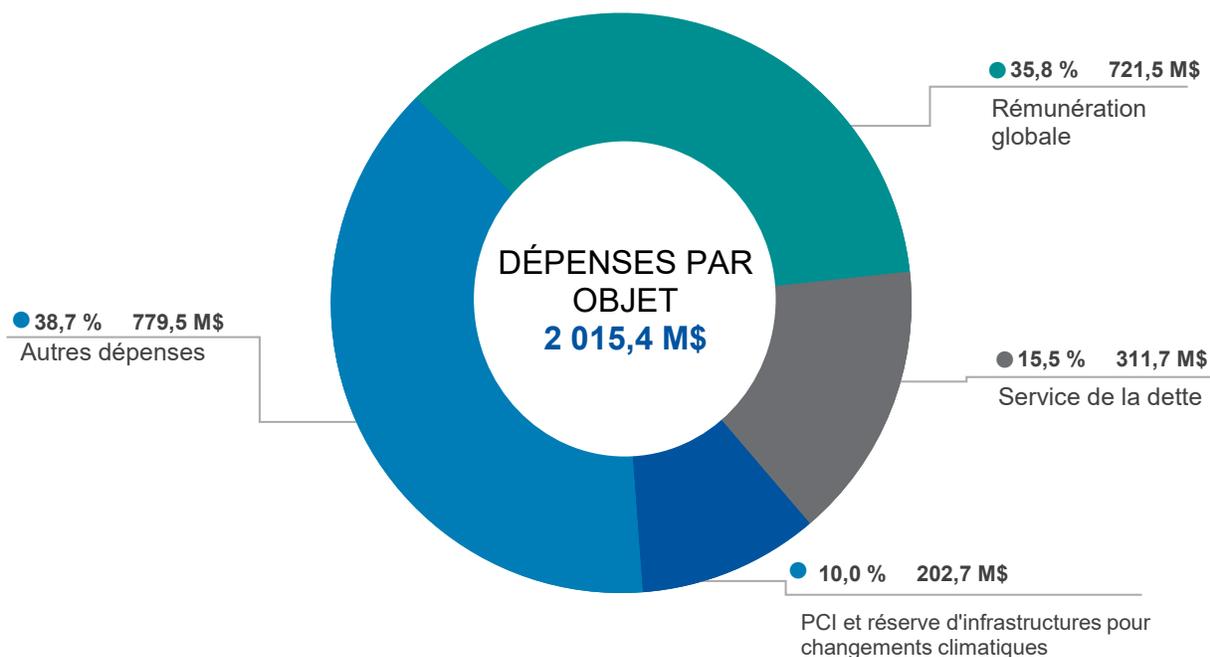
L'objectif du système de classification des dépenses par objet est de fournir une information en fonction de la nature économique des biens et des services acquis et de toute autre dépense. Le total des dépenses demeure conséquemment le même que celui énoncé sous la rubrique analyse des dépenses.

Tableau 50 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)

DÉPENSES	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Rémunération globale	597,6	600,7	666,3	659,5	721,5	62,0	9,4 %
Dépenses de financement							
Service de la dette	297,8	306,4	312,7	318,0	311,7	-6,2	-2,0 %
PCI et réserve d'infrastructures pour changements climatiques	158,0	178,9	187,7	187,7	202,7	15,0	8,0 %
Autres dépenses	608,5	686,9	750,6	738,9	779,5	40,6	5,5 %
Total dépenses avant éléments extrabudgétaires	1 661,9	1 772,9	1 917,3	1 904,1	2 015,4	111,3	5,8 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Graphique 9 – Dépenses par objet
(en millions de dollars)



RÉMUNÉRATION GLOBALE

La rémunération globale comprend la rémunération ainsi que les charges de l'employeur, et ce, pour tous les employés et les élus de la Ville.

La rémunération globale est l'un des principaux postes de dépenses. Elle compte pour 35,8 % des dépenses de fonctionnement.



BUDGET

Le budget 2025 de la rémunération globale est de 721,5 M\$, soit une variation de 62,0 M\$ (9,4 %) par rapport au précédent budget.

La proportion des dépenses de la rémunération globale par rapport aux dépenses de fonctionnement est de 35,8 %, en hausse de 1,2 % par rapport au précédent budget.

Tableau 51 – Rémunération globale
(en millions de dollars)

RÉMUNÉRATION GLOBALE	Réal		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
RÉMUNÉRATION							
Rémunération régulière	371,0	388,0	424,7	453,0	496,5	43,5	9,6 %
Rémunération occasionnelle	<u>50,5</u>	<u>57,0</u>	<u>56,2</u>	<u>32,1</u>	<u>30,1</u>	<u>-1,9</u>	-6,0 %
Total rémunération rég. et occasionnelle	421,5	445,0	480,9	485,1	526,6	41,6	8,6 %
Autres rémunérations	48,7	49,2	59,1	45,6	53,5	7,9	17,3 %
Total rémunération	470,2	494,2	540,0	530,6	580,1	49,5	9,3 %
CHARGES DE L'EMPLOYEUR							
Charges sociales et autres cotisations	75,2	68,8	83,1	86,7	94,0	7,3	8,5 %
Régimes de retraite							
Charges des services courants	35,7	33,1	39,6	40,7	44,5	3,8	9,3 %
Charge d'équilibre	<u>16,5</u>	<u>4,6</u>	<u>3,6</u>	<u>1,5</u>	<u>2,9</u>	<u>1,4</u>	89,3 %
Total régimes de retraite	52,2	37,8	43,2	42,2	47,4	5,2	12,3 %
Total charges de l'employeur	127,4	106,5	126,3	128,9	141,4	12,5	9,7 %
Total rémunération globale	597,6	600,7	666,3	659,5	721,5	62,0	9,4 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

RÉMUNÉRATION

La rémunération comprend les rémunérations régulières, occasionnelles et supplémentaires, incluses aux budgets des unités administratives, ainsi que les autres rémunérations traitées sous la rubrique « Autres frais ».

BUDGET

Le budget 2025 de la rémunération est de 580,1 M\$, soit une variation de 49,5 M\$ (9,3 %) par rapport au précédent budget.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 49,5 RÉMUNÉRATION	
↑ 39,0	Indexation des salaires, avancements d'échelons et ajustements des provisions salariales selon les nouvelles conventions collectives
↑ 10,4	Ajout de ressources pour la sécurité publique
↑ 2,0	Créations, abolitions de postes et mouvements de personnel
↓ -2,0	Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement
↑ 0,1	Autres éléments
↑ 49,5 Rémunération	

CHARGES DE L'EMPLOYEUR

Les charges de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur liée aux charges sociales.

BUDGET

Le budget 2025 des charges de l'employeur est de 141,4 M\$, soit une variation de 12,5 M\$ (9,7 %) par rapport au précédent budget.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↑ 12,5 CHARGES DE L'EMPLOYEUR	
↑ 7,3 Charges sociales et autres cotisations	
↑ 4,0	Indexation des salaires et avancements d'échelons
↑ 1,6	Créations, abolitions de postes et mouvements de personnel
↑ 1,7	Impact du régime d'assurance collective
↑ 5,2 Régimes de retraite	
↑ 3,8 Charges des services courants	
↑ 3,8	Augmentation des charges de l'employeur pour le service courant notamment en lien avec les indexations salariales
↑ 1,4 Charge d'équilibre	
↑ 13,6	Variation de l'amortissement des gains et pertes actuariels
↑ 4,2	Augmentation de la charge d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées
↓ -16,4	Mesure d'allègement fiscal relative à la Loi 15
↓ -0,1	Autres éléments
↑ 12,5 Charges de l'employeur	

RÉGIMES DE RETRAITE

La Ville de Québec offre à ses employés huit régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec et de l'Agence du revenu du Canada. Ces régimes de retraite sont capitalisés et prévoient le versement de prestations basées sur le nombre d'années de service et la rémunération admissible.

La charge des services courants représente le coût des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge d'équilibre est un montant déterminé par l'actuaire, établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Tableau 52 – Régimes de retraite

(en millions de dollars)

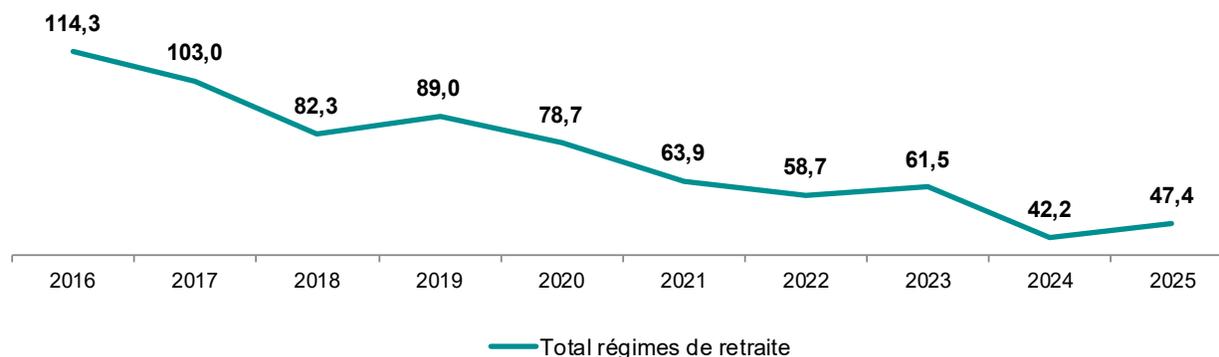
RÉGIMES DE RETRAITE	Réal			Projeté*		Budget		Écart
	2022	2023	2024	2024	2025	2025-2024		
Charges des services courants	35,7	33,1	39,6	40,7	44,5	3,8	9,3 %	
Charge d'équilibre								
Amortissement	1,3	-4,6	7,2	-6,1	7,3	13,4		
Dépense d'intérêt	6,2	1,0	5,5	0,4	5,7	5,3		
Déficit ex-Québec - dotation annuelle	9,0	8,3	7,5	7,2	6,2	-1,0		
Mesure d'allègement fiscal (Loi 15)	—	—	-16,5	—	-16,4	-16,4		
Total charge d'équilibre	16,5	4,6	3,6	1,5	2,9	1,4	89,3 %	
Total régimes de retraite	52,2	37,7	43,2	42,2	47,4	5,2	12,3 %	

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

Il est prévu que les dépenses liées aux régimes de retraite vont atteindre 47,4 M\$ en 2025, soit une variation de 5,2 M\$ (12,3 %) par rapport au précédent budget.

Graphique 10 – Régimes de retraite selon les budgets adoptés

(en millions de dollars)



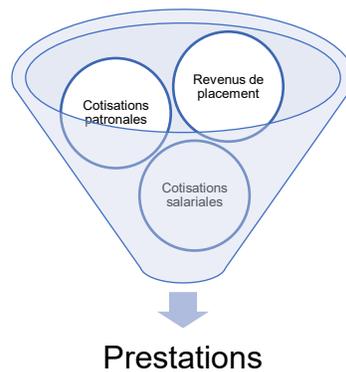
Par ailleurs, depuis l'entrée en vigueur de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (RLRQ, chapitre S-2.1.1) (la loi), des procédures ont été entamées par différentes associations et des démarches juridiques se sont succédées, lesquelles devaient permettre de statuer sur la constitutionnalité de certains articles de cette loi, de même que d'évaluer, le cas échéant, les mesures réparatrices à mettre en place en cas

d'inconstitutionnalité. Par sa décision du 11 avril 2024, la Cour suprême du Canada a signifié la fin du débat portant sur la constitutionnalité de la loi et ainsi, à l'égard des participants retraités, a reconnu une obligation de restitution de l'indexation automatique de leurs rentes. Bien que cette obligation ne soit pas juridiquement exécutoire puisqu'elle dépend du jugement portant sur les mesures réparatrices qui est à venir, elle répond à la définition d'un passif comptable. En conséquence, lors de l'établissement de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023, la Ville de Québec a comptabilisé, en application du chapitre SP 3250 Avantages de retraite du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, un coût des services passés découlant de cette décision et, en contrepartie, des gains actuariels non amortis ont été constatés. Ainsi, l'impact sur la charge de retraite de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 était nul. Pour les exercices 2024 et 2025, la Ville a fait le choix de se prévaloir de la mesure d'allègement fiscal mise à la disposition des municipalités par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Lorsque les modalités de financement seront établies par le juge et que le MAMH confirmera le traitement subséquent de la mesure d'allègement, la Ville s'ajustera pour s'y conformer.

Fonctionnement des régimes de retraite

Les régimes de retraite de la Ville reposent sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

Figure 5 – Fonctionnement des régimes de retraite



État d'un régime de retraite

Un régime est en équilibre lorsque son actif est égal à la valeur de toutes les prestations acquises par les participants compte tenu de leurs années de service. Il est en surplus si son actif excède cette valeur et il est en déficit si l'actif est inférieur à cette valeur.

Tableau 53 – État d'un régime de retraite

ÉQUILIBRE	SURPLUS	DÉFICIT
Actif = Valeur des prestations	Actif > Valeur des prestations	Actif < Valeur des prestations

Déficit

On dit qu'un régime de retraite est en déficit lorsque l'actif du régime est inférieur à la valeur des prestations acquises par les participants, ce qui est le cas pour les régimes de la Ville. Cette insuffisance

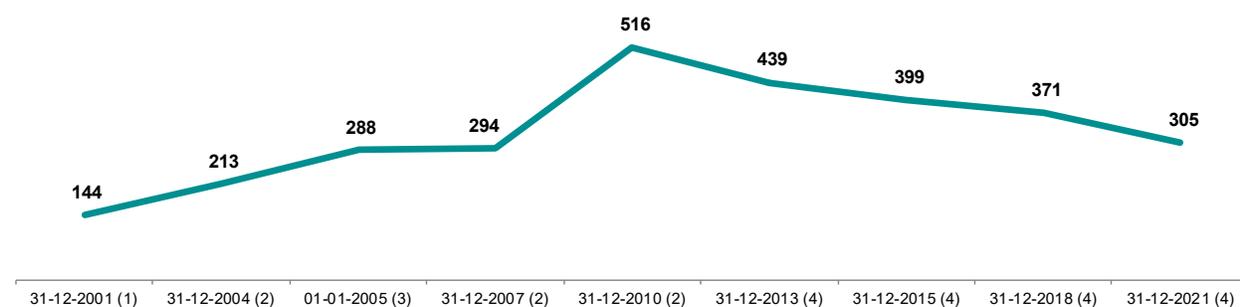
est décelée et quantifiée par l'actuaire lors de son évaluation actuarielle périodique, minimalement tous les trois ans.

La Ville doit, à chaque exercice financier, comptabiliser les coûts de ses régimes de retraite. Une estimation budgétaire de ceux-ci est également effectuée dans le cadre des prévisions budgétaires. Celle-ci s'effectue par l'actuaire de la Ville, à partir des dernières évaluations actuarielles et des plus récents états financiers des régimes de retraite. Elle tient également compte du rendement obtenu depuis les dernières évaluations actuarielles.

Les évaluations actuarielles, qui déterminent les cotisations salariales et patronales à verser dans les régimes, sont basées sur différentes hypothèses (âge de la retraite, table de mortalité, rendements espérés, etc.). Une fois le passif établi, c'est-à-dire la valeur des prestations acquises, il est comparé à l'actif et il en découle un surplus ou un déficit actuariel. Un déficit actuariel doit être amorti sur 15 ans et détermine la cotisation d'équilibre devant être versée annuellement.

Sur la base des dernières évaluations, le déficit actuariel total sur le compte général est estimé à 305 M\$. Ce déficit sera réévalué lors de la réception des nouvelles évaluations actuarielles qui sont réalisées tous les trois ans. Les prochaines évaluations sont prévues en date du 31 décembre 2024 et seront disponibles au cours de l'exercice financier 2025.

Graphique 11 – Déficit de capitalisation des régimes de retraite sur le compte général
(en millions de dollars)



- (1) Évaluation actuarielle, dont 141 M\$ pour l'ancienne Ville de Québec
- (2) Évaluation actuarielle
- (3) Estimation actuarielle; mise en place des six nouveaux régimes
- (4) Évaluation actuarielle post restructuration

EFFECTIF

L'effectif comprend l'ensemble des personnes au service de l'organisation. Il est exprimé en nombre de personnes/année (p.a.). Il s'agit de l'unité de mesure correspondant au nombre d'employés converti en employés à temps plein. Pour calculer des p.a., on divise le nombre d'heures travaillées budgétées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.



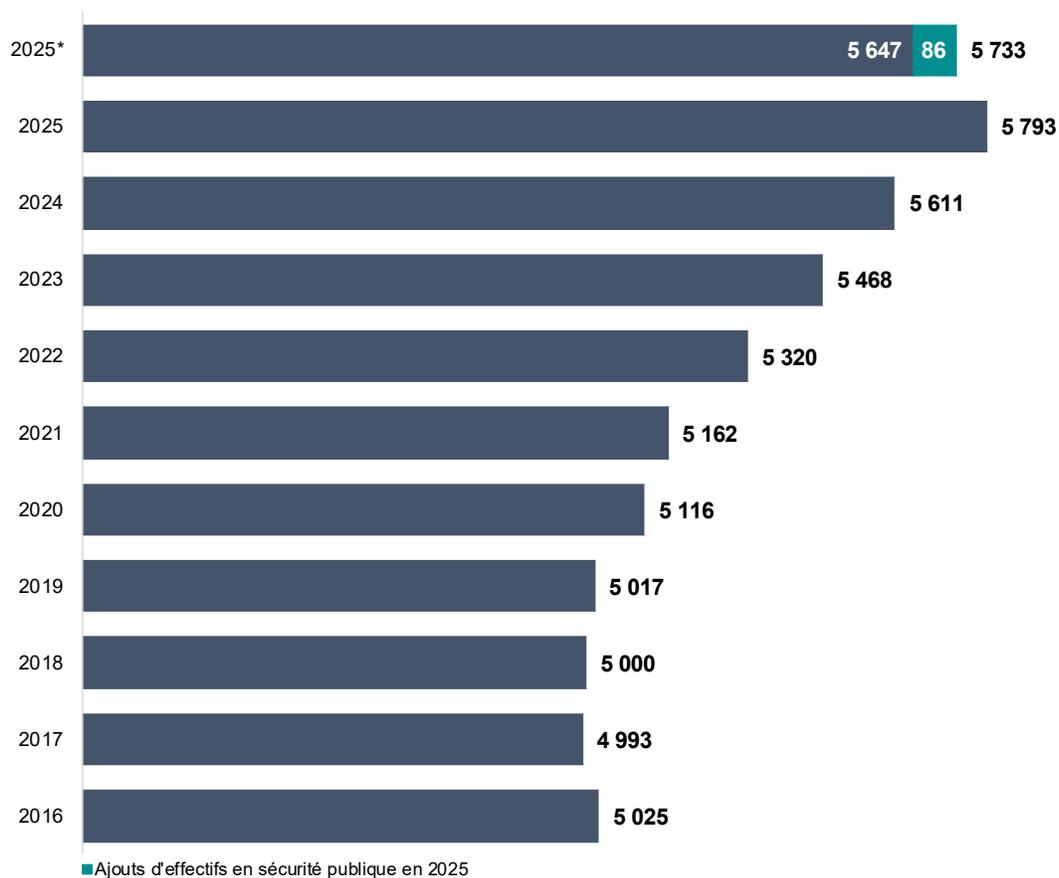
BUDGET

L'effectif total prévu en 2025 atteint 5 793 p.a. L'effectif varie de 182 p.a. (3,2 %) par rapport au précédent budget. Par ailleurs, la Ville applique des mesures de gestion de l'effectif, notamment par l'attrition lors de départs à la retraite et la réévaluation des besoins lors des mouvements de main-d'œuvre. Un objectif de 60 p.a. est visé pour l'année 2025, permettant de réduire l'effectif total à 5 733 p.a.

L'instauration des mesures de gestion de l'effectif afin de mieux contrôler la masse salariale permettra une diminution projetée de l'effectif de 60 p.a. pour atteindre 5 733 p.a., soit une hausse de 122 p.a. (2,2 %)

Graphique 12 – Effectif selon les budgets adoptés

(en personnes/année)



* Incluant l'instauration de mesure de gestion de l'effectif pour 2025

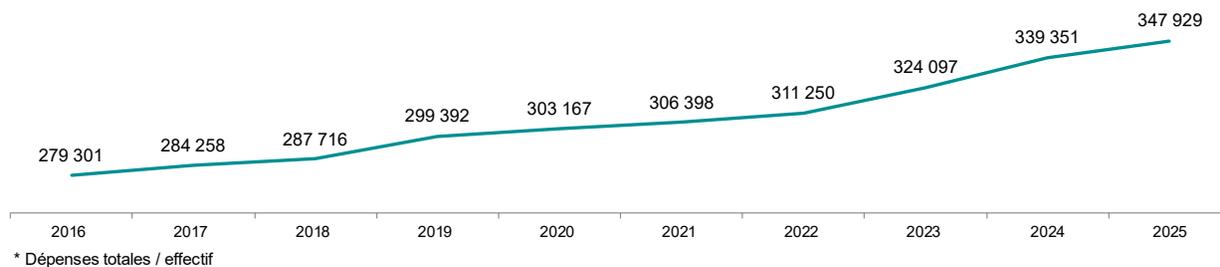
Tableau 54 – Évolution de l'effectif - budget 2025
(en personnes/année)

Effectif (ETC) - Budget 2024	5 611
Ajouts de services au budget 2025	
Nouveaux services prioritaires aux citoyens	
Hausse de 51 effectifs au Service de police	51
Hausse de 35 effectifs au Service de protection contre l'incendie	35
Plan de main-d'œuvre pour la gestion des équipements motorisés	6
Nouvelles obligations en matière de santé et sécurité au travail et développement des compétences	6
Surveillance de la patinoire couverte Bleu Blanc Bouge, du parc Victoria et du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy	5
Gestion des opérations assurant la qualité de l'eau potable et du traitement des eaux usées	3
Gestion de l'occupation de la chaussée et entretien	3
Entretien préventif du complexe de valorisation énergétique	2
Amélioration de la gestion des inventaires	2
Télémétrie, géomatique et intelligence artificielle	2
Sous-total nouveaux services aux citoyens	115
Variation des volumes d'activités - détail au tableau de l'effectif	67
Total des ajouts de services	182
Total Effectif (ETC) - Budget 2025	5 793
Mesure de gestion de l'effectif	-60
Total Effectif (ETC) - Budget 2025 après mesures de gestion de l'effectif	5 733

MESURE DE RENDEMENT DE L'EFFECTIF

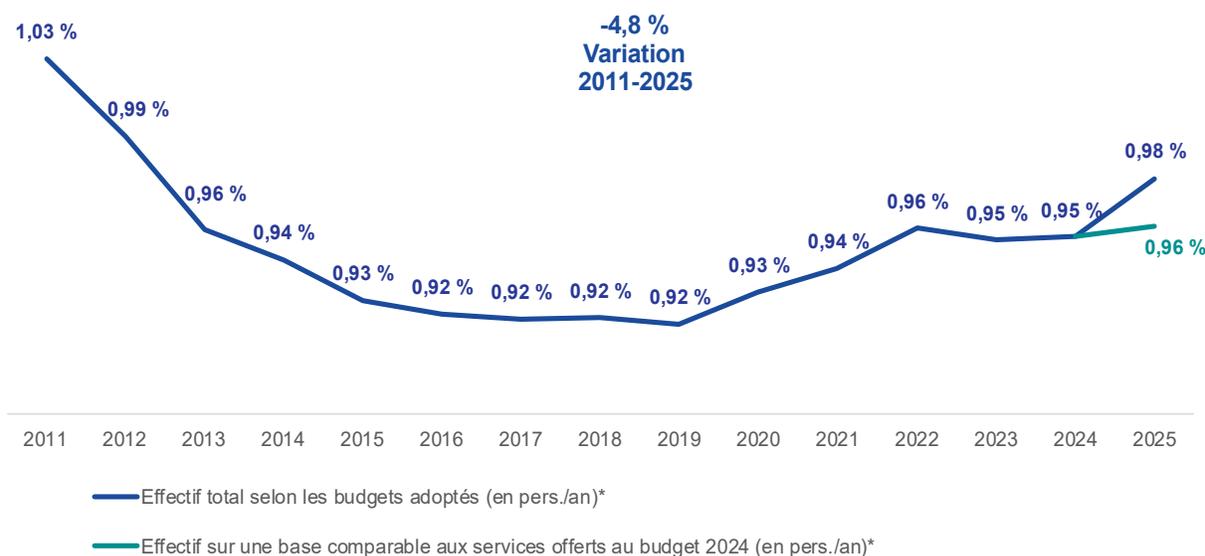
En 2016, la Ville comptait un employé par tranche de 279 301 \$ de dépenses (selon les budgets adoptés), alors qu'en 2025, il est prévu qu'elle compte un employé par tranche de 347 929 \$.

Graphique 13 – Mesure de rendement de l'effectif* (productivité) selon les budgets adoptés (en dollars)



L'effectif de la Ville par habitant se maintient à un niveau inférieur à celui de 2011. En 2025, 98 employés municipaux sont requis pour offrir les services de la Ville à 10 000 citoyens comparativement à 103 employés qui étaient requis en 2011, et ce, même en considérant les ajouts de services offerts à la population.

Graphique 14 – Effectif Ville de Québec par rapport à la population de la ville de Québec (en pourcentage)



* Effectif Ville par rapport à la population de la ville de Québec établie selon le décret de la population du MAMH

Tableau 55 – Effectif
(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget		Écart
	2024*	2025	
Direction générale			
Conseil municipal	24	22	-2
Direction générale	11	10	-1
Coordination stratégique et relations internationales	41	42	1
Vérificateur général	10	13	3
Bureau de l'ombudsman	3	3	-
Ressources humaines	131	160	29
Finances	98	99	1
Affaires juridiques	140	135	-5
Greffe et archives	30	29	-1
Développement économique et grands projets	57	57	-
Total Direction générale	544	569	25
Citoyen et vitalité urbaine			
Technologies de l'information	229	217	-12
Relations citoyennes et communications	-	144	144
Communications	56	-	-56
Interaction citoyenne	87	-	-87
Culture et patrimoine	61	74	13
Bureau des grands événements	12	-	-12
Loisirs, sports et vie communautaire	441	436	-5
Destination Québec cité	60	60	-
ExpoCité	61	59	-2
Total Citoyen et vitalité urbaine	1 006	990	-16

EFFECTIF	Budget		Écart
	2024*	2025	
Services de proximité			
Évaluation	101	101	-
Gestion des équipements motorisés	172	179	7
Arrondissement de La Cité-Limoilou	4	5	1
Arrondissement des Rivières	6	6	-
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	11	11	-
Arrondissement de Charlesbourg	1	2	1
Arrondissement de Beauport	10	12	2
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	2	2	-
Travaux publics			
Entretien des voies de circulation	421	428	7
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	307	313	6
Gestion des matières résiduelles	77	-	-77
Gestion du territoire	146	159	13
Prévention et qualité du milieu	157	160	3
Total Services de proximité	1 415	1 378	-37
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine			
Protection contre l'incendie	562	597	35
Police	1 086	1 147	61
Bureau de la sécurité civile	15	16	1
Transport et mobilité intelligente	71	82	11
Planification de l'aménagement et de l'environnement	91	80	-11
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	1 826	1 923	97
Infrastructures durables			
Approvisionnements	87	91	4
Traitement des eaux	231	253	22
Ingénierie	133	141	8
Gestion des immeubles	259	258	-1
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	183	183
Projets industriels et valorisation	110	-	-110
Total Infrastructures durables	820	926	106
Société hôte des Jeux du Canada 2027	-	7	7
Total effectif	5 611	5 793	182
Mesure de gestion de l'effectif	-40	-60	
Total après mesure de gestion de l'effectif	5 571	5 733	

* Le budget 2024 des dépenses a été ajusté sur une base comparable à celle de la présentation de 2025

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en p.a.)	
↑	25 Direction générale
↑	Création de 27 postes résultant de la convention collective des fonctionnaires 2024-2028 en lien avec l'équipe volante, principalement des agents de secrétariat
↓	Remplacement des salaires des juges par des services facturés par le gouvernement
↑	Création de deux postes de conseiller en vérification et d'un poste de directeur de division au Bureau du vérificateur général
↑	Développement des compétences et transformation organisationnelle au Service des ressources humaines
↑	Création d'un poste d'avocat et d'un poste de greffier audienier au Service des affaires juridiques
↓	-16 Citoyen et vitalité urbaine
↓	Reclassement de postes capitalisables vers le budget d'investissement
↓	Heures non requises pour les services d'employés manuels auxiliaires au Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
↑	Entretien et surveillance de la nouvelle patinoire couverte Bleu Blanc Bouge et du parc Victoria
↑	Ajout de surveillance à la suite de l'ouverture du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy
↓	-37 Services de proximité
↓	Reclassement du budget de 77 ETC de la Gestion des matières résiduelles vers le nouveau Service de la gestion des matières et de la valorisation
↑	Transfert de responsabilité de la Section des subventions aux bâtiments du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement vers la Gestion du territoire
↑	Plan de main-d'œuvre pour la gestion des équipements motorisés
↑	Postes requis pour la poursuite de la reprise en régie d'une partie des activités de marquage de la chaussée
↑	Nouvelles obligations en matière de santé et sécurité au travail
↑	Remplacement du budget de services techniques par des salaires occasionnels en lien avec le Programme de l'agrire du frêne
↑	Travaux d'entretien des dépôts à neige
↑	Ajustement des heures pour la brigade scolaire
↑	Entretien des corridors VivaCité
↑	97 Aménagement, mobilité et sécurité urbaine
↑	Hausse de 51 effectifs au Service de police
↑	Régularisation des postes en lien avec le projet IRIS (Intervention, Renseignements, Investigation et Soutien)
↑	Hausse de 35 effectifs au Service de protection contre l'incendie
↓	Transfert de responsabilité de la Section des subventions aux bâtiments du Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement vers la Gestion du territoire
↑	Modification à la structure administrative du Service du transport et de la mobilité intelligente
↑	Reclassement de postes non capitalisables provenant du budget d'investissement
↑	Gestion de l'occupation de la chaussée
↑	106 Infrastructures durables
↑	Reclassement du budget de 77 ETC de la Gestion des matières résiduelles vers le nouveau Service de la gestion des matières et de la valorisation
↑	Reclassement de postes non capitalisables provenant du budget d'investissement
↑	Formation d'une équipe de nettoyage à la suite de la montée en charge au centre de récupération des matières organiques
↑	Entretien préventif du complexe de valorisation énergétique
↑	Postes régularisés dans le cadre du renouvellement des conventions collectives
↑	Gestion des opérations assurant la qualité de l'eau potable et du traitement des eaux usées
↑	Amélioration de la gestion des inventaires
↑	7 Société hôte des Jeux du Canada 2027
↑	Postes temporaires en lien avec la Société hôte des Jeux du Canada 2027
↑	182

IMPACT DES INVESTISSEMENTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les principales dépenses découlant de l'augmentation de services par l'ajout d'immobilisations se reflètent dans les dépenses de fonctionnement et se traduisent en biens et services, pour l'entretien et l'exploitation des équipements, en énergie et en rémunération des employés.

Les années 2024 et 2025 se caractérisent par la finalisation de plusieurs projets d'envergures et l'amorce de nouveaux projets d'investissement. Le tout se traduit par un impact sur le budget de fonctionnement 2025 de 3,3 M\$. Il peut s'agir de dépenses d'entretien, d'énergie et de main-d'œuvre, notamment pour la sécurité routière, la centrale de police, les équipements motorisés, les équipements de loisirs et le réseau cyclable.



PARTAGE DE COMPÉTENCES

Le 1^{er} janvier 2006 marquait la reconstitution des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures. En vertu de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, on assistait, ce même jour, à la création de l'agglomération de Québec, formée de la Ville de Québec et des deux municipalités reconstituées. L'application de la loi a comme effet le partage de certaines compétences entre les trois villes et la mise en commun de certaines autres.

Les compétences du conseil d'agglomération l'amènent à prendre des décisions dans les domaines suivants :

- l'évaluation foncière
- le transport collectif des personnes
- l'entretien et le déneigement des voies de circulation constituant le réseau artériel à l'échelle de l'agglomération
- l'alimentation en eau et l'assainissement des eaux
- l'élimination et la valorisation des matières résiduelles
- les cours d'eau et lacs municipaux
- les éléments du développement économique
- le logement social et l'aide destinée spécifiquement aux sans-abri
- la prévention de la toxicomanie et de la prostitution et la lutte contre celles-ci
- les éléments de sécurité publique, soit les services de police, de sécurité incendie et de premiers répondants, ainsi que le centre d'urgence 9-1-1
- la cour municipale

Le conseil municipal et les conseils d'arrondissement voient à :

- l'adoption et la mise en œuvre des plans d'urbanisme, à l'adoption de la réglementation et au traitement des demandes de dérogations mineures
- la délivrance des permis de construction et de rénovation
- la construction et l'entretien des conduites locales d'aqueduc et d'égout
- l'enlèvement et le transport des matières résiduelles
- l'entretien et le déneigement des rues locales
- la construction, l'entretien et la gestion des équipements sportifs et culturels, des bibliothèques et des parcs (excluant les infrastructures et les équipements d'intérêts collectifs)

La dépense d'agglomération est de 1 044,7 M\$ sur un budget total de 2 015,4 M\$, soit 51,8 %.

Tableau 56 – Partage des compétences
(en millions de dollars)

PARTAGE DES COMPÉTENCES	Agglomération	Proximité	Budget 2025
DÉPENSES DES UNITÉS ADMINISTRATIVES			
Direction générale			
Conseil municipal	-	7,2	7,2
Direction générale	1,3	1,8	3,2
Coordination stratégique et relations internationales	6,6	4,3	10,9
Vérificateur général	1,3	1,2	2,5
Bureau de l'ombudsman	0,2	0,2	0,4
Ressources humaines	10,8	10,3	21,0
Finances	6,1	7,6	13,7
Affaires juridiques	15,5	6,5	22,1
Greffe et archives	1,8	3,4	5,2
Développement économique et grands projets	7,5	10,9	18,4
Total Direction générale	51,2	53,3	104,5
Citoyen et vitalité urbaine			
Technologies de l'information	29,6	26,1	55,7
Relations citoyennes et communications	8,3	10,5	18,8
Culture et patrimoine	9,3	41,6	50,9
Loisirs, sports et vie communautaire	5,3	64,7	70,0
Destination Québec cité	37,2	1,6	38,8
ExpoCité	10,7	0,8	11,6
Total Citoyen et vitalité urbaine	100,5	145,3	245,8
Services de proximité			
Évaluation	11,5	0,0	11,5
Gestion des équipements motorisés	15,3	33,9	49,2
Arrondissement de La Cité-Limoilou	0,4	7,9	8,3
Arrondissement des Rivières	0,4	3,3	3,7
Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	0,7	2,1	2,8
Arrondissement de Charlesbourg	0,2	2,6	2,8
Arrondissement de Beauport	0,6	2,3	2,9
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles	0,1	1,2	1,3
Travaux publics			
Entretien des voies de circulation	15,5	134,0	149,5
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	5,2	40,0	45,2
Gestion du territoire	0,2	18,0	18,2
Prévention et qualité du milieu	6,8	20,9	27,7
Total Services de proximité	56,9	266,3	323,2

PARTAGE DES COMPÉTENCES	Agglomération	Proximité	Budget 2025
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine			
Protection contre l'incendie	79,3	0,1	79,4
Police	174,4	0,2	174,6
Bureau de la sécurité civile	0,2	2,3	2,5
Transport et mobilité intelligente	6,2	4,7	10,9
Planification de l'aménagement et de l'environnement	2,7	8,9	11,5
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	262,8	16,1	278,9
Infrastructures durables			
Approvisionnements	5,7	5,5	11,2
Traitement des eaux	49,3	0,1	49,4
Ingénierie	5,7	10,8	16,5
Gestion des immeubles	42,0	56,7	98,7
Gestion des matières résiduelles et valorisation	60,1	50,7	110,7
Total Infrastructures durables	162,7	123,7	286,5
Total des dépenses des unités administratives	634,1	604,8	1 238,9
Dépenses de financement			
Service de la dette	116,5	195,2	311,7
Réserve d'infrastructures pour changements climatiques	25,0	20,0	45,0
Paiement comptant d'immobilisations (PCI)	61,4	96,3	157,7
Total dépenses de financement	202,9	311,5	514,4
Autres dépenses			
Charges de l'employeur	-5,9	12,0	6,1
Contributions aux organismes	183,4	4,4	187,8
Autres frais	30,2	38,0	68,2
Total autres dépenses	207,7	54,4	262,1
Total dépenses	1 044,7	970,7	2 015,4

Investissements et dette



Investissements et dette

Depuis 2023, la Ville présente une planification des investissements sur une période de dix ans. Cette décision permet une meilleure planification des besoins de pérennité des infrastructures et des grands projets de développement de la Ville dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le Programme décennal d'immobilisations regroupe les projets que la Ville prévoit effectuer sur son territoire pour réaliser la réfection de ses infrastructures, améliorer la qualité de vie des citoyens, notamment par un meilleur aménagement urbain et par la réalisation d'infrastructures culturelles et sportives.

Le Programme décennal d'immobilisations de la Ville, incluant le RTC, totalise 9 289,8 M\$ pour la période 2025-2034.

L'évolution de la dette nette est conforme à la planification du cadre financier. La dette nette prévue pour 2025 est de 1 523,8 M\$, en baisse de 5,2 M\$ par rapport au budget précédent.

Le respect du cadre financier est un élément important pour l'établissement de la notation de crédit de la Ville par l'agence Moody's. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2024, comme chaque année depuis 2011.

INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS



PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034

La Ville prévoit investir 9 289,8 M\$, incluant le RTC, dans ses immobilisations entre 2025 et 2034, et ce, sans augmenter sa dette.

L'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Le financement par le biais d'emprunts représente 37,8 % des investissements 2025-2034.

Les investissements annuels prévus, pour les années 2025 à 2029, sont de :

- 1 320,7 M\$ en 2025, financés à 29,6 % par le biais d'emprunts
- 1 195,2 M\$ en 2026, financés à 35,3 % par le biais d'emprunts
- 1 137,9 M\$ en 2027, financés à 35,9 % par le biais d'emprunts
- 909,7 M\$ en 2028, financés à 40,3 % par le biais d'emprunts
- 901,5 M\$ en 2029, financés à 40,7 % par le biais d'emprunts

Il s'agit d'investissements importants qui s'inscrivent en continuité avec les actions entreprises au cours des dernières années. La Ville a choisi d'investir notamment dans des projets prioritaires, tels que les logements sociaux, la mobilité active, les équipements de loisirs, le Plan de transition et d'action climatique et la sécurité routière, et de profiter pleinement des programmes gouvernementaux d'aide financière destinés aux infrastructures. La mise à niveau des infrastructures et l'amélioration de la qualité des services rendus aux citoyens vont permettre de transférer aux générations futures des équipements municipaux de valeur.

Tableau 57 – Programme décennal d’immobilisations (Ville et RTC)
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	Total 2025-2034	
INVESTISSEMENTS									
Ville de Québec	758,9	723,8	623,7	528,4	510,2	3 145,0	2 320,5	5 465,5	58,8 %
Tramway de Québec*	<u>262,7</u>	<u>89,9</u>	-	-	-	<u>352,5</u>	-	<u>352,5</u>	
Sous-total Ville de Québec	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0	62,6 %
Réseau de transport de la Capitale (RTC)	299,1	381,5	514,2	381,3	391,3	1 967,4	1 504,4	3 471,8	37,4 %
Investissements totaux	1 320,7	1 195,2	1 137,9	909,7	901,5	5 464,9	3 824,9	9 289,8	100,0 %
FINANCEMENT									
Financement externe	678,9	521,1	494,1	329,4	370,9	2 394,3	1 452,3	3 846,6	41,4 %
Emprunts par obligations	390,8	422,3	408,9	366,5	366,9	1 955,4	1 554,1	3 509,5	37,8 %
Paie ment comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	17,0 %
Réserve pour changements climatiques, fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	93,3	94,1	77,2	56,1	6,0	326,7	30,0	356,7	3,8 %
Financement total	1 320,7	1 195,2	1 137,9	909,7	901,5	5 464,9	3 824,9	9 289,8	100,0 %

* Les montants pour 2025 et 2026 correspondent au solde de l'enveloppe des dépenses autorisées

Tableau 58 – Programme décennal d’immobilisations de la Ville de Québec (excluant le RTC)
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	Total 2025-2034	
INVESTISSEMENTS VILLE DE QUÉBEC	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0	100,0 %
FINANCEMENT									
Financement externe	443,8	208,4	70,9	27,5	67,6	818,2	295,1	1 113,3	19,1 %
Emprunts par obligations	326,8	353,5	317,9	287,1	278,9	1 564,1	1 206,9	2 771,0	47,7 %
Paie ment comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0	27,1 %
Réserve pour changements climatiques, fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	93,3	94,1	77,2	56,1	6,0	326,7	30,0	356,7	6,1 %
Financement total	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0	100,0 %

PROJETS D'INVESTISSEMENT ANNUELS

GRANDS PROJETS DU PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2034

Le portrait d'une ville se dessine en fonction des projets majeurs qui voient le jour sur son territoire. Intimement liés à la planification de l'aménagement et du développement urbain, ils reflètent les orientations et les priorités mises de l'avant et expriment la vision d'une ville. Qu'il s'agisse de bâtiments, d'aménagements de places publiques ou de rues, ces projets contribuent au dynamisme et à la qualité de vie des citoyens de la ville de Québec. Les grands projets en cours de réalisation ou planifiés pour les dix prochaines années sont présentés au tableau suivant :

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT Montants prévus pour 2025-2034	
1 904,4 M\$	 Projets d'électrification du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
1 264,0 M\$	 Projets d'INGÉNIERIE, notamment la réhabilitation et la réparation de chaussées, la réparation et l'entretien des ouvrages d'art, des ouvrages d'eau et d'assainissement
1 158,7 M\$	 Projets de maintien du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
408,7 M\$	 Projets de développement du RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE
254,6 M\$	 Projets liés à l'Entente de DÉVELOPPEMENT CULTUREL entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville (234,6 M\$) et mise en œuvre des VISIONS CULTURELLES (18,0 M\$)
248,3 M\$	 Réfection des postes D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (79,8 M\$), des OUVRAGES et ÉQUIPEMENTS (75,6 M\$) et de l'USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE de Sainte-Foy (70,9 M\$); protection de la PRISE D'EAU du lac Saint-Charles (20,6 M\$) et augmentation de la réserve d'eau potable de l'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX de Québec (1,4 M\$)
194,5 M\$	 Mise en œuvre de la Vision de la MOBILITÉ ACTIVE 2023-2027
193,2 M\$	 Acquisitions et remplacements de divers véhicules, incluant les véhicules électriques et les bornes de recharge
191,8 M\$	 Programme RÉNOVATION QUÉBEC (65,0 M\$), développement d'HABITATIONS ABORDABLES (65,0 M\$) et de LOGEMENTS SOCIAUX (36,8 M\$), Programme ACCÈS FAMILLE (25,0 M\$)
136,8 M\$	 Mise à niveau des équipements récréatifs, sportifs et de plein air, notamment les terrains de BASEBALL (32,2 M\$), les surfaces MULTISPORTS (24,8 M\$), les aires de PLANCHES À ROULETTES (21,5 M\$), les terrains de TENNIS et de PICKLEBALL (14,2 M\$), les terrains de BASKETBALL (7,8 M\$), les surfaces synthétiques de SOCCER (4,4 M\$) et les terrains de VOLLEYBALL DE PLAGE (3,3 M\$)
129,0 M\$	 Plan directeur AQUATIQUE
120,0 M\$	 Investissements en SÉCURITÉ ROUTIÈRE

103,0 M\$		Travaux au COMPLEXE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE de la Ville de Québec afin d'assurer sa pérennité et sa performance
89,9 M\$		Travaux correctifs de la RIVIÈRE LORETTE (56,0 M\$) et travaux liés au PLAN DES RIVIÈRES (33,9 M\$)
81,2 M\$		Plantation d'ARBRES et autres végétaux
74,4 M\$		Aménagement et réaménagement de PARCS (44,5 M\$), AIRES DE JEUX (26,0 M\$) et PARCS-ÉCOLES (3,9 M\$)
61,5 M\$		Acquisition de VÉHICULES au Service de la protection contre les incendies (37,8 M\$) et au Service de police (23,7 M\$)
57,0 M\$		PLAN DE TRANSITION ET D'ACTION CLIMATIQUE
42,9 M\$		Mise en œuvre du PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PMGMR) 2024-2031
36,9 M\$		Centre MULTIFONCTIONNEL de curling
26,1 M\$		Réfection du STATIONNEMENT souterrain de l'Hôtel-de-Ville (19,1 M\$), réalisation d'un stationnement souterrain rue Carillon (4,6 M\$), d'un stationnement écologique à la base de plein air de Sainte-Foy (1,2 M\$) et au Centre multifonctionnel de curling (1,2 M\$)
23,2 M\$		Travaux d'aménagement aux DÉPÔTS À NEIGE
23,0 M\$		Réaménagement de la rue de la FAUNE
22,0 M\$		Réfection du pont d'ÉTAGEMENT de la 18 ^e Rue
21,3 M\$		Réfection du STADE CANAC
19,8 M\$		Pôle d'innovation de l'Est
17,0 M\$		Réaménagement routier - AVENUE DES HÔTELS
16,4 M\$		PATINOIRES extérieures réfrigérées COUVERTES
16,0 M\$		Acquisition de terrains pour des projets de LOGEMENTS SOCIAUX
12,2 M\$		Construction ou agrandissement de CASERNES
10,4 M\$		Développement de l'ÉCOQUARTIER de la Pointe-aux-Lièvres

6,0 M\$		Réalisation du CORRIDOR LORETTAIN
5,5 M\$		Optimisation du réseau de la bibliothèque de QUÉBEC (3,0 M\$), réfection de la bibliothèque ÉTIENNE-PARENT (2,0 M\$) et de la bibliothèque GABRIELLE-ROY (0,5 M\$)
4,0 M\$		Acquisition et réhabilitation de terrains et Programme de revitalisation du SECTEUR RACINE
3,5 M\$		Programme de remplacement des lignes de SERVICE EN PLOMB
2,5 M\$		Investissement de la Ville pour l'Espace RIOPELLE au Musée national des beaux-arts du Québec
2,5 M\$		Maison des SCIENCES
2 307,7 M\$		Autres projets prévus au Programme décennal d'immobilisations
9 289,8 M\$	INVESTISSEMENTS TOTAUX 2025-2034	

INVESTISSEMENTS DE LA VILLE DE QUÉBEC

DÉTAIL DES INVESTISSEMENTS

Le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 prévoit des investissements de 5 818,0 M\$ (excluant le RTC) dont 3 497,5 M\$ pour les années 2025-2029 et 2 320,5 M\$ pour les années 2030-2034.

Tableau 59 – Sommaire des investissements par unité administrative
(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	Total 2025-2034
Technologies de l'information	27,0	26,6	27,0	30,0	30,0	140,6	150,0	290,6
Culture et patrimoine	38,6	36,7	33,7	30,5	29,5	168,9	148,3	317,2
Loisirs, sports et vie communautaire	69,0	79,9	45,3	29,8	29,4	253,4	123,3	376,7
Développement économique et grands projets	34,7	13,7	6,3	6,4	6,4	67,5	36,7	104,2
Transport et mobilité intelligente	47,4	32,7	29,9	22,4	22,4	154,8	104,5	259,3
Planification de l'aménagement et de l'environnement	179,7	148,7	120,9	89,9	86,9	626,1	234,1	860,2
Traitement des eaux	47,9	39,7	42,5	41,8	40,2	212,1	76,1	288,2
Ingénierie	135,8	147,9	127,9	111,7	121,7	645,0	675,0	1 320,0
Gestion des immeubles	63,4	86,9	84,4	74,4	67,2	376,3	334,4	710,7
Gestion des équipements motorisés	33,7	32,6	35,5	37,3	29,8	168,9	85,0	253,9
Gestion des matières résiduelles et de la valorisation	27,0	16,9	18,5	19,0	18,3	99,7	75,5	175,2
ExpoCité	5,0	3,7	2,3	3,0	2,6	16,6	10,0	26,6
Entretien des voies de circulation	5,1	2,1	7,2	5,7	0,7	20,8	3,5	24,3
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	7,0	8,0	8,0	8,0	8,0	39,0	39,0	78,0
Prévention et qualité du milieu	34,1	45,4	30,6	16,0	16,0	142,0	76,1	218,1
Direction générale	3,5	2,5	3,5	2,6	1,2	13,3	-	13,3
Enveloppe à attribuer pour des projets après 2029	-	-	-	-	-	-	149,0	149,0
Tramway de Québec	262,7	89,9	-	-	-	352,5	-	352,5
Total	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0

Le détail des projets d'investissement est présenté dans le document complémentaire « Cahier 2 : Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Ville de Québec prévoit investir 1 021,6 M\$ pour la réalisation de son plan d'investissement en 2025. Parmi ces investissements, les projets s'intégrant à la Stratégie de développement durable sont évalués à 931,9 M\$, soit 91,2 %. Le tableau suivant présente la liste de ces projets.

Tableau 60 – Sommaire des investissements liés à la Stratégie de développement durable
(en millions de dollars)

Investissements	Total
Tramway de Québec	262,7
Pérennité et développement d'infrastructures d'ingénierie	112,8
Maintien de la pérennité - Bâtiments et équipements urbains	36,1
Fonds de développement du logement social	26,7
Programme de logements sociaux, abordables et communautaires	25,0
Entente de développement culturel Ville / MCC	24,2
Vision de la mobilité active et de l'intermodalité	23,5
Rivière Lorette - travaux correctifs	22,0
Plan de transition et d'action climatique	21,0
Remplacement d'équipement motorisés pour les unités administratives	16,2
Centre multifonctionnel de curling	15,0
Pôle d'innovation de l'Est	14,5
Services professionnels et techniques généraux	14,1
Travaux au complexe de valorisation énergétique	13,0
Équipements récréatifs, sportifs et de plein air	12,4
Sécurité routière	12,0
Réfection des postes eau potable et eaux usées	11,9
Réfection des ouvrages et équipements du traitement de l'eau	10,3
Patinoires extérieures réfrigérées couvertes	10,2
Nouvelle norme pancanadienne 2030 pour les eaux usées	10,2
Acquisition de terrains - projets de logements sociaux	10,0
Gestion des sols d'excavation	9,9
Projets dans les parcs et aires de jeux	9,4
Réaménagement routier / Avenue des Hôtels	9,2
Projets liés aux bâtiments récréatifs	9,0
Aménagements urbains accompagnant la réfection majeure de rues	9,0
Plantation d'arbres et autres végétaux	7,9
Mise en oeuvre de la Vision de l'habitation	7,5
Travaux d'aménagement des écocentres	7,0
Réfection de l'usine de traitement d'eau potable de Sainte-Foy	6,9
Programme Rénovation Québec (PRQ)	6,5
Aménagement et réaménagement urbains	6,5
Plan des rivières	6,4
Passif environnemental	6,3
Réaménagement du réseau routier	6,3
Plan directeur aquatique	6,1
Autres	114,3
Total - projets liés à la Stratégie de développement durable	931,9
Autres projets au budget d'investissement	89,7
Total des projets au budget d'investissement	1 021,6

MAINTIEN DE LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS

Le maintien de la pérennité des actifs de la Ville est une des priorités du Programme décennal d'immobilisations. En effet, les projets présentés sont d'abord évalués par rapport à l'impact qu'ils ont sur la pérennité des actifs de la Ville.

Plus spécifiquement, le maintien de la pérennité des actifs se définit comme étant l'action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs. Les interventions en pérennité ciblent la performance, la continuité et la stabilité de l'actif. Les montants impliqués visent principalement l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Pour des investissements totaux de 5 465,5 M\$ excluant le tramway de Québec, la Ville investira 3 056,5 M\$ (55,9 %) en maintien d'actifs et 2 409,0 M\$ (44,1 %) en projets de développement.

Le tableau suivant détaille la proportion d'investissement, par unité administrative, consacrée au maintien de la pérennité des actifs. Du montant de 3 056,5 M\$ en pérennité, près de 55,1 % des sommes consacrées à cet effet se situent aux services de l'Ingénierie (1 074,5 M\$, soit 35,2 %) et de la Gestion des immeubles (607,0 M\$, soit 19,9 %). Ces services sont responsables d'identifier, de définir et de réaliser les projets de consolidation et de réhabilitation relativement aux réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux, à la voie publique, à la signalisation, à l'éclairage des rues et au maintien des biens immobiliers de la Ville.

Tableau 61 – Maintien de la pérennité des actifs par unité administrative
(en millions de dollars)

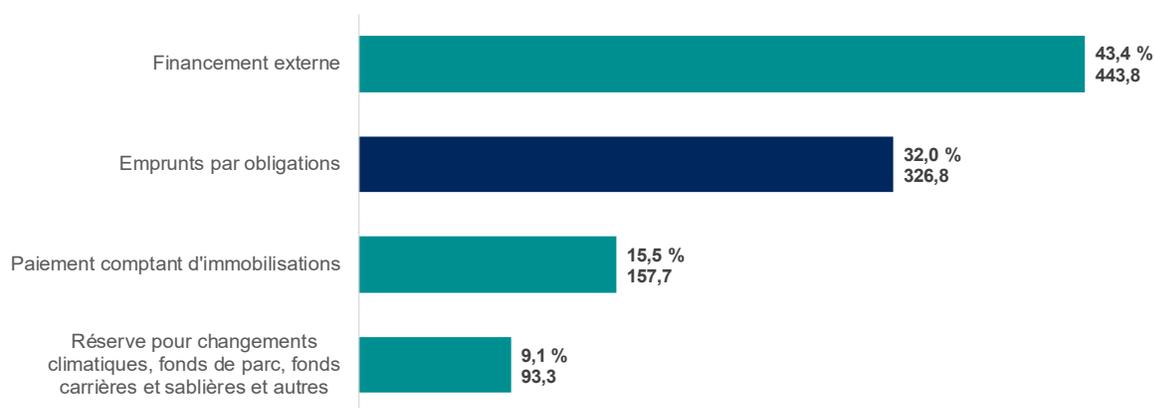
Maintien de la pérennité des actifs	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	Total 2025-2034	
Technologies de l'information	17,4	17,2	18,2	21,2	20,4	94,4	101,1	195,5	6,4 %
Culture et patrimoine	14,0	15,7	13,1	12,7	12,7	68,2	63,2	131,4	4,3 %
Loisirs, sports et vie communautaire	20,4	28,0	29,2	23,9	22,2	123,7	94,3	218,0	7,1 %
Transport et mobilité intelligente	13,2	6,7	4,7	0,7	0,7	26,0	3,5	29,5	1,0 %
Planification de l'aménagement et de l'environnement	4,4	5,4	4,2	4,2	4,2	22,4	0,9	23,3	0,8 %
Traitement des eaux	34,8	25,1	41,4	40,7	39,2	181,2	70,9	252,1	8,2 %
Ingénierie	96,8	98,9	96,4	93,7	103,7	489,5	585,0	1 074,5	35,2 %
Gestion des immeubles	51,8	67,9	69,2	62,9	58,9	310,7	296,3	607,0	19,9 %
Gestion des équipements motorisés	25,4	25,9	27,9	36,5	29,7	145,4	85,0	230,4	7,5 %
Gestion des matières résiduelles et de la valorisation	13,8	10,5	10,5	10,5	10,0	55,3	50,1	105,4	3,4 %
ExpoCité	2,5	2,0	2,0	2,0	2,0	10,5	10,0	20,5	0,7 %
Entretien des voies de circulation	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	2,7	3,0	5,7	0,2 %
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	6,3	7,3	7,3	7,3	7,3	35,5	35,8	71,3	2,3 %
Prévention et qualité du milieu	9,1	9,3	9,1	9,3	9,4	46,2	43,3	89,5	2,9 %
Direction générale	1,5	0,3	0,3	0,4	0,4	2,9	-	2,9	0,1 %
Total du maintien de la pérennité des actifs	311,9	320,7	334,1	326,3	321,3	1 614,3	1 442,2	3 056,5	100,0 %
<i>Proportion maintien de la pérennité des actifs</i>	<i>41,1 %</i>	<i>44,3 %</i>	<i>53,6 %</i>	<i>61,8 %</i>	<i>63,0 %</i>	<i>51,3 %</i>	<i>62,2 %</i>	<i>55,9 %</i>	
Projets de développement									
Projets de développement	447,0	403,1	289,6	202,1	188,9	1 530,7	878,3	2 409,0	
Total du maintien de la pérennité et des projets de développement	758,9	723,8	623,7	528,4	510,2	3 145,0	2 320,5	5 465,5	
Tramway de Québec	262,7	89,9	0,0	0,0	0,0	352,5	0,0	352,5	
Investissements annuels excluant le RTC	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0	

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Le Programme décennal d'immobilisations regroupe les projets d'investissement que la Ville souhaite réaliser. À cet effet, l'engagement des partenaires financiers de la Ville rend possible la réalisation d'un maximum de projets prioritaires à coûts moindres pour la Ville. Les investissements prévus en 2025 au PDI, excluant le RTC, seront financés par du financement externe dans une proportion de 43,4 %.

Les investissements prévus en 2025 au Programme décennal d'immobilisations 2025-2034, excluant le RTC, totalisent 1 021,6 M\$, dont 32,0 % (326,8 M\$) seront financés par des emprunts à la charge de la Ville.

Graphique 15 – Financement des investissements 2025 (excluant le RTC)
(en millions de dollars)



MODE DE FINANCEMENT

Le financement se rapportant aux activités d'investissement comprend le financement :

➤ À LA CHARGE DE LA VILLE

Il s'agit des emprunts par obligations, du financement puisé à même le budget de fonctionnement, soit les paiements comptant d'immobilisations (PCI), les réserves financières et les fonds de parc, carrières et sablières et autres.

Les investissements financés par des emprunts se chiffrent à 326,8 M\$ (32,0 %) en 2025 et à 2 771,0 M\$ (47,7 %) pour la période du Programme décennal d'immobilisations.

Les PCI représentent 157,7 M\$ (15,5 %) en 2025 et 1 577,0 M\$ (27,1 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations, ceci dans le respect de la Politique de gestion de la dette.

Le fonds de parc est issu de sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont accumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville. Le fonds carrières et sablières recueille les sommes en vertu des dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*. Il est constitué pour répondre aux dispositions obligatoires de perception par les instances municipales de droits auprès des exploitants de carrières et de sablières pour compenser les travaux d'entretien et de réfection des voies publiques en proportion des dommages causés par leur utilisation. Les autres fonds correspondent majoritairement aux surplus affectés, non affectés et aux

réserves financières. Ces modes de financement sont utilisés pour 93,3 M\$ (9,1 %) en 2025 et 356,7 M\$ (6,1 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations.

➤ **FINANCEMENT EXTERNE**

Le financement externe représente la participation des partenaires financiers de la Ville à des projets d'infrastructure. En 2025, ce financement représente 443,8 M\$ (43,4 %) et 1 113,3 M\$ (19,1 %) pour la durée du Programme décennal d'immobilisations. Les montants de financement externe inscrits au présent PDI sont ceux confirmés dans le cadre de programmes existants.

Le tableau suivant présente le financement qui se rapporte aux activités d'investissement. Celui-ci comprend les investissements dont les fonds ont déjà été autorisés et les nouvelles demandes de fonds.

Tableau 62 – Sources de financement des investissements (excluant le RTC)
(en millions de dollars)

Sources de financement prévues - Ville de Québec	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	Total 2025-2034
Emprunts par obligations	326,8	353,5	317,9	287,1	278,9	1 564,1	1 206,9	2 771,0
Réserve pour changements climatiques, fonds de parc, fonds carrières et sablières et autres	93,3	94,1	77,2	56,1	6,0	326,7	30,0	356,7
Paiement comptant d'immobilisations	157,7	157,7	157,7	157,7	157,7	788,5	788,5	1 577,0
Financement à la charge de la Ville	577,8	605,3	552,8	500,9	442,6	2 679,3	2 025,4	4 704,7
Financement externe	443,8	208,4	70,9	27,5	67,6	818,2	295,1	1 113,3
Financement total	1 021,6	813,7	623,7	528,4	510,2	3 497,5	2 320,5	5 818,0

INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT EN COMMUN

La Ville soutient financièrement les investissements en transport en commun.

RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE



Le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a pour mission d'assurer la mobilité des personnes sur son territoire par un transport collectif de qualité, au meilleur coût pour la collectivité. Ce faisant, le RTC contribue à un environnement sain et à un aménagement urbain de qualité, tout en soutenant le développement économique, social et culturel de la région. Cet organisme fait partie du périmètre comptable de la Ville depuis 2008 et possède son propre conseil d'administration. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : <http://www.rtcquebec.ca/>.

Le Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 du RTC totalise 3 471,8 M\$, dont 78,7 % des investissements sont subventionnés par les programmes du ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec et par le gouvernement fédéral. Le programme d'immobilisations vise à maintenir et développer un réseau de transport durable. Il est également en cohérence avec les objectifs gouvernementaux contenus dans le Plan pour une économie verte (PEV).

Du montant global des investissements de 3 471,8 M\$, 1 158,7 M\$ (33,4 %) sont consacrés au maintien des actifs, alors que 2 313,1 M\$ (66,6 %) sont attribués aux projets de développement et d'électrification du transport en commun.

Tableau 63 – Sommaire des investissements du RTC

(en millions de dollars)

PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2030-2034	TOTAL	
Projets de maintien du RTC	120,8	75,5	91,7	116,9	163,2	568,1	590,6	1 158,7	33,4 %
Projets de développement du RTC	23,0	90,1	104,9	64,7	52,2	334,9	73,8	408,7	11,8 %
Projets d'électrification du RTC	155,3	215,9	317,6	199,7	175,9	1 064,4	840,0	1 904,4	54,9 %
Investissements totaux RTC	299,1	381,5	514,2	381,3	391,3	1 967,4	1 504,4	3 471,8	100,0 %
Financement									
Emprunts par obligations	64,0	68,8	91,0	79,4	88,0	391,2	347,2	738,4	21,3 %
Financement externe	235,1	312,7	423,2	301,9	303,3	1 576,2	1 157,2	2 733,4	78,7 %
Financement total	299,1	381,5	514,2	381,3	391,3	1 967,4	1 504,4	3 471,8	100,0 %

TRAMWAY DE QUÉBEC



Le gouvernement a mandaté CDPQ Infra en novembre 2023 afin de recommander des solutions permettant d'identifier un projet de transport structurant pour la Ville de Québec et d'améliorer la mobilité et la fluidité pour l'ensemble de la région. À la suite du dépôt de leur rapport le 12 juin 2024, le gouvernement a annoncé qu'il autorisait le volet tramway de la phase 1 du Plan Circuit intégré de transport express (CITÉ) qui comprend une ligne de tramway empruntant le parcours original débutant à Cap-Rouge, et se terminant à Charlesbourg plutôt qu'à D'Estimauville.

Le 9 octobre 2024, le gouvernement confiait la maîtrise d'œuvre du projet à CDPQ Infra par le biais d'une lettre mandat. Les ajustements nécessaires au budget d'investissement seront apportés lorsque les discussions avec le gouvernement concernant les responsabilités de la Ville auront été finalisées.

Les investissements prévus au PDI au montant de 262,7 M\$ pour 2025 et de 89,9 M\$ pour 2026 correspondent au solde de l'enveloppe des dépenses autorisées de 924,5 M\$. Les activités et travaux poursuivis reflètent ceux autorisés par le gouvernement.

EFFECTIF

Le niveau d'effectif régulier affecté au budget d'investissement 2025, s'établit à 426 personnes/année (p.a.) et représente les effectifs déjà nommés au moment de la préparation du budget. Il n'est pas prévu d'ajouter de nouveaux effectifs en 2025.

Tableau 64 – Effectif au budget d'investissement*
(en personnes/année)

EFFECTIF	Budget	
	2024	2025
Direction générale		
Affaires juridiques	10	8
Développement économique et grands projets	8	8
Bureau de projet du tramway de Québec	55	49
Total Direction générale	73	65
Citoyen et vitalité urbaine		
Technologies de l'information	49	63
Total Citoyen et vitalité urbaine	49	63
Services de proximité		
Évaluation	1	1
Gestion des équipements motorisés	1	1
Travaux publics		
Entretien des voies de circulation	2	1
Entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout	44	49
Gestion des matières résiduelles	1	-
Prévention et qualité du milieu	5	7
Total Services de proximité	54	59
Aménagement, mobilité et sécurité urbaine		
Transport et mobilité intelligente	12	11
Planification de l'aménagement et de l'environnement	20	27
Total Aménagement, mobilité et sécurité urbaine	32	38
Infrastructures durables		
Approvisionnements	2	3
Traitement des eaux	4	20
Ingénierie	93	86
Gestion des immeubles	63	87
Gestion des matières résiduelles et valorisation	-	5
Projets industriels et valorisation	18	-
Total Infrastructures durables	180	201
TOTAL EFFECTIF	388	426

* Exclut le personnel temporaire et occasionnel

DETTE ET PLANIFICATION FINANCIÈRE

Une part importante des investissements de la Ville est financée par des emprunts à long terme. En conséquence, le portrait de la dette est directement influencé par la réalisation des différents projets inscrits au programme d'immobilisations.

DETTE

La dette de la Ville exclut celles du RTC et de la SOMHAC¹² et comprend les sommes dues à un ou plusieurs créanciers. Il s'agit d'un poste de passif à l'état de la situation financière de la Ville.



La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers, principalement des subventions gouvernementales.

NOTATION DE CRÉDIT

En 2011, la stratégie financière de la Ville a permis l'obtention de la notation de crédit Aa2 avec une perspective stable de la firme Moody's Investors Service. Il s'agit de la même cote de haute qualité que celle attribuée au gouvernement du Québec. La notation de crédit de la Ville a été réaffirmée à Aa2 en 2024, comme chaque année depuis 2011.

Dans l'opinion de crédit publiée en septembre 2024, la firme de notation Moody's souligne une fois de plus le cadre robuste de gouvernance et de gestion de la Ville ainsi que l'application de politiques financières rigoureuses en matière de gestion de la dette. La firme mentionne également que la perspective stable associée à la notation repose sur la bonne gestion financière qui devrait permettre à la Ville de faire face à toute pression sur le budget de fonctionnement et sur les dépenses en immobilisations. La firme Moody's évalue également l'exposition de la Ville aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). À cet égard, la Ville obtient la note d'impact de crédit CIS-2, reflétant ainsi la faible exposition aux risques environnementaux et sociaux et les solides pratiques de gouvernance.

Bénéficiaire d'une cote de crédit de haute qualité, la Ville a accès à un plus vaste réseau d'investisseurs pour la vente de ses obligations, permettant ainsi l'obtention de taux d'intérêt plus avantageux pour ses emprunts sur le marché obligataire. À ce jour, la notation de crédit a permis à la Ville d'économiser près de 23 M\$ en intérêts sur le service de la dette.

En 2024, la Ville a procédé à quatre émissions sur le marché obligataire canadien pour un montant total de 375 M\$ à un taux d'intérêt moyen de 4,1 %. À cet effet, la Ville présente sur son site Web une section dédiée aux relations avec les investisseurs incluant un feuillet regroupant les principales informations financières.

PLAN DE GESTION DE LA DETTE

Le cadre financier de la Ville comprend entre autres un plan de gestion de la dette sur 10 ans, révisé annuellement, qui vise la diminution du recours à l'emprunt par le biais des PCI, de l'utilisation de réserves financières et de la maximisation des financements à la charge de tiers. L'un des principaux objectifs vise à diminuer le poids de la dette. Ainsi, la Ville établit des cibles d'investissement, afin que le

¹² Société municipale d'habitation Champlain

Programme décennal d'immobilisations et le budget de fonctionnement respectent ces engagements sans affecter la qualité des services aux citoyens.

BUDGET

Le budget 2025 prévoit une dette nette de 1 523,8 M\$, soit une diminution de 5,2 M\$ (-0,4 %) par rapport au précédent budget.

En conformité avec l'évolution prévue au cadre financier, la dette nette est en baisse depuis 2016 pour un montant total de 146,7 M\$.

Tableau 65 – Dette
(en millions de dollars)

DETTE NETTE	Réel		Projeté*	Budget		Écart	
	2022	2023		2024	2024	2025	2025-2024
Dette	2 028,3	2 025,1	2 016,2	2 027,9	1 999,5	-28,4	-0,8 %
<u>Moins</u> : Sommes affectées au remboursement de la dette**	488,7	490,5	486,6	498,9	475,7	-23,2	2,3 %
Dette nette	1 539,6	1 534,6	1 529,6	1 529,0	1 523,8	-5,2	-0,4 %

* Comme déposé lors du conseil municipal du 15 octobre 2024

** Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette

VARIATIONS DE LA DETTE

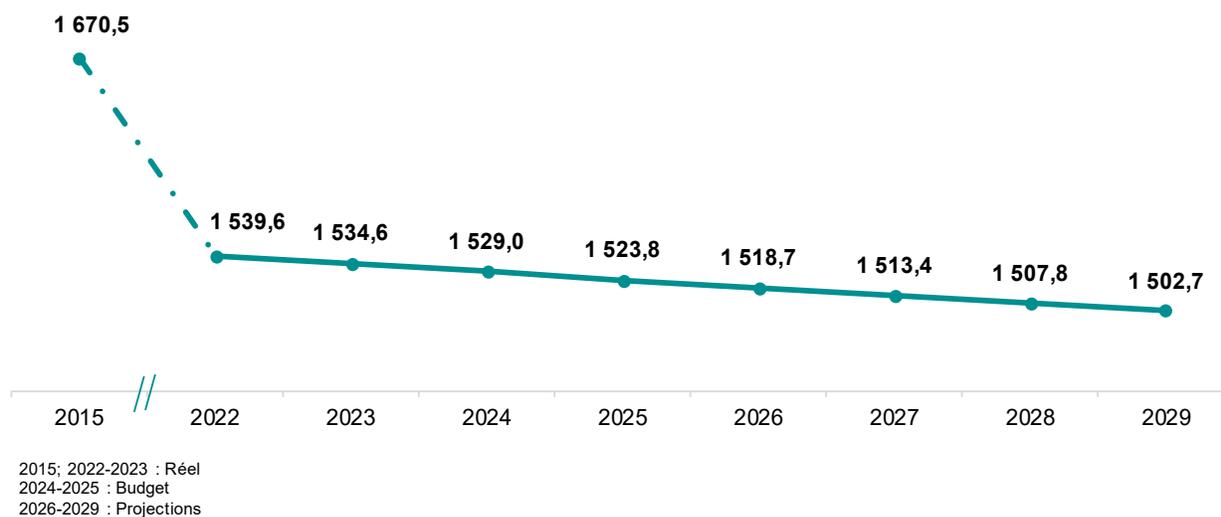
Les principales variations entre les budgets 2025 et 2024 sont :

Variations (en M\$)	Justifications
↓ -28,4	Dette
↑ 194,1	Financements requis pour la réalisation des projets prévus au plan d'investissement (financements par emprunt à la charge de la Ville et de tiers)
↓ -222,5	Remboursements de capital (incluant ceux à la charge de tiers) et paiement comptant de la dette
Moins : -23,2	Sommes affectées au remboursement de la dette (revenus)**
↑ 6,7	Ajout de financements externes (subventions) pour de nouveaux projets financés par le biais de programmes tels que TECQ, MCC, PIQM, FCCQ et FIMEAU ***
↓ -31,2	Remboursements de capital à la charge de tiers
↓ -0,5	Variation du solde de la réserve financière pour le paiement de la dette
↑ 1,8	Dotation annuelle du fonds d'amortissement pour le déficit actuariel initial du régime de retraite de l'ancienne Ville de Québec
↓ -5,2	Dette nette

** Dette remboursée par des tiers et sommes accumulées pour le remboursement de la dette, en déduction de la dette

*** Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), Entente de développement culturel (MCC), Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ), Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU)

Graphique 16 – Dette nette
(en millions de dollars)



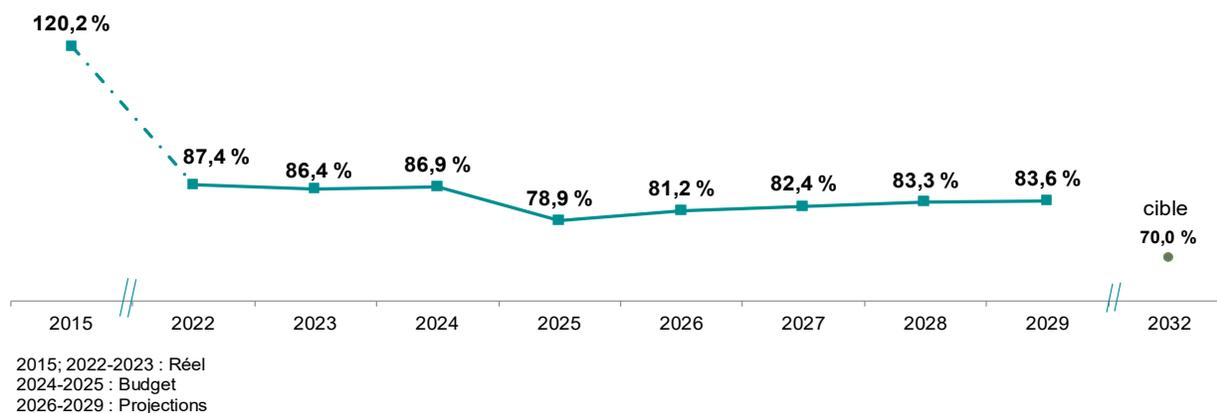
POIDS DE LA DETTE

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AUX REVENUS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDÉS

En 2025, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée* par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit de 78,9 %, en baisse de 8,0 % par rapport au budget 2024.

Dans un souci de réduire le poids de la dette, il est prévu que le ratio de la dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés soit réduit graduellement pour se situer à 70,0 % d'ici 2032.

Graphique 17 – Dette nette consolidée par rapport aux revenus de fonctionnement consolidés



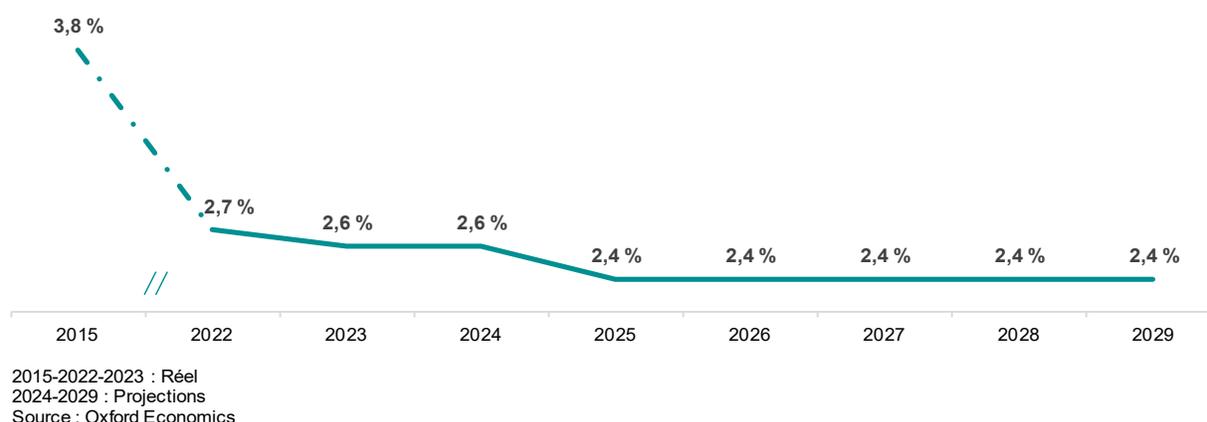
*incluant la dette de la Ville et des organismes compris dans son périmètre comptable : le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC)

DETTE NETTE CONSOLIDÉE PAR RAPPORT AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB)

Le ratio de la dette nette sur le produit intérieur brut (PIB) est l'approche privilégiée des administrations publiques pour mesurer le fardeau de la dette en la comparant à la taille de son économie. Il s'agit d'une autre façon de voir si les mesures de réduction de la dette qui ont été mises en place portent leurs fruits.

Ce ratio est en diminution marquée depuis 2015. Il devrait se situer à 2,4 % en 2025, tout en investissant de façon importante et se maintenir à ce niveau jusqu'en 2029.

Graphique 18 – Dette nette consolidée par rapport au produit intérieur brut (PIB) de la RMR de Québec



PROGRAMME ET HYPOTHÈSES D'EMPRUNT

Le tableau suivant présente le programme et les hypothèses budgétaires d'emprunt utilisées pour le calcul des prévisions de la dette. Ces dernières sont révisées annuellement. Les financements ne peuvent être comparés aux projets du Programme décennal d'immobilisations puisqu'il y a un décalage dans le temps entre l'adoption des projets et le financement de ces derniers.

Tableau 66 – Programme et hypothèses d'emprunt
(en millions de dollars)

	2025	2026	2027	2028	2029
NOUVELLE DETTE (nouveaux projets issus de différents plans d'investissement)					
Financement à la charge de la Ville	184,6	179,1	177,4	181,1	186,5
Financement externe (subventions)	15,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Total financement de nouveaux travaux	199,9	179,1	177,4	181,1	186,5
DETTE EXISTANTE					
Refinancement de la dette actuelle	199,1	71,9	78,6	101,9	98,5
TOTAL PROGRAMME D'EMPRUNT	399,0	251,0	256,0	283,0	285,0
HYPOTHÈSES - TAUX DE FINANCEMENT	4,50 %	4,25 %	3,75 %	3,75 %	3,75 %

ANALYSES COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AUX INVESTISSEMENTS ET À LA DETTE

ACTIFS DE LA VILLE DE QUÉBEC

Les unités administratives responsables des différents actifs de la Ville actualisent annuellement les données concernant la valeur des immobilisations¹³.

La valeur des actifs de la Ville est estimée à 22 821,8 M\$¹⁴ au 31 décembre 2024, soit une hausse de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Cette variation provient entre autres de l'augmentation de la valeur de certains actifs, d'ajout de nouveaux actifs ainsi que d'ajout à des actifs existants.

Graphique 19 – Valeur des actifs

(en millions de dollars)

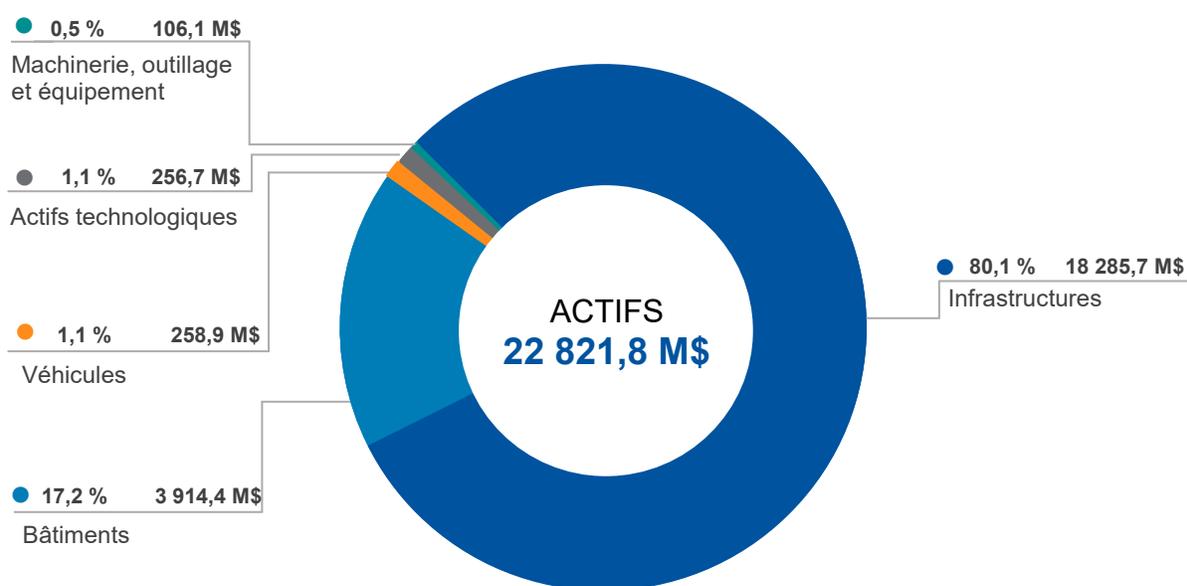


Tableau 67 – Portrait sommaire des actifs

	2 406 km	de routes
	1 342 km	de trottoirs
	7 020 km	de conduites d'aqueduc et d'égout
	1 114	bâtiments
	1 364	ouvrages ponctuels*
	2 142	ouvrages d'art et structures**
	3 299	véhicules et accessoires spécialisés

* Usines, réservoirs, chambres de vannes, postes de pompage

** Ponts, ponceaux, passerelles, murs, aires de stationnement

¹³ Estimées à la valeur de remplacement

¹⁴ Excluant le transport collectif

INVENTAIRE DES ACTIFS

Afin de s'assurer d'un développement harmonieux de la Ville, de maintenir et de préserver les actifs et les acquis au bénéfice des générations futures et de répondre aux besoins actuels et futurs de la population, le niveau de vétusté des actifs de la Ville est inventorié et mis à jour annuellement afin que les autorités jugent des interventions nécessaires et orientent les décisions favorables à leur réfection. Les différents responsables établissent des paramètres quantitatifs et qualitatifs qui permettent d'apprécier et de justifier les interventions et les investissements requis pour les 10 prochaines années. Les projets d'investissement peuvent ainsi être ordonnés et classifiés. Également, le renouvellement de certains équipements majeurs peut faire fluctuer le niveau d'investissement d'une année à l'autre. Pour cette raison, les besoins d'investissement identifiés ne peuvent être nivelés annuellement.

Le tableau qui suit détaille l'inventaire des actifs par catégorie.

Tableau 68 – Inventaire des actifs par catégorie

(en millions de dollars)

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
INFRASTRUCTURES		
HYGIÈNE DU MILIEU		
Installations d'approvisionnement et de production	404,1	113,0
Réservoirs d'eau potable	330,0	19,9
Postes de suppression et de régulation de pression	128,9	38,1
Autres équipements majeurs (eau potable)	314,3	144,4
Installation de traitement	930,2	51,5
Réservoirs et bassins de rétention	248,3	24,3
Postes de pompage (eaux usées)	277,1	119,9
Autres équipements majeurs (eaux usées)	86,2	28,9
Réseau d'égout - conduites	5 759,5	339,0
Réseau d'aqueduc - conduites	3 408,9	427,0
Sites d'enfouissement	36,8	0,4
Centre de biométhanisation de la matière organique	174,5	15,1
Centre de récupération de la matière organique	65,7	15,0
Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	496,7	85,0
Terminal Envac à la Cité Verte	8,3	-
Écocentre	9,9	5,3
Collecte sélective - tri	33,0	0,7
Amélioration des cours d'eau (barrages)	297,2	123,0
TOTAL HYGIÈNE DU MILIEU	13 009,6	1 550,5
TRANSPORT		
Chemins, rues, trottoirs et pistes cyclables	4 071,8	831,7
Système d'éclairage des rues	376,5	27,5
Autres ouvrages d'art (dont ponts, tunnels et viaducs)	548,4	83,4
TOTAL TRANSPORT	4 996,7	942,6
PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT		
Dépôts à neige	22,0	8,6
Stationnements	205,2	59,1
Parcs et terrains de jeux	52,2	6,8
TOTAL PARCS PUBLICS ET TERRAINS DE STATIONNEMENT	279,4	74,5
TOTAL INFRASTRUCTURES	18 285,7	2 567,6

CATÉGORIES D'ACTIF	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
BÂTIMENTS		
Édifices administratifs	467,4	85,4
Édifices communautaires	1 094,6	167,4
Édifices communautaires - arénas	967,2	84,5
Édifices communautaires - bibliothèques	194,5	32,4
Édifices communautaires - piscines et plages	151,8	33,7
Ateliers, garages et entrepôts	488,7	100,1
Autres bâtiments	550,2	124,5
TOTAL BÂTIMENTS	3 914,4	628,0
VÉHICULES		
Autos, camionnettes et autres	30,8	30,3
Patrouille et police	22,9	30,1
Camions outils incendie	79,3	78,3
Véhicules lourds	77,3	87,3
Camions fourgons	38,5	43,8
Unités mobiles	7,6	6,5
Autres véhicules motorisés	2,5	4,7
TOTAL VÉHICULES	258,9	281,0
ACTIFS TECHNOLOGIQUES		
Actifs logiciels	181,0	48,4
Actifs matériels	75,7	142,5
TOTAL ACTIFS TECHNOLOGIQUES	256,7	190,9
MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT		
Machinerie lourde	68,9	78,8
Outillage et équipement	1,8	1,9
Unités mobiles	13,3	11,9
Autres	22,1	24,7
TOTAL MACHINERIE, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT	106,1	117,3
TOTAL DES ACTIFS	22 821,8	3 784,8

PROCESSUS DE GESTION DES ACTIFS

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Tableau 69 – Inventaire des actifs (Technologies de l'information)

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		
Actifs logiciels	181,0	48,4
Actifs matériels	75,7	142,5
Total	256,7	190,9

Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction du coût de remplacement, soit ce qu'il en coûterait en date d'aujourd'hui pour remplacer la solution ou le matériel.

Besoin d'entretien et niveau de désuétude

La méthode développée et utilisée pour évaluer les besoins d'entretien repose sur les meilleures pratiques en matière de gestion des actifs TI (Gartner, Forrester). Cette méthode repose sur 16 critères de valeur et de vulnérabilité permettant d'établir ce qu'on appelle « l'état de santé » de l'actif. Chaque actif a été évalué individuellement sous chacun des critères permettant de mesurer l'indice de vétusté des actifs. Une mise à jour annuelle de l'information est effectuée.

Tableau 70 – Critères de valeur et de vulnérabilité

Impacts sur les services aux citoyens (incluant la sécurité des biens et des personnes)
Impacts sur la continuité des affaires
Satisfaction de la clientèle
Couverture des besoins d'affaires
Impact sur les revenus ou les entrées de fonds
Alignement avec les orientations et les principes directeurs de la Ville
Concurrence présente sur le marché
Augmentation des coûts (licences, entretien, amélioration et support)
Obligations contractuelles
Prise en charge/désuétude technologique
Fiabilité de l'actif
Capacité à supporter et entretenir l'actif
Conformité par rapport aux exigences de sécurité/légalité
Capacité de reprise des activités en cas de sinistre ou de panne
Conception selon les normes ou standards de développement
Fréquence des correctifs ou améliorations apportées

Critères de priorisation des travaux et vision long terme

- Privilégier les investissements jugés essentiels pour la pérennité et la continuité des affaires, et ainsi avoir des projets au plan d'investissement pour redresser les actifs qui sont les plus à risque
- Favoriser également les projets qui permettent à la Ville de faire face à ses obligations (normes, conformité réglementaire, audits, sécurité) et qui permettent d'atténuer des risques importants
- Rationaliser le parc d'actifs, en misant sur le délestage de systèmes moins utiles et en maximisant la réutilisation de solutions communes

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE LA VALORISATION

Tableau 71 – Inventaire des actifs (Gestion des matières résiduelles et de la valorisation)
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE LA VALORISATION		
Écocentres	9,9	5,3
Site de traitement et balayures de rues (Jonquière et Jean-Talon)	1,1	0,4
Centre de récupération de la matière organique	65,7	15,0
Complexe de valorisation énergétique	493,4	85,0
Terminal Envac à la Cité Verte	8,3	-
Centre de tri	33,0	0,7
Sites d'enfouissement	35,7	-
Station de traitement des boues	3,3	-
Total	650,4	106,4

Inventaire des actifs

La liste des actifs a été déterminée à partir des bases de données de la Ville.

Valeur des actifs

Pour certains actifs plus récents, notamment les écocentres et le centre de récupération des matières organiques, la valeur de remplacement correspond au coût de construction connu de ces actifs, lesquels ont été indexés depuis leur année de construction.

Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à assurer leur pérennité et une utilisation sécuritaire des actifs par les citoyens et les employés, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

Tableau 72 – Critères de priorisation des travaux

Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec	Santé-sécurité, performance environnementale, maintien du service et pérennité des actifs
Lieux d'enfouissement	Performance environnementale et planification des cellules d'enfouissement

TRAITEMENT DES EAUX**Tableau 73 – Inventaire des actifs (Traitement des eaux)**

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
TRAITEMENT DES EAUX		
Centre de biométhanisation de la matière organique	174,5	15,1
Installations d'approvisionnement et de production	404,1	113,0
Réservoirs d'eau potable	141,7	3,0
Installation de traitement	930,2	51,5
Réservoirs et bassins de rétention	19,9	3,8
Postes de pompage (eaux usées)	180,0	87,5
Autres équipements majeurs (eaux usées)	6,1	0,8
Total	1 856,5	274,7

Inventaire des actifs

Le Service du traitement des eaux effectue, depuis plusieurs années, des audits détaillés sur les ouvrages dont la responsabilité leur appartient (usines de traitement d'eau potable, stations de traitement des eaux usées, centre de biométhanisation de la matière organique, postes de pompage des eaux usées, postes de pompage d'eau potable et des eaux brutes). Ces audits permettent de cibler les composantes précises qui ont besoin de maintien ou celles qui nécessitent un rattrapage.

La connaissance accrue et dynamique des infrastructures et des procédés permet de mieux cibler les besoins réels d'investissement et d'effectuer de la prévention en ciblant l'entretien correctif, préventif et prédictif.

INGÉNIERIE

Tableau 74 – Inventaire des actifs (Ingénierie)
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
INGÉNIERIE		
Réseau d'égout - conduites	5 759,5	339,0
Réseau d'aqueduc - conduites	3 408,9	427,0
Stationnements de surface	95,8	32,0
Chemins, rues, trottoirs et pistes cyclables	4 071,8	831,7
Système d'éclairage des rues	376,5	27,5
Amélioration des cours d'eau (barrages)	297,2	123,0
Autres ouvrages d'art (dont ponts, tunnels et viaducs)	548,4	83,4
Réservoirs d'eau potable	188,3	16,9
Postes de suppression et de régulation de pression	128,9	38,1
Autres équipements majeurs (eau potable)	314,3	144,4
Réservoirs et bassins de rétention	228,4	20,5
Postes de pompage (eaux usées et pluviales)	97,1	32,4
Autres équipements majeurs (eaux usées)	80,1	28,1
Total	15 595,2	2 144,0

Inventaire des actifs

La Ville a complété, en 2022, un troisième bilan de l'état de l'ensemble de ses infrastructures de voirie, d'eau potable, d'égout, d'éclairage de rue et de signaux lumineux, de même que les ouvrages d'art et les ouvrages ponctuels. Ces infrastructures sont le principal groupe d'actifs de la Ville.

Depuis 2018, l'actualisation des pratiques de la Ville en matière de gestion des actifs permet de dresser un inventaire complet, incluant l'estimation des investissements nécessaires pour assurer le rattrapage du déficit de renouvellement et le maintien de la pérennité des actifs. Les investissements visant à assurer la pérennité des actifs sont obtenus grâce à des outils de planification financière développés au sein même du Service de l'ingénierie. Ces outils, qui s'alimentent de la connaissance de l'état des infrastructures, permettent la projection des besoins sur des périodes pouvant aller jusqu'à 50 ans.

La méthodologie utilisée pour planifier les travaux a été développée par le Service de l'ingénierie au cours des 15 dernières années et s'inspire des travaux du « Project Management Institute ». La nouvelle norme ISO 55000 sur la gestion des actifs est également à la base des processus mis en place au sein de la Ville.

Une excellente connaissance de l'état des actifs et une analyse intégrée des données, en s'associant à l'ensemble des partenaires concernés, permettent à la Ville de cibler de façon précise les interventions à effectuer.

Tableau 75 – Infrastructures linéaires

Voirie	Longueur et superficie de pavage selon le type d'artère (collectrice ou locale), par type de pavage, valeur
Aqueduc	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction, durée de vie, valeur
Égout sanitaire et pluvial	Longueur de conduites par diamètre, par type de matériaux et par année de construction, durée de vie, valeur
Lampadaires	Nombre et type de lampadaires par type de matériaux
Ouvrages ponctuels	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie selon le bilan en eau exigé par le MAMH (dont réservoir et poste)
Ouvrages d'art et structures	Établissement de la liste des actifs à partir de la base de données corporative de la Ville et de validations terrain Nombre d'ouvrages par catégorie (dont pont, tunnel, mur et barrage)

Valeur des actifs**Tableau 76 – Valeur de remplacement selon les actifs**

Linéaires	Évaluation du coût de reconstruction en fonction des coûts moyens des travaux des trois dernières années
Ouvrages ponctuels	La valeur de remplacement a été établie à partir des coûts réels provenant de l'analyse de plus de 70 projets réalisés au cours des dernières années. Lorsque des valeurs comparables n'étaient pas disponibles, un outil d'estimation, fourni par le MAMH, a été utilisé
Ouvrages d'art et structures	Données 2008 actualisées et indexées

Besoin d'entretien**Tableau 77 – Besoin de renouvellement annuel selon les actifs**

Linéaires	Évaluation des besoins annuels de renouvellement basés sur une analyse intégrée des données d'état de l'ensemble des infrastructures d'un tronçon intégré
Ouvrages ponctuels	Les critères utilisés sont ceux provenant du rapport sur les coûts et les sources de revenus des services d'eau élaboré par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU) et par le MAMH. Le tout tel que présenté dans le formulaire de l'usage de l'eau potable (bilan en eau) ainsi que le formulaire des immobilisations ponctuelles (PRADIM). Les besoins annuels d'investissement sont établis en fonction de l'état des actifs projeté sur des courbes de dégradation dans le temps
Ouvrages d'art et structures	Évaluation de l'état des actifs basée sur le résultat de l'inspection systématique, soit annuelle ou générale, de l'ensemble des ouvrages Système d'évaluation de l'état basé sur la méthodologie proposée par le MTMD Évaluation des besoins annuels d'entretien basée sur le coût de reconstruction et la durée de vie utile

Niveau de désuétude

Tableau 78 – Détermination d'une cote de vétusté par type d'actifs : mesure des paramètres

Voirie	<ul style="list-style-type: none">• Taux de fissuration• Orniérage• Capacité structurale• Confort au roulement
Aqueduc	<ul style="list-style-type: none">• Âge des conduites versus durée de vie utile par type de matériaux• Taux de bris• Nombre de bris• Problématique de qualité• Problématique de pression• Problématique de protection incendie• Problématique de gel
Égout sanitaire et pluvial	<ul style="list-style-type: none">• Âge des conduites versus la durée de vie utile par type de matériaux• Mesure des paramètres suivants selon un protocole normalisé :<ul style="list-style-type: none">– État structural de la conduite (dont fissuration et affaissement)– État fonctionnel de la conduite ou potentiel de blocage (présence de débris dans la conduite)• Problématique de refoulement• Problématique de nettoyage récurrent• Problématique de capacité
Lampadaires	<ul style="list-style-type: none">• Évaluation systématique des 50 000 lampadaires de la ville :<ul style="list-style-type: none">– Paroi des poteaux (dont rouille, fissuration et présence de bosses)– Verticalité des poteaux– Base de béton (dont armatures dégagées, effritement du béton et état des boulons)– Potence (dont rouille, fissuration et alignement)– Luminaire (dont rouille et état des lentilles)– Entrées électriques (aspect général)
Ouvrages ponctuels, d'art et de structure	<ul style="list-style-type: none">• Inspection systématique de l'ensemble du parc d'actifs• Évaluation de l'état de l'ensemble des infrastructures selon un système de cotation qui s'apparente à la méthode développée par le MAMH pour le renouvellement des conduites et des chaussées• Audits et inspections réglementaires• Âge de l'ouvrage versus durée de vie utile par type d'ouvrage ou d'élément

Évaluation du déficit de renouvellement (investissement et rattrapage)

Évaluation du coût de reconstruction de tous les actifs pour lesquels la durée de vie utile est atteinte ou dont l'état est évalué mauvais ou très mauvais.

Besoins annuels sur 10 ans (investissements de maintien)

En fonction des niveaux de désuétude mesurés (déficit de renouvellement), de l'âge des actifs et de leur durée de vie utile, détermination des besoins d'investissement annuels requis, sur un horizon de 10 ans, pour réduire le déficit de renouvellement et maintenir le niveau de service.

Critères de priorisation des travaux

Tableau 79 – Critères de priorisation des travaux

Linéaires	Les principaux critères qui guident la priorisation des travaux sont la désuétude technique (structurelle et fonctionnelle), la qualification des projets aux exigences du plan d'intervention et l'éligibilité du projet aux programmes de subventions disponibles
Ouvrages ponctuels	Les priorités et les éléments critiques sont identifiés en comparant la durée de vie restante avec la durée de vie théorique de chaque ouvrage. Des inspections visuelles et des audits sont effectués pour les éléments jugés les plus critiques de manière à préciser les travaux qui doivent être accomplis et les montants qui y sont associés
Ouvrages d'art et structures	Priorisation des projets en fonction du niveau de risque, des obligations réglementaires et des opportunités d'amélioration

ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION

Tableau 80 – Inventaire des actifs (Entretien des voies de circulation)

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
ENTRETIEN DES VOIES DE CIRCULATION		
Dépôt à neige - aménagement	22,0	8,6
Total	22,0	8,6

Inventaire des actifs

La liste des actifs est déterminée à partir de la base de données corporative de la Ville. Sur les dix dépôts à neige possédant un certificat d'autorisation, neuf sites sont utilisés comme lieu d'élimination de la neige usée.

Valeur des actifs

La valeur des actifs est déterminée en fonction de l'évaluation municipale (terrain et bâtiment).

Critères de priorisation des travaux

Les investissements sont priorisés de façon à optimiser le volume global de stockage de neige usée dans l'ensemble des dépôts, à assurer la pérennité des installations et à favoriser une utilisation sécuritaire des actifs, le tout, dans le respect des normes environnementales en vigueur.

GESTION DES IMMEUBLES

Tableau 81 – Inventaire des actifs (Gestion des immeubles)

(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
GESTION DES IMMEUBLES		
Stationnements	109,4	27,1
Parcs et terrains de jeux	52,2	6,8
Édifices administratifs	467,4	85,4
Édifices communautaires	1 094,6	167,4
Édifices communautaires - arénas	967,2	84,5
Édifices communautaires - bibliothèques	194,5	32,4
Édifices communautaires - piscines et plages	151,8	33,7
Ateliers, garages et entrepôts	488,7	100,1
Autres bâtiments	550,2	124,5
Total	4 076,0	661,9

Inventaire des actifs

Tableau 82 – Actifs sous la responsabilité du service

Bâtiments et équipements urbains
Éclairage des parcs et sentiers

La responsabilité de certains actifs peut être partagée avec d'autres unités administratives de la Ville dont Culture et patrimoine, Ingénierie, Loisirs, sports et vie communautaire, Traitement des eaux ainsi que Gestion des matières résiduelles et de la valorisation.

L'inventaire des actifs s'effectue comme suit :

- Les actifs sont répertoriés dans le logiciel de gestion des actifs (Tririga)
- La mise à jour de l'inventaire est effectuée en continu en fonction de l'ajout ou de la disposition des actifs (construction neuve, démolition, vente et acquisition)

Valeur des actifs

Tableau 83 – Valeur de remplacement

Bâtiments	Établie par le Service de la gestion des immeubles et par des firmes externes
Éclairage des parcs et sentiers	Établie par le Service de la gestion des immeubles selon le coût unitaire de remplacement

Niveau de désuétude

Tableau 84 – Détermination de l'indice de vétusté 0-5 ans

Interrogation des banques de données pour connaître les opportunités d'investissements colligées lors des audits sur un horizon de cinq ans et ajustement en fonction des projets planifiés au PDI
Ajout des opportunités liées à des interventions règlementaires ou spécialisées
Indice : $\frac{\text{Coût des travaux de maintien d'actifs à réaliser d'ici 5 ans}}{\text{Valeur actualisée de remplacement}} \times 100$

Évaluation du déficit d'entretien

Tableau 85 – Mesure de l'état des actifs

Audits techniques et inspections règlementaires
Inspections visuelles et expertise du personnel
Études et expertises ciblées
Stratégies relatives aux plans directeurs

Critères de priorisation des travaux

Priorisation selon des critères organisationnels et selon le niveau de risque des projets.

Critères organisationnels :

- Projet généré par un alignement stratégique
- Projet démarré
- Projet générant des économies récurrentes à court terme

Critères liés aux risques :

- Projet en lien avec la protection des personnes, des biens et de l'environnement (risque élevé)
- Projet en lien avec une interruption totale de service (risque élevé)
- Projet en lien avec une non-conformité par rapport à la réglementation applicable (risque modéré)
- Projet en lien avec une possibilité de dommages à l'intégrité de l'équipement (risque modéré)
- Projet en lien avec une interruption partielle de service (risque modéré)
- Projet en lien avec une intervention à certaines composantes (risque faible)
- Projet en lien avec un dommage fonctionnel ou esthétique (risque faible)

GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Tableau 86 – Inventaire des actifs (Gestion des équipements motorisés)
(en millions de dollars)

UNITÉ ADMINISTRATIVE RESPONSABLE	VALEUR DES ACTIFS	INVESTISSEMENTS NÉCESSAIRES À LA PÉRENNITÉ DES ACTIFS SUR 10 ANS
GESTION DES ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS		
Autos, camionnettes et autres	30,8	30,3
Patrouille et police	22,9	30,1
Camions outils incendie	79,3	78,3
Véhicules lourds	77,3	87,3
Camions fourgons	38,5	43,8
Unités mobiles - véhicules	7,6	6,5
Unités mobiles - machinerie	13,3	11,9
Autres véhicules motorisés	2,5	4,7
Machinerie lourde	68,9	78,8
Outils et équipement	1,8	1,9
Autres machinerie, outillage et équipements	22,1	24,7
Total	365,0	398,3

Inventaire des actifs

Les actifs du Service de la gestion des équipements motorisés sont constitués des véhicules motorisés et de leurs équipements, faisant partie du parc véhiculaire de la Ville de Québec. Ils sont divisés en 11 catégories de véhicules.

Valeur des actifs

Un coût budgétaire de remplacement est attribué à chaque véhicule. Ces coûts sont mis à jour en fonction des différents appels d'offres passés pour le remplacement de véhicules.

Coûts des travaux de maintien des actifs

Tableau 87 – Coût de remplacement des véhicules à effectuer pour ces années

Coût de remplacement des véhicules	Valeur du coût de remplacement des véhicules ciblés
------------------------------------	---

Détermination du moment de remplacement d'un véhicule – Vie utile d'un véhicule

Un des objectifs du Service de la gestion des équipements motorisés est de fournir des véhicules sécuritaires conformes aux besoins des utilisateurs, à coût minimum. Le coût de possession des véhicules doit être le plus bas possible (coût de possession = coût d'achat + coût d'utilisation + coût d'entretien).

Plus le véhicule vieillit, plus son coût annuel d'entretien augmente. Après un certain temps, il est plus onéreux de conserver un véhicule que de le remplacer. Le véhicule doit être remplacé à cette étape. Cette période représente la vie utile du véhicule.

Critères de priorisation des travaux

Les véhicules à remplacer sont sélectionnés selon le ratio du coût d'entretien annuel par rapport au coût d'investissement annuel de remplacement. Plus le ratio est élevé et plus le véhicule approche de sa date de remplacement. Ces véhicules sont subdivisés selon les différentes catégories.

D'autres éléments peuvent avoir un impact sur les véhicules à remplacer, notamment :

- Nouveauté technologique
- Changement dans les méthodes de travail des utilisateurs permettant une efficacité accrue
- Méthodes plus sécuritaires de travail des utilisateurs
- Nouvelles règles gouvernementales
- Fin de vie utile et kilométrage

Annexes



TAUX DE TAXE FONCIÈRE ET TARIFICATION

TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DE LA TAXE SPÉCIALE RELATIVE AU REMBOURSEMENT DES DETTES DES ANCIENNES VILLES

Tableau 88 – Taux de taxation 2025
(taux par tranche de 100 \$ d'évaluation)

	Beauport	Cap-Rouge	Charles-bourg	Lac Saint-Charles	Loretteville	Québec	St-Émile	Ste-Foy	Sillery	Val-Bélair	Vanier
Immeubles résidentiels de 1 à 5 logements (taux de base)											
Taxe foncière générale	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0313</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0015</u>	<u>0,0000</u>
Taux combinés	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7284	0,7597	0,7284	0,7284	0,7284	0,7299	0,7284
Immeubles résidentiels de 6 logements et plus											
Taxe foncière générale	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0323</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0015</u>	<u>0,0000</u>
Taux combinés	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7512	0,7835	0,7512	0,7512	0,7512	0,7527	0,7512
Immeubles non résidentiels											
Taxe foncière générale	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,1285</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0062</u>	<u>0,0000</u>
Taux combinés	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	2,9904	3,1189	2,9904	2,9904	2,9904	2,9966	2,9904
Terrains vagues desservis											
Taxe foncière générale	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852
Taxe spéciale (dettes anciennes villes)	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0939</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0000</u>	<u>0,0045</u>	<u>0,0000</u>
Taux combinés	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,1852	2,2791	2,1852	2,1852	2,1852	2,1897	2,1852

TARIFICATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Tableau 89 – Tarification des matières résiduelles

(en dollars)

TARIFICATION POUR LES MATIÈRES RÉSIDUELLES	Budget 2024	Budget 2025	Écart
Secteur résidentiel			
Tarif par logement	186,00	193,00	7,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	62,00	65,00	3,00
Secteur non résidentiel			
Immeubles <u>sans</u> conteneur à déchets			
Tarif par 100 \$ d'évaluation du bâtiment*	0,3513	0,4286	0,0773
Tarif annuel minimum	338,00	412,00	74,00
Immeubles <u>avec</u> conteneur à déchets			
Transroulier (par tonne métrique)	163,00	222,00	59,00
Transroulier (par transport)	203,00	258,00	55,00
Transroulier compartimenté (par tonne métrique)	163,00	222,00	59,00
Transroulier compartimenté (par transport)	102,00	129,00	27,00
Conteneur à chargement avant (par tonne métrique)	304,00	317,00	13,00

* Taux 2024 redressé pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle triennal 2025-2027

TARIFICATION DE L'AQUEDUC ET DES ÉGOUTS

Tableau 90 – Tarification de l'aqueduc et des égouts

(en dollars)

TARIFICATION POUR L'AQUEDUC ET LES ÉGOUTS	Budget 2024	Budget 2025	Écart
Secteur résidentiel			
Tarif par logement	338,00	357,00	19,00
Tarif par chambre (1/3 du tarif par logement)	113,00	119,00	6,00
Secteur non résidentiel			
Immeubles avec compteur d'eau			
Tarif par mètre cube d'eau	0,6650	0,8061	0,1411
Tarif par 100 \$ d'évaluation*	0,1848	0,1848	0,0000
Immeubles sans compteur d'eau			
Tarif par 100 \$ d'évaluation*	0,3100	0,3895	0,0795

* Taux 2024 redressés pour tenir compte du dépôt du nouveau rôle triennal 2025-2027

HISTORIQUE BUDGÉTAIRE

REVENUS

Tableau 91 – Revenus selon les budgets adoptés

(en millions de dollars)

BUDGETS DES REVENUS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	621,8	641,6	667,7	709,4	726,7	762,1	775,6	814,6	861,7	903,9	952,4	1 001,6
Quotes-parts	-	-	-	-	-	-	27,0	28,4	26,3	28,3	31,4	34,8
Transferts	80,4	82,8	87,1	88,7	97,8	94,4	105,8	107,2	118,0	116,4	114,7	124,7
Services rendus	36,0	35,4	37,6	41,2	47,3	45,2	48,1	46,1	59,4	76,6	78,7	64,0
Autres revenus	31,9	37,9	40,1	44,5	51,8	47,2	50,0	52,3	55,4	63,3	68,0	81,1
Affectations	6,1	4,6	4,5	12,2	9,2	1,7	1,2	7,2	6,7	15,0	12,8	7,0
Total revenus	776,2	802,3	837,0	896,0	932,8	950,6	1 007,7	1 055,8	1 127,5	1 203,5	1 258,0	1 313,2

BUDGETS DES REVENUS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxes et compensations tenant lieu de taxes	1 042,0	1 071,2	1 112,8	1 129,0	1 151,6	1 186,2	1 218,3	1 240,0	1 305,7	1 361,5	1 441,0	1 522,5
Quotes-parts	36,7	39,1	40,2	40,0	42,5	42,8	42,3	45,2	41,1	43,8	50,0	56,7
Transferts	93,3	86,5	95,0	97,2	90,1	63,6	73,0	68,3	80,3	87,1	119,3	134,1
Services rendus	67,9	61,3	64,9	61,1	65,5	66,8	65,1	55,8	71,8	84,8	87,0	88,9
Autres revenus	84,6	94,8	87,2	79,9	80,8	84,8	91,5	70,2	84,9	112,5	120,3	134,9
Affectations	9,3	12,8	3,5	12,2	7,9	57,8	60,8	102,1	72,0	82,5	86,5	78,3
Total revenus	1 333,8	1 365,7	1 403,6	1 419,4	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4

DÉPENSES

Tableau 92 – Dépenses selon les budgets adoptés

(en millions de dollars)

BUDGETS DES DÉPENSES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération globale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8	509,5
Service de la dette	225,5	227,9	232,2	244,9	241,2	221,5	235,4	249,7	257,9	274,0	278,1	283,3
Autres dépenses	258,2	263,5	279,0	298,0	314,7	320,0	349,3	374,7	416,2	457,5	485,1	520,4
Total dépenses	776,2	802,3	837,0	896,0	932,8	950,6	1 007,7	1 055,8	1 127,5	1 203,5	1 258,0	1 313,2

BUDGETS DES DÉPENSES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Rémunération globale	529,6	552,0	560,8	557,2	555,9	574,9	578,0	578,0	596,3	625,8	659,5	721,5
Service de la dette	294,4	281,7	285,2	289,4	286,6	300,5	296,0	285,9	299,0	310,4	318,0	311,7
Autres dépenses	509,8	532,0	557,6	572,8	595,9	626,6	677,1	717,7	760,5	836,0	926,6	982,2
Total dépenses	1 333,8	1 365,7	1 403,6	1 419,4	1 438,4	1 502,0	1 551,0	1 581,6	1 655,8	1 772,2	1 904,1	2 015,4

RÉMUNÉRATION GLOBALE

Tableau 93 – Rémunération globale selon les budgets adoptés
(en millions de dollars)

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Rémunération	235,7	251,8	266,9	288,5	295,8	310,9	315,1	314,8	328,4	340,0	350,6	350,4
Charges de l'employeur												
Charges sociales et autres cotisations	32,2	37,5	35,1	35,0	39,4	44,9	51,9	53,6	52,1	49,0	51,2	51,1
Régimes de retraite												
Charges des services courants	19,0	16,2	17,6	19,7	23,0	31,9	34,9	35,0	34,2	37,0	36,5	38,2
Charge d'équilibre	<u>5,6</u>	<u>5,4</u>	<u>6,2</u>	<u>9,9</u>	<u>18,7</u>	<u>21,4</u>	<u>21,1</u>	<u>28,0</u>	<u>38,7</u>	<u>46,0</u>	<u>56,5</u>	<u>69,8</u>
Total régimes de retraite	24,6	21,6	23,8	29,6	41,7	53,3	56,0	63,0	72,9	83,0	93,0	108,0
Total charges de l'employeur	56,8	59,1	58,9	64,6	81,1	98,2	107,9	116,6	125,0	132,0	144,2	159,1
Total rémunération globale	292,5	310,9	325,8	353,1	376,9	409,1	423,0	431,4	453,4	472,0	494,8	509,5

BUDGETS RÉMUNÉRATION GLOBALE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Rémunération	358,5	379,0	386,6	392,0	405,9	412,9	426,8	438,2	462,4	486,3	530,6	580,1
Charges de l'employeur												
Charges sociales et autres cotisations	50,8	52,7	59,9	62,2	67,8	73,1	72,5	75,9	75,2	78,0	86,7	94,0
Régimes de retraite												
Charges des services courants	37,7	36,9	32,4	33,0	35,0	37,5	38,0	37,3	40,0	42,8	40,7	44,5
Charge d'équilibre	<u>82,6</u>	<u>83,4</u>	<u>81,9</u>	<u>70,0</u>	<u>47,3</u>	<u>51,5</u>	<u>40,7</u>	<u>26,6</u>	<u>18,7</u>	<u>18,7</u>	<u>1,5</u>	<u>2,9</u>
Total régimes de retraite	120,3	120,3	114,3	103,0	82,3	89,0	78,7	63,9	58,7	61,5	42,2	47,4
Total charges de l'employeur	171,1	173,0	174,2	165,2	150,1	162,1	151,2	139,8	133,9	139,5	128,9	141,4
Total rémunération globale	529,6	552,0	560,8	557,2	556,1	574,9	578,0	578,0	596,3	625,8	659,5	721,5

EFFECTIF

Tableau 94 – Effectif selon les budgets adoptés
(en personnes/année)

BUDGETS EFFECTIF	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Régulier	4 033	4 115	4 233	4 378	4 361	4 346	4 322	4 370	4 400	4 345	4 288	4 287
Occasionnel	918	993	1 049	1 001	989	915	888	819	894	877	782	774
Effectif total	4 951	5 108	5 282	5 379	5 350	5 261	5 210	5 189	5 294	5 222	5 070	5 061

BUDGETS EFFECTIF	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Régulier	4 297	4 343	4 308	4 304	4 346	4 566	4 595	4 748	4 933	5 065	5 244
Occasionnel	719	683	685	696	671	550	567	572	535	546	548
Effectif total	5 015	5 025	4 993	5 000	5 017	5 116	5 162	5 320	5 468	5 611	5 793
Effectif total après mesure de gestion de l'effectif											5 733

SOURCES – INDICATEURS DES SERVICES RENDUS

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *services rendus* sont préparés.

Indicateur des services rendus	Source de l'indicateur
 Stimuler l'essor de la ville	
1 Produit intérieur brut (PIB) réel par habitant	Oxford Economics, septembre 2024
2 Indice de recommandation client	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 Bien aménager la ville	
3 Plantation d'arbres	Système Gestion des Espaces Verts, bordereaux des appels d'offres, projets et mandats en cours
4 Indice de « marchabilité »	Évaluation basée sur le Walk Score® : https://www.walkscore.com/CA-QC/Québec
 Assurer la sécurité urbaine	
5 Indice de perception du sentiment de sécurité	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
6 Nombre de collisions mortelles et graves	Rapport annuel du Service de police de la Ville de Québec
 Animer et soutenir le milieu	
7 Indice de satisfaction des citoyens - Bibliothèques	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
8 Indice de satisfaction des citoyens - Programmation de sports et de loisirs	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
9 Indice de satisfaction des citoyens - Aménagement des parcs	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
 Procurer un environnement écoresponsable et sain	
10 Indice de satisfaction des citoyens - Collecte des ordures, du recyclage et des encombrants	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
11 Taux résidentiel de récupération des matières résiduelles	Incinérateur et lieu d'enfouissement technique (rapports de redevances), centre de tri et résidus verts (système Hercules), écocentres et encombrants (tableaux de bord)



Assurer les déplacements des personnes et des biens

12	Nombre de déplacements annuels en transport en commun	Rapport d'activité du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
13	Indice de satisfaction des citoyens - Réparation des nids-de-poule	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
14	Indice de satisfaction des citoyens - Déneigement (déblaiement, enlèvement, trottoirs, abribus)	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
15	Indice de satisfaction des citoyens - Gestion de la circulation routière	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs



Gérer l'eau

16	Quantité d'eau distribuée par personne par jour	Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable, Ville de Québec
17	Indice de satisfaction des citoyens - Qualité de l'eau potable	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs



Bien administrer la Ville

18	Mesure de rendement de l'effectif (productivité)	Reddition de comptes financière
19	Dette nette consolidée par rapport aux recettes totales consolidées	Reddition de comptes financière

Le tableau suivant expose les sources par lesquelles les indicateurs des *axes de performance* sont préparés.

Indicateur de performance	Source de l'indicateur
 Santé-sécurité	
1 Taux d'absence en accident du travail	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
2 Taux d'absence en maladie	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec
 Qualité	
3 Indice de satisfaction générale des citoyens à l'égard des services	Rapport du sondage de satisfaction à l'égard des services collectifs
4 Taux de plaintes	Système de gestion de la relation client de la Ville de Québec (Sés@me)
 Productivité	
5 Pourcentage de rémunération globale	Reddition de comptes financière
 Coûts	
6 Variation annuelle des dépenses de fonctionnement	Budget de fonctionnement
7 Taux de respect du budget adopté des dépenses des unités administratives	Reddition de comptes financière
 Employés-Partenaires	
8 Taux de mobilisation	Sondage interne d'évaluation de la mobilisation des employés de la Ville de Québec
9 Taux de roulement du personnel	Système de gestion intégrée des ressources humaines de la Ville de Québec

GLOSSAIRE

Agglomération

L'agglomération de Québec est le regroupement de la Ville de Québec et des deux villes défusionnées de L'Ancienne-Lorette et Saint-Augustin-de-Desmaures. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été identifiés dans la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (2004) comme relevant du regroupement des trois municipalités plutôt que de chacune individuellement. En ce sens, elle est la successeuse de l'ancienne Communauté urbaine de Québec. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

(Comptabilité) Charge comptabilisée en résultat pour rendre compte du fait que la durée de vie des immobilisations est limitée et pour répartir, d'une manière logique et systématique, le coût de ces biens sur les périodes au cours desquelles on s'attend à consommer leur potentiel de service. Il ne s'agit pas d'un décaissement et cette dépense n'a pas d'impact sur la taxation.

(Finances) Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Instance de représentation, de décision et de consultation proche des citoyens qui a été instituée pour préserver les particularités locales, pour décider et gérer localement les services de proximité. Il s'agit de la porte d'entrée pour les services de proximité.

Budget

Le budget annuel de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs ou l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Budget du Réseau de transport de la Capitale (RTC)

Le budget de fonctionnement du Réseau de transport de la Capitale (RTC) est distinct de celui de la Ville de Québec, quoique cette dernière contribue à son financement de façon à combler l'écart entre les dépenses et les revenus de l'organisme.

Capital

Somme empruntée par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge d'équilibre

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit de la partie nécessaire au remboursement du déficit, le cas échéant.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour s'acquitter des obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Compensations tenant lieu de taxes

Les compensations tenant lieu de taxes regroupent les revenus provenant des propriétaires d'immeubles non imposables, mais qui sont assujettis au paiement de montants compensatoires. Ces immeubles sont, entre autres, détenus par les gouvernements du Canada et du Québec, ainsi que par leurs entreprises respectives, et incluent les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation.

Contingent

Réserve créée en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, incluant la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes (principalement des subventions gouvernementales). Pour la Ville de Québec, la dette n'inclut pas celles du RTC et de la SOMHAC.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par des tiers et d'autres organismes et des sommes accumulées pour son remboursement (revenus).

Dette nette consolidée

Elle comprend la dette nette de la Ville ainsi que celle des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Droits sur mutation

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée émis par la Ville de Québec. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Fardeau fiscal

Ensemble des taxes municipales auxquelles est assujetti un contribuable.

Financement (mode de)

Moyen utilisé pour financer une dépense d'immobilisations (exemples : emprunt, subvention, paiement comptant).

Financement (durée du)

Période pendant laquelle un remboursement de capital sera effectué pour éteindre la dette contractée.

Fonds de parcs et de terrains de jeux

Sommes versées à la Ville par les promoteurs de projets de développement immobilier. Ces sommes sont cumulées dans un fonds en vue d'aménager des parcs sur le territoire de la ville.

Immobilisations (actifs)

Actifs identifiables qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, pour des fins administratives ou pour la production de biens ou à servir à l'entretien, à la réparation, au développement ou à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités

Infrastructures

Installations publiques telles que, mais sans s'y limiter, les routes, les ponts, les conduites d'eau et les infrastructures technologiques.

Investissements

Dépense effectuée par la Ville de Québec en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera une valeur au cours d'un certain nombre d'années.

Maintien de la pérennité

Action de maintenir un niveau de service constant et adéquat des actifs ou de le ramener au niveau prévu initialement. Les montants impliqués visent principalement, sans s'y limiter, l'exploitation, l'entretien majeur, la mise aux normes, la réhabilitation ou le renouvellement d'une partie de l'actif.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement comptant d'immobilisations (PCI)

Mode de financement employé pour payer comptant des immobilisations, c'est-à-dire à même les dépenses annuelles de fonctionnement.

Personnes/année (p.a.)

Unité de mesure correspondant au nombre d'employés convertis en employés à temps plein. Pour calculer des personnes/année, on divise le nombre d'heures travaillées par le nombre d'heures normalement contenues dans une année de travail en fonction du groupe d'emplois.

Potentiel fiscal

Capacité pour la Ville de Québec de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

- la valeur des immeubles résidentiels (unifamilial, bifamilial, multifamilial)
- la valeur des immeubles non résidentiels (industriel et commercial) qui est majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements)
- la valeur des terrains vacants

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) représente la somme de tous les biens et services produits sur un territoire pour une période donnée.

Le PIB nominal mesure la production au prix courant, alors que le PIB réel calcule cette richesse au prix d'une année de référence.

Ainsi, le PIB réel permet de mesurer les variations de production en volume uniquement alors que le PIB nominal permet de mesurer les variations de production en volume et en prix (incluant l'inflation).

Programme décennal d'immobilisations

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des dix prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements dont, entre autres, des emprunts à long terme. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les dépenses prévues au budget de fonctionnement. C'est ce qu'on appelle le service de la dette.

Proximité (compétences/services)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que la voirie locale).

Revenus totaux consolidés

Représentent les revenus de fonctionnement de la Ville ainsi que celles des organismes compris dans son périmètre comptable, soit le Réseau de transport de la Capitale (RTC) et la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC).

Refinancement

Remplacement d'une dette par une autre qui échoit habituellement à une date ultérieure.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations, calcul basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Emprunt qui sert généralement à financer des dépenses d'investissements dont la durée de vie dépasse l'exercice financier en cours.

Réserve financière pour le paiement de la dette

Sommes cumulées annuellement dans une réserve en vue d'accélérer le remboursement de la dette.

Richesse foncière uniformisée

Évaluation uniformisée des immeubles sur le territoire d'une municipalité pour laquelle elle peut percevoir des taxes ou des compensations tenant lieu de taxes. Elle donne une indication de la capacité des municipalités à générer des revenus.

Rôle (d'évaluation foncière)

Document dans lequel figure la liste des immeubles situés dans une municipalité donnée, ainsi que la valeur imposable de ces biens.

Service de la dette

Ensemble des sommes qu'une entité est tenue de verser au cours d'un exercice au titre des capitaux empruntés et comprenant à la fois les intérêts et les remboursements de capital.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

CBAQ

Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec

CBMO

Centre de biométhanisation des matières organiques

CRMO

Centre de récupération des matières organiques

CVÉ

Complexe de valorisation énergétique

IPC

Indice des prix à la consommation

MAMH

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

MTMD

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

NCSP

Normes comptables pour le secteur public

OMHQ

Office municipal d'habitation de Québec

P.A.

Personnes/année

PCI

Paiement comptant d'immobilisations

PDI

Programme décennal d'immobilisations

PIB

Produit intérieur brut

RFU

Richesse foncière uniformisée

RMR

Région métropolitaine de recensement

RTC

Réseau de transport de la Capitale

SOMHAC

Société municipale d'habitation Champlain

